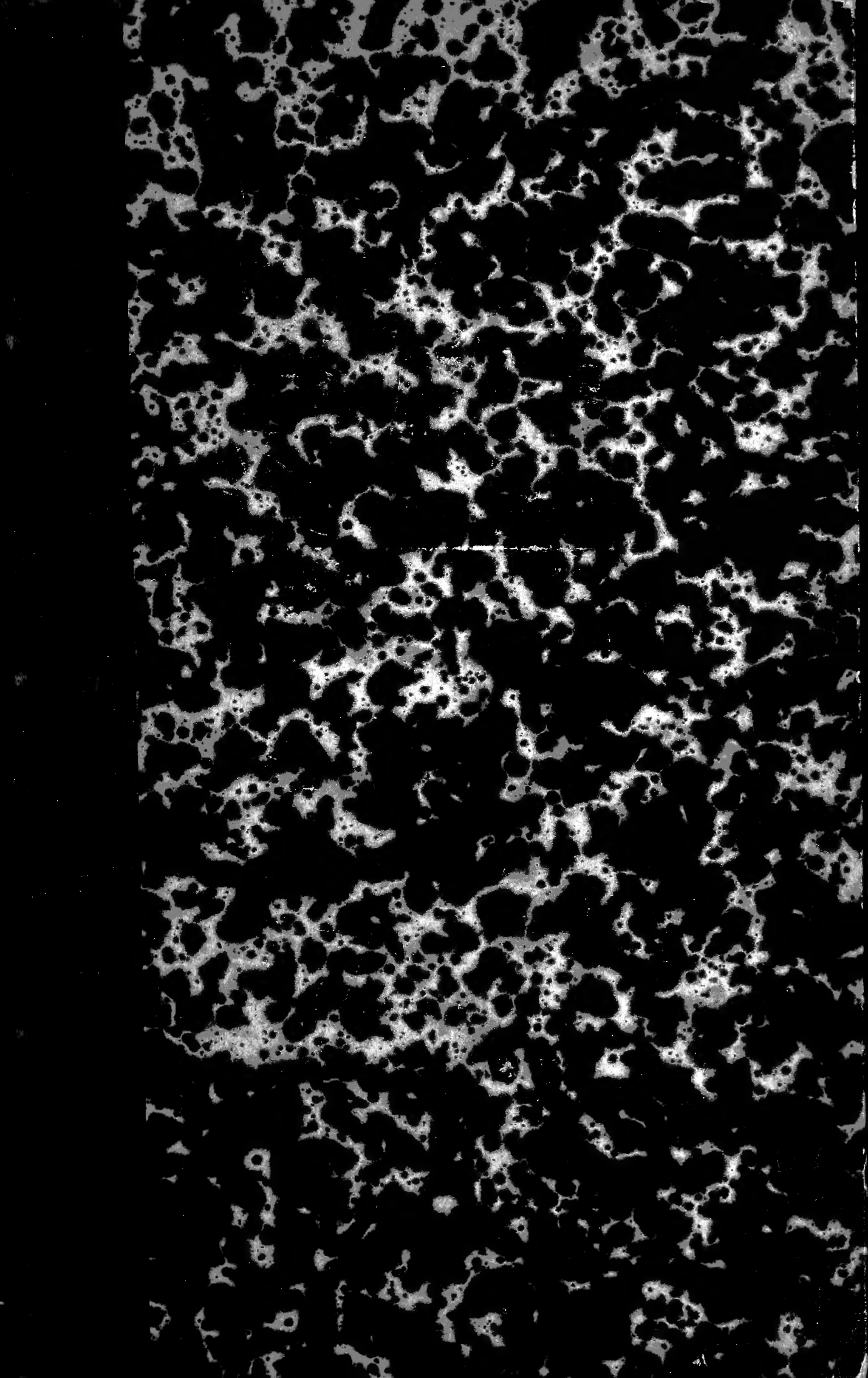


ORNITHOLOGIE

DE LA SAVOIE

TOME IV.

IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
Paris, 55, quai des Augustins.

ORNITHOLOGIE

DE LA SAVOIE

OU

HISTOIRE DES OISEAUX

QUI VIVENT EN SAVOIE A L'ÉTAT SAUVAGE

SOIT CONSTAMMENT, SOIT PASSAGÈREMENT

PAR

J.-B. BAILLY

Conservateur d'Ornithologie au Muséum d'Histoire Naturelle de Savoie.

TOME QUATRIÈME.



PARIS

J.-B. CLAREY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Serpente-St-André, 26.

CHAMBÉRY

J. PERRIN, LIBRAIRE.

1854

TABLEAU MÉTHODIQUE

DE LA QUATRIÈME PARTIE.

VIIIe ORDRE...	Échassiers, *Grallatores.*
32e *famille*......	Otidées, *Otidæ.*—Genre : 59e, Outarde, *Otis.*
33e *famille*......	Charadridées, *Charadridæ.*—Genres : 60e, OEdicnème, *OEdicnemus;* 61e, Pluvier, *Charadrius;* 62e, Glaréole, *Glareola;* 63e, Vanneau, *Vanellus.* 1re *section :* Vanneaux proprement dits. 2e *section :* Vanneaux-Pluviers.
34e *famille*......	Grusidées, *Grusidæ.*—Genre : 64e, Grue, *Grus.*
35e *famille*......	Ardéidées, *Ardeidæ.*—Genre : 65e, Héron, *Ardea.* 1re *section :* Hérons proprement dits. 2e *section :* Hérons-Butors. Genres : 66e, Bihoreau, *Nycticorax;* 67e, Cigogne, *Ciconia.*
36e *famille*......	Plataléidées, *Plataleidæ.* — Genre : 68e, Spatule, *Platalea.*
37e *famille*......	Scolopacidées, *Scolopacidæ.*—Genres : 69e, Ibis, *Tantalus;* 70e, Courlis, *Numenius;* 71e, Chevalier, *Totanus.* 1re *section :* Chevaliers proprement dits. 2e *section :* Chevaliers-Barges. Genres : 72e, Barge, *Limosa;* 73e, Bécasse, *Scolopax.* 1re *section ;* Bécasses. 2e *section :* Bécassines. Genres : 74e, Bécasseau, *Tringa;* 75e, Combattant, *Machetes;* 76e, Sanderling, *Arenaria;* 77e, Tournepierre, *Strepsilas.*
38e *famille*......	Hématopidées, *Hœmatopidæ.*—Genre : 78e, Huîtrier, *Hœmatopus.*
39e *famille*......	Récurvirostridées, *Recurvirostridæ.* — Genres : 79e, Echasse, *Himantopus;* 80e, Avocette, *Recurvirostra.*
40e *famille*......	Râlusidées, *Rallusidæ.* — Genre : 81e, Râle, *Rallus.* 1re *section :* Râles. 2e *section;* Râles-Crex. 3e *section :* Râles-Marouettes. Genres : 82e, Poule d'Eau, *Gallinula;* 83e, Porphyrion, *Porphyrio.*
41e *famille*......	Fulicidées, *Fulicidæ.*—Genre : 84e, Foulque, *Fulica.*
42e *famille*......	Phalaropidées, *Phalaropidæ.*—Genre : 85e, Phalarope, *Phalaropus.*
43e *famille*......	Phénicoptéridées, *Phœnicopteridæ.* — Genre : 86e, Flammant, *Phœnicopterus.*
IXe ORDRE....	Palmipèdes, *Natatores.*
44e *famille*......	Larusidées, *Larusidæ.* — Genres : 87e, Hirondelle de Mer, *Sterna;* 88e, Mouette, *Larus;* 89e, Stercoraire, *Stercorarius.*
45e *famille*......	Anatidées, *Anatidæ.*—Genres : 90e, Oie, *Anser;* 91e, Cygne, *Cygnus;* 92e, Canard, *Anas.* 1re *section :* Canards proprement dits. 2e *section :* Canards Maritimes.
46e *famille*......	Mergusidées, *Mergusidæ.*—Genre : 93e, Harle, *Mergus.*
47e *famille*......	Pélécanidées, *Pelecanidæ.* — Genre : 94e, Cormoran, *Phalacrocorax.*
48e *famille*......	Colymbusidées, *Colymbusidæ.*—Genre : 95e, Plongeon, *Colymbus.*
49e *famille*......	Podicipidées, *Podicipidæ.* Genre : 96e, Grêbe, *Podiceps.*

ORNITHOLOGIE

DE LA SAVOIE

HUITIÈME ORDRE

ÉCHASSIERS (GRALLATORES).

Les Échassiers sont, pour la plupart, des oiseaux de rivage et de bons voiliers. Tous ont une physionomie, une conformation qui les fait de prime abord reconnaître. Leur corps, habituellement comprimé, est revêtu d'une peau fine, privée de duvet à la base des plumes qui la recouvrent, à l'exception des *Outardes*, des *Flammants*, et probablement de quelques autres espèces; il se trouve posé sur des tarses glabres, nus, réticulés ou annelés, ordinairement élevés, et quelquefois si hauts, qu'il semble porté sur des échasses. Leurs jambes sont dénuées de plumes au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, dans presque toutes les espèces, la *Bécasse* et le *Héron Blongios* exceptés; et au lieu de les

ployer sous le ventre en volant, comme les oiseaux des autres ordres, ils les tiennent généralement étendues en arrière. Ils ont trois ou quatre doigts libres ou réunis par une peau membraneuse à leur base, quelquefois bordés sur les côtés, mais très-rarement palmés et lobés : le pouce est parfois presque nul, et alors il ne touche guère à terre que par le bout. Le bec, très-variable dans sa forme, l'est aussi dans sa longueur. La queue, presque toujours courte, varie de 12 à 18 ou 20 pennes. Plusieurs espèces ont les ailes amples et organisées pour leur permettre d'entreprendre de longs voyages; quelques autres les ont courtes ou médiocres. Mais si ces dernières ne sont pas aussi avantageusement partagées pour le vol que les premières, elles ont du moins, quoique assez souvent munies de trois doigts, la faculté de courir plus vite; et de fait, elles courent plus qu'elles ne volent.

Comme les *Palmipèdes,* les Échassiers sont les oiseaux migrateurs par excellence. Presque tous entreprennent périodiquement des voyages et parcourent souvent d'immenses distances sans mettre pied à terre et sans manger; ils les effectuent ordinairement pendant la nuit, par troupes plus ou moins nombreuses et à deux époques de l'an : au printemps et à l'automne. C'est dès la mi-mars jusqu'aux premiers jours de mai, puis en septembre, octobre et novembre, principalement les temps

de pluie et d'orage, que nous les voyons apparaître le plus abondamment en Suisse et en Savoie. Cependant quelques espèces, de celles surtout qui passent l'été dans des régions méridionales, y surviennent dans certaines années aussitôt après les nichées terminées; et d'autres, particulièrement celles qui se reproduisent dans les contrées boréales, ne s'y font guère voir qu'en décembre et janvier, pendant l'intensité du froid, lorsqu'elles fuient ces pays et vont dans ceux du centre et du midi de l'Europe, chercher les aliments que les premiers leur refusent alors. Ces espèces que l'on connaît fort peu ici, parce qu'elles ne s'y montrent pas régulièrement, portent en général le nom d'*Oiseaux de mer* : par cette dénomination, l'on désigne encore, dans les campagnes, les espèces de *Palmipèdes* dont l'apparition sur nos eaux est rare.

Les jeunes et les vieux Échassiers voyagent séparément, et se réclament pendant leurs différents trajets par un cri particulier à chaque espèce; ce cri remplace souvent le chant dont la nature les a privés : c'est tantôt un coup de sifflet, tantôt une voix forte et éclatante, ou quelques cris qui imitent presque le croassement de la corneille, l'aboiement du chien, le son de la trompette, etc., etc. Ils vivent répandus sur les rivages, dans les lieux bas et humides, quelquefois aussi dans les champs, mais rarement dans les bois. On les y rencontre station-

naires, ou marchant dans les eaux à la faveur de leurs longues pattes, sans mouiller leurs plumes, ou bien courant avec légèreté sur le gravier et la pelouse à la recherche de leur nourriture. Pourtant certaines espèces, telles que *Poules d'Eau*, *Foulques* et *Phalaropes*, nagent et plongent avec la même facilité que de vrais *Palmipèdes ;* enfin d'autres, et surtout les *Hérons*, *Butors* et *Cigognes*, perchent souvent sur les arbres : cette faculté vient de leur pouce articulé sur le même plan que les autres doigts, et dont l'ongle, qui est très-arqué, aigu et le plus long de tous, leur permet de cercler aisément la branche sur laquelle elles se juchent. Plusieurs éprouvent une double mue qui change périodiquement les couleurs de leur livrée, et dans le plus grand nombre le *mâle* et la *femelle*, quoique très-semblables, se distinguent cependant l'un de l'autre par quelques attributs.

Ces oiseaux se nourrissent de vers, d'insectes, de crustacés, de mollusques, de poissons, de reptiles, de frais, et parfois accessoirement de graines et de végétaux. Quelques-uns sont polygames et se disputent, au printemps, la possession des femelles, comme plusieurs *Gallinacées*. Ils nichent à terre, dans le sable, ou au milieu des herbes, rarement sur les arbres. Les petits éclosent les yeux ouverts et le corps garni de duvet. Nés à terre, ils courent fort peu de temps après l'éclosion et saisissent eux-mêmes

leurs aliments ; mais nés sur les arbres ou dans quelque autre lieu élevé de terre, ils restent au nid, où ils sont nourris par le père et la mère, jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler.

Trente-deuxième Famille.

OTIDÉES (Otidæ).

Caractères : Bec médiocre, plus court que la tête ou presque de même longueur, droit, comprimé latéralement, un peu conique et courbé vers le bout ; mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure, et couvrant ses bords. Narines percées au milieu du bec, ovales, larges et ouvertes. Tarses longs, nus, réticulés et dégarnis de plumes au-dessus du genou. Trois doigts seulement, dirigés en avant, courts, bordés et réunis à leur base par une membrane ; ongles courts et convexes. Ailes médiocres arrondies, à troisième rémige la plus longue. Queue plus ou moins ample, composée de 18 ou 20 rectrices.

Je ne comprends dans cette famille que les Outardes, oiseaux qui lient les *Gallinacées* aux Échassiers. Elles ont en effet, comme les premiers, le corps massif et arrondi, le bec court ou médiocre, voûté et incliné vers la pointe ; et comme eux encore, elles vivent d'herbes, de grains et d'insectes. Comme les seconds, elles ont les jambes longues et nues au-dessus de leur articulation avec le tarse.

LIXe Genre : OUTARDE *(Otis)*.

Caractères : Les mêmes que ceux de la famille.

Les Outardes sont des oiseaux sauvages et méfiants, qui volent peu mais courent longtemps et

vite. Lorsqu'elles éprouvent quelque crainte, elles partent brusquement et se sauvent plutôt par la rapidité de leur course que par le vol. Elles passent toute leur vie dans les grandes plaines, dans les lieux secs et découverts. Comme certaines *Gallinacées*, elles sont polygames : un mâle suffit à plusieurs femelles, qu'il quitte aussitôt qu'elles sont fécondées. Celles-ci nichent à terre, ordinairement dans les blés ou les herbes hautes, et ne pondent guère que de 2 à 4 œufs. Leur mue est double. Les *mâles* diffèrent des *femelles;* les jeunes ressemblent à ces dernières.

Deux espèces d'Outardes visitent par accidents nos plaines.

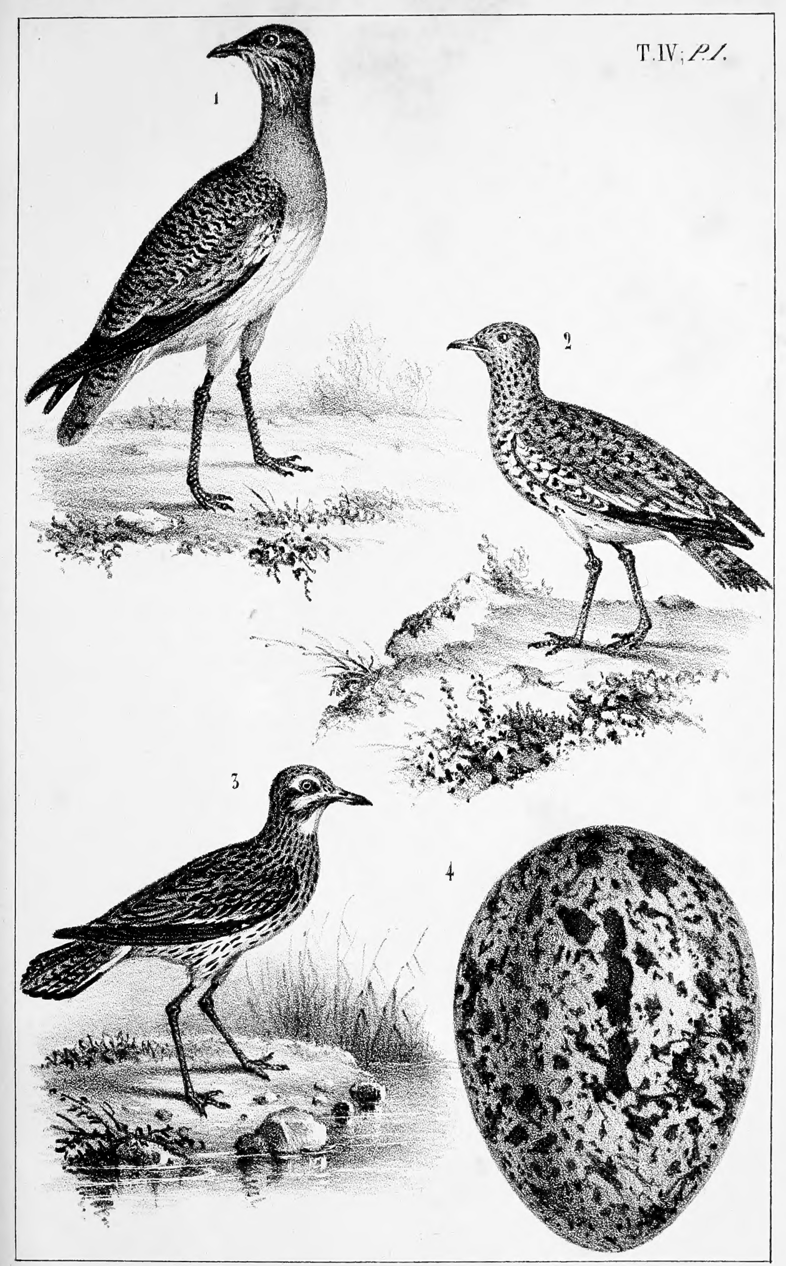
184.—Outarde Barbue *(Otis Tarda).*

Noms vulgaires : Outarde, *Dinde* Sauvage.

Otis Tarda (Linn.).—L'Outarde (Buff.).—La Grande Outarde (Cuv.).—Outarde Grande (*Otis Tarda*), Vieill. — Outarde Barbue (*Otis Tarda*). Temm., Degl.—*Starda* (Savi).

Cet oiseau varie considérablement par la taille et la grosseur, en raison des localités qu'il habite et des aliments qu'elles lui offrent. Les *mâles adultes* ont tantôt 1 mètre environ, tantôt 1 mètre 1 à 8 cent. de longueur, et pèsent depuis 6 kilog. jusqu'à 14 et même 15 kilog.

En *plumage d'hiver*, ils portent, comme en été, de chaque côté du menton, un bouquet de plumes à barbes effilées, longues et déliées, d'un cendré



Lith. Jh Perrin à Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Outarde Barbue, *mâle en hiver; 1/14 gr. nat.;* P. 12.

2 Outarde Canepetière, *jeune Sujet en hiver; 1/8 gr. nat.;* P. 16.

3 Œdicnème Criard, *mâle adulte; 1/7 gr. nat.;* P. 21.

4 *Œuf de l'espèce; gr. nat.*

blanchâtre, et qui forment une espèce de moustache.

Ils sont d'un cendré clair sur la tête, le cou, le haut de la poitrine et le bord de l'aile, avec une bande longitudinale brunâtre, plus ou moins apparente, sur la ligne médiane du vertex; rayés en travers de noir et de roux jaunâtre sur le dessus du corps, sur une grande partie des ailes et de la queue; blancs sur les parties inférieures : mais la base des plumes de ces différentes parties se trouve entourée d'un duvet rose. La queue est formée de 20 rectrices blanches sur les côtés et au bout, variées par des bandes transversales noires et par quelques traits noirâtres sur le reste, qui est roux. Le bec est bleuâtre, fort et comprimé à sa base ; les tarses sont gris; l'iris des yeux est d'un jaune orangé.

Je me borne à donner cette description, parce qu'elle convient aux individus qui viennent quelquefois visiter nos régions en automne et en hiver.

Les *femelles* sont toujours plus petites et moins pesantes que les *mâles*. Leur taille est assez souvent d'un tiers moindre; quant à leur poids, il varie, suivant M. le docteur Degland, de 2 kilog. $\frac{1}{2}$ à 5 kilog. Elles ont les plumes effilées du menton plus courtes et moins touffues; le cendré de la tête, du cou et de la poitrine plus foncé, et la bande longitudinale du vertex moins prononcée que dans les *mâles*.

Les *jeunes* ne prennent qu'à l'âge de *deux ans* la touffe de plumes, sous forme de moustaches, à la naissance de la mandibule inférieure du bec.

L'Outarde Barbue fréquente le midi de la Russie, la Hongrie, la Dalmatie et quelques régions de l'Afrique. Elle se montre en France, en Italie, en Allemagne et en Suisse ; toutefois elle est de passage irrégulier dans le nord de la France. On ne la voit qu'accidentellement en Savoie. Quelques individus isolés ou deux à trois ensemble y survinrent pendant les rigueurs des hivers de 1829 et 1830, et hantèrent quelques jours les parties basses et cultivées qui avoisinent les lacs, les étangs et les marécages du bassin de Chambéry. Quelques années plus tard, on en vit passer de loin en loin, en automne et sur la fin de l'hiver, d'autres sujets, seuls à seuls ; mais ceux-ci ne s'y arrêtèrent pas aussi longtemps que les premiers.

Cette Outarde se nourrit d'herbes, de feuilles de colza, de graines, de semences et d'insectes, surtout de sauterelles et de grillons. Elle ne se plaît que dans les plaines immenses, dans les endroits découverts et écartés de toute habitation. Craintive, farouche et défiante, elle a presque toujours l'œil au guet et fuit de loin à l'approche du chasseur ; aussi la surprend-il difficilement; mais s'il y parvient, il peut aisément la tirer, car elle ne s'élève qu'avec peine et après avoir couru un peu les ailes ouvertes.

Se trouve-t-elle en troupe, elle a la ruse de placer une des siennes en sentinelle pour surveiller l'ennemi. Celle-ci, à la moindre apparence de danger, jette un cri ou un sifflement aigu, et à l'instant même toute la bande de courir en battant ou en écartant les ailes pour se préparer à voler. Cet oiseau a d'ailleurs le vol si lourd, si pesant, qu'il est forcé, pour hâter sa fuite, de parcourir, avant de s'élever, quelque espace de terrain, afin de gagner à la course le temps qu'il mettrait pour pouvoir prendre l'essor. Il vole près de terre pendant quelques instants et monte insensiblement dans les airs. C'est presque toujours de nuit qu'il voyage.

L'Outarde Barbue niche dans quelques parties de la France, et surtout dans les plaines de la Champagne. Elle est polygame : un mâle peut suffire à plusieurs femelles. A l'époque des amours, dit M. le docteur Degland, dans son *Ornithologie européenne,* tome II, p. 76, le mâle piaffe et fait la roue, comme les *Dindons :* ses compagnes, selon M. le docteur Daine, auraient aussi cette habitude. C'est à la même époque que les mâles se livrent de fréquents combats pour s'approprier les femelles. Dans ces luttes, les vieux, plus forts, plus vigoureux que les jeunes, demeurent presque toujours vainqueurs, battent et chassent avec acharnement les vaincus, jusqu'à ce qu'ils soient loin du

troupeau des femelles. Tout rival écarté, le mâle vainqueur reste en possession d'un certain nombre de femelles. Après l'accouplement, celles-ci s'isolent, se cantonnent pour vaquer seules, et chacune de son côté, aux soins de l'incubation. C'est à elles seules aussi qu'est confiée l'éducation des petits. On trouve leurs couvées toujours à terre, dans un creux qu'elles-mêmes préparent avant d'y pondre, au milieu des champs de blé, de seigle ou d'avoine les plus fourrés. La ponte varie de 1 à 4 œufs, mais le plus souvent elle se compose de 2 ou de 3 œufs; ils sont, en moyenne, de 8 cent. de longueur sur 5 cent. 7 millim. de largeur diamétrale, d'un gris cendré olivâtre, parsemés de taches irrégulières, d'un gris sombre et d'un brun ou d'un roux plus ou moins foncé. Les petits naissent avec le corps couvert d'un duvet jaune nankin, varié de taches noirâtres en dessus, avec les tarses très-gros et d'un gris verdâtre. Ils suivent, quelques heures après l'éclosion, leur mère qui les conduit à la pâture.

185.—Outarde Canepetière (*Otis Tetrax*).

Nota. — Nos chasseurs prennent ordinairement cette Outarde pour la *femelle* du *Tétras Birkhan* (vulgairement, *Coq de Bruyère*).

Otis Tetrax (Linn.). — La Petite Outarde ou Canepetière (Buff., Cuv.). — Outarde Canepetière (*Otis Tetrax*), Vieill., Temm., Degl. — *Gallina Prataiola* (Savi).

Le *mâle* de cette Outarde a 46 ou 47 cent. de taille. La *femelle* est un peu plus petite.

Ce sont quelques *jeunes* individus de cette espèce, *mâles* et *femelles*, qui s'égarent quelquefois dans nos contrées. Ils se ressemblent de plumage. Ils ont les parties supérieures d'un jaune ocreux, tacheté de noir à la tête et piqueté de noirâtre au cou, avec des raies transversales et des zigzags noirs sur le corps ; les joues, les côtés et le devant du cou, la poitrine et les flancs d'un roux ocreux, presque comme le dessus du corps, mais coupé longitudinalement par des raies noirâtres, avec des demi-croissants noirs sur la poitrine et le haut du ventre : sur les flancs ces croissants se changent en taches lancéolées. La gorge, le milieu de l'abdomen et les sous-caudales sont blancs ; la queue est blanche en grande partie, puis tachetée de brun et rayée de noir. Le bec est gris, médiocre et comprimé à la base ; les pieds sont de la couleur du bec ; l'iris est jaune.

En été, le *mâle adulte* a le cou entouré de plumes d'un noir profond, longues sur les côtés, où elles forment une sorte de collerette qu'il peut épanouir en relevant en même temps les plumes noires de la nuque, qui sont un peu effilées. Sur le haut de la poitrine se dessine un double collier blanc et noir. La *femelle* n'a jamais cette parure.

L'Outarde Canepetière habite l'Espagne, la Sicile, la Sardaigne, et quelques pays de la France, tels que la Beauce, le Berry, etc. Elle se reproduit

dans toutes ces localités. Ses apparitions dans le nord de la France, en Belgique, en Suisse et en Savoie sont accidentelles. Ici, elles ont habituellement lieu sur la fin de l'été, après la saison des nichées, puis en automne, et très-rarement à l'approche du printemps. On l'y rencontre ordinairement solitaire, comme un oiseau égaré, visitant les prairies humides, les alentours des marais et les bords arénacés des rivières. Ni moins craintive, ni moins défiante que l'*Outarde Barbue,* dès qu'elle entend du bruit ou aperçoit quelque danger, elle sort de sa retraite, court avec vitesse, les ailes à demi ouvertes, se lève ensuite, part obliquement à peu près comme le *Canard Sauvage,* en faisant entendre son cri habituel, *ket, ket, ket,* qu'elle redit à de courts intervalles ; enfin elle va s'abattre à quelque distance, s'éloigne encore en courant avec une rapidité extrême, jusqu'à ce qu'elle trouve des broussailles ou des herbes pour s'y cacher ; ou bien, elle trace en volant un immense cercle pour revenir tomber dans le lieu même d'où elle s'est élevée, si elle juge toutefois que le danger n'existe plus.

Comme la précédente, cette Outarde se nourrit d'herbes, de grains, de semences, d'insectes, de vers et de limaçons ; comme elle aussi, elle est polygame et niche dans le fourré des herbes, au milieu des champs. C'est en avril qu'elle entre en

amour. Les mâles ont alors un cri fort, *prout, prout*, et qui s'entend de loin ; ils le poussent le matin, le soir, et même durant la nuit, pour appeler les femelles qu'ils doivent féconder. Le même mâle sert à plusieurs d'elles ; mais, quand ils se trouvent réunis plusieurs ensemble, ils s'acharnent à se battre pour la possession d'un certain nombre de celles accourues à leur voix, et pour rester chacun maître du district qu'elles choisissent pour couver. Ce n'est guère que dans le courant de juin que les femelles, sans faire d'autre nid que de gratter un peu la terre, au milieu des herbes ou des moissons, pondent 3 ou 4 œufs, un peu moins gros que ceux de la *Poule ordinaire* ; ils sont presque elliptiques, d'un vert olivâtre ou d'un vert uniforme, à peine teintés de bleuâtre, ou bien encore de couleur bronze, avec de petits nuages roussâtres plus ou moins apparents. Après l'éclosion, les petits, tout couverts de duvet, courent et vivent avec leur mère, comme ceux de l'espèce précédente. Ils restent longtemps sans pouvoir voler, et lorsqu'ils sont poursuivis par quelque ennemi, ils s'échappent au moyen de leur course rapide, après quoi ils se tapissent à terre, dans des creux, entre deux mottes, ou dans l'épaisseur des herbes. En septembre, toutes les nichées d'un même canton se rassemblent pour se disposer à voyager. La chair de cette Outarde est en automne un très-bon manger.

N. B. Le Coure-Vite Isabelle (*Cursorius Isabellinus*, Mey. e Temm.), oiseau propre aux contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie, s'égare quelquefois en Europe. Il a été vu et tué en Suisse ; mais aucune capture n'est encore venue constater son apparition en Savoie. C'est un Échassier de 26 centim. environ de taille, très-reconnaissable par son bec noir, médiocre, presque cylindrique, un peu déprimé à la base, légèrement voûté et courbé vers la pointe. Son plumage est d'un roux isabelle sur le dessus du corps, et du même roux, mais plus clair, sur les parties inférieures ; les pennes alaires sont noires et terminées de roussâtre. Il porte derrière les yeux deux raies noires, séparées par une bande blanche, qui se réunissent à la nuque. L'occiput est teinté de cendré.

Trois beaux sujets de cette espèce ont été donnés dernièrement au Muséum de la Société d'histoire naturelle de Savoie, par M. le marquis Costa de Beauregard.

Trente-troisième Famille.

CHARADRIDÉES (Charadridæ).

Caractères : Bec généralement médiocre ou plus court que la tête, assez varié dans sa forme, ordinairement droit, rétréci dans le milieu ou vers la base, et renflé à l'extrémité des mandibules. Quatre doigts (3 devant, 1 derrière), ou trois doigts seulement, dirigés en avant, comme chez les *Outardes*. Ailes et queue allongées, ou de moyenne longueur.

Les oiseaux de cette famille fréquentent les lieux bas et humides, les plaines marécageuses et les bords graveleux des rivières, où on les voit courir d'habitude avec une remarquable vivacité pendant qu'ils cherchent leur nourriture : celle-ci consiste en insectes terrestres et aquatiques, en très-petits reptiles, en limaçons et en vers. Tous sont de passage en Savoie, particulièrement pendant les pluies de l'automne et du printemps. Les *mâles* dif-

fèrent peu des *femelles.* Leur chair est souvent recherchée par les amateurs de bon gibier. Je forme cette famille des genres : *Œdicnème, Pluvier, Glaréole* et *Vanneau.*

IXe Genre : ŒDICNÈME (*Œdicnemus*).

Caractères : Bec épais, fort, droit, très-fendu, renflé vers le bout et déprimé à la base, qui est garnie d'une membrane; mandibule inférieure droite et anguleuse en dessous. Narines linéaires, très-ouvertes, percées de part en part, et étendues jusque vers le milieu du bec. Tarses longs, réticulés, renflés en arrière et près du talon : trois doigts seulement, courts, réunis par une membrane; ongle du médian à bord interne dilaté, tranchant et creusé en dessous. Ailes de grandeur moyenne. Queue allongée, formée de 12 pennes étagées.

Les Œdicnèmes établissent par leurs caractères extérieurs le passage des *Outardes* aux *Pluviers.* Ce sont des oiseaux semi-nocturnes, qui habitent de préférence les pays incultes, les terres légères et pierreuses, courent avec célérité et se laissent approcher difficilement. Une seule espèce se trouve en Europe; elle passe tous les ans en Savoie. Sa mue est simple.

186.—Œdicnème Criard (*OEdicnemus Crepitans*).

Noms vulgaires : *Bourly, Courry, Courliry,* Courlis; quelquefois on le prend pour une *Outarde.*

Charadrius OEdicnemus (Linn).—Le Grand Pluvier ou Courlis de Terre (Buff.).—L'OEdicnème Ordinaire (Cuv.).—Œdicnème d'Europe (*OEdicnemus Europæus*), Vieill. — OEdicnème Criard (*Œdicnemus Crepitans*), Temm., Degl.—*Occhione* (Savi).

Cet Échassier est de 42 à 44 cent. de taille ; il a de grands yeux saillants, fixés sur les côtés de sa grosse tête arrondie, ce qui donne à sa physionomie un air tout à fait stupide.

Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent en toute saison. Ils ont le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un roussâtre très-légèrement nuancé de cendré, avec une tache longitudinale noirâtre au centre de chaque plume ; les ailes d'un cendré blanchâtre dans la moitié de leur étendue, avec une teinte roussâtre ou brunâtre sur les bords des plumes, et le reste varié de brun et de roux ; les rémiges noires, marquées de quelques taches blanches ou blanchâtres ; les pennes caudales étagées, blanches, rayées et terminées de noir, excepté les deux médianes qui sont d'un roux cendré, marbré de noirâtre. Les lorums, une bande au-dessus de l'œil, une autre, plus large, au-dessous de cet organe ; la gorge, le bas-ventre et les jambes sont d'un blanc plus ou moins pur ; la région parotique et une sorte de moustache, partant de la commissure du bec et aboutissant à la joue, d'un brun varié de roussâtre ; le devant du cou et la poitrine sont roussâtres et marqués d'un trait brun, qui descend le long de la baguette de chaque plume ; enfin l'abdomen est blanc roussâtre, et les sous-caudales sont rousses.

Le bec est de la même forme mais plus gros que celui des *Pluviers*, jaune dès la base jusque vers le milieu, puis noir ou noirâtre jusqu'à la pointe. L'iris, le tour des yeux et les pieds sont jaunes, et deviennent, ainsi que la base du bec,

d'une teinte bleu-olivâtre par la dessiccation.

Les *jeunes de l'année* ressemblent beaucoup aux *vieux* ; cependant leurs couleurs sont moins bien décidées ; le bec et les pieds un peu plus courts ; le bas des jambes et le haut des tarses considérablement dilatés. La teinte de leurs pieds et de la base du bec est d'un jaune verdâtre.

En naissant, ils sont couverts d'un duvet gris roussâtre.

L'Œdicnème Criard passe chaque année en Savoie, par paires ou isolément, et presque jamais en bandes. On l'y observe spécialement l'automne et au commencement du printemps, de loin en loin en été, et accidentellement pendant l'hiver. Rarement il niche dans nos localités ; c'est surtout dans les régions méridionales de l'Europe qu'il se retire pour cet acte.

Il est polygame. Les mâles sont très-ardents en amour, et se disputent souvent avec acharnement la possession des femelles. Celles-ci, dès qu'elles sont fécondées, s'isolent et vont pondre dans des endroits pierreux, dans des plaines sablonneuses, près de la mer ou des fleuves, lacs et étangs, selon les pays qu'elles ont choisis. Sans faire de nid, elles déposent à terre ou sur le sable, dans un petit enfoncement, parmi les herbes et les bruyères, ou bien entre des pierres, de 2 à 4 œufs, très-gros, relativement au volume de l'oiseau qui est à peu

près de la grosseur de la *Bécasse*, mais bien plus haut monté sur jambes ; ils ont en effet 5 cent. ou 5 cent. 1-6 millim. de longueur, sur 3 cent. $\frac{1}{2}$ à 4 cent. de largeur diamétrale : le fond de leur coque est d'un gris roussâtre ou jaunâtre, ou d'une couleur d'ocre plus ou moins rembrunie, avec des taches et des points ordinairement nombreux et irréguliers, noirâtres, olivâtres et d'un gris brun.

Les petits, dès leur naissance, courent et saisissent eux-mêmes les aliments que la mère leur indique. Leur éducation est très-longue, car ils acquièrent presque toute leur grosseur avant d'être capables de voler. Mais s'ils ne volent que très-tard, ils ont au moins, comme les *Outardeaux*, la faculté de se soustraire à l'ennemi qui les pourchasse, par la célérité de leur course. Quelquefois cependant, en voyant le danger, ils préfèrent se blottir à terre, dans des cavités ou parmi les fourrés, plutôt que de fuir en courant ; et alors, si l'on parvient à les découvrir, ils se laissent souvent prendre sans faire le moindre mouvement pour s'échapper.

Après l'éducation des petits achevée, les Œdicnèmes se réunissent en troupes quelquefois nombreuses pour effectuer bientôt leurs voyages d'automne. Néanmoins quelques sujets ne quittent point leur pays, et y vivent toute l'année.

L'Œdicnème Criard se fait remarquer ici, tous

les ans, sur les bords arénacés du Rhône, de l'Isère et du lac du Bourget, de même que dans les champs, les prairies et les lieux broussailleux qui les avoisinent. Comme oiseau demi-nocturne, il s'y tient dans l'inaction et caché la plus grande partie du jour, si ce n'est au printemps, à la période des amours, où il se montre presque à toute heure de la journée. Lorsque la nuit tombe, il quitte sa retraite pour prendre ses ébats; il court et vole rapidement de tous côtés, en faisant à chaque instant entendre ses cris habituels, *turrlï*, *turrlï*, qui résonnent au loin. Alors il se rapproche des rivières, des ruisseaux et des mares pour y chercher les vivres; souvent il y passe la nuit tout entière et regagne les fourrés au lever du soleil, ou un peu plus tard. Il est si timide, si sauvage, qu'il ne cesse d'éprouver la nécessité d'être au guet; aussi, l'approche-t-on très-difficilement, quoique de nuit. Il s'est à peine aperçu de l'arrivée du chasseur, qu'il sort de son refuge, se met à courir de toute la vitesse de ses jambes, prend ensuite son vol et part en rasant la terre; quelquefois il se contente de se sauver à la course, et va, à quelque distance, s'arrêter sous une touffe d'herbes ou d'arbrisseaux, où il reste immobile et finit par se tapir contre terre. Ce sentiment de crainte est si fort en lui, que si on l'aborde en captivité, il se précipite de tous côtés dans sa cage, ne cherchant qu'à s'y cacher, et heurte la

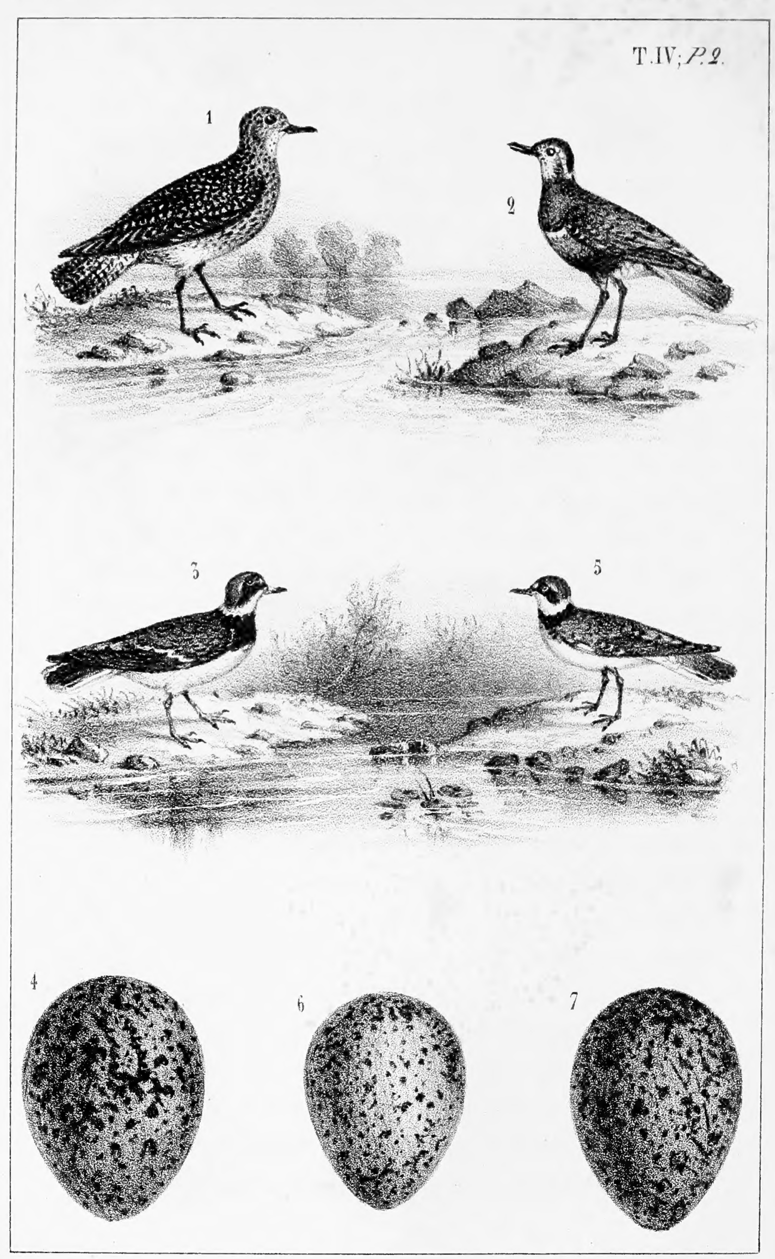
tête baissée contre tous les objets placés devant lui.

Cet oiseau se nourrit d'insectes, de sauterelles, grillons, vers et limaçons, de menus lézards et de très-petits mammifères, tels que de musaraignes, souris et mulots, qu'il avale tout entiers. Quant aux vers, et surtout aux lombrics, il les fait très-souvent sortir de terre à force de piétiner autour de leur gîte. Sa chair est dure; celle des *jeunes,* seule, est bonne à manger.

LXIe Genre : PLUVIER (*Charadrius*).

Signes caractéristiques : Tête grosse, arrondie; front élevé verticalement; bec plus court que la tête, droit, un peu comprimé dès sa base, et renflé vers son extrémité; narines basales, concaves, couvertes d'une peau membraneuse, percées dans un sillon occupant les deux tiers de la longueur de la mandibule supérieure. Pieds longs ou médiocres et grêles; trois doigts devant; pouce nul; doigt externe réuni au médian par une petite membrane; l'interne libre. Ailes de moyenne longueur. Queue composée de 12 rectrices, plus ou moins arrondie ou carrée.

Les Pluviers ont de grands rapports physiques avec les *Vanneaux*, et n'en diffèrent guère que par l'absence du pouce. Ils leur ressemblent aussi par les mœurs et le genre de vie. Comme eux, ils aiment la société de leurs semblables et émigrent en familles ou en compagnies plus ou moins nombreuses; comme eux, ils sont vifs, remuants, et courent beaucoup et très-vite; comme eux enfin, ils vivent d'insectes mous, de vers, de lombrics et de petits mollusques, qu'ils saisissent dans les sables des grèves, parmi les herbes des prairies humides, sur les terres



Lith. Jh Perrin à Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Pluvier Doré, *en livrée d'automne*; *1/8 gr. nat.*; P. 27.
2 Pluvier Guignard, *mâle au printemps*; *1/6 gr. nat.*; P. 30.
3 Grand Pluvier à Collier; *mâle au printemps*; *1/3 gr. nat.*; P. 34. – 4 *Œuf de l'esp.*; *gr. nat.*
5 Petit Pluvier à Collier, *mâle au printemps*; *1/3 gr. nat.*; P. 40. – 6 *Œuf de l'esp.*; *gr. nat.*
7 Œuf de Pluvier à Collier Interrompu; *gr. nat.*; P. 46.

limoneuses et sur les bords fangeux des marais, lacs, fleuves et rivières. Leur vol est rapide et soutenu. Ils éprouvent, pour la plupart, une double mue, et les sexes, en général, diffèrent peu à l'extérieur. Leur plumage est habituellement peint de couleurs sombres, mais agréablement variées.

Nous remarquons en Suisse et en Savoie cinq espèces de Pluviers; deux d'entre elles y nichent régulièrement; les autres y sont de passage en automne et au printemps. Toutes sont réputées un bon manger.

187.—Pluvier Doré *(Charadrius Pluvialis).*

Noms vulgaires : Pluvier Doré, *Pluvi, Pivié.*

Le Pluvier Doré et Pluvier Doré à Gorge Noire (Buff.). — Pluvier Doré (Cuv.).—Pluvier Doré (*Charadrius Pluvialis*), Vieill., Temm., Degl.—*Piviere* (Savi).

Le Pluvier Doré est, à son double passage ici, l'espèce la plus commune du genre. Sa taille est de 28 cent. Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent de parure.

En livrée d'automne et d'hiver, ils ont les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre, marqué au bout et sur les bords des barbes des plumes, de taches d'un jaune doré; les côtés de la tête, le cou, la poitrine et les flancs variés de taches brunes, cendrées et jaunâtres. La gorge, le ventre, l'abdomen et les sous-caudales sont blancs ; les rémiges noires, à baguettes blanches vers le bout ; les pennes de la queue brunes, avec des raies transver-

sales jaunes et blanchâtres. Le bec, l'iris et les pieds sont noirs.

Nous rencontrons rarement en Savoie cet oiseau avec sa *robe de noces* complète, parce que d'habitude, quand il y repasse en mars pour aller se reproduire dans le Nord, la mue du printemps commence seulement à se déclarer chez lui. Il n'y a que quelques traînards, des jeunes et des vieux, qui nous arrivent de temps à autre sur la fin d'avril, qui portent le plumage d'amour.

Les *vieux* ont alors les parties supérieures d'un noir plus ou moins foncé, et tachetées d'un jaune doré vif sur la bordure de chaque plume ; le front, les sourcils, le tour des yeux et les sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur ; les parties latérales du cou et de la poitrine blanches, variées de jaune et de noir ; enfin ils ont la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine et l'abdomen d'un noir profond.

Les *jeunes* seuls conservent, sur le noir de ces différentes parties, quelques plumes blanches de leur livrée d'hiver ; mais à la *seconde mue du printemps*, c'est-à-dire vers l'âge de *deux ans*, ils ont, comme les *vieux*, le dessous du corps entièrement noir.

Les Pluviers Dorés se montrent périodiquement en Suisse et en Savoie, par bandes d'un plus ou moins grand nombre d'individus, qui souvent se réunissent dans les prairies aux sociétés des *Vanneaux*. Ils passent dès les pluies d'octobre jus-

qu'aux premiers froids de novembre qui les chassent sous un climat plus tempéré. On en remarque encore quelques petites compagnies ou des sujets isolés pendant l'hiver, quand il est modéré, et très-rarement durant les grands froids. Ils reviennent ensuite, mais en plus petit nombre qu'en automne, à la fin de février, en mars et avril, lorsqu'ils se retirent dans les régions tempérées du nord de l'Europe ou dans les parties boréales, pour y consommer l'acte de la reproduction. Ils y nichent à terre, dans des lieux marécageux, selon des auteurs; dans des endroits secs, suivant d'autres. Les femelles pondent de 3 à 5 œufs, assez gros, un peu pyriformes, tantôt d'un olivâtre cendré, tantôt d'un jaune verdâtre, et garnis de points d'un gris foncé, et de larges taches noires ou noirâtres; ils ont, en longueur, 5 cent. 2-3 millim., sur 3 cent. 5-6 millim. de largeur diamétrale.

Ces oiseaux, en voyageant, suivent la direction des vents. Rangés sur une même ligne, quelquefois sur deux lignes parallèles, ils s'avancent de front en traçant des zones transversales très-étroites et d'une grande longueur; de temps en temps ils s'entr'appellent pendant le voyage au moyen d'un cri flûté qui résonne au loin; par ce cri, ils semblent articuler les syllabes : *hui*, *hieu*. Pour vivre, ils s'abattent sur les terrains humides et fangeux, assez souvent sur les champs fraîchement labourés, et

s'y repaissent de larves, d'insectes très-mous et de vers. Ils sont à peine posés qu'ils se mettent en mouvement ; ils courent avec agilité après les insectes, qui se sauvent à leur approche ; ils frappent par moments la terre des pieds à plusieurs reprises, afin de déterminer les vers à en sortir, et les saisissent brusquement dès qu'ils apparaissent à l'air ; enfin ils fouillent la vase avec le bec, pour y trouver les vermisseaux et les petits insectes aquatiques qui s'y engendrent, et dont ils sont très-friands. Habituellement ils restent fort peu de temps dans les mêmes lieux ; ils les quittent dès qu'ils n'y trouvent plus leurs aliments en abondance. Éprouvent-ils, quand ils cherchent leur vie, quelque crainte, aussitôt ils s'en avertissent réciproquement par des cris perçants, et bientôt après ils s'envolent vers d'autres localités.

188.—Pluvier Guignard *(Charadrius Morinellus).*

Le Pluvier Guignard (Buff.). — Pluvier Guignard (*Charadrius Morinellus*), Vieill., Temm.—Pluvier Guignard (*Pluvialis Morinellus*), Degl.—*Piviere Tortolino* (Savi).

Ce Pluvier est plus petit que le *Pluvier Doré :* sa taille est de 23-24 cent.

Il ne passe en Savoie que par intervalles de 3 à 5 ans, et d'habitude en très-petite quantité ; aussi, est-il encore presque inconnu de nos chasseurs voisins des localités marécageuses. Ce sont des *jeunes de l'an* surtout qui y paraissent en septembre ou en octobre, et très-accidentellement l'hiver; puis au

printemps, en avril ou les premiers jours de mai, quand l'espèce retourne dans le Nord pour la saison des amours. Les *vieux* sont excessivement rares chez nous.

Le *mâle* et la *femelle, en livrée d'automne*, portent un large trait d'un blanc roussâtre, qui part du dessus de chaque œil et va aboutir à la nuque. Ils ont le sommet de la tête d'un brun noirâtre, tacheté de roussâtre; le dessus du cou et du corps d'un brun cendré, avec les plumes bordées de roux clair. La gorge est blanchâtre; le devant du cou d'un cendré roussâtre, taché de noirâtre; les joues sont aussi blanchâtres, et pointillées de brun foncé; la poitrine se trouve marquée d'une sorte de ceinturon blanc roussâtre, à peine distinct des couleurs des autres parties qui l'entourent. Un roux terne, presque lavé de cendré, recouvre le haut de l'abdomen et les flancs ; le bas de l'abdomen et les sous-caudales sont envahis par le blanc ou le blanchâtre. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes, les dernières seules ont leur extrémité d'un blanc roussâtre. Le bec est noir; l'iris des yeux brun; les pieds d'un cendré verdâtre.

Les *mâles, en plumage de printemps*, sont reconnaissables par le blanc de la gorge et d'une partie de la face antérieure du cou; par le roux vif qui occupe les flancs et le haut de l'abdomen ; enfin par le noir qui règne sur le reste de cette dernière par-

tie. Ils ont le bas du cou et le haut de la poitrine d'un cendré rayé en travers de roussâtre, que suivent et une étroite bande noire et un large ceinturon blanc.

Les *femelles* ont alors le roux des flancs nuancé de cendré, le noir du ventre moins foncé et varié de blanc. Les *jeunes mâles de l'année, en robe de noces*, leur ressemblent.

Comme les *Pluviers Dorés*, les Guignards hantent pendant le peu de temps qu'ils restent dans nos climats, les fonds humides, les terres limoneuses et les champs en labour de la plaine et des collines adjacentes ; comme eux, ils s'y alimentent avec des insectes tendres, avec des vers qu'ils déterminent aussi à sortir de terre par leurs piétinements répétés. Ici, on les voit habituellement isolés ou par sociétés de 2 à 5 individus, et assez souvent réunis aux bandes des *Pluviers Dorés*. Dans d'autres pays de l'Europe , et notamment dans le nord de la France, ils passent d'ordinaire en grandes troupes et recherchent les terrains élevés, secs et crayeux.

Le Pluvier Guignard est d'un naturel indolent et stupide ; il ne court guère que lorsqu'il est forcé, pour vivre, de chasser aux insectes. Souvent on l'aborde de près, quand il est seul; mais en nous apercevant, il se tapit quelquefois dans un pas de bœuf, ou au milieu d'un sillon, d'une ornière, ou entre

deux petites mottes de terre, où les couleurs brune et roussâtre de sa livrée le laissent difficilement découvrir ; puis il ne part qu'en nous voyant tout près de son refuge. On le tire facilement au vol. Il suffit, lorsqu'il est en troupe, dit M. le docteur Degland, d'en avoir blessé un, pour voir toute la compagnie venir tournoyer au-dessus de lui, et se laisser fusiller avec une stupidité remarquable. On peut, suivant cet auteur, quand on a l'habitude de la chasse, détruire en un instant la bande entière.

Ce Pluvier se multiplie dans le nord de l'Europe. M. Temminck dit qu'il place son nid sur les grands plateaux des montagnes non boisées, et qu'il le forme de lichens. Sa ponte se compose de 3 à 5 œufs, d'un gris roussâtre ou olivâtre, parsemés de gros points et de grandes taches brunes, ordinairement plus rapprochées sur la grosse extrémité de la coquille ; ils ont 3 cent. 8 ou 9 millim. de grand diamètre, et 3 cent. de petit diamètre.

La chair du Guignard est très-recherchée dans le Nord comme mets succulent. On y chasse cet oiseau comme le précédent, avec de grands filets. Plusieurs chasseurs s'en vont les tendre en forme de rideaux, le soir, en face de l'endroit où ces Échassiers ont l'habitude de se retirer pour dormir. Ils restent immobiles auprès des piéges, et attendent que les Pluviers des lieux circonvoisins se soient tous réunis. Au crépuscule, ils commencent, rangés

sur une seule ligne, à marcher lentement vers ces oiseaux ; puis au moment où la troupe se dispose à partir, les chasseurs se précipitent sur elle en faisant du vacarme, en lançant des pierres et des bâtons en l'air ; alors les Pluviers effrayés partent d'un vol bas et rapide, vont, en rasant le sol, se jeter dans les filets, qui tombent en même temps que le plus grand nombre frappe contre la maille ; quelquefois presque toute la volée y reste prise.

189.—Grand Pluvier à Collier *(Charadrius Hiaticula).*

Noms vulgaires : *Courantin*, *Corantin* à Collier Blanc, *Blanc-Collet.*

Le Pluvier à Collier (Buff.).—Pluvier à Collier (Cuv.).—Pluvier Rebaudet (*Charadrius Hiaticula*), Vieill., Degl.—Grand Pluvier à Collier (*Charadrius Hiaticula*), Temm.—*Corriere Grosso* (Savi).

Nos chasseurs ne reconnaissent point cette espèce ni la suivante pour des Pluviers, mais ils les confondent avec les Échassiers de petite taille, qu'ils nomment *Grisettes, Corantins, Bribris,* etc. (les *Chevaliers* et les *Bécasseaux*), avec lesquels ils les trouvent parfois mêlées sur les bords graveleux des rivières, aux époques de leurs migrations. Mais leur bec plus court que la tête, leurs pieds dénués de pouce, le collier blanc qui leur ceint, à tout âge, le cou, et le plastron noir ou noirâtre qui recouvre presque toute la largeur de leur poitrine, devraient au moins empêcher qu'on ne les confondît avec ces derniers genres d'oiseaux.

Le Grand Pluvier à Collier est l'un de nos plus

jolis oiseaux de rivage. Sa taille est de 17 cent.

Le *mâle* et la *femelle, adultes* et *vieux, en livrée de printemps*, portent sur le front une bande noire, très-étroite, réunie à un large bandeau de même couleur, qui part de la base du bec et va aboutir jusque près de la nuque, en passant au-dessous des yeux ; puis une autre bande également noire sur la partie moyenne du vertex, et qu'un espace blanc sépare de celle du front. Ils sont d'un blanc pur à la gorge, sur le devant et les parties latérales et postérieures du cou, où cette couleur trace un collier complet. Sur la poitrine est un large plastron noir, dont les extrémités remontent sur le cou et y bordent le dessous du collier blanc ; les autres parties inférieures, ainsi qu'une raie au-dessus de chaque œil, sont d'un blanc parfait. Un cendré brun uniforme occupe l'occiput, une partie de la nuque au-dessus du collier et tout le dessus du corps, à l'exception des rémiges qui sont d'un brun noir, avec leurs baguettes blanches vers le bout : sur chaque aile existe une tache oblongue de cette couleur. La penne extérieure de la queue se trouve entièrement blanche ; la suivante aussi est blanche, mais marquée d'une tache brune très-foncée sur ses barbes intérieures; les autres sont d'un brun noir avec les 3e et 4e seules terminées de blanc et les deux médianes cendrées et brunes à leur extrémité. Le bec est noir à la pointe, orange dans le reste ; cette dernière cou-

leur règne encore sur les pieds et le tour des yeux. L'iris est noir.

La *livrée d'automne* et d'*hiver* ne diffère du *plumage du printemps*, dans les *deux sexes*, que par le noir qui est moins pur, moins profond et très-finement bordé de cendré à l'extrémité des plumes. En toute saison, la *femelle* a le bandeau du vertex et le plastron noir de la poitrine moins étendus que le *mâle*.

Les *jeunes*, *avant leur première mue*, ont les parties noires des *vieux* remplacées par du brun cendré, et les parties supérieures du corps nuancées de cette couleur, avec chaque plume frangée de grisâtre. Ils n'ont point encore de bandeau sur le milieu du vertex : ce signe y reste alors confondu avec le cendré rembruni qui prédomine dessus la tête ; toutefois le blanc du front existe et occupe un faible espace. Le bec est noirâtre. Les pieds sont d'un olivâtre lavé de jaunâtre.

Après la mue, ils ressemblent aux *jeunes* de l'espèce suivante, et n'en diffèrent que par leur taille moindre.

Les *jeunes de l'année* prennent régulièrement en mars ou en avril le beau plumage de noces des *vieux*, décrit ci-dessus.

Ce charmant Pluvier est répandu en France et dans toute l'Europe, et notamment sur les côtes maritimes. Il vient chaque année en Savoie, tantôt deux à trois ensemble, tantôt par petites compa-

gnies, quelquefois seul à seul ou faisant société avec le *Petit Pluvier à Collier*, son plus proche congénère. Nous le voyons passer à la fin de mars et en avril, puis reparaître dès la mi-août jusqu'aux dix premiers jours d'octobre, et jamais durant l'hiver. Quelques couples, habituellement très-rares, restent ici l'été et nichent, en mai, dans les délaissés du Rhône et de l'Isère, dans les mêmes localités que l'espèce suivante.

Le mâle et la femelle une fois appariés sont très-attachés l'un à l'autre. On les voit ensemble tout le jour ; courant sur les grèves, s'avertissant réciproquement par des cris perçants de leurs craintes, et prenant à la fois le vol pour fuir un peu plus loin ou pour venir voltiger au-dessus de l'objet de leur frayeur. Quand la femelle s'adonne à l'incubation, le mâle se tient au guet tout près d'elle; et à peine s'aperçoit-il de l'approche de quelqu'un, qu'il pousse des cris, s'élève du sol, vient seul ou de concert avec sa compagne décrire de grands cercles autour de l'importun. Mais dès que le couple le voit éloigné du lieu de la couvée, il se pose de nouveau à terre, se tait, et la femelle retourne réchauffer ses œufs.

C'est sur le sable, dans une légère cavité, ou bien entre les graviers et dans le fourré des herbes, toujours au bord des eaux , que la femelle de ce Pluvier, sans faire de nid, dépose ses œufs. Ceux-ci, au nombre de 3 à 5, sont assez gros, courts, d'un

gris jaunâtre ou légèrement olivâtres, marqués de petites taches anguleuses noires ou noirâtres, réunies et confluentes sur la grosse extrémité de la coque, et parsemés aussi de quelques points ou traits d'un gris sombre. Leur longueur est, en moyennne, de 3 cent. 2-3 millim., et leur largeur diamétrale de 2 cent. 4-5 millim.

Les jeunes aussitôt éclos courent avec leurs parents à la recherche des tout petits limaçons, des vermisseaux et des insectes les plus mous, qui composent leur première nourriture. Ils ressemblent dans cet état, au moyen du duvet qui recouvre les parties supérieures de leur corps, tellement à des souris, qu'en les voyant même de près, très-souvent on les prend pour une bande de ces menus mammifères quêtant à la hâte par les graviers leur pâture; et en effet, quoique dans leur premier âge, ils vont aussi vite que de petits rats. Le père et la mère les surveillent avec une inquiétude remarquable. Si vous abordez la couvée avant qu'elle puisse voler, ils jettent des cris aigus en vous apercevant; et au même instant, toute cette petite famille, sans essayer de se sauver à la course, se blottit à terre, là où elle entend le cri d'épouvante. Alors ses auteurs s'élèvent en l'air et viennent, en répétant leurs cris, tracer des ronds successifs au-dessus de vous; mais vous voient-ils occupés à chercher leur progéniture, ils retournent à terre quelques

instants, y courent avec vélocité, allant toujours du côté opposé à la nichée, sans doute pour vous y attirer et tâcher par cette ruse de vous détourner d'elle ; puis ensuite ils la rejoignent dans le plus parfait silence, la rassurent de sa frayeur et l'emmènent dans quelque autre lieu. Pendant la désolation de leurs parents, les jeunes sont dans un tel état de stupidité, que si l'on parvient à les découvrir, ils se laissent très-facilement prendre à la main.

Les couvées terminées chez nous, ces oiseaux restent d'habitude en famille et se réunissent par moments à celles du *Petit Pluvier*. On les observe alors, comme leurs semblables qui passent au printemps et en automne, soit sur les grèves du Rhône et de l'Isère, soit sur les bords sablonneux de nos principaux lacs, et rarement dans les prairies, quoiqu'elles soient rapprochées de l'eau. On les y voit presque tout le jour occupés à se chercher des vers, des insectes et de petits coquillages, sur lesquels ils se précipitent dès qu'ils les aperçoivent. Ils sont ordinairement peu défiants et se laissent aisément aborder. Lorsqu'ils sont inquiétés ou poursuivis, ils se groupent, volent en bataillons serrés et en répétant continuellement leur cri d'appel : *couli, couli ;* ils ne cessent de le pousser que quand ils se reposent à terre, où aussitôt ils se remettent à courir, tenant la tête et le corps dans un plan horizontal. Mais à chaque fois qu'ils s'ar-

rêtent, qu'ils s'apprêtent au vol ou à la course, ils se redressent tout à coup en faisant, par le même mouvement, une inclination de tête plus ou moins sensible à la vue.

Tous les soirs, au coucher du soleil, ce Pluvier se retire sous les avances des rives ou dans les fourrés adjacents pour y passer la nuit ; il s'y réfugie encore vers le milieu du jour, et s'y tient caché pendant le fort de la chaleur. Sa chair est un manger assez bon.

190.—Petit Pluvier à Collier (*Charadrius Minor*).

Noms vulgaires : Les mêmes que chez le précédent.

Le Petit Pluvier à Collier (Buff.).—Pluvier Gravelotte(*Charadrius Minor*), Vieill., Degl.—Petit Pluvier à Collier (*Charadrius Minor*), Temm.—*Corriere Piccolo* (Savi).

Ce Pluvier, le plus petit du genre, a 13 cent. de longueur.

Le *mâle adulte* et *vieux* ressemble, au premier aperçu, à l'espèce précédente ; il a en effet ses couleurs et leurs distributions pendant toutes les saisons. Il en diffère seulement par sa taille qui est moindre de 4 cent. ; par son bec totalement noir ou à peine jaune à la base de la mandibule inférieure, suivant l'âge ; par le plastron noir de sa poitrine, qui est plus étroit et n'occupe guère que le haut de cette partie ; par la première rémige qui seule a la baguette blanche ; par les deux pennes latérales de la queue, blanches et marquées d'une

tache noire au milieu ; enfin par les pieds d'un jaune carné.

La *femelle* est semblable au *mâle ;* elle a seulement le bandeau blanc du front moins large, la bande noire des yeux et le plastron de même couleur au bas du cou plus étroits.

Les *jeunes, avant la première mue*, ont le front et les sourcils d'un blanc roussâtre ; les joues brunes ; le dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré brun, avec les plumes bordées de gris roussâtre. La gorge, le milieu du cou et de la poitrine, le ventre et les sous-caudales sont blancs ; toutefois les côtés de la poitrine portent un espace de brun cendré nuancé de roussâtre, qui s'étend en arrière, en formant une espèce de demi-collier étroit. Le bec est noirâtre, jaunâtre à la base de la mandibule inférieure ; les tarses sont d'une couleur de chair jaunâtre.

Après la mue de la fin de l'été, les *jeunes de l'année* ont déjà le collier blanc du cou et le plastron du haut de la poitrine complets ; mais ce dernier est noirâtre et plus ou moins nuancé de cendré roussâtre à l'extrémité des plumes. C'est au *printemps suivant* qu'ils acquièrent les couleurs noires pures des *vieux*.

Tous les ans, le Petit Pluvier est un peu plus abondant en Savoie que le précédent. Il y fait apparition par petites volées en avril ou sur la fin

de mars, en même temps que lui. La plupart de ses bandes se retirent sur les bords des fleuves et rivières du midi de l'Europe, afin de s'y reproduire; quelques-unes seulement, aussitôt arrivées dans notre pays, se dissolvent, et forment des couples qui volent ensuite à la découverte de quelque lieu propice à leurs amours. En mai et juin, on en rencontre ici qui soignent leur progéniture sur les graviers du Rhône, de l'Isère, du lac du Bourget, du torrent de l'Ière et de Laisse, et rarement dans d'autres localités, quoique très-voisines de l'eau.

Ce Pluvier a les mêmes mœurs, les mêmes habitudes et la même démarche que l'espèce précédente; il vit, comme elle, de larves, de vers et d'une infinité de petits insectes qui se multiplient aux bords des eaux qu'il fréquente; et comme elle, il ne construit point de nid. La femelle dépose à terre, dans un petit enfoncement, sur le sable ou entre de petits cailloux, quelquefois au centre d'une touffe d'herbes, 4 ou 5 œufs, un peu pyriformes, d'un blanc roussâtre ou d'un gris glacé de rose, marquetés de points noirs et noirâtres, et de taches peu distinctes d'un cendré rembruni; ils ont, pour grand diamètre, 2 cent. 6-7 millim., et 2 cent. 1 millim. pour petit diamètre. Quand on approche des œufs ou des petits, le père et la mère prennent le vol et décrivent, comme le *Grand Pluvier à Collier*, autour de nous des cercles, en répé-

tant leurs petits cris perçants; ils recourent aussi aux mêmes moyens de ruse que lui pour tâcher de nous éloigner du lieu où leur couvée se tient blottie pendant qu'ils se chagrinent pour elle.

Les jeunes, aussitôt capables de voler, constituent souvent, de concert avec leurs auteurs, des sociétés assez nombreuses en se réunissant aux nichées des petites espèces d'Échassiers qui visitent, comme eux, les grèves des lacs et des rivières. Ils sont encore en famille quand ils émigrent de nos climats, et partent ainsi pour leur séjour d'hiver sur la fin d'août, ou un peu plus tard, soit en septembre, soit même au commencement d'octobre, lorsque le second passage de leur espèce s'effectue dans nos vallées. Celui-ci s'opère par bandes ou par familles de 5 à 8 individus, quelquefois davantage, qui volent ordinairement bas et en s'entr'appelant par quelques cris flûtés. Par moments, ils vont en un bataillon si serré, qu'en les tirant, on en abat plusieurs à la fois; mais il n'est pas rare alors de trouver parmi ceux qui tombent un ou deux sujets de l'espèce précédente ou de la suivante. Du reste, ces trois Pluviers aiment à vivre et à voyager ensemble.

Le Petit Pluvier cesse de paraître en Savoie vers la mi-octobre. Dès lors, on ne l'y revoit plus avant le printemps.

191.—Pluvier à Collier Interrompu *(Charadrius Cantianus).*

Noms vulgaires : Les mêmes que chez les deux espèces précédentes.

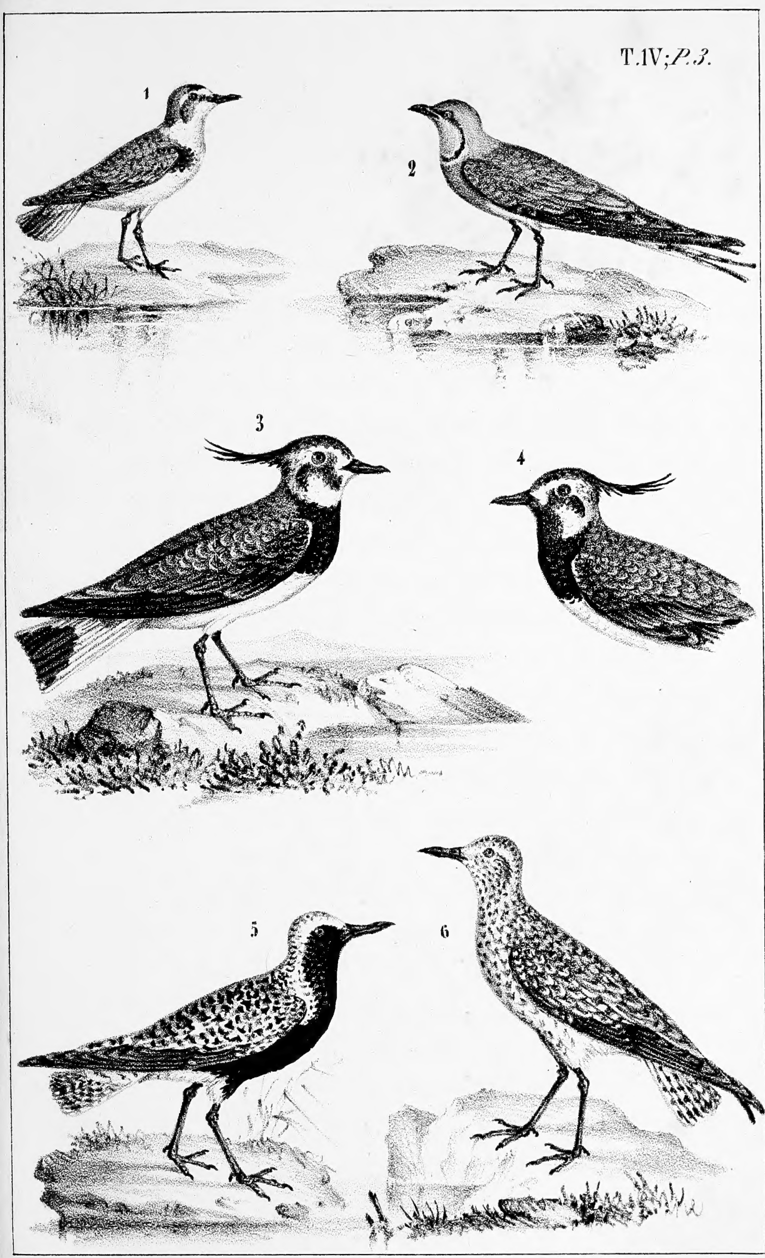
Pluvier à Demi-Collier (*Charadrius Cantianus*), Vieill.—Pluvier à Collier Interrompu (*Charadrius Cantianus*), Temm., Degl.—*Fratino* (Savi).

Ce Pluvier est un peu plus grand que le précédent : il a effectivement 14 cent. 5-6 millim. de taille.

Le *mâle adulte* et *vieux* a le front, la raie sourcilière, une bande transversale en forme de demi-collier au bas de la nuque, la gorge, le devant du cou et toutes les parties inférieures du corps d'un blanc de neige. Il est noir sur les lorums, au sinciput et sur les côtés de la poitrine, puis taché de noirâtre sur une partie de la région parotique; le reste de la tête est d'un roux clair, et le dessus du corps d'un cendré brun nuancé çà et là de roussâtre, surtout aux ailes. Les rémiges sont brunes, et leurs tiges blanches; les deux rectrices extérieures, de cette couleur; la troisième blanchâtre et tachée de brunâtre ; enfin les six autres brunes ou brunâtres. L'iris des yeux et le bec sont noirs; les tarses d'un jaune foncé.

La *femelle* a la plaque noire de la tête, remplacée chez le *mâle* par une raie transversale brune ; les lorums, les taches latérales de la poitrine et celle située derrière l'œil, d'un gris brunâtre ; le roux de la nuque teinté de gris, et le blanc du front plus étroit que dans le *mâle*.

T. IV; *P. 3.*



Lith. Jh Perrin à Chambéry · J. Werner del. & Lith.

1 Pluvier à Collier Interrompu, *mâle adulte au printemps; 1/3 gr. nat.;* P. 44.

2 Glaréole des Prairies, *mâle adulte en été; 1/3 gr. nat.;* P. 47.

3 Vanneau Huppé, *en plumage d'automne; 1/6 gr. nat.;* P. 52.

4 » » *Tête d'un mâle avec l'habit de noces; 1/6 gr. nat.*

5 Vanneau Pluvier, *mâle en livrée d'été; 1/3 gr. nat.;* P. 58.

6 » » » *plumage d'automne; 1/3 gr. nat.;*

Les *jeunes, avant la première mue*, ressemblent beaucoup à la *femelle;* mais ils sont plus petits et n'ont pas, comme elle, de petite raie brune sur la tête. Toutes les plumes de leurs parties supérieures sont grises, légèrement bordées de gris roussâtre sur la tête, et de gris cendré sur le dos et les ailes. Ils ne portent point de demi-collier blanc sur le cou. Au reste, ils ressemblent à la *femelle.*

Le Pluvier à Collier Interrompu ne paraît pas régulièrement chaque année en Savoie, mais par intervalles de trois, quatre ou cinq ans, et principalement durant les grandes pluies qui surviennent parfois à la fin d'août et dans le courant de septembre. Son apparition au printemps dans ce pays est encore plus rare que celle d'automne. Toutefois l'espèce n'y est jamais abondante ; ce n'est effectivement que par paires, mâle et femelle, ou par très-petites bandes qu'on la remarque durant ses voyages le long des bords de nos eaux. On l'y trouve fort rarement solitaire, mais de temps à autre on la voit en compagnie des deux espèces précédentes ; courant alors, comme elles, avec vivacité sur le sable ou le gravier à la recherche des insectes, des vers, des petits coquillages occupés par sa proie, et se dressant brusquement en faisant une inclination de tête et de cou à chaque pause, comme à chaque fois qu'elle se prépare à voler ou à courir de nouveau.

Je ne pense pas que cet oiseau se propage en Savoie ; du moins, je n'ai jamais pu l'y rencontrer en été, pendant la période des couvées. Il préfère pour ce devoir les plages maritimes aux grèves des fleuves et des rivières. Il est commun, l'été, en Hollande, en Angleterre, sur les côtes de Flandre et sur celles du nord de la France ; là, il s'alimente de coquillages bivalves, de petits coléoptères, de vers marins et d'autres insectes que la mer rejette. La femelle y pond à nu sur le sable, dans un petit creux, entre des galets ou de petits coquillages, 3 à 5 œufs, assez gros, d'un jaune olivâtre clair ou d'un gris lavé de verdâtre, variés de points, de taches et de quelques traits irréguliers, d'un noir pur et d'un gris très-foncé. Ces œufs ont 3 cent. 1-2 millim. de longueur, sur 2 cent. 4 millim. de largeur.

LXII[e] Genre : GLARÉOLE (*Glareola*).

Caractères : Bec court, plus court que la tête, convexe en dessus, courbé dès le milieu, rétréci vers le front, renflé au centre, comprimé vers la pointe et très-fendu ; mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure : celle-ci droite. Narines basales, obliques et couvertes d'une légère membrane à leur origine. Tarses allongés, minces, réticulés ; doigts grêles ; le médian et l'externe réunis par une petite peau membraneuse ; le pouce ne portant à terre que sur le bout. Ongles très-courts, subulés. Ailes longues, se terminant en pointe. Queue fourchue.

Les Glaréoles aiment les bords des eaux douces et limpides, le voisinage des prairies et des marécages. Elles ont le vol très-actif et quelquefois semblable à celui des *Hirondelles* , la course à terre

légère et rapide. Les petits insectes aquatiques, les vers et vermisseaux forment leur nourriture. Elles muent deux fois l'an ; les *mâles* et les *femelles* portent la même livrée. Les *jeunes* ne diffèrent des *adultes* qu'avant leur *première mue*.

L'Europe possède deux espèces de Glaréoles : une seule visite par accidents nos climats.

192.—Glaréole des Prairies (*Glareola Pratincola*).

La Perdrix de Mer (Buff.).—*Hirundo Pratincola* (Linn.).—Glaréole, dite Perdrix de Mer (*Glareola Austriaca*), Vieill. — Glaréole à Collier (*Glareola Torquata*), Temm.—Glaréole Giarole (*Pratincola Glareola*), Degl.—*Pernice di Mare* (Savi).

La Glaréole des Prairies est une espèce d'oiseau essentiellement méridionale, et dont l'apparition en Savoie n'a encore été constatée que par une ou deux captures; aussi, reste- t-elle inconnue de nos chasseurs qui habitent le voisinage des eaux et des marais. Dans quelques pays du midi de la France, où elle passe chaque année à des époques fixes, on la nomme vulgairement *Perdrix de Mer, Gouache, Piquo én Terro* : cette dernière dénomination, qui paraît particulière aux environs de Nîmes, est due, suivant M. Crespon, à son habitude de frapper la terre avec son bec, en courant, pour saisir les insectes dont elle veut se repaître.

Sa taille est de 25-26 cent.

Le *mâle* et la *femelle, adultes* et *vieux, en habillement d'été*, ont le dessus de la tête, du cou et du

corps d'un brun gris faiblement lavé de roussâtre à la nuque; la gorge et le devant du cou d'un blanc roux presque glacé de jaunâtre, et encadrés par une bande noire, étroite, très-finement bordée de blanchâtre, qui part du coin de l'œil et descend au-devant du cou, en forme de collier. Un cendré brun, nuancé de roussâtre par moments, surtout à l'approche de l'automne, règne sur la poitrine; le roussâtre sans mélange recouvre le milieu du ventre et le haut de l'abdomen, et le blanc pur envahit le bas-ventre, les couvertures supérieures et inférieures de la queue : cette partie est très-fourchue, blanche à l'origine de ses pennes, et noirâtre dans le reste de sa longueur; la penne la plus extérieure de chaque côté dépasse de moitié les médianes. Les rémiges sont d'un noir brun, avec leurs tectrices inférieures d'un roux marron. Le bec est noir, rouge à sa base; le bord libre des paupières est de cette couleur. L'iris et les pieds sont bruns roussâtres.

En livrée d'automne, le plumage est plus rembruni, et la poitrine plus chargée de roussâtre que durant l'été.

Cette Glaréole habite particulièrement l'Afrique, le midi de la Russie et de la France, la Dalmatie et la Sardaigne. On ne la voit paraître qu'accidentellement au printemps et à la fin de l'été, dans quelques localités du Piémont, en Suisse et en Savoie.

Tous les ans elle se reproduit en Sardaigne et dans quelques contrées méridionales de la France. La femelle niche à terre, parmi les herbes ou les arbrisseaux, dans les endroits secs mais très-voisins de l'eau, ou dans les marécages, parmi les joncs et les roseaux. Elle s'y prépare, avec le bec et les pieds, un petit trou qu'elle comble de brins d'herbes, sur lesquels elle dépose 3 ou 4 œufs, ventrus, un peu courts, d'un jaune d'ocre sale, ou légèrement verts ou olivâtres, enfin garnis de grandes et de petites taches irrégulières, brunes et noires ou noirâtres. Leur longueur est de 3 cent., sur 2 cent. 1-2 millim. de largeur diamétrale.

Les Glaréoles ont pour leur progéniture et leurs semblables un attachement remarquable. Si l'on aborde leur nid, M. Crespon nous apprend (*Ornithologie du Gard*, page 340) qu'elles viennent, en poussant de grands cris, passer et repasser sur notre tête ; ou bien qu'elles s'abattent auprès du chien qui suit le chasseur, et ne le quitte que lorsque celui-ci est très-éloigné du lieu de la nichée. Lorsqu'on en démonte une d'une bande, qui crie beaucoup tandis qu'elle cherche à se sauver en courant à terre, toutes ses compagnes viennent auprès d'elle en jetant des cris éclatants, et voudraient, en réunissant leurs efforts, l'entraîner avec elles : ce qui permet aux chasseurs de tirer plusieurs fois sur la même troupe.

Ces oiseaux voyagent par compagnies de 10 à 15 individus, et même davantage; c'est ainsi qu'on les voit passer en automne et au printemps dans plusieurs pays méridionaux de l'Europe. Au contraire, dans nos climats, ils n'apparaissent guère qu'isolés, comme des oiseaux égarés ou apportés par quelque ouragan. Pour se nourrir et se reposer des fatigues du voyage, ils s'abattent sur les bords des fleuves, des rivières et des lacs, quelquefois dans les champs, les marais et les prairies. Aussitôt posés ils poursuivent à la hâte les vers et les insectes, s'en repaissent, et se cachent ensuite parmi les herbes ou les cailloux. Leur vol est habituellement rapide, haut et soutenu; il a souvent du rapport avec celui des *Hirondelles*, et surtout quand ces petits Échassiers, réunis dans quelque lieu dont ils font leurs délices, vont en décrivant toutes sortes de figures et en remplissant les airs de leurs cris perçants. Ils courent à terre avec la même vitesse que les petits *Pluviers*, secouant ou redressant, comme eux, le corps à chaque instant, et battant la queue à la manière des *Saxicolidées*. Presque à chaque cri qu'ils font entendre dans leurs trajets, ils semblent proférer les syllabes : *thul, thul, thul*, exprimées d'une voix retentissante.

LXIIIe Genre : VANNEAU (*Vanellus*).

Signes génériques : Bec semblable à celui des *Pluviers*, court, moins long que la tête, grêle, droit, renflé à la pointe des mandibules; fosses nasales de la longueur des deux tiers du bec. Narines latérales, linéaires et longitudinales. Pieds grêles, avec trois doigts devant, un derrière, tous un peu rudes en dessous; l'externe uni à sa base avec le médian par une petite membrane; l'interne libre; pouce très-court, n'appuyant pas à terre. Ailes acuminées et allongées. Queue médiocre, formée de 12 rectrices.

Les Vanneaux diffèrent essentiellement des *Pluviers* par leur bec un peu plus renflé à sa pointe et par leurs pieds munis d'un pouce, tandis que ces derniers ne portent point de pouce, et n'ont qu'un léger renflement vers le bout du bec. Mais ils leur ressemblent par les mœurs et la manière de vivre.

Ils aiment, comme eux, à voyager périodiquement par troupes ou en familles, à vivre dans les endroits bas, humides et inondés, dans les champs et aux abords des eaux stagnantes ou fluentes : les vers, les petits coquillages et les insectes de divers genres forment pareillement, en ces lieux, leur principale nourriture. Quoique agiles à la course, ils vont pourtant un peu moins vite que les *Pluviers*. Leur naturel est plus sauvage, notamment aux époques de leurs migrations; et de fait, on les approche alors plus difficilement. Leur mue est double, et le plumage des *mâles* est peint des mêmes couleurs que celui des *femelles*, du moins chez les espèces que je vais décrire.

On trouve en Europe trois espèces de Vanneaux; les deux suivantes seules viennent visiter la Suisse

et la Savoie : j'en forme deux *sections*, à l'exemple de M. le docteur Degland.

Première section.

VANNEAUX proprement dits *(VANELLUS, Auctores)*.

Pouce assez saillant, pourvu d'un ongle proportionné au volume du doigt ; une huppe occipitale ; ailes amples : les trois premières rémiges étagées ; quatrième et cinquième les plus longues de toutes.

193.—Vanneau Huppé *(Vanellus Cristatus)*.

Noms vulgaires : Vanneau, *Vagnoz*, *Vannaz*, *Papechuz*.

Le Vanneau (Buff.).—Vanneau Huppé (*Vanellus Cristatus*), Vieill., Temm., Degl.—*Fifa* (Savi).

Ce bel oiseau a 34 cent. de taille.

En plumage d'automne et d'hiver, il est surtout remarquable par la huppe noire qu'il porte à l'occiput, laquelle est formée de 6 ou 8 plumes délicates, effilées, étagées, très-longues et recourbées en haut, et par le vert foncé à reflets métalliques du dessus du corps, changeant en vert doré sur le dos et le croupion, en rouge doré sur les scapulaires. Il a le sommet de la tête d'un noir qui réfléchit un peu le verdâtre ; la raie sourciliaire et la région parotique variées de blanchâtre, de roussâtre, de noir ou noirâtre ; le derrière du cou d'un cendré à reflets verdâtres peu apparents. Au-dessous de l'œil, il est marqué d'une large bande, puis d'un trait en forme de moustache, d'un noir rembruni. La gorge, le devant du cou, le ventre, l'abdomen et les cuisses sont blancs ; la poitrine est recouverte d'un large plastron noir, avec des

reflets bleuâtres fort peu éclatants. Les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont rousses : cette dernière partie a sa moitié supérieure blanche, et le reste noir, excepté la penne latérale de chaque côté qui est entièrement blanche, ou seulement avec une tache noirâtre sur les barbes internes. Les rémiges sont noires; les trois ou quatre premières seules se trouvent terminées de gris blanchâtre. Le bec et l'iris sont noirs; les pieds d'un brun rougeâtre.

En habit de noces et d'été, le Vanneau Huppé a la gorge et le devant du cou envahis par un noir profond à reflets bleuâtres, qui se réunit au plastron de même couleur de la poitrine; sa huppe est alors un peu plus longue qu'*en hiver;* le blanc du dessous du corps plus pur, et les reflets des parties supérieures plus brillants. Les pieds sont rougeâtres.

La *femelle* ressemble au *mâle* dans les deux livrées. Pour toute différence, elle a la couleur noire de la tête, du cou et de la poitrine moins reflétante; la huppe occipitale un peu plus courte, et les reflets métalliques du dessus du corps moins éclatants.

Ce Vanneau n'est pas une espèce sédentaire dans nos contrées, mais de passage annuel. On l'y voit au printemps et en automne, quelquefois aussi l'hiver, par grandes ou petites bandes,

suivant les années. En effet, si l'automne est très-pluvieuse ici, on l'y remarque en quantité dès les premiers jours d'octobre jusqu'à la mi-novembre, en même temps que le *Pluvier Doré* : au contraire, cette saison se maintient-elle sèche et belle, on ne l'y découvre qu'en très-petit nombre, et souvent solitaire ou par deux sujets à la fois ; mais en ce cas, il n'est pas rare qu'il opère ses migrations un peu plus tard, aux premières neiges qui surviennent vers la fin de novembre ou en décembre.

Dans les hivers peu rigoureux, nous voyons encore dans nos vallées quelques Vanneaux Huppés par moments, surtout les jours de pluie ou de vent du sud et du sud-est. Ceux-ci y passent ordinairement par couples ou isolément, quelquefois par très-petites compagnies, et ne s'y arrêtent presque pas, tant ils paraissent pressés de se réfugier sous un climat plus doux.

Ces oiseaux arrivent de nouveau en Savoie vers le milieu de mars, assez rarement plus tôt; c'est alors qu'on les trouve le plus mêlés aux sociétés du Vanneau suivant et à celles du *Pluvier Doré* sur les bords des marais, des lacs et des étangs. Ce second passage dure quelquefois trois ou quatre semaines. Les individus vieux qui nous arrivent à la fin-mars ou au commencement d'avril, ont très-souvent le plumage de noces complet, tandis que les jeunes qui viennent à la même époque l'ont

en partie ; chez ces derniers, les plumes noires commencent seulement à paraître sur la gorge et le devant du cou, de telle sorte que ces deux parties offrent alors un mélange de blanc et de noir disposés irrégulièrement.

Le Vanneau Huppé ne niche jamais en Savoie. Il se retire pour cet acte dans plusieurs contrées tempérées et septentrionales de la France, et en Hollande. C'est dans un pâturage ou une lande humides, dans une prairie marécageuse, parmi les joncs et les herbes, à terre, sur une petite élévation, que la femelle, sans faire de nid, dépose dans une cavité 4 ou 5 œufs : ovales, assez gros, olivâtres, et marqués de grandes et de petites taches noires, entremêlées d'autres, grises et brunes, souvent plus rapprochées et confluentes au gros bout, où quelquefois elles tracent une espèce de couronne ; ils ont 4 cent. 3-8 millim. de grand diamètre, et 3 cent. 1-3 millim. de petit diamètre.

Les nouveaux-nés courent de très-bonne heure, et les parents ne les abandonnent que lorsqu'ils sont bien en état de se soustraire à tout danger. Quand ils sont menacés, le père et la mère voltigent autour d'eux ou au-dessus de l'objet de leur crainte, en jetant des cris perçants ; mais cette sollicitude devient souvent funeste à la couvée, en ce qu'elle attire les chasseurs qui s'en emparent.

A leur arrivée chez nous, ces Vanneaux hantent les pâturages, les bords des étangs, les prés humides, les marécages et les champs fraîchement labourés, soit à la plaine, soit dans les montagnes. En s'y posant, ils restent d'habitude un moment comme immobiles, dans la crainte, sans doute, de courir en ce lieu quelque danger. Mais bientôt rassurés, ils commencent à marcher un peu; puis s'arrêtant tout court, comme frappés de frayeur, ils regardent un instant autour d'eux, s'avancent de nouveau, s'élancent tout à coup avec ailes entr'ouvertes, bondissent et parcourent quelque espace de terrain au moyen de petits vols entrecoupés, ou se mettent à courir avec une vitesse extrême. Après un moment de repos, ils recommencent le même manége. Ils sont très-méfiants; aussi, est-il difficile de les surprendre. On ne peut guère les approcher que dans les temps de grands vents, parce qu'alors ils ont de la peine à prendre leur essor. En partant, ils poussent un cri : *tî-huit*, qu'ils répètent deux ou trois fois et à des intervalles assez courts, en prolongeant la première syllabe, qui d'habitude est proférée d'une voix aigre, plus que la seconde. Leur vol est souple, facile, élevé et soutenu; parfois ils le varient par une espèce de chute apparente, à ce point qu'on les croit blessés. Quand ils battent leurs grandes ailes pour changer de direction, ils leur font rendre un bruit que l'on a com-

paré avec celui du van qu'on agite pour nettoyer le grain qu'il contient : c'est de là, certainement, que leur est venu le nom *Vanneau.* Lorsqu'ils se reposent à terre, ils ont l'habitude de s'y précipiter d'une manière si brusque, qu'ils paraissent y tomber entraînés par leur poids.

Pour s'alimenter, le Vanneau Huppé recourt dans les prés, les marais et les champs, aux vers, aux araignées, aux insectes et aux petites limaces. Quant aux vers, ils se les procurent aussi adroitement que le *Pluvier Doré:* comme lui, il bat des pieds la terre à côté de leur gîte pour les ramener à sa surface, et regarde d'un œil fixe chaque trou qui en renferme, en attendant qu'ils sortent pour les saisir brusquement. Mais ce qui est très-curieux, c'est de voir comment il attire à lui les volées d'*Étourneaux*, pendant qu'il cherche sa subsistance dans les pâturages ou les prairies. On lui fait dans plusieurs pays la chasse avec des filets, où l'on fixe des Vanneaux vivants et même empaillés, et on l'y prend facilement. Sa chair est vantée ici, et comme telle assez estimée ; M. Degland nous dit, dans son *Ornithologie Européenne,* qu'elle ne l'est pas dans le nord de la France. En Hollande, où cet oiseau niche très-abondamment, on fait un grand commerce de ses œufs, et on les y offre cuits dans un dessert.

Deuxième Section.

VANNEAUX-PLUVIERS (*SQUATAROLA*, G. Cuv.).

Point de huppe occipitale; tarses réticulés; pouce à peine perceptible, pourvu d'un rudiment qui lui sert d'ongle; ailes allongées, à première rémige la plus longue de toutes.

194.—Vanneau Pluvier (*Vanellus Helveticus*).

Le Vanneau Suisse, le Vanneau Pluvier, le Vanneau Gris et le Vanneau Varié (Buff.). — Le Vanneau Gris (*Tringa Squatarola*), Cuv. — Vanneau Suisse (*Vanellus Helveticus*), Vieill., Degl.—Vanneau Pluvier (*Vanellus Melanogaster*), Temm. — *Pivieressa* (Savi). — *Squatarola Helvetica* (Squatarole Suisse), de S.-Longch.

Le Vanneau Pluvier ressemble beaucoup au *Pluvier Doré* par la taille et l'habit d'automne ou d'hiver, et c'est pour cela que nos chasseurs, en général, les confondent l'un avec l'autre, ou prennent le premier pour la *femelle* du second. Cependant, il est aisé de les distinguer, car le dernier est privé de pouce et a le dessus du corps très-tacheté de jaune doré, tandis que celui qui nous occupe ici, est pourvu d'un pouce et se trouve marqueté surtout de blanchâtre sur les parties supérieures.

Il a 29 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle*, *en plumage d'automne*, sont parfaitement semblables. Ils ont le dessus du corps d'un brun noirâtre, varié de taches très-rapprochées, blanchâtres et d'un blanc jaunâtre; le front, la raie sourciliaire, les parties latérales de la tête, le cou, la poitrine et les flancs d'un blanc sale, avec des taches brunes, de forme et de grandeur différentes. Ils sont d'un blanc pur à la gorge,

à l'abdomen, aux cuisses et à la région anale. Les rémiges sont noires, avec leurs baguettes et une longue tache sur les barbes intérieures, blanches. La queue est de cette couleur, mais coupée en travers par des raies brunes, peu apparentes sur les pennes latérales et variées de roussâtre vers le bout. Le bec est noir et fort ; l'iris noirâtre ; les pieds sont d'un brun très-foncé.

Dans leur livrée complète d'été, les *mâles* sont très-différents de leur état d'automne et d'hiver. Ils ont front, sourcils, côtés du cou et de la poitrine, bas-ventre et jambes d'un blanc pur ; gorge, devant du cou, poitrine, ventre et flancs d'un noir profond ; enfin les parties supérieures du corps noires, avec chaque plume terminée de blanc et de blanchâtre.

Les *femelles* ressemblent alors aux *mâles*, mais leurs teintes sont habituellement moins nettes ; sur le noir des parties inférieures, elles conservent souvent quelques plumes blanches de leur robe d'hiver.

Ce Vanneau habite, l'été, principalement le nord de l'Europe, jusque les régions du cercle arctique et des climats orientaux, où il se propage dans les prairies et les marécages. Sa ponte est de 3 à 5 œufs, d'un olivâtre plus ou moins clair, et tachetés irrégulièrement de noir ; ils ont, en moyenne, 4 cent. 3-4 millim. de longueur, sur 3 cent. 1-2 millim. de largeur diamétrale.

Il passe périodiquement en Suisse et en Savoie à la mi-mars et au commencement d'avril, en même temps que le *Pluvier Doré* et le *Vanneau Huppé*, auxquels il se réunit assez souvent dans nos contrées pour chercher ensemble les vivres; mais il n'est jamais aussi abondant qu'eux. Les sujets que nous voyons ici à cette époque, n'ont pas encore le plumage de noces complet; leurs parties inférieures blanches sont seulement bariolées plus ou moins de plumes noires.

Cet oiseau arrive encore de temps à autres dans nos régions dès la fin de septembre jusqu'au froid, et très-rarement depuis la fin d'août jusqu'au milieu de septembre, à moins que la saison ne soit alors très-pluvieuse : dans ce cas, il y apparaît un peu plus fréquemment, et toujours revêtu de son habillement d'automne.

Dans ces divers passages en Savoie, le Vanneau Pluvier s'arrête habituellement sur les bords boueux et graveleux du Rhône, de l'Isère et du lac du Bourget, ainsi que dans les prairies marécageuses qui les avoisinent. On l'y voit en petites troupes, et souvent par couples ou solitaire. Comme le précédent, il est d'un naturel vif et gai. Posé à terre, il ne cesse d'y être en mouvement; il y cherche vers, limaçons et petits coquillages, et court après les insectes que son approche met en fuite. Se trouve-t-il par une belle journée sur quelque

espace de terrain uni, soit pelouse soit grèves, il se plaît à s'y livrer presque au même manége que le *Vanneau Huppé,* en pareille circonstance. Il est assez farouche, et par cela même difficile à approcher. En prenant l'essor, il jette son cri d'alarme : c'est une sorte de sifflement que l'on peut exprimer par : *pî-ouit, pî-ouit,* qu'il redit à plusieurs reprises pendant qu'il se sauve. Il vole avec rapidité et s'élève haut dans les airs, d'où l'on entend encore distinctement sa voix. Par moments, il change de ton et semble articuler d'une voix aigre les syllabes : *pï-hien,* deux à quatre fois consécutives, en séparant toutefois un cri d'un autre par un intervalle de quelques secondes.

Trente-quatrième Famille.

GRUSIDÉES (Grusidæ).

Caractères : Bec long, plus long que la tête, en cône allongé, fort, droit, un peu comprimé latéralement, sillonné sur les côtés de la mandibule supérieure, légèrement fléchi et obtus vers le bout; mandibule inférieure droite et pointue. Narines situées au milieu du bec, percées de part en part dans la rainure, et couvertes en partie par une membrane nue en arrière. Vertex, région des yeux et base du bec souvent nus. Corps gros, oblong; cou très-allongé. Jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure; tarses très-longs, forts, nus et réticulés; trois doigts devant, un derrière; le médian réuni à l'externe par une membrane; l'interne libre ; pouce articulé sur le tarse, et ne touchant à terre que par le bout : ongles courts, élargis, à peine obtus ; celui du pouce le plus long de tous. Ailes médiocres, avec les pennes secondaires les plus proches du corps allongées, à barbes décomposées et disposées en touffe ou panache. Queue courte, composée de douze rectrices.

Cette famille ne contient, ici, que le genre suivant.

LXIVe Genre : GRUE (*Grus*).

Caractères : Les mêmes que ceux décrits à l'article précédent.

Les Grues sont essentiellement voyageuses. Elles vivent par couples ou en bandes plus ou moins nombreuses et se tiennent dans les lieux humides ou marécageux, aux embouchures et sur les grèves des fleuves et des rivières, quelquefois à l'intérieur des champs. Dans leurs voyages, qui sont périodiques, elles s'élèvent souvent jusqu'aux nues, et parcourent en peu de temps des espaces immenses. Fréquemment elles se rappellent par des cris forts, qui pénètrent au loin; aussi, les entend-on souvent, sans pouvoir les distinguer, tant elles se trouvent élevées dans les airs. Les herbes, les graines, les vers, les insectes, les petits poissons et les grenouilles constituent la base de leur nourriture. Leur mue est simple. Les sexes se ressemblent. Les *jeunes de l'an* diffèrent un peu des *vieux*, en ce qu'ils n'ont pas, comme eux, de nudité à la tête.

Une seule espèce de Grue passe en Savoie. La Grue Demoiselle (*Grus Virgo*), Briss., Temm.— (Anthropoïde Demoiselle, *Anthropoïdes Virgo*, Degl.), a été tuée une fois en Suisse, près d'Aubonne, et une fois en Piémont : c'est en considération de ces deux captures faites près de notre pays, que je donnerai la description de cet oiseau à la fin de l'article suivant.



T. IV ; P. 4.

Lith. Jh. Perrin Libr. Edit. à Chambéry J. Werner del. & Lith.

1 Grue Cendrée, *mâle adulte ; 1/15 gr. nat. ;* P. 63.

2 Héron Cendré, *mâle en livrée parfaite ; 1/12 gr. nat. ;* P. 71.

3 Héron Pourpré, *mâle en plumage complet ; 1/10 gr. nat. ;* P. 76.

195.—Grue Cendrée *(Grus Cinerea).*

Noms vulgaires : La Grue, *Gruaz*, *Grauva.*

La Grue (Buff.).—Grue Commune (*Ardea Grus*), Cuv.—Grue Cendrée (*Grus Cinerea*), Vieill., Temm., Degl.—Grue proprement dite (*Grus Cinerea*), Roux. —*Grue* (Savi).

Cet oiseau, l'un des plus grands Échassiers de l'Europe, a 1 mètre 25 à 30 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle*, *vieux* ou *très-adultes*, ont le vertex ou le haut de la tête chauve et à peau rouge, recouverte seulement de quelques poils noirs; puis une partie du front et le lorum, ou l'espace situé entre le bec et l'œil, garnis de poils de la même couleur. L'occiput aussi est noir ou noirâtre, suivant l'âge, mais la plus grande partie du dessus du cou blanche. Le reste du cou, les parties supérieures et inférieures du corps sont d'un beau gris cendré, avec le devant et les côtés du cou d'un brun noir ou d'un gris noirâtre foncé, d'après l'âge des individus, dans la plus grande partie de leur étendue. Une large bande blanche part de l'œil et s'étend jusqu'à la nuque, en séparant le noir ou le noirâtre qui occupe l'occiput de celui qui enveloppe les côtés du cou. Les rémiges sont noires; quelques pennes secondaires de l'aile sont longues, larges, arquées et à barbes décomposées, elles se relèvent et retombent sur la queue, en forme de panache. Le bec est noirâtre au centre, d'une teinte moins foncée vers la pointe, et rougeâtre à la base; l'iris des yeux d'un brun rouge; les pieds sont noirs.

Dans un âge moins avancé, le gris cendré du dessus et du dessous du corps est moins pur, et tire même presque sur le roussâtre ; le noir de la tête et du cou paraît moins profond ; enfin le blanc de la nuque et de la bande qui se rend des yeux à cette partie, est terne.

Les *jeunes* n'ont point ou presque point de nudité sur le sommet de la tête, avant leur *deuxième année ;* ils ont la gorge, l'occiput et une partie du cou colorés d'un cendré noirâtre, peu apparent.

La Grue Cendrée habite le nord de l'Europe, surtout la Suède et la Pologne, l'Asie tempérée et le nord de l'Afrique. Elle se reproduit dans les lieux marécageux, sur quelque petite élévation, au milieu des herbes, des joncs ou des roseaux, et quelquefois, dit-on, sur les toits des maisons isolées. Sa ponte est ordinairement de 2 œufs, très-gros, olivâtres, ou d'un brun clair nuancé de verdâtre, ou bien encore d'un roux cendré, et marqués de points et de taches irrégulières, brunes ou d'un brun-olive, souvent mêlées à d'autres taches, rares, brunâtres ou d'un gris rembruni. Ces œufs ont 9 cent. 3-6 millim. de longueur, sur 6 cent. 2-5 millim. de largeur diamétrale. Le mâle et la femelle prennent tour à tour part à l'incubation, et vont tantôt ensemble, tantôt l'un après l'autre chercher la nourriture de leurs petits. Ceux-ci naissent couverts d'un duvet jaunâtre, et leur éducation exige

beaucoup de temps; ils restent d'ailleurs au nid jusqu'à ce qu'ils soient capables de voler.

Cette Grue est très-confiante à l'époque des amours, quand elle est réunie par couples, et durant l'éducation de sa progéniture. Alors elle se laisse facilement aborder; mais touche-t-on à ses petits, elle les défend avec le plus grand courage; elle ne craint pas, dit M. Degland, à qui j'emprunte ces détails, d'attaquer l'animal et l'homme même qui veulent s'en emparer. Lorsqu'au conraire, après les nichées terminées, elle vit par roupes et qu'elle voyage, elle est si timide, si défiante, qu'elle fuit en poussant des clameurs à l'approche de l'homme, d'aussi loin qu'elle l'aperçoit; aussi, est-ce toujours en usant de surprise qu'on peut la tirer. Elle a de la peine à prendre son essor de terre; en effet, comme la *Cigogne Blanche*, elle est forcée de courir un peu avec les ailes étendues avant de s'envoler; elle monte ensuite insensiblement, en décrivant des cercles, jusqu'à une hauteur prodigieuse, où son vol devient puissant et rapide.

Les Grues Cendrées sont du nombre des Échassiers qui entreprennent et exécutent les voyages les plus lointains. Tous les ans, au printemps et en automne, on les voit passer en France, en Belgique, en Italie et en Sicile, allant par troupes souvent nombreuses du Nord au Midi, et du Midi au Nord.

A l'approche de l'hiver, elles émigrent en Afrique. Quelques volées traversent presque chaque année nos vallées sur la fin de septembre et en octobre, surtout aux premiers frimas ; et quelques couples ou de petites compagnies y reparaissent encore au printemps, dans les derniers jours de mars et au commencement d'avril ; mais ce second passage n'est pas aussi fréquent que le premier dans notre localité, car il s'y opère par intervalles de trois à cinq ans, et même davantage.

On tire rarement ces oiseaux dans nos contrées, par la raison qu'ils y voyagent plus particulièrement de nuit que de jour. Ils volent aussi bien les nuits sombres que celles où la lune éclaire, et se tiennent d'habitude au haut des airs, y annonçant leur présence au moyen de leur voix forte et éclatante, que l'on compare au son d'une trompette. Pour fendre l'air avec plus de facilité, ils forment un immense triangle ou une espèce de V renversé et très-ouvert, comme les *Oies* en pareille circonstance. Lorsque celui qui tient la tête de la troupe, se trouve fatigué, il s'écarte de la ligne pour laisser prendre les devants aux autres, et va se reposer un peu à la dernière place. Ses compagnons, successivement, suivent son exemple ; de telle sorte que chaque sujet de la bande vient à son tour occuper la tête, place la plus pénible. Quand le temps est au beau, ils s'avancent paisiblement ;

mais surpris par quelque vent fort, contraire ou en face, ils se resserrent en rond pour lui résister ; ou bien ils s'abaissent et volent près de terre, ou s'abattent sur le sol. Les cris qu'ils poussent de jour et de nuit, lorsqu'ils sont fréquents, passent ici, pour annoncer la pluie, et la tempête quand ils sont sonores et bruyants.

Ces Grues s'arrêtent rarement en traversant nos vallées, si ce n'est au milieu des plaines ou des marécages les plus découverts, et pendant la nuit. Posées à terre, elles ne se mettent à chercher leur pâture ou à se reposer qu'après avoir laissé une ou plusieurs des leurs pour vedettes. Celles-ci veillent à la conservation des autres, la tête haute et promenant au loin leurs regards ; aussi leur faut-il, pour ne pas trahir leur devoir, des lieux dégarnis d'arbres ou d'élévations, d'où elles peuvent aisément d'une très-grande distance voir venirà elles le chasseur ; et en effet, d'aussi loin qu'elles le découvrent, elles jettent le cri d'alarme, et aussitôt toute la troupe s'enfuit en poussant de longs cris.

La Grue Cendrée est granivore et herbivore ; elle aime effectivement différentes sortes de graines et d'herbes : elle se repaît de seigle et d'avoine, et pâture comme une *Oie* dans les champs et les prairies. Elle se nourrit aussi d'insectes, de vers, de reptiles, de poissons et de menus mammifères, tels que petits rats, arvicoles et souris. Sa démarche

est dégagée, grave et mesurée. Quand quelque objet l'affecte, elle se redresse, et le considère dans une attitude majestueuse. Elle s'apprivoise aussi facilement que la *Cigogne Blanche*, et s'accommode de tout ce qu'on lui donne à manger.

N. B. La Grue Demoiselle (*Grus Virgo*), Briss., Temm. (Anthropoïde Demoiselle, *Anthropoïdes Virgo*, Vieill., Degl.), vulgairement *Demoiselle de Numidie*, dont deux captures ont été faites en Suisse et en Piémont, habite spécialement le nord de l'Afrique, la Turquie et la Russie méridionale; elle visite accidentellement la Dalmatie et quelques autres parties de l'Europe. Sa taille est d'un mètre environ. Le *mâle* est d'un joli gris bleuâtre au sommet de la tête, sur la moitié inférieure de la nuque, sur le manteau, les ailes et le dessous du corps. Derrière les yeux, il porte un faisceau de longues plumes à barbes désunies et filamenteuses qui tombent en arrière de chaque côté de l'occiput, en un panache élégant et d'un blanc pur; il est noir sur les joues, sur la moitié supérieure du cou, ainsi que sur le devant de cette partie; les rémiges et les longues plumes effilées qui pendent au bas du cou sont de la même couleur.

La *femelle* ressemble au *mâle*: elle a seulement le bouquet de longues plumes des côtés de la tête moins touffu, moins allongé, et les teintes, en général, moins pures.

Trente-cinquième Famille.

ARDÉIDÉES (Ardeidæ).

Caractères : Bec long, gros, robuste, droit, pointu et tranchant sur ses bords ; mandibule supérieure sillonnée en dessus. Narines basales fermées en arrière par une membrane. Paupières et lorums ordinairement nus. Cou allongé et souvent grêle. Tarses et doigts longs, robustes ; doigts antérieurs unis entre eux à leur base, ou seulement l'externe avec le médian ; pouce long et touchant à terre dans toute son étendue.

Cette famille comprend, dans cet ouvrage, les Hérons (*Hérons proprement dits* et *Hérons-Butors*), les Bihoreaux et les Cigognes, oiseaux

généralement haut montés sur pattes, qui hantent le bord des eaux ou l'épaisseur des marais, et se livrent chaque année à de longs voyages. Leur nourriture consiste en poissons, reptiles, mollusques, vers et insectes.

LXVe Genre : HÉRON (*Ardea*).

Signes génériques : Corps aplati sur les côtés et plus ou moins efflanqué. Cou allongé. Bec beaucoup plus long ou aussi long que la tête, fort, droit, aigu, tranchant, en cône allongé, comprimé sur les côtés, fendu jusque sous les yeux, échancré vers la pointe dans des espèces, et finement dentelé sur les bords des mandibules dans d'autres ; mandibule supérieure longitudinalement sillonnée de chaque côté en dessus. Narines linéaires, ouvertes dans le sillon, à moitié closes par une membrane. Lorums et orbites nus. Pieds longs, avec la partie inférieure de la jambe plus ou moins nue, emplumée chez le *Blongios* seulement ; doigts allongés, étroits, aplatis en dessous ; le médian uni à l'externe par une membrane ; le pouce articulé sur le côté interne du tarse, à la hauteur des autres doigts, et réuni au doigt interne par une petite membrane ; ongles comprimés, aigus ; celui du milieu dilaté et pectiné sur le bord interne ; celui du pouce long et arqué. Ailes médiocres ou longues. Queue courte.

Les Hérons sont très-reconnaissables à leur cou allongé et plus ou moins grêle ; à leur corps étroit, ordinairement efflanqué et posé sur de grandes jambes minces. Plusieurs espèces se parent, après le jeune âge, d'une aigrette à la tête, et de plumes effilées, lâches et pendantes, sur les scapulaires et au bas du cou.

Ce sont des oiseaux migrateurs, essentiellement erratiques, qui n'ont d'autre patrie que les lieux où ils se fixent au printemps pour y vaquer à la reproduction. Leur naturel est triste, souvent solitaire, et leur attitude fort peu gracieuse. Ils voyagent principalement de nuit, et très-peu de jour. Quand ils volent, ils tiennent les jambes étendues

en arrière, le cou replié, la tête si peu renversée sur le dos, qu'elle semble par moments appuyée sur la crête du sternum, et le bec dirigé horizontalement. Ils fréquentent les bords des lacs, des étangs et des rivières, les marais fangeux, les prairies humides et leurs fossés, s'y tenant souvent dans l'eau ou la vase jusqu'au-dessus du tarse. Là, cachés dans les joncs, les roseaux et les buissons, ou montés sur une pierre ou une butte, ils guettent des heures entières, avec une patience extrême, les reptiles, les grenouilles, les poissons et les très-petits mammifères qui composent leur principale nourriture. Néanmoins, ils ont la faculté de percher, au moyen de leur pouce articulé sur le même plan des doigts antérieurs et pourvu d'un ongle très-recourbé, plus long que ceux de ces derniers, ce qui leur permet de cercler à l'aise les branches; aussi, plusieurs se posent sur les arbres et y placent même leurs nids, surtout quand ils ne trouvent pas dans les roseaux ou les broussailles qui bordent l'eau, de lieu propice à couver. Leurs petits éclosent couverts de duvet, abondant surtout à la tête et au cou; ils gardent le nid, où ils sont soignés par le père et la mère, jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler. Les *mâles* et les *femelles* sont semblables dans leur livrée ; les *jeunes* diffèrent un peu des *adultes* jusqu'à leur *deuxième année.*

Ce genre se divise en deux sections.

Première Section.

HÉRONS proprement dits (*ARDEA*, *Auct.*)

Caractères : Cou très-long et grêle, portant à sa base quelques plumes allongées, effilées et pendantes ; plumes de l'occiput également allongées, étroites et formant une aigrette tombante, surtout chez les *vieux ;* bec plus long que la tête, droit ; jambes nues dans une grande étendue au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne.

Cette section possède quatre espèces de Hérons dans nos climats.

196.—Héron Cendré (*Ardea Cinerea*).

Noms vulgaires : Héron Commun, *Hégron*, *Horidon*, *Hiron*.

Le Héron, le Héron Huppé (Buff.). — Le Héron Commun (Cuv.). — Héron Commun (*Ardea Major*), Vieill. —Héron Cendré (*Ardea Cinerea*), Temm., Degl.—*Nonna* (Savi).

Ce Héron, le plus commun du genre, a 1 mètre, quelquefois 1 mètre 5-8 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle, dès l'âge de trois ans,* époque où leur livrée est parfaite, ont le dessus du corps d'un cendré bleuâtre, avec des plumes allongées, se terminant en pointe, d'un cendré métallique clair, sur les scapulaires, et les rémiges noires. La nuque est blanche, lavée de cendré ; la partie antérieure du vertex parée de plumes longues, étagées, d'un blanc pur ou glacé de gris bleuâtre ; le reste du vertex jusqu'aux yeux et l'occiput sont ornés aussi de plumes effilées, étagées, et dont 2 à 5, encore plus longues que les autres, forment une aigrette d'un noir bleu, qui tombe sur le cou. Un blanc pur règne à la gorge, au milieu de

la poitrine et du ventre, sur les sous-caudales et les cuisses ; un blanc cendré, le même de la nuque, occupe les parties latérales du cou ; mais le milieu de cette partie est marqué de taches oblongues, d'un noir bleu, sur un fond blanc de neige. Les plumes du bas du cou, qui sont plus ou moins longues et effilées, se trouvent en partie d'un cendré blanchâtre, en partie d'un blanc pur et lustré. Les côtés de la poitrine et les flancs sont recouverts d'un noir profond nuancé de bleu. La queue est d'un cendré foncé, glacé de bleuâtre en dessus, et d'une teinte plus claire en dessous. Le bec d'un jaune livide, varié de brunâtre sur la mandibule supérieure, à la pointe et sur les côtés, puis dentelé sur ses bords, vers l'extrémité. Les lorums sont de la même couleur, mais d'un gris de plomb en dessus des commissures du bec et aux paupières, pendant la fraîcheur de la peau. Les pieds brunâtres, lavés de jaunâtre en dedans des tarses et au-dessous des doigts ; la partie nue de la jambe est d'un jaune pâle en *hiver*, rouge en *été;* l'iris des yeux jaune.

Les *jeunes, avant la première mue,* n'ont point d'aigrette à la tête, ni de plumes effilées aux scapulaires et au bas du cou. Ils ont le dessus du corps d'un cendré foncé, mêlé de brun et de blanchâtre ; les parties inférieures d'un blanc terne, varié çà et là de cendré, avec la gorge blanche ou d'un blanc cendré.

Après la première mue, leurs teintes sont partout un peu plus claires ; les plumes du vertex s'allongent ; quelques plumes effilées se font voir aux scapulaires et au bas du cou. Mais ils n'acquièrent qu'à l'âge de *trois ans* leur livrée complète, telle qu'elle est décrite au commencement de cet article.

Le Héron Cendré fréquente toute l'Europe, niche spécialement dans les régions du Midi, où il vit sédentaire, et quelquefois dans celles du nord de la France. On le rencontre encore en Asie et en Afrique.

Il vient tous les ans visiter la Savoie, au printemps, en automne, surtout à l'arrière-saison, et pendant le froid, mais toujours en faible quantité. Il est très-rare qu'on l'y découvre durant l'été où la saison des nichées; car, on compte deux à trois couples, au plus, qui se propagent parfois ici, dans les bois ou les fourrés des abords du Rhône et de l'Isère. C'est sur les grands arbres et les gros buissons dont le pied est souvent dans l'eau, ou bien dans l'épaisseur des grands roseaux, que la femelle pond, dans un vaste nid, composé de bûchettes, de racines, d'herbes, de paille, de joncs et de duvet de fleurs, 3 ou 4 œufs, également arrondis aux deux extrémités ; ils sont d'un bleu pâle, plus ou moins nuancé de verdâtre, et sans taches, ou recouverts de quelques espaces en forme de taches ou de nuages de matière crétacée blanchâtre ou grisâtre : leur grand diamètre a

6 cent. 1-3 millim., et le petit diamètre 4 cent. 3-5 mill. Pendant que la femelle se livre à l'incubation, le mâle va à la pêche des grenouilles et des poissons ; puis il lui apporte au bec quelque proie, de grand matin, le soir, au déclin du jour, et de temps en temps pendant la nuit. Si l'on se trouve alors dans le voisinage de la couvée, l'on entend fréquemment le mâle crier en l'air, ou le couple, quand il vole ensemble à la pâture, se réclamer par un cri sec, aigre, et qui paraît exprimer *korr*, sur un seul son. Les jeunes n'abandonnent le nid que lorsqu'ils ont toutes leurs plumes, et qu'ils peuvent voler.

Ce Héron arrive chez nous par petites bandes, très-souvent par paires et seul à seul. Les *jeunes d'un* et de *deux ans* y sont toujours plus abondants que les sujets *adultes* et *vieux*, et voyagent ordinairement ensemble dans nos localités. Pendant leur séjour en Savoie, ces Échassiers se cantonnent sur les bords des lacs, des étangs et des rivières, à l'intérieur des marais, des prairies inondées, et le long des fossés. On les y voit tantôt à découvert et posés sur une branche sèche, sur quelque pierre ou motte, ou bien dans l'eau jusqu'aux cuisses, tantôt à moitié cachés au milieu des buissons et des herbes. Ils passent souvent la plus grande partie du jour à la même place, dans un état d'immobilité complète, avec la tête presque

entre les jambes. Ils attendent là, au passage, avec une grande patience, les reptiles, les grenouilles, les poissons et les petits rongeurs, leur nourriture de prédilection ; ils s'en emparent très-adroitement au moyen de leur long bec tranchant, et les avalent d'habitude tout entiers. Mais quand ils sont repus et en état de repos, ils paraissent tout endormis, se tenant sur un seul pied, avec le corps droit, le cou replié sur la poitrine, la tête et le bec couchés entre les épaules. Quoiqu'ils semblent sommeiller, ils se laissent cependant très-difficilement approcher, à moins qu'ils ne soient cachés sous une avance de rive, ou dans un ruisseau profond, ou bien encore blottis dans de grands joncs et au milieu des roseaux, d'où ils ne peuvent s'apercevoir à temps de l'arrivée du chasseur. Ils sont naturellement si craintifs, si méfiants, que tout les inquiète ; le moindre bruit, même dans l'éloignement, les alarme ; et l'homme, du plus loin qu'ils le voient, les fait fuir. Bien qu'ils ne soient pas méchants, il est toujours très-prudent de prendre ses précautions pour s'emparer d'eux quand ils se trouvent blessés ou pris dans un piége; car ils vous lancent avec force des coups de bec, qu'ils dirigent ordinairement vers la tête ou les yeux. Quand ils volent, ils tiennent leurs pattes déployées en arrière, le cou et la tête renversés sur le dos, en sorte que d'en bas on ne voit dans ces

deux dernières parties guère que le bec, qui semble sortir de la poitrine.

Le Héron Cendré dort fort peu la nuit ; il voyage et pêche même alors, et souvent on entend ses cris plaintifs, à toute heure et dans toutes les saisons. Pendant les rigueurs de l'hiver, il s'établit auprès des sources et des eaux qui ne gèlent point ; alors il se trouve souvent maigre. Sa chair, même en automne, quand elle est grasse, est d'un mauvais goût. Anciennement, elle était servie comme mets d'honneur sur la table des princes, parce que ce Héron servait aux divertissements des seigneurs, qui le faisaient chasser par l'*oiseau de proie.*

197.—Héron Pourpré *(Ardea Purpurea).*

Noms vulgaires : Héron Roux, Butor Roux.

Le Héron Pourpré (Buff.). — Héron Pourpré (*Ardea Purpurea*), Vieill., Temm., Degl.—*Ranocciaja* (Savi).

Ce Héron, que l'on prend improprement ici pour une espèce de *Butor,* est surtout remarquable par le roux vif et clair et par le pourpre éclatant qui prédominent dans sa parure.

Sa taille est de 80 à 85 cent.

Le *mâle* et la *femelle* sont semblables et ont, comme dans l'espèce précédente, le plumage complet à l'âge de *trois ans.* Ils portent alors à l'occiput quelques longues plumes effilées, subulées et pointues, d'un noir verdâtre; et au bas du cou, une touffe de plumes de la même forme, mais à la

fois blanches et d'un cendré clair lustré. Ils ont le dessus de la tête tantôt noir brillant, tantôt noir verdâtre, comme la huppe occipitale ; le derrière du cou coloré de roux vif et de roux clair, avec une ligne médiane noire, qui occupe les deux tiers de son étendue. Les joues sont d'un roux clair rembruni, et de la commissure du bec part une bande noire, qui monte obliquement jusqu'à l'occiput. Les côtés du cou sont également roux, et marqués d'une bande longitudinale noire; la gorge est blanche; le devant du cou blanc roussâtre sur la ligne médiane, et parsemé de taches oblongues, d'un noir pourpre foncé. Sur la poitrine et les flancs règne un pourpre éclatant, et le ventre est couvert d'un cendré à reflets verdâtres, marqué çà et là de pourpre. Les cuisses et l'abdomen sont roux; les sous-caudales moitié blanches, moitié d'un cendré verdâtre. Enfin le dos, les ailes et la queue sont d'un cendré roussâtre, nuancé de verdâtre, et les scapulaires parées de longues plumes effilées, cendrées et d'un roux vif pourpré.

Le bec est jaune, un peu teinté de brunâtre vers le bout et à peine dentelé sur les bords, vers l'extrémité ; l'iris des yeux de couleur orange ; les paupières et les lorums sont jaunes ; les pieds d'un brun verdâtre, mais jaunes derrière, en dessous des doigts et au-dessus des genoux.

Les *jeunes sujets de l'année* n'ont point d'aigrette

à la tête, ni de plumes effilées aux scapulaires et au bas du cou. Leur front est noir; le dessus du corps cendré noirâtre, avec les plumes bordées de roux clair; le devant du cou roussâtre, garni de taches longitudinales noirâtres; la poitrine cendrée roussâtre; enfin le ventre et les cuisses sont blanchâtres.

A leur deuxième année, ils acquièrent une petite aigrette à l'occiput, par le développement des plumes du vertex. Celles des scapulaires et du bas du cou commencent aussi à s'allonger, à s'effiler, et les couleurs, en général, du plumage sont déjà plus foncées qu'à la *première année. A l'âge de trois ans*, la livrée est parfaite.

Cette belle espèce est de passage tous les ans en Savoie et dans plusieurs parties de la Suisse, en avril et au commencement de mai; elle y reparaît ensuite, mais très-irrégulièrement, sur la fin de l'été, après la saison des couvées. Nous l'y voyons dans les pays montueux comme dans les plaines, tantôt par bandes quelquefois nombreuses, tantôt isolément ou par couples, mâle et femelle. Elle voyage peu pendant le jour; elle nous arrive en effet principalement de nuit ou à l'aube du jour, et s'abat sur les bords boisés des eaux, le long des saussaies, des fossés remplis de roseaux ou ombragés de buissons, et dans les marais ou les prairies artificielles. Là, elle reste cachée le jour entier, et s'y

repaît de rainettes, de très-petits reptiles, de menus poissons, d'insectes et de petits rongeurs, qu'elle attend au passage, avec autant de patience que le *Héron Cendré,* et dont elle s'empare avec la même adresse. Comme lui, elle se tient souvent posée sur une seule patte, soit qu'elle guette sa proie, soit qu'elle sommeille. C'est le soir, après le coucher du soleil, qu'elle sort habituellement de sa retraite pour se remettre à voyager, et dès qu'elle s'est élevée dans les airs, on entend sa voix forte et retentissante : elle semble exprimer les syllabes *krre, krre, kokoreu,* et des gens la comparent au bruit d'une grosse scie. Ces cris sont absolument les mêmes que cet oiseau pousse, pendant les amours, dans les régions méridionales et quelques parties tempérées de l'Europe, où il va chaque année se reproduire. Il niche parmi les roseaux, rarement sur les arbres. Sa ponte est de 3 ou 4 œufs, un peu plus petits et plus verts que ceux du *Héron Cendré,* et de 5 cent. 4-5 mil. de longueur, sur 3 cent. 8-9 mil. de largeur.

On chasse fort peu le Héron Pourpré dans notre pays, parce qu'il y survient ordinairement lorsque la chasse est prohibée ; aussi, il n'y est ni aussi farouche, ni aussi défiant que le précédent, qui s'y trouve souvent, pendant ses voyages d'automne et d'hiver, exposé aux fusillades des chasseurs. Quelquefois il s'arrête sur les grands arbres, au milieu

des villages, où il reste des heures entières juché à la même place. Le surprend-on dans quelque lieu découvert, dans un pré ou un marais, il marche parfois longtemps devant nous avant de s'envoler, faisant avec sa tête et son long cou toutes sortes de gestes ridicules ; puis quand il prend son essor, c'est souvent pour aller se reposer à une petite distance, à terre, sur quelque éminence, ou au bout d'un arbre ou d'un gros buisson, ou bien pour venir voltiger et former des ronds au-dessus de notre tête.

Pris dans un piége, ou blessé légèrement et gardé en volière, cet oiseau devient en peu de jours familier ; on peut le nourrir avec des grenouilles, de petits poissons et des morceaux de viande fraîche et crue. Les jeunes sont toujours moins offensifs que les vieux, et ne lancent pas des coups de bec comme eux, en jetant un cri aigre et sec, quand on les aborde ou qu'on les inquiète au commencement de leur captivité.

198.—Héron Aigrette *(Ardea Alba).*

Noms vulgaires : Héron Blanc, *Hégron* Blanc, Butor Blanc.

La Grande Aigrette (Buff.).—Le Héron Blanc, la Grande Aigrette (Cuv.).—Héron Aigrette (*Ardea Egretta*). Vieill., Temm. — Héron Aigrette (*Ardea Alba*), Degl.—*Airone Maggiore* (Savi).

Cette très-belle espèce de Héron habite le sud-est de l'Europe et le nord de l'Afrique ; elle se trouve, suivant M. le docteur Degland, en grand

nombre dans toutes les localités qui entourent le Pont-Euxin. Comme les deux premières espèces, elle se tient sur le bord des eaux, dans les marais et les prairies inondées, où elle se nourrit de grenouilles, de petits poissons, de lézards, d'insectes, de vers et de limaçons. C'est aussi sur les arbres ou dans les joncs et les roseaux qu'elle niche. Sa ponte consiste en 3 œufs, d'un vert bleu pâle, sans taches, et presque de la grosseur de ceux du *Héron Cendré.*

Elle se montre accidentellement en Suisse et dans quelques pays du nord, de l'est et du midi de la France. On ne l'a encore tirée que deux fois en Savoie, à ma connaissance : une fois, à la fin de l'hiver 1847, au bord du lac du Bourget, où elle se trouvait seule; une autre, le 13 avril 1849, sur l'Isère, près de Montmélian, et cette fois-ci, elle voyageait au nombre de trois sujets.

Le Héron Aigrette a 1 mètre 3 à 9 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle, en robe d'été,* sont d'un blanc pur sur tout le corps. Ils portent à l'occiput une huppe ou aigrette de même couleur, formée de quelques plumes étroites et assez allongées, puis sur le dos, d'autres plumes très-longues, à tiges roides et à barbes rares, décomposées et filiformes : ces plumes, qui sont très-recherchées pour divers genres de parure, se trouvent pareillement

blanches et dépassent l'extrémité des pennes caudales. Le bec est noir ; l'iris des yeux d'un jaune d'or ; la partie nue des paupières verdâtre ; les pieds sont d'un brun lavé de la dernière couleur.

Sous l'habit d'automne et d'hiver, les *vieux* et les *adultes* continuent d'être d'un blanc pur, mais ils n'ont point de huppe à l'occiput, ni de longues plumes effilées sur le dos.

Les *jeunes de l'année* alors leur ressemblent ; toutefois le blanc de leur livrée paraît un peu terne jusqu'au printemps, et leur bec est varié de brun et de jaunâtre.

199.—Héron Garzette (*Ardea Garzetta*).

Noms vulgaires : Petit Héron Blanc, Petit Butor Blanc, Aigrette Blanche, Petite Aigrette.

L'Aigrette (Buff.). — La Petite Aigrette (Cuv.). — Héron Garzette (*Ardea Garzetta*), Vieill., Temm., Degl.— *Airone Minore* (Savi).

Ce charmant Héron a de très-grands rapports physiques avec le précédent, et n'en diffère essentiellement que par sa taille, qui est de moitié environ moins forte, de 54-56 cent.

Comme chez ce dernier, le *mâle* et la *femelle* sont semblables à tout âge et dans toutes saisons. *En été*, ils ont tout le plumage d'un blanc pur, avec l'occiput orné d'une huppe composée de deux ou trois plumes seulement, longues, minces, subulées et couchées sur la nuque, puis un bouquet de quelques plumes de même nature et lustrées, au bas de la face antérieure et latérale du cou. Le

haut du dos est également paré d'un panache formé de plusieurs rangées de plumes à tiges flexibles, légèrement contournées et relevées vers la pointe, à barbes rares, soyeuses, très-effilées, et ne dépassant pas la queue. Le bec est noir, souvent un peu jaunâtre à la base inférieure; l'iris jaune brillant; le tour des yeux et le lorum sont nus et verdâtres; enfin les pieds d'un noir nuancé de vert pâle, avec la base des doigts jaune verdâtre.

En livrée d'automne et d'*hiver*, les *deux sexes* ne portent point d'aigrette sur la tête, ni de plumes longues, étroites et subulées au bas du cou, ni de panache sur le dos.

Les *jeunes* alors ressemblent aux *vieux*. Cependant les *sujets de l'an* ont le blanc du plumage un peu moins pur jusqu'à l'arrivée du printemps.

On tue de temps en temps ce petit Héron ici, sur les bords du Rhône, de l'Isère, des lacs du Bourget et des Marches, ainsi que dans leurs environs très-marécageux. Il y paraît d'habitude isolément ou par sociétés de 2 à 5 individus, très-rarement en plus grand nombre, et à deux périodes : on le tire effectivement en avril et dans la première quinzaine de mai, revêtu alors de sa belle robe de noces, puis vers la fin de juillet et en août, avec son habillement d'automne plus ou moins complet. C'est aussi aux mêmes époques qu'il survient par moments en Suisse, au bord des

lacs ou dans les marais, et fort rarement dans l'intérieur des terres. Comme dans nos vallées, il s'y montre peu farouche et se laisse assez facilement approcher, soit qu'il cherche sa vie au milieu des herbes ou des roseaux, et même dans un lieu découvert, soit qu'il demeure juché sur quelque tronc ou sur une pierre. Lorsqu'il se dispose à partir, il tient le corps droit et fait, avant de s'élancer en l'air, avec sa tête et son long cou très-mince, quelques petits gestes ondoyants, brusques. Pendant son court séjour dans nos localités, il s'alimente avec le frai des grenouilles et des poissons, avec de jeunes rainettes et de petits poissons, avec des vers, des sangsues et de menus reptiles.

Le Héron Garzette fréquente, l'été, particulièrement les pays méridionaux de l'Europe et les contrées occidentales de l'Asie. Il niche en Sardaigne et en Sicile, et recherche pour cela les lieux humides et marécageux, surtout ceux animés par un grand nombre d'Échassiers ou de Palmipèdes. Les couples se réunissent souvent plusieurs dans un même canton, et s'y multiplient ensemble. Les femelles pondent de 3 à 5 œufs, pointus aux deux bouts, d'un bleu verdâtre très-pâle, et sans taches. Ces œufs sont sujets à blanchir un peu en vieillissant dans les collections; leur grand diamètre a 4 cent. 6-8 millim., et le petit diamètre 3 cent. 2-3 millim.

Deuxième Section.

HÉRONS - BUTORS.

Bec mince, droit ou un peu courbé en bas vers la pointe ; cou moins allongé mais plus épais que chez les *Hérons proprement dits ;* tarses médiocres ou courts, nudité de la jambe au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne occupant un faible espace : jambes emplumées jusqu'aux tarses chez les *Blongios*. Point d'aigrette à l'occiput, ni de plumes longues et effilées au bas du cou : le *Crabier* seul ayant dès l'*âge adulte*, à l'occiput, quelques plumes longues et pendantes sur la nuque, et d'autres plumes filamenteuses au dos.

Trois espèces de Hérons composent cette section.

200.—Héron Crabier *(Ardea Comata).*

Noms vulgaires : Petit Butor, quand il est jeune et privé de longues plumes à l'occiput; Petit Butor Panaché, lorsqu'il a, dans un âge plus avancé, le vertex et l'occiput garnis de plumes effilées et tombantes.

Le Crabier de Mahon, le Crabier Caiot (Buff). — Le Crabier de Mahon (Cuv.).—Héron Caiot (*Ardea Comata*), Vieill. — Héron Crabier (*Ardea Ralloides*), Temm. — Héron Crabier (*Ardea Comata*), Degl. — *Sgarza Ciuffetto* (Savi).

Le nom de *Crabier* a été donné à cette très-jolie espèce par quelques anciens auteurs, qui ont cru qu'elle s'alimentait de crabes, qu'elle cherchait sur les plages de la mer.

Elle a 43-44 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle, adultes* et *vieux, en beau plumage de printemps*, sont notables en ce qu'ils ont le dessus de la tête garni de plumes effilées, jaunâtres et rayées en long de noirâtre ; l'occiput paré d'une touffe de six, huit ou dix plumes encore plus longues que les premières, étroites, flexibles, pendantes sur la nuque, blanches au milieu et noires aux deux bords ; enfin le dos légèrement vêtu de quelques plumes filamenteuses, d'un marron clair.

Ils ont les joues jaunâtres, avec des raies brunes ; les ailes et la queue blanches. Les scapulaires et le haut du dos sont d'un roux clair, lavé de jaunâtre ; mais le reste de cette partie, de même que les couvertures supérieures de la queue, sont blanches. Cette même couleur règne encore à la gorge, à la poitrine, à l'abdomen, aux sous-caudales et aux jambes, et un roux clair jaunâtre envahit le devant et les côtés du cou. Le bec est long, très-pointu, bleu à sa base, noir au bout ; l'iris des yeux jaune brillant ; les paupières et les lorums sont d'un jaune verdâtre ; les pieds jaunes, nuancés de verdâtre.

Les *jeunes* des *deux sexes, après la première mue*, sont privés de longues plumes à l'occiput et de plumes filamenteuses sur le dos. Ils ont la tête, le cou et les couvertures alaires d'un brun roux, avec de grandes taches longitudinales noirâtres ; la gorge blanche ; le devant et les côtés du cou d'un brun roussâtre, rayé de brun ; la poitrine, le ventre, l'abdomen, les sous-caudales, la queue et les jambes d'un blanc plus ou moins pur ; enfin les scapulaires et le haut du dos d'un brun plus ou moins foncé. Les rémiges sont blanches, et cendrées vers le bout. Le bec est brun verdâtre sur la mandibule supérieure, jaune vert sur l'inférieure ; les paupières et les lorums sont verdâtres ; les pieds d'un gris verdâtre ; l'iris jaune clair.

Le Héron Crabier est spécialement répandu

dans le midi de l'Europe, en Afrique et en Asie ; il passe annuellement dans les régions méridionales de la France, accidentellement dans le Nord et en Belgique. Quelques sujets de tous âges se montrent assez régulièrement en Suisse et en Savoie : c'est d'habitude seuls à seuls ou par couples qu'on les y rencontre. Toutefois les *jeunes* y paraissent de préférence vers la fin de l'été ou dans les premiers jours d'automne, tandis que les *adultes* et les *vieux* n'y surviennent guère qu'au printemps, en avril ou bien en mai. Ces derniers sont alors revêtus de leur plumage d'amour. Trois individus, deux mâles et une femelle parés de cette belle livrée, ont été tués, les années dernières, dans notre contrée : le premier, le 23 avril 1848, dans le marais d'Épagny, près d'Annecy ; le second, le 26 mai 1850, en Chautagne, dans un marécage ; le troisième enfin, le 25 avril 1851, au bord du lac du Bourget.

Pendant ses passages dans nos climats, le Crabier aime à se tenir dans les endroits marécageux et le long des fossés ou des rivières bordées de broussailles. Il s'élève quelquefois jusque dans les régions montagneuses de notre sol, et y cherche sa vie auprès des ruisseaux, des mares, et sur la lisière des bois humides. Les petites grenouilles, les menus coquillages, les très-petits poissons, les limaçons, les insectes d'eau, les libellules et leurs

larves sont ses aliments de prédilection. Il paraît aussi peu farouche que le *Héron Pourpré* et la *Garzette*. Plein de confiance comme eux, il ne s'effraye guère à l'aspect de l'homme, et se laisse facilement aborder ; s'il part en le voyant, c'est souvent pour se reposer à quelque distance de lui, tantôt sur un arbre, tantôt à terre ou sur une souche, selon les localités. Quand on le surprend dans quelque lieu fourré, il sait se soustraire à nos regards en se tenant dans une posture contrainte ; alors il se rapetisse considérablement en repliant le cou et en appuyant la tête sur le haut du dos, et reste immobile pendant que l'on passe ; mais croit-il qu'on l'aperçoit, aussitôt il s'envole et va se cacher un peu plus loin.

Ce Héron se reproduit dans divers pays du midi de l'Europe, et pose son nid sur les arbres, ou dans les buissons et les roseaux. Sa ponte est de 4 ou 5 œufs, assez petits, d'un bleu vert clair, sans taches ; ils ont 3 cent. 7 à 8 millim. de longueur, sur 2 cent. 8 ou 9 millim. de largeur diamétrale.

201.—Héron Butor (*Ardea Stellaris*).

Noms vulgaires : Butor, Grand Butor.

Le Butor (Buff.).—Le Butor d'Europe (Cuv.).—Héron Butor (*Ardea Stellaris*), Vieill., Temm., Degl.—*Tarabuso* (Savi).

Le Butor varie un peu par la taille dans les deux sexes. Les *mâles*, en général, ont 70 à 75 cent. de



T. IV; P. 5.

2

3

1

4

5

Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Héron Aigrette, *pendant l'automne; 1/10 gr. nat.;* P. 80.

2 Héron Garzette, *mâle en livrée d'été; 1/7 gr. nat.;* P. 82.

3 Héron Crabier, *mâle adulte, sous l'habit d'été; 1/6 gr. nat.;* P. 85.

4 Héron Butor, *tête et dos du mâle, en plumage d'automne; 1/8 gr. nat.;* P. 88.

5 Héron Blongios, *mâle adulte; 1/5 gr. nat.;* P. 93.

longueur. Les *femelles* sont moins grandes; elles n'ont guère que 65-68 cent., avec les couleurs légèrement plus ternes et les plumes du cou et de la poitrine un peu moins longues que chez les premiers. Au reste, elles leur ressemblent dans tous les âges.

Cet oiseau a tout le fond du plumage d'un roux jaunâtre clair, varié de traits irréguliers et de grandes bandes oblongues, noires ou noirâtres, sur le dos et les scapulaires; de raies transversales en zigzags, brunes, sur les côtés du cou; de longues taches brunes et rousses sur le devant de cette partie, enfin de raies longitudinales d'un brun plus ou moins foncé, marqué çà et là de roux ou de roussâtre, sur la poitrine, le ventre et l'abdomen. Il est noir au front et au sommet de la tête; d'un blanc faiblement roussâtre à la gorge, borné latéralement par deux bandes noires, en forme de moustaches, qui prennent naissance aux commissures du bec, et coupé verticalement, sur la ligne médiane, par une autre bande rousse. Le dessus du cou est garni d'un duvet roux, que recouvrent les plumes des parties latérales de cette partie, qui sont longues et flottantes, comme celles du devant de la poitrine. Les rémiges sont d'un fauve rougeâtre, et traversées par de petites taches et de larges bandes d'un brun cendré. La mandibule supérieure du bec est brune, et bordée de jaune; l'inférieure est d'un jaune verdâtre; le tour des yeux de cette couleur;

les lorums et les pieds sont verdâtres ; l'iris est jaune.

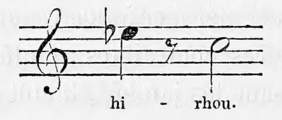
Le Héron Butor est répandu en Europe et en Afrique. Il vit sédentaire dans des localités en France, et surtout dans celles du midi, tandis qu'il n'est que passager dans d'autres, au printemps et en automne. On le voit en Savoie assez communément tous les ans, dès la fin de septembre jusqu'au commencement de décembre, puis en mars et en avril, mais fort rarement pendant les rigueurs de l'hiver. Il ne niche point dans nos vallées. C'est de préférence dans les lieux marécageux du Midi et de quelques parties de l'Ouest qu'il se retire pour y passer la saison des couvées. Il place son nid, qu'il fait avec des joncs et des herbes des marais, au milieu des roseaux et des buissons. La femelle y dépose ensuite 3 ou 4 œufs, d'un cendré verdâtre, quelquefois teint à peine de bleuâtre, et sans taches ; ils ont 5 cent. de long, et 3 cent. 4-5 millim. de large. Les petits qui naissent très-légèrement couverts de duvet, quittent souvent le nid avant de pouvoir voler, et restent toutefois avec leurs parents jusqu'à ce qu'ils soient forts ou capables de vivre sans leur assistance.

Le Butor est un oiseau très-patient, d'une grande méfiance et qui aime à être seul. Il se tient d'habitude caché le jour dans le plus fourré des marécages ou des broussailles qui bordent des rivières et des étangs. Il y reste des heures entières immobile à la

même place, très-souvent les pieds dans l'eau ou la boue, pour épier les petits poissons, les grenouilles et autres reptiles aquatiques, dont il est très-avide. On le rencontre quelquefois dans les bois, où l'attirent les campagnols, les mulots et les souris qu'il aime à l'excès ; il les guette avec une patience admirable à l'entrée de leurs gîtes, les saisit adroitement avec le bec dès qu'ils s'y présentent et les avale tout entiers. Par moments, il fait aussi la guerre aux petits oiseaux, jeunes ou maladifs, qu'il est à même de rencontrer dans les nids ou éparpillés dans les herbes et les buissons, et les avale pareillement tout d'un trait, même avec les plumes. S'il est surpris de jour par le chasseur dans son canton, il use de mille détours pour échapper à ses poursuites, sans se voir obligé de prendre l'essor ; et souvent il finit par se blottir au milieu des roseaux et des broussailles, et laisse passer son ennemi à plusieurs reprises devant lui sans bouger de place. Pour qu'il se détermine alors à partir, il faut que le chasseur le découvre ou que le chien l'arrête. Il monte bien quelquefois sur les arbres, quand il est vivement poursuivi, mais là sa mort est presque toujours certaine ; car souvent, au lieu de fuir en nous voyant tout près de lui, il cherche, au contraire, à se dérober à nos regards par toutes sortes de postures contraintes : tantôt il baisse la tête en fléchissant les jambes, tantôt il tend le cou

horizontalement devant lui, ou le renverse sur le dos, tantôt enfin il se couche à plat ventre sur le tronc ou la branche qui le portent, et où la peur le rend immobile. Si on le blesse, il devient très-dangereux quand on l'approche pour le prendre : alors il nous lance de forts coups de bec, qu'il dirige spécialement au visage. Il se défend aussi, en pareille circonstance, contre les chiens qui l'assaillent, et il cherche à leur crever les yeux.

Le Butor vole principalement le soir, un peu avant la nuit, et de grand matin. Il s'élève en décrivant une ligne spirale à une grande hauteur quand il doit changer de pays, et voyage alors une grande partie de la nuit ; mais s'il ne veut que passer d'un lieu à un autre pour y chercher des vivres, son vol est toujours bas. C'est à ces mêmes heures qu'il fait entendre sa voix, qui est grave et retentissante. Dans ses trajets aériens, il semble exprimer les syllabes : *côob*, *côob ;* au printemps, ainsi que pendant tout le temps des couvées, il pousse, le jour et la nuit, une espèce de mugissement que l'on compare à celui du taureau, et qu'il répète assez souvent trois à cinq fois de suite, avec la même force. Ce cri que l'on entend toujours de fort loin, peut se rendre de cette manière :



La première note, d'une tierce mineure plus haute que la deuxième, est exprimée si faiblement, que, pour bien l'entendre, il faut être très-près de l'oiseau; elle est de plus séparée de la seconde, qui est beaucoup plus forte et plus traînée, par une légère suspension.

La chair du Butor est ordinairement chargée d'une sorte de graisse huileuse, qui la rend désagréable; on a beau lui enlever la peau et cette graisse, il faut toujours qu'elle conserve un goût très-prononcé de marécage.

202.—Héron Blongios (*Ardea Minuta*).

Nom vulgaire : Petit Butor.

Le Blongios de Suisse (Buff.), les *vieux*.—Le Butor Brun Rayé et le Butor Roux (Buff.), *les jeunes*. — Le Blongios (Cuv.). — Héron Blongios (*Ardea Minuta*), Vieill., Temm., Degl. — Le Blongios proprement dit (*Ardea Minuta*), Roux.—*Nonnoto* (Savi).

Le Blongios, le plus petit des Hérons de l'Europe, est de la grosseur du *Râle de Genêts* (vulgairement, *Roi de Cailles*); mais son bec allongé et son cou très-long lui donnent une taille plus forte.

Le *mâle* et la *femelle* ont 36 à 37 cent. de longueur. *A l'âge de trois ans* ou *après la troisième mue*, et dans un âge encore plus avancé, ils sont d'un noirprofond, à reflets verdâtres, sur le sommet de la tête, le dos, les scapulaires et la queue ; d'un blond roussâtre sur les côtés de la tête, le cou, les couvertures des ailes, et sur les parties inférieures du corps : cependant une partie des tectrices alaires, ordinairement le

quart inférieur, est plus ou moins colorée de blanc, et le derrière du cou se trouve presque nu, ou très-légèrement couvert de duvet, comme chez le *Butor*. Les rémiges sont noires. Le bec est brun en dessus et à la pointe, jaune sur les côtés et en dessous; l'iris, les paupières et les lorums sont jaunes; les pieds d'un jaune verdâtre; la jambe est garnie de plumes jusqu'au tarse.

A l'âge de deux ans, les *deux sexes* ont le dessus de la tête d'un brun noirâtre ou d'un noir terne, selon l'époque de l'année; la nuque d'un roux assez vif; le dos et les scapulaires brunâtres, avec ca que plume bordée de jaune roussâtre clair; les côtés du cou et le dessus des ailes d'un blanc roux. Les parties inférieures sont d'un blanchâtre lavé de roussâtre, et tachées longitudinalement de brun ou de brunâtre sur le ventre, de roux ou de roux brun sur le devant du cou. Quelques bandes oblongues, brunes ou noirâtres, avec une frange de blanc roussâtre, se font remarquer sur les côtés de la poitrine. Quant aux couleurs des autres parties, ils ressemblent beaucoup aux sujets *de trois ans* décrits plus haut.

Les *jeunes de l'année, après la première mue*, ont le manteau, les parties latérales de la tête, la nuque et les couvertures alaires marquées de taches longitudinales brunes sur un fond brun roux. Les plumes qui garnissent le haut de la tête sont brunes, et liserées de roux; celles des parties

inférieures du corps d'un blanc roussâtre, avec de grandes taches oblongues brunes, plus larges, plus nombreuses et d'une teinte plus foncée sur le haut de la poitrine. Le bec est brun ; l'iris jaune pâle ; les pieds sont verdâtres.

Le Blongios est commun dans une grande partie de l'Europe, et principalement dans le midi. On le rencontre assez facilement chaque année en Suisse et en Savoie, à l'époque de son double passage. Il y paraît en effet à deux périodes : au printemps, en avril ou mai, et en automne, dès la fin d'août jusqu'aux frimas de la fin d'octobre ou ceux du commencement de novembre. Pourtant quelques sujets se fixent, l'été, dans les lieux les plus fangeux de nos marais ou du bord des étangs hérissés de roseaux, et y vaquent à la reproduction. Mais la plupart préfèrent pour cet acte les régions méridionales de l'Europe.

Ici, c'est surtout dans les grands joncs ou roseaux du bord des lacs du Bourget, d'Aiguebelette, de Myans et des Marches, que ce petit Héron se plaît à nicher. Il construit son nid assez mal, et le compose de débris de joncs, de sommités de roseaux, de feuilles sèches de buissons ou de plantes aquatiques. On trouve ordinairement ce berceau posé au milieu d'une touffe épaisse d'herbes très-élevées, ou dans un arbrisseau dont le pied réside dans l'eau, ou bien sur quelque butte ou souche cachée dans

le plus fourré des roseaux. La femelle y pond, dans les quinze ou vingt premiers jours de juin, 4 ou 5 œufs, oblongs, quelquefois légèrement arrondis, blancs ou d'un blanc terne, et sans taches. Leur grand diamètre est de 3 cent. 2-5 millim., et le petit diamètre de 2 cent. 4-6 millim. Le mâle prend part à l'incubation, ainsi qu'à tous les soins qu'exige l'éducation des petits ; il les nourrit de concert avec la femelle durant les vingt ou vingt-cinq jours qu'ils gardent le nid, et reste avec eux après leur sortie pour les aider encore à vivre et pour leur apprendre à connaître leurs ennemis. Pendant tout l'été, et notamment à l'époque des amours, le mâle jette fréquemment, le matin, le soir et la nuit, une sorte de cri rauque, par lequel il semble prononcer : *rehou, rehou;* on le compare ici, dans quelques-unes des localités où cet oiseau se reproduit par habitude, au rot d'une personne.

Le Héron Blongios est d'un naturel triste, solitaire et paisible. Il vit presque continuellement seul au bord de l'eau, caché dans les broussailles, les herbes ou les roseaux, et quelquefois sur les saules. S'il nous découvre fort près de lui, il ne part pas aussitôt, mais il nous examine un instant, puis se sauve à la course, assez rarement au vol, ou bien il monte sans bruit se cacher dans un buisson ou un bouquet de feuilles. A peine y est-il logé qu'il se dresse tout à coup, en allongeant le cou de manière

à tracer avec la tête, le bec, le corps, et même les pieds, une seule ligne tout à fait verticale, et il demeure ainsi dans un état d'immobilité complète et comme frappé de stupeur, tant qu'il se croit en danger. On l'aborde de si près dans cette posture singulière, qu'on peut l'abattre avec un bâton ou au moyen d'une pierre ; et en effet, on cite plusieurs captures de ce genre dans notre pays. S'il tombe blessé, il faut toujours se garder de l'approcher de trop près pour le prendre ; car, avec son bec solide, mince et aigu, il a, comme le *Butor*, l'habitude de viser très-souvent au visage.

Chaque soir, à l'arrivée de la nuit, et de très-grand matin, le Blongios se remet en mouvement. Alors il voyage d'un pays à un autre, ou bien il va se livrer à la pêche au bord de quelque étang voisin de son refuge de jour. Il se repaît là d'insectes, de vers, de très-petits poissons, de rainettes et de leur frai, puis retourne se cacher dans le marais ou dans les buissons qui le bordent. Lorsqu'on le chasse en plein jour, il se lève difficilement, même avec de bons chiens ; il fuit à travers les plantes aquatiques, fait toutes sortes de détours pour se soustraire aux poursuites, revient sur ses pas aussitôt qu'on le quitte, grimpe au besoin sur les roseaux ou les arbustes, et y reste tout à fait immobile, avec le corps très-droit et le bec relevé perpendiculairement en l'air : c'est par là qu'il

réussit ordinairement à lasser la patience des chasseurs et à fatiguer les chiens les mieux exercés. Il vole d'ailleurs peu le jour, et son vol est alors bas, peu soutenu et en ligne droite, ce qui le rend aussi facile à tirer que le *Râle de Genêts*. Sa chair est mangeable quand elle est fraîche, car alors elle ne sent presque pas le marécage.

LXVI[e] Genre : BIHOREAU (*Nycticorax*).

Caractères: Tête et cou plus gros et jambes moins longues à proportion que les *Hérons* et les *Butors :* yeux grands; deux ou trois plumes longues et effilées à l'occiput, descendant jusqu'au dos, dans les *adultes* et les *vieux*, les *très-jeunes* n'ayant pas cette parure. Bec un peu plus long que la tête, plus haut que celui des *Hérons proprement dits*, gros, fort, large et dilaté à la base; mandibule supérieure s'inclinant légèrement vers la pointe, qui est échancrée; l'inférieure droite. Narines basales, longitudinales, percées dans une cannelure et recouvertes par une membrane nue. Lorums et orbites glabres. Pieds de moyenne longueur; nudité au-dessus du genou très-petite; doigt externe uni à celui du milieu par une membrane; ongle de ce dernier pectiné.

Les Bihoreaux ont les mêmes mœurs et habitudes que les *Hérons ;* ils en diffèrent spécialement par leur bec un peu plus gros, légèrement fléchi en dessus et sensiblement courbé vers le bout, tandis que ces derniers ont cet organe droit et en cône allongé. Une seule espèce habite l'Europe; on la trouve passagèrement en Suisse et en Savoie.

203.—Bihoreau à Manteau (*Nycticorax Ardeola*).

Le Bihoreau (Buff.), un *vieux* sujet; le Pouacre et le Pouacre de Cayenne (Buff.), un *jeune;* le Bihoreau, la *femelle*, et le Crabier Roux (Buff.), les individus âgés de *deux ans*. — Le Bihoreau d'Europe (Cuv.). — Héron Bihoreau (*Ardea Nycticorax*), Vieill., Degl.—Bihoreau à Manteau (*Nycticorax Ardeola*), Temm. — Bihoreau proprement dit (*Ardea Nycticorax*), Roux. — *Nitticora* (Savi).

Il est très-rare de rencontrer ce bel oiseau pendant le temps de la chasse dans nos contrées,

et c'est pour cela qu'il est fort peu connu des chasseurs. Il y passe en effet tous les ans au printemps, en avril et en mai, tandis qu'il n'y survient qu'accidentellement dans toute autre saison. Les *vieux* et les *sujets de deux* ou *de trois ans* viennent régulièrement visiter nos climats.

Le Bihoreau a 53 à 56 cent. de taille.

Le *mâle* et la *femelle vieux* et *âgés au moins de trois ans*, ont le dessus de la tête, l'occiput, la partie supérieure de la nuque, les scapulaires et le haut du dos d'un noir à reflets verts et bleuâtres ; puis trois plumes très-déliées, longues de 17 à 20 cent. et d'un blanc de neige, qui partent du haut de la nuque et descendent jusqu'au dos. Le dessus du cou, des ailes et de la queue, de même que le bas du dos, sont d'un cendré plus ou moins foncé, suivant l'âge, et constamment plus clair sur le cou ; le front, le tour des yeux et le dessous du corps sont blancs, avec les parties latérales du cou et de la poitrine teintées de cendré clair. Le bec est noir, un peu jaunâtre à sa base inférieure ; l'iris des yeux rouge vif ; les pieds sont d'un jaune plus ou moins lavé de verdâtre.

Après la seconde mue, ou *à l'âge de deux ans*, les *deux sexes* ont les plumes effilées de la nuque moins longues que dans les âges précédemment décrits, et avec leur pointe noire. Ils sont d'un noir terne au sommet de la tête et de la nuque, et les reflets

verdâtres y sont à peine sensibles. Le haut du dos et les scapulaires offrent un mélange de gris brun et de cendré très-foncé, sujets, au printemps, à quelques reflets verdâtres, très-peu prononcés. La gorge est blanche; mais les autres parties inférieures sont d'un blanc terni, marqué de cendré sur les côtés du cou, à la poitrine et aux flancs, assez souvent presque nuancé de roussâtre ou de jaunâtre sur le ventre et l'abdomen. Le bec est noirâtre; l'iris rouge ; les pieds d'un jaune verdâtre pâle.

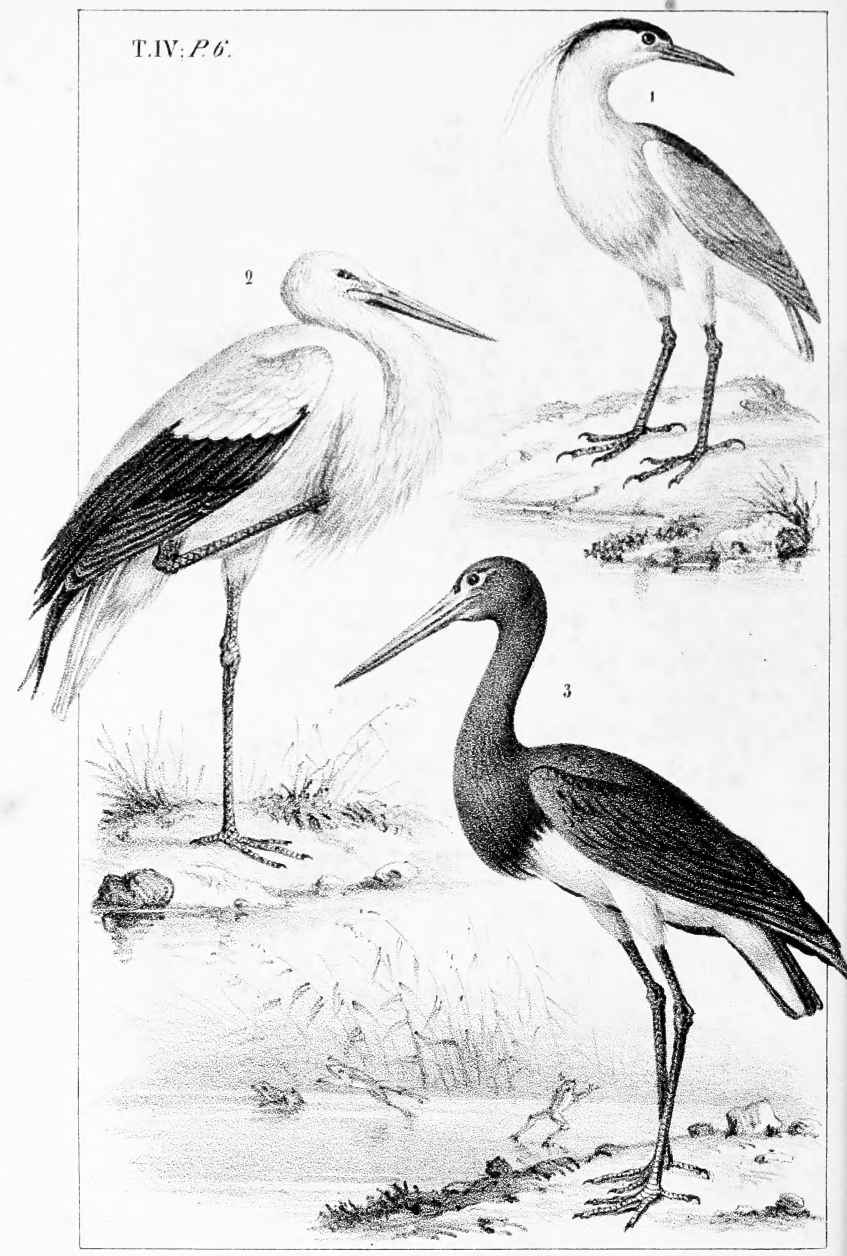
Les *jeunes de l'année* n'ont pas encore été rencontrés, que je sache, en Savoie. On dit qu'ils n'ont point d'aigrette à la nuque, même *après leur première mue;* que leurs parties supérieures sont d'un brun terne et parsemées de traits longitudinaux, d'un blanc légèrement teint de roussâtre, situés au centre des plumes; que le dessous du corps est blanc sale, avec de longues mèches d'un cendré brunâtre au cou, à la poitrine et aux flancs.

Le Bihoreau habite principalement le midi de l'Europe. Il se reproduit dans plusieurs régions méridionales de la France, construit son nid dans les marécages et le pose parmi les joncs et les roseaux ; quelquefois il se loge sur une souche ou un saule dont le pied est dans l'eau. La femelle pond 3 ou 4 œufs, d'un bleu pâle verdâtre, sans taches, et de 5 cent. de longueur, sur 3 cent. 4-5 millim. de largeur.

Il se tue en Savoie, à chaque printemps, depuis le 8 ou le 12 avril jusqu'au 20 ou 25 mai, quelques Bihoreaux que les braconniers découvrent surtout dans les marais parsemés d'arbres ou de buissons, parmi les taillis des bords des eaux, et même dans les bois de haute futaie qui les avoisinent. Comme les *Hérons* et les *Butors*, ces oiseaux arrivent en ces lieux de nuit, ou à la fin du crépuscule du soir, et de très-grand matin, ordinairement solitaires, quelquefois par couples, mâle et femelle. Alors on entend par moments leur voix qui est forte et qui pénètre au loin : c'est une sorte de croassement lugubre qui, poussé pendant les ténèbres de la nuit, a valu à ce genre d'oiseau le nom de *Nycticorax* (*Corbeau de nuit*), que lui a imposé Linnée. Ils se tiennent, ici, retirés le jour dans les roseaux ou les arbustes, parfois juchés sur les arbres, même sur les plus élevés du district, et restent la plus grande partie de la journée à la même place, sans faire le moindre mouvement. Le soir, après le coucher du soleil, ils sortent de leur retraite et s'en vont chercher les vivres ou se remettent à voyager. Ils ne sont ni farouches ni rusés pendant leur séjour dans notre pays. On les approche avec facilité et sans trop les effrayer, quoiqu'on passe très-près d'eux ; c'est à peine s'ils se dérangent alors, ou s'ils tournent la tête pour nous voir passer ; seulement ils se rapetissent singulièrement et se maintiennent

en état d'immobilité complète, jusqu'à ce que l'on soit un peu éloigné. Dans les régions du midi, où ils sont communs durant l'été, on les fait venir à soi, pourvu qu'on sache imiter le ton de leur voix qui semble exprimer à peu près les mêmes syllabes que celle de la *Corneille Noire* : *moak*, *moak*. M. Crespon, de Nîmes, rapporte qu'il a vu des chasseurs faire traverser le Rhône à des Bihoreaux, même après les avoir tirés plusieurs fois et les abattre ensuite.

Le Bihoreau à Manteau se nourrit de gros insectes, tels que grillons et sauterelles, de vers, de limaçons, de petits poissons, de jeunes grenouilles et de menus reptiles d'eau. Il n'est pas moins à craindre, quand il est blessé, que le *Butor*. J'en démontai effectivement un, le 13 mai 1849, au bord du torrent de Laisse, près de la Boisse, aux environs de Chambéry, et quand je m'approchai pour le prendre, il me lança de forts coups de bec aux doigts, en poussant de grands cris. Mon chien, qui l'assaillit deux fois, faillit avoir les yeux crevés. Enfin, ce fut en couvrant ce Bihoreau d'un rameau de saule très-feuillé que je parvins à me l'approprier avec confiance. Sa chair n'est pas un manger agréable, même pendant sa fraîcheur ; elle a, du reste, comme celle du *Grand Butor*, un goût prononcé de marais.



Lith. Jh Perrin. Chambery. J. Werner del. & Lith.

1 Bihoreau à Manteau, *mâle adulte, au printemps; ½ gr. nat.;* P. 98.
2 Cigogne Blanche, *mâle adulte; ⅟₁₁ gr. nat.;* P. 103.
3 Cigogne Noire, *mâle adulte; ⅟₁₀ gr. nat.;* P. 109.

LXVIIe Genre : CIGOGNE (*Ciconia*).

Caractères : Bec long, plus allongé que chez les *Hérons*, droit, lisse, fort, large à sa base, comprimé sur les côtés, tranchant sur les bords, terminé en pointe plus ou moins aiguë, et ordinairement peu fendu ; mandibule inférieure se recourbant un peu en haut. Narines étroites, nues, longitudinales et situées sur l'arête près du front, dans une rainure ou un sillon très-court. Lorums emplumés ou glabres; orbites et quelquefois une faible partie de la gorge nues. Cou allongé, plus gros que celui des *Hérons proprement dits*. Jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure ; tarses très-longs, robustes et réticulés ; trois doigts devant, un derrière articulé un peu plus haut que les antérieurs ; ceux-ci légèrement palmés à leur base. Ongles courts, aplatis et obtus ; celui du doigt médian à bord entier ou non dentelé. Ailes grandes et larges. Queue courte, formée de pennes égales.

Les Cigognes sont des oiseaux très-haut montés sur pattes, d'un naturel doux, tranquille et triste, vivant dans les lieux marécageux et essentiellement voyageurs. Les reptiles, poissons, vers, insectes et petits mammifères rongeurs composent leur principale nourriture. On les respecte encore de nos jours dans plusieurs pays, et surtout dans ceux où elles vont par habitude se reproduire, parce qu'elles y rendent des services essentiels en purgeant la terre d'une grande quantité de reptiles et d'autres petits animaux nuisibles. Leur mue est simple et a lieu sur la fin de l'été. Les *mâles* et les *femelles* ne diffèrent pas extérieurement ; les *jeunes* ressemblent beaucoup aux *adultes* et aux *vieux* qui sont eux-mêmes semblables.

Ce genre possède deux espèces.

204.—Cigogne Blanche (*Ciconia Alba*).

Noms vulgaires : Cigogne, Grande Cigogne Blanche.

Ardea Ciconia (Linn.). — La Cigogne Blanche (Buff.). — Cigogne Blanche (*Ciconia Alba*), Vieill., Temm., Degl.—*Ciconia Bianca* (Savi).

Cette Cigogne a 1 mètre 16 à 20 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle*, *adultes* et *vieux*, sont d'un blanc pur, avec scapulaires, grandes couvertures des ailes et rémiges noires. Les plumes qui recouvrent le bas du cou sont longues et pendantes ; le bec, la peau nue du haut de la gorge, le bas des jambes et les tarses rouges, et d'un beau rouge vermillon, surtout en été ; le tour des yeux est noir ou noirâtre ; l'iris brun foncé.

Les *jeunes de l'année, après leur première mue, tels qu'ils nous visitent sur la fin de l'été*, ont le blanc du plumage moins pur que les précédents ; le noir des ailes lavé de brun ; les plumes du front très-souvent marquées d'un petit trait brun le long de la baguette ; le bec et les pieds d'un noir rougeâtre ; enfin l'iris des yeux noirâtre.

Huit individus revêtus de cette livrée furent tués, le 21 juillet 1848, aux environs de Chambéry, et le lendemain, on en démonta un autre du même âge. Ce dernier s'apprivoisa en quelques jours au jardin botanique de la Société d'histoire naturelle de Savoie, où il vit encore aujourd'hui en toute liberté. Au printemps suivant, il perdit complétement la nuance brune qu'on remarquait avant sur le noir de ses ailes ; son bec et ses pieds devinrent alors d'un rouge vermillon.

La Cigogne Blanche fréquente l'Europe, l'Égypte, la Barbarie et l'Asie occidentale. Elle niche principalement dans le nord de l'Europe et

de l'Afrique, et affectionne pour cet acte les localités où l'on respecte sa vie à cause de la grande destruction qu'elle fait des insectes, reptiles et petits rongeurs nuisibles. On la voit commune, pendant l'époque des couvées, en Hollande, et aux environs de Constantine et de Bône. M. le docteur Degland dit qu'elle se reproduisait, il y a plusieurs années, dans différentes contrées septentrionales de la France, mais qu'y ayant été inquiétée, elle n'y est plus revenue.

C'est dans les villes et les villages, ou dans les lieux humides et marécageux qui les avoisinent, que cet oiseau se rend pour accomplir le devoir de la reproduction. Il établit son énorme nid construit avec des bûchettes, des herbes et des débris de joncs entassés sans art, au sommet des tours et des maisons, sur les toits, les terrasses et les cheminées, souvent dans de grands paniers ou des caisses carrées que l'on y fixe pour cet usage, et quelquefois sur les arbres, dans la campagne. La femelle pond 2 ou 3 œufs, d'un blanc pur, ou d'un blanc très-légèrement grisâtre, et privés de taches; ils ont, en moyenne, 7 cent. 3 millim. à 8 cent. de grand diamètre, et 5 cent. 1-3 millim. de petit diamètre. Pour alimenter leur progéniture, le père et la mère vont à la chasse ou à la pêche des petits poissons et de leur frai, des reptiles, vers et insectes, s'en remplissent

le bec et la gorge, et viennent lui distribuer cette pâture par voie de dégorgement. Mais ils ne quittent pas toujours tous deux à la fois cette petite famille; car tandis que l'un chasse ou pêche, l'autre se tient souvent près d'elle, sur quelque éminence, appuyé sur une jambe et l'œil au guet, ou bien au bord du nid, ayant alors à ses pieds les jeunes qui font sortir du berceau leur tête et leur long cou. Il attend là l'arrivée de son compagnon pour aller ensuite, à son tour, chercher des vivres.

Cette Cigogne est de passage annuel en Savoie, à deux époques. Elle y paraît dans le courant d'avril quand elle revient de passer l'hiver en Afrique pour aller se propager dans le Nord, alors seule ou par paires, de fois à autres par bandes, puis ensuite dès la fin de juillet jusqu'au milieu de septembre, et rarement plus tard. A cette saison, elle nous arrive assez fréquemment par troupes spécialement composées de jeunes sujets de l'an. Les vieux qui se montrent dans nos vallées sont le plus souvent solitaires ou par deux à quatre individus ensemble. Les jeunes passent les premiers, et se trouvent quelquefois si fatigués, qu'ils tombent de lassitude durant leur voyage, sur les maisons et dans leur voisinage, où souvent ils se laissent massacrer. Le 21 juillet 1848 et le 25 du même mois 1850, deux bandes de 30 à 40 jeunes Cigo-

gnes Blanches apparurent aux environs du Bourget et d'Aix-les-Bains ; épuisées de fatigues, elles tombèrent sur les toits des habitations, de même qu'au milieu des champs et des pâturages ; là, on les tira de si près, qu'on en abattit ou blessa jusqu'à six et huit à la fois ; quelques-unes se firent prendre à la main ou tuer à coups de bâton. Mais quand ces oiseaux ne se ressentent point des fatigues du voyage, il est assez rare qu'on les aborde aussi facilement, quoique jeunes ; ils fuient à l'aspect du moindre danger, et si on les tire parfois, c'est toujours par surprise. D'un naturel bien différent dans les pays où ils sont nés et appelés à se reproduire, ils y vivent amis de l'homme et partagent son séjour ; et de fait, on les trouve jusque sur les places publiques et dans les jardins, cherchant leur vie en pleine sécurité et s'accommodant même des aliments qu'on leur jette.

Pendant son séjour en Savoie, qui est constamment de très-courte durée, cet Échassier se tient dans les marais et les prairies humides, ou le long des fossés et dans les champs. Néanmoins on l'observe fréquemment posé sur de gros troncs ou à la cime des arbres les plus élevés, ou bien sur la croix des clochers, comme au bout des toits et des cheminées des bâtiments situés même à l'intérieur des villes. Il viendrait certainement chercher sa subsistance dans nos jardins, si l'on ne s'acharnait pas à

lui faire la chasse dès qu'on l'aperçoit aux alentours de leurs clôtures. C'est avec des lézards, de petits serpents, des grenouilles, des poissons, de gros insectes, des vers, des campagnols, rats, souris et taupes qu'il s'alimente. Il avale d'habitude chaque proie tout entière. Cependant, si elle est forte, il la broie quelques instants avec les bords tranchants de son bec, et même il la frappe contre terre ; alors se salit-elle, il la secoue à plusieurs reprises avant de s'en repaître, afin de la débarrasser de la terre ou du gravier qui auraient pu s'y mêler, ou bien il la porte à l'eau pour la laver. Pendant cette opération, il fait souvent rejaillir de l'eau, de la boue ou de la terre sur son plumage ; aussi, arrive-t-il que les plumes blanches de sa poitrine et de son ventre sont plus ou moins sales quand on le tue après ses repas. Pour prendre l'essor de terre, lorsque quelque ennemi l'approche, il fait habituellement une petite course en tenant les ailes presque entièrement ouvertes, le cou étendu et le corps légèrement penché sur le devant ; puis il s'élève en traçant de grands cercles et monte fort haut dans les airs. Dans ses moments de repos, il a toujours l'air triste ; il se tient très-souvent sur une patte, avec le cou replié et la tête, qu'il secoue parfois légèrement d'un côté et d'autre, un peu couchée sur l'épaule. Au printemps et en été, on l'entend souvent, jour et nuit, faire un bruit assourdissant au

moyen des deux mandibules de son bec qu'il frappe l'une contre l'autre. Chaque claquement prolongé est ordinairement accompagné de gestes bizarres : en effet, l'oiseau entr'ouvre les ailes en haussant sensiblement la queue, et en même temps il allonge son grand cou, qu'il courbe peu à peu vers le sol ; de là, il le relève lentement et le renverse, sans cesser de claqueter, pour le coucher en long sur le dos, de manière que le bout de la tête s'appuie aussi un instant sur la ligne médiane de cette partie.

La Cigogne Blanche est d'un naturel doux et paisible. Elle vit très-bien en domesticité, se prive en peu de jours, reconnaît les personnes qui ont soin d'elle et vient à leur voix. Comme en liberté, sa démarche y est grave et lente. Pour se poser, elle aime surtout les lieux les plus élevés, et s'y tient quelquefois des heures entières sur une jambe. Mais quand on l'aborde, qu'on l'inquiète ou que quelque objet l'affecte, elle sort l'autre jambe de dessous les plumes du ventre et fait entendre son claquement ordinaire.

205.—Cigogne Noire (*Ciconia Nigra*).

Cigogne Noire (Buff. et Cuv.). — Cigogne Noire (*Ciconia Nigra*), Vieill., Temm., Degl. — *Ciconia Nera* (Savi).

Cette espèce de Cigogne diffère essentiellement de la précédente, par sa taille un peu plus petite et par ses couleurs généralement sombres.

Le *mâle* et la *femelle, adultes* et *vieux*, ont 95 à 99 cent. et quelquefois 1 mètre de longueur. Ils sont d'un noirâtre à reflets violets, pourprés et verdâtres, sur le sommet de la tête, à la gorge, au cou, sur le dos, le croupion, les épaules, les ailes et la queue; d'un blanc pur sur le bas de la poitrine, sur les flancs, le ventre, l'abdomen, les cuisses et les sous-caudales. Le bec, les paupières, les lorums et la peau nue du haut de la gorge sont d'un rouge vif; l'iris est brun; les pieds d'un rouge foncé.

Les *jeunes de l'année* ont les plumes de la tête et du cou d'un brun foncé, avec leur extrémité blanchâtre, ce qui les fait paraître pointillées de cette couleur; le corps, les ailes et la queue d'un brun noirâtre, avec de légers reflets verdâtres et bleuâtres; le ventre et l'abdomen blancs; le bec, le tour de l'œil, la peau nue de la gorge et les pieds d'un brun nuancé de verdâtre et d'olivâtre; enfin l'iris noirâtre.

La Cigogne Noire est beaucoup moins nombreuse et moins répandue que la *Cigogne Blanche.* Elle habite particulièrement les forêts marécageuses de l'Orient, et n'est que passagère en France, en Italie et en Suisse. Elle survient rarement en Savoie. Nous l'y voyons arriver d'une manière irrégulière pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, très-accidentellement au

printemps, en mars et avril. Quelques sujets, des jeunes surtout, se sont fait voir ou tuer, dès 1844 à 1853, dans nos pays de plaine et de montagne, notamment en Bauges, sur le bord du Chéran, et le long des rochers boisés qui bordent le Rhône, l'Isère, le lac du Bourget. Le jeune individu du muséum de la Société d'histoire naturelle de Savoie a été tué, le 16 obtobre 1849, au pied d'un saule, dans le marais de Bissy, près de Chambéry.

Cette Cigogne n'a point les mœurs douces et sociales de l'espèce précédente. D'un naturel farouche, elle aime la solitude, fuit les villes et le voisinage des maisons, que celle-ci recherche toute sa vie, et vit isolément dans les forêts humides, dans les marais boisés et parmi les taillis ou les broussailles qui hérissent le bord de l'eau. Poissons, reptiles, têtards, limaçons, vers, scarabées et petits mammifères rongeurs sont, en ces lieux, sa nourriture habituelle ; elle les cherche dans les herbages, parmi la mousse, et même en terre ou dans l'eau ; parfois elle épie une proie pendant plus d'une heure à la même place, et se précipite sur elle dès qu'elle paraît ou se présente à sa portée. Pour nicher, elle fait choix dans une forêt épaisse et marécageuse, ou dans un marais écarté, d'un arbre de haute futaie, ordinairement vieux, et y fixe son vaste nid formé de petites branches, de

racines, de mousses et d'herbes. Ce berceau contient 2 ou 3 œufs, plus petits que ceux de la *Cigogne Blanche*, d'un blanc plus ou moins sale, et sans taches : en moyenne, ils sont de 6 cent. 3 millim. à 7 cent. de long, sur 4 cent. 7 à 9 millim. ½ de largeur diamétrale.

Trente-sixième Famille.

PLATALÉIDÉES (Plataleidæ).

Caractères : Bec long, droit, mince, plat en dessus et en dessous, flexible, couvert à sa base d'une sorte de peau ridée, et arrondi en forme de spatule vers le bout; mandibules munies à l'intérieur, dans le milieu, d'une crénelure bordée de dentelures aiguës et saillantes; la supérieure sillonnée en dessus vers le bord, et terminée par un onglet. Narines basales, oblongues, rapprochées et bordées par une membrane. Front, tour des yeux et gorge plus ou moins nus. Jambes dénuées de plumes sur leur partie inférieure; tarses longs, forts et réticulés; trois doigts devant, un derrière; celui-ci assez allongé et portant à terre dans toute sa longueur; les antérieurs réunis à leur base jusqu'à la seconde articulation, par un repli membraneux, plus large entre le doigt du milieu et l'externe. Ailes de moyenne grandeur. Queue courte, formée de 12 rectrices.

Cette famille ne renferme que le genre suivant.

LXVIIIe Genre : SPATULE (*Platalea*).

Caractères : Les mêmes que ceux décrits à l'article de la Famille qui précède.

C'est de leur bec spatuliforme que les oiseaux de ce genre ont tiré leur dénomination. Les Spatules voyagent périodiquement, aiment à vivre en société et hantent les marais, les bois humides, les

bords des rivières et les plages maritimes. Les petits poissons et leur frai, les menus coquillages, les vers et les insectes aquatiques composent leur principale nourriture. Elles muent une fois par an. Les sexes ne diffèrent pas sensiblement. Les jeunes acquièrent leur plumage parfait à la troisième mue.

Ce genre est représenté en Europe par une seule espèce qui visite accidentellement nos climats.

206.—Spatule Blanche *(Platalea Leucorodia).*

La Spatule et la Spatule Blanche (Buff.). — Spatule Blanche (*Platalea Leucorodia*), Cuv., Temm., Degl.—*Spatola* (Savi).

Cet oiseau très-remarquable par la conformation de son bec, est désigné dans quelques localités de la France sous les noms vulgaires de *Palette*, *Pâla*, *Bé d'Espatulo* (Bec de Spatule).

Le *vieux mâle* a 75 à 78 cent. de longueur. Il est d'un blanc pur, avec l'occiput paré d'une huppe bien fournie, composée de plusieurs plumes longues et déliées, qui retombent en forme de panache sur la nuque. Le haut de la poitrine est couvert par un large plastron jaunâtre, dont les extrémités remontent en pointe et vont se réunir sur le dos. La partie nue des paupières, celle des lorums et de la gorge sont d'un jaune pâle, nuancé d'un peu de rouge en bas de cette dernière partie. Le bec varie dans sa longueur, et a, en moyenne, 19 ou 20 cent.;

il est noir et traversé de bandes jaunâtres, avec le fond des sillons presque bleuâtres et l'extrémité d'un jaune d'ocre. Les pieds sont noirs. L'iris des yeux est d'un rouge inclinant à la lie de vin.

La *femelle* ressemble au *mâle*, mais ses proportions sont sensiblement moins fortes. Sa huppe est même moins longue, moins épaisse, et le ceinturon de la poitrine plus étroit et d'une teinte un peu plus pâle.

Les *jeunes de l'année* n'ont point de huppe occipitale ni de plastron jaunâtre à la poitrine : ces deux ornements commencent à paraître à la *seconde année* et ne sont complets qu'à la *troisième mue*, ou à l'âge de *trois ans*. Leur bec est moins long que chez les *vieux*, d'un cendré foncé et lisse; la nudité de la tête et de la gorge jaunâtre ; l'iris brunâtre ; les tarses sont noirs.

La Spatule Blanche habite le nord de l'Europe et de l'Afrique. Elle passe chaque année, au printemps, puis en automne ou en hiver, dans plusieurs localités de la France et de l'Italie; mais son apparition en Suisse et en Savoie est fort rare. Il y a quelques années qu'on abattit ici, sur la fin d'août, deux jeunes sujets de l'an : l'un au bord du lac du Bourget, l'autre sur l'Isère, à quelque distance de Montmélian.

Cet oiseau se plaît dans les endroits marécageux, sur les bords boisés des lacs, fleuves et rivières, et

à leurs embouchures. Il hante par préférence ces lieux, parce qu'il y trouve facilement des amas d'écume et de vase, qu'il aime à fouiller avec le bec pour s'alimenter des petits poissons, du frai, des insectes, vers et petits coquillages qu'ils renferment. C'est à cause de la flexibilité de son bec, qui ne peut d'ailleurs ni saisir ni broyer des substances dures, qu'il recourt à une pâture aussi tendre; et pour que d'aussi faibles proies ne s'échappent point de cet organe, la nature l'a muni intérieurement d'une crénelure hérissée de dentelures aiguës, qui les y retiennent.

Cette Spatule voyage spécialement au printemps et en automne, par paires ou par volées plus ou moins nombreuses, et quelquefois seule à seule. On l'observe par moments en société de la *Cigogne Blanche*, dont elle a presque toutes les habitudes. Alors elle est, comme elle, tantôt juchée sur un arbre, tantôt cachée parmi les buissons, les joncs ou les roseaux; comme elle, elle est très-craintive durant ses migrations, part de loin quand on l'approche et fait claquer son bec en frappant les deux mandibules l'une contre l'autre; comme elle aussi, elle séjourne très-peu de temps dans chaque lieu où elle s'abat. Mais pour se reproduire, elle fuit les lieux habités par l'homme, que recherche spécialement cette dernière. Selon M. le docteur Degland, elle niche en grand nombre dans le nord

de la Hollande, en Angleterre, et dans tous les pays qui entourent la mer Noire. Elle pose son nid sur le bord des rivières, de l'embouchure des fleuves et des grands lacs, soit sur les arbres soit parmi les buissons, les joncs et les roseaux. Sa ponte consiste en 2 ou 3 œufs, oblongs, blancs ou d'un blanc à peine bleuâtre, avec quelques mouchetures comme effacées, roussâtres ou d'un roux de rouille, ou bien d'un ton verdâtre, et quelquefois sans taches : ces œufs ont 6 cent. $\frac{1}{2}$ à 7 cent. de longueur, et 4 cent. 4-7 millim. de largeur.

Trente-septième Famille.

SCOLOPACIDÉES (Scolopacidæ).

Caractères : Bec long, généralement plus long que la tête ; grêle, mou , flexible, assez rarement solide ; entièrement droit, ou arqué totalement ou bien en partie, quelquefois légèrement recourbé en haut, cylindrique dans sa plus grande étendue, et renflé à son extrémité, qui est souvent molle ; mandibule supérieure ayant de chaque côté un sillon ou une rainure plus ou moins longue. Pieds variables en longueur et grêles ; partie inférieure de la jambe, au-dessus du genou, dénuée de plumes, excepté chez la *Bécasse ;* trois doigts devant, un derrière ; ce dernier court et touchant à terre seulement par le bout. Ailes longues ou de moyenne longueur.

Cette famille comprend neuf genres d'oiseaux qui presque tous se ressemblent par leurs formes, leurs mœurs et habitudes. Ils ont, pour la plupart , le bec long , grêle et faible , d'où résulte pour eux la nécessité de vivre de vers , de mol-

lusques et d'insectes, qu'ils trouvent en fouillant la vase et la terre humide, ou parmi la mousse et les herbes des marais, ou bien encore sur le sable, le long de l'eau.

LXIXe Genre : IBIS (*Tantalus*).

Caractères : Bec quadrilatère dans presque toute son étendue, très-long, arqué, assez épais et presque carré à sa racine, ensuite grêle, arrondi, obtus et lisse à la pointe ; mandibule supérieure sillonnée profondément dans toute sa longueur. Narines linéaires, étroites, percées dans le sillon et entourées d'une membrane. Tour des yeux, lorums et base du bec nus; tête et cou dénués de plumes en grande partie, chez l'*Ibis Sacré* (espèce qu'on ne rencontre jamais dans notre pays), ou couverts de petites plumes duveteuses dans son jeune âge. Pieds longs, grêles, réticulés, nus au-dessus du genou; doigts allongés ; les antérieurs réunis par une membrane jusqu'à leur première articulation ; le postérieur assez long et portant totalement à terre. Ailes médiocres. Queue courte et rectiligne.

Les Ibis sont célèbres par le culte que leur rendaient les anciens peuples de l'Égypte. Ils en élevaient jusque dans l'enceinte de leurs temples et les laissaient parcourir librement leurs villes. Lorsqu'ils mouraient, ils en embaumaient les restes avec autant de soin et de respect que les dépouilles mortelles de leurs plus chers parents. Le culte religieux qu'ils avaient pour ces oiseaux était principalement dû à leurs croyances; car, suivant des auteurs, ils étaient persuadés que les Ibis avaient pour leur pays un attachement inviolable, qu'ils dévoraient les serpents, qui, sans eux, auraient pu devenir très-dangereux pour le pays ; que leur apparition amenait, suivant quelques-uns, la crue du Nil, et qu'enfin, d'après d'autres auteurs, leur plumage avait quelque rapport avec quelques-

unes des phases de la lune. Ils portaient leurs idées superstitieuses jusqu'à punir de mort le malheureux qui aurait, même involontairement, tué un de ces oiseaux.

Les Ibis sont de grands oiseaux qui, par leur long bec arqué et leur cou mince, très-allongé, se rapprochent un peu des *Courlis,* avec lesquels des naturalistes les ont rangés; mais ils s'en éloignent par des attributs à eux propres, et notamment par la nudité de leur face et la longueur de leur pouce. Ils font leur habitation des marais, des bords fangeux et graveleux des lacs, fleuves et rivières, et s'y nourrissent de vers, d'insectes, de petits coquillages et de végétaux aquatiques. Doux et sociables de leur naturel, ils aiment à vivre et voyager par bandes ou par petites troupes. Leur mue a lieu une fois l'an. Les *mâles* ressemblent aux *femelles,* et n'en diffèrent que par des dimensions plus fortes. Une seule espèce paraît quelquefois en Suisse et en Savoie, spécialement au printemps.

L'*Ibis Sacré,* que les anciens Égyptiens vénéraient tout particulièrement, et dont on trouve de nombreuses momies dans les catacombes de Memphis et de Thèbes, est considéré comme espèce européenne : il a été vu en Grèce, d'après M. Temminck, et sur la côte septentrionale du Pont-Euxin, d'après M. Nordmann. La Société d'histoire naturelle de Savoie le possède dans sa collection

ornithologique (*Galerie Costa*) ; c'est un beau sujet vieux qui lui a été envoyé d'Égypte, avec d'autres oiseaux du même pays, par M. le docteur Savoye, notre compatriote.

207.—Ibis Falcinelle (*Tantalus Falcinellus*).

Noms vulgaires : Courly Marron, Bécasse de Mer à couleur marron.

Le Courlis Vert, le Courlis d'Italie (Buff.). — *Tantalus Falcinellus* et *Tant talus Igneus* (Gmel.). — L'Ibis Vert (*Scolopax Falcinellus*), Cuv. — Ibis Ver- (*Ibis Viridis*), Vieill. — Ibis Falcinelle (*Ibis Falcinellus*), Temm., Degl. — *Mignattazo* (Savi).

Ce bel Ibis paraît être l'*Ibis Noir* des anciens, car on voit dans les catacombes de Memphis des momies de son espèce mêlées à celles de l'*Ibis Sacré* (*Ibis Religiosa*, Cuv.).

Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent de plumage et diffèrent un peu par la taille : le premier a 62-64 cent. de longueur, tandis que la seconde, en a 56-58.

Tous deux sont, *après leur troisième mue*, ou *à l'âge de trois ans*, d'un marron noirâtre sur la tête et la gorge ; d'un roux marron vif sur tout le cou, sur les parties inférieures, le haut du dos et le poignet de l'aile ; et d'un vert foncé, à reflets bronzés et pourprés, sur le milieu et le bas du dos, sur les couvertures alaires, rémiges, sus-caudales et pennes de la queue. Le bec qui a 14 à 15 cent. de long, est d'un noir verdâtre pendant sa fraîcheur, avec sa pointe brune ; la peau nue du lorum, du tour et de la base du bec d'un vert plus

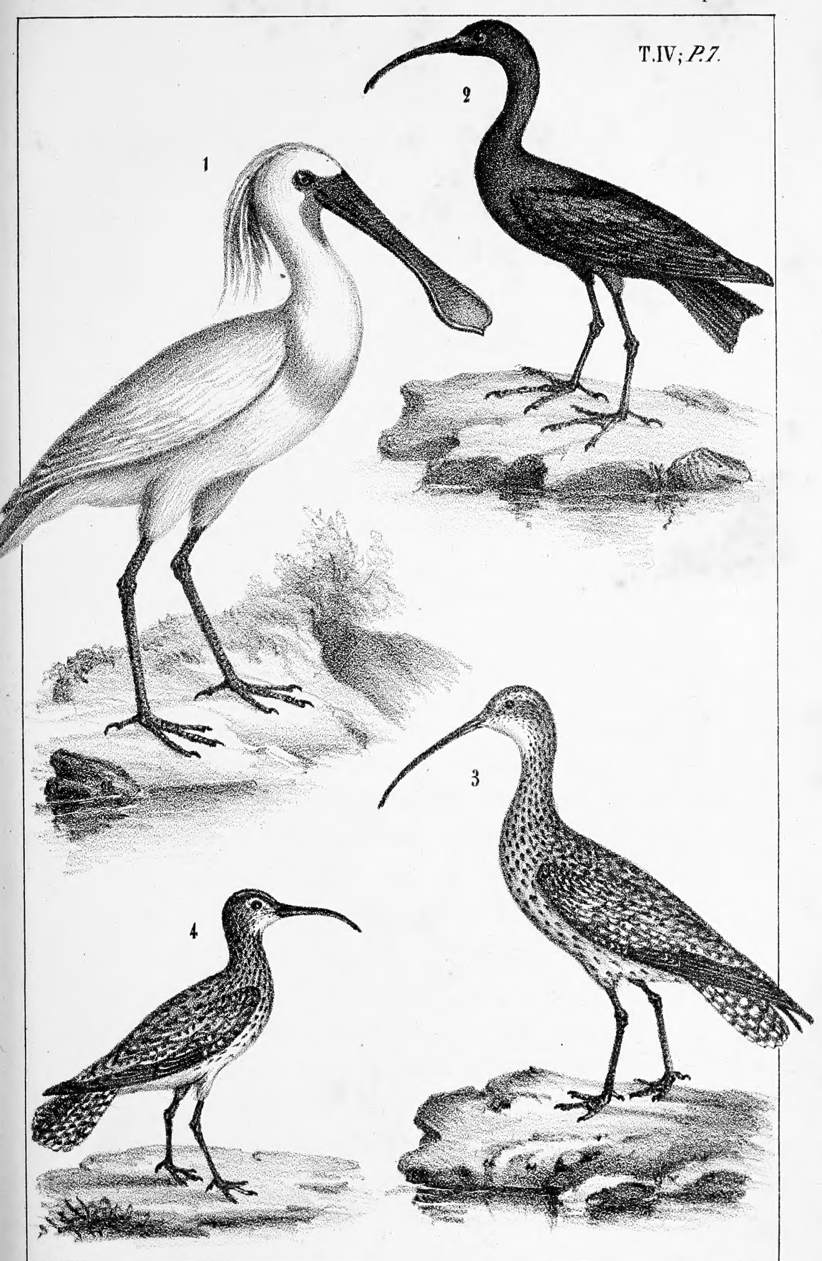
ou moins foncé ; l'iris est brun ; les pieds sont d'un brun verdâtre.

Presque tous les sujets que l'on tire en Savoie portent cette belle livrée.

Les *jeunes, après leur première mue*, ont tête, gorge et cou d'un brun noirâtre, avec chaque plume bordée finement de blanchâtre; quant aux autres parties, ils ressemblent beaucoup aux précédents, mais les nuances et les reflets y sont ternes. Ils perdent, dans leur *deuxième année*, les stries blanchâtres de la tête et du cou, et les couleurs y prennent alors plus de brillant; à l'âge de *trois ans*, ils ont toutes les teintes vives et lustrées des *vieux*.

Nous ne voyons point dans nos contrées les *jeunes* de cette espèce pendant leur *première année;* mais on y remarque des *adultes* et des *vieux*, et quelques individus âgés de *deux ans* ou qui approchent de leur *troisième année*.

L'Ibis Falcinelle passe ordinairement en Savoie et aux environs de Genève par intervalles de 3 à 5 ans, et principalement sur la fin d'avril ou en mai. Je n'ai pas un seul exemple de son apparition dans ces pays pendant l'automne, ni même sur la fin de l'été. C'est d'habitude par petites bandes ou par couples, mâle et femelle, et assez rarement solitaire, qu'il vient visiter nos localités marécageuses, ou les bords de nos lacs, fleuves et



Lith. Jh Perrin à Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Spatule Blanche, *vieux mâle; 1/8 gr. nat.;* P. 113.
2 Ibis Falcinelle, *mâle adulte; 1/7 gr. nat.;* P. 119.
3 Courlis Cendré, *mâle adulte; 1/7 gr. nat.;* P. 123.
4 Courlis Corlieu, *mâle adulte; 1/7 gr. nat.;* P. 126.

étangs. On l'y observe les jours de pluie et lorsque le vent est au sud ou au sud-est. Le 26 avril 1847, un couple s'abattit au bord de l'Isère, près de Saint-Pierre-d'Albigny, et y fut tiré le jour même; quelques années après, le 21 mai 1850, une compagnie de quatre individus apparut dans un marécage aux environs de Chamoux, où deux d'entre eux furent tués; enfin, le 8 mai 1854, survint, au bord du lac du Bourget, une bande de cinq qui s'y firent tous massacrer en quelques moments. Ma collection possède des sujets abattus à ces trois époques.

Cet oiseau n'est pas très-sauvage ni très-rusé pendant ses voyages, car, ici, on l'aborde toujours aisément, et même de plus près que les *Courlis*. Quand il fuit à l'aspect du chasseur, il ne va guère loin sans se reposer. Sa démarche est lente et mesurée, à peu près comme chez la *Cigogne*. Quelquefois il se perche, dit-on, au moyen de ses grands doigts et de son long pouce qui lui permettent de cercler à l'aise les branches. Vers, sangsues, limaçons, petits coquillages et certains végétaux aquatiques forment la base de sa nourriture. On l'a vu ici, pendant ses passages, gratter et remuer avec sa patte la terre, le sable et la mousse pour en déloger les vers et les insectes, qu'il saisissait à coups de bec brusques, dès qu'ils se présentaient devant lui. Sa chair est coriace et d'un mauvais goût, quoique fraîche.

L'Ibis Falcinelle niche dans le sud de la Russie; il pond, au milieu des joncs et des roseaux, 3 ou 4 œufs, qui sont, suivant M. Nordmann, d'un gris brun clair, irrégulièrement moucheté de gris, de brun et de noirâtre. Leur grand diamètre est de 5 cent. 7 à 8 millim., et le petit diamètre de 4 cent.

LXXe Genre : COURLIS (*Numenius*).

Caractères : Bec très-long, grêle, presque arrondi, fléchi en arc; à pointe dure, lisse, obtuse et un peu dilatée; mandibule supérieure cannelée sur les côtés, dans les trois quarts environ de son étendue, et dépassant un peu l'inférieure. Narines linéaires, percées latéralement dans la cannelure ou le sillon du bec. Tarses allongés, grêles, réticulés; jambes sans plumes au-dessus du genou; doigts courts, légèrement raboteux en dessous; les antérieurs unis à leur base par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; le pouce petit, articulé un peu plus haut que les précédents et n'appuyant à terre que par le bout. Ailes médiocres. Queue courte, rectiligne ou arrondie.

Les Courlis doivent à la forme de leur bec, qui représente la figure d'un croissant, leur dénomination générique *Numénius*, dérivée de *Néoménie*, nouvelle lune. Ce sont des Échassiers qui émigrent d'habitude par bandes plus ou moins considérables, et se tiennent aux bords des eaux et dans les marais, où ils vivent de vers, d'insectes et de petits mollusques.

L'Europe en possède trois espèces; toutes trois se montrent dans nos localités.

208.—Courlis Cendré *(Numenius Arquata).*

Noms vulgaires : *Courly, Corlui, Courliry,* Grand Courlis, Bécasse de Mer.

Le Courlis (Buff.).—Le Courlis d'Europe (*Scolopax Arquata*), Cuv.—Courlis Commun (*Numenius Arquatus*), Vieill. —Courlis Cendré (*Numenius Arquatus*), Temm.—Courlis Cendré (*Numenius Arquata*), Degl.—*Chiurlo Maggiore* (Savi).

Ce Courlis a 60-62 cent. de taille.

Le *mâle* est brun noirâtre sur les parties supérieures, avec chaque plume bordée de cendré clair, plus ou moins lavé de roussâtre, avec le croupion et les sus-caudales blanches, marquées ou non, suivant l'âge, de quelques taches brunes. Il est blanc à la gorge, à l'abdomen et aux sous-caudales. Le cou, la poitrine et le haut du ventre sont d'un blanc cendré roussâtre, et chargés de taches longitudinales brunes ; la ligne sourcilliaire et les paupières blanches, variées de taches brunâtres. Les rémiges sont noirâtres, avec la tige de la première blanche, et celle des suivantes brune ; les rémiges secondaires terminées et tachetées de blanc sur les bords. La queue est cendrée blanchâtre, rayée transversalement de brun. Le bec est de 12 à 13 cent. de longueur, brun noirâtre en dessus et vers le bout, et couleur de chair en dessous, à la base ; l'iris brun foncé ; les pieds plombés, pendant leur fraîcheur.

La *femelle* porte moins de roussâtre sur le cendré ou le blanc cendré du plumage que le *mâle*, ce qui lui donne ces couleurs un peu plus prononcées.

Les *jeunes de l'année* ont les proportions moins fortes, le bec plus court et moins arqué que les *vieux*. Leur teinte cendrée est, comme celle des *femelles*, moins lavée de roussâtre que chez les *mâles adultes*.

C'est tous les ans, en octobre et novembre, parfois aussi durant les hivers modérés, puis ensuite au printemps, en mars et avril, que le Courlis Cendré fait apparition dans nos contrées. Il y passe principalement les jours pluvieux ou de vent du sud et sud-est, par troupes ou par petites bandes, et rarement solitaire. Mais si le temps n'est ni à la pluie ni à ces sortes de vents, il n'y survient qu'en très-petit nombre, ordinairement seul à seul, ou par deux à cinq individus ensemble.

Ces oiseaux arrivent ici surtout le matin, vers le lever du soleil, et le soir, pendant le crépuscule. Ils s'arrêtent tantôt sur les bords vaseux et sablonneux des eaux, tantôt dans les marais, les prairies artificielles et les champs coupés de fossés. Là, ils courent avec agilité, ramassant sur le sable, le limon et la pelouse, leur pâture qui consiste en vers, vermisseaux, limaçons, insectes et menus coquillages. Ordinairement craintifs, ils se laissent difficilement approcher; ils s'enfuient avec vitesse à l'aspect du moindre danger, et font même une longue course avant de

prendre le vol. Une fois en l'air, ils répètent de temps en temps le cri qui leur a fait donner le nom de *Courlis* : en effet, ils semblent alors exprimer, *coûrly* et *coûrrily*, d'une voix faible, traînée et stridente, et en appuyant plus fortement sur la dernière syllabe ; on compare leur voix au cri que fait souvent la roue d'une brouette en frottant contre l'essieu. Ils se tiennent cachés le jour dans les herbes, les joncs ou les fourrés au bord de l'eau, et attendent là le coucher du soleil pour se remettre en mouvement. Alors ils volent d'un marais ou d'un rivage à un autre pour y chercher leur vie. Quand l'on arrive de jour jusque dans leur retraite sans les y voir, ils y restent assez souvent blottis à terre pour nous laisser passer ; mais si on les découvre et qu'on s'arrête pour les regarder, aussitôt ils se sauvent avec une rapidité extrême. Leur vol est d'ordinaire élevé et très-soutenu.

Le Courlis Cendré niche sur les plages et dans les lieux marécageux de plusieurs localités méridionales de l'Europe. La femelle pond sur le sable, dans un creux, ou parmi les herbes, 4 ou 5 œufs, ventrus, olivâtres ou presque verdâtres, ou bien d'un jaune sale, avec des taches et des ondes brunes, grises et noirâtres : en longueur, ils ont 6 cent. ½ à 7 cent., et 4 cent. 6 à 8 millim. de largeur diamétrale. Son nid n'a point encore été remarqué en Savoie.

209.—Courlis Corlieu *(Numenius Phæopus)*.

Noms vulgaires : *Corniôle, Cornaille,* Petit Courly.

Le Petit Courlis ou Corlieu (Buff.).—Corlieu d'Europe (*Scolopax Phæopus*), Cuv.—Courlis Corlieu (*Numenius Phæopus*), Vieill., Temm., Degl.— *Chiurlo Piccolo* (Savi).

Ce Courlis ressemble beaucoup au précédent par ses couleurs et leur distribution, mais il en diffère essentiellement par sa taille, qui est d'un tiers environ moindre.

Le *mâle* a 43-44 cent. de longueur. Il porte sur la tête deux bandes longitudinales brunes, séparées au milieu par une autre bande plus étroite, d'un blanc jaunâtre. La nuque est rayée en long de brun et de cendré roussâtre ; le dessus du corps est brun foncé, avec la bordure des plumes d'une teinte plus claire, inclinant au blanchâtre ; le croupion et les sous-caudales sont blancs, plus ou moins barrés de brun. Le blanc pur couvre la gorge, le ventre, l'abdomen et les jambes, tandis que le roussâtre, marqué de nombreuses taches brunes le long des baguettes des plumes, envahit le cou et la poitrine : sur les flancs, ces taches forment des raies ou des bandes en zigzags. La raie sourcilliaire, de même que les paupières et les joues sont blanches, tachetées de brun. Les rémiges noirâtres, avec la tige des deux premières blanche, les autres terminées de blanchâtre. La queue est cendrée en dehors, blanchâtre en dedans, terminée de blanc et

barrée de brun. Le bec est noirâtre, rougeâtre à sa base inférieure et de 7 cent. $\frac{1}{2}$ à 8 cent. de long; l'iris brun foncé; les pieds sont couleur de plomb.

La *femelle* est semblable au *mâle*, seulement sa taille est un peu plus petite.

Les *jeunes de l'année* sont colorés comme les *adultes,* mais leur bec est plus court et moins arqué.

Le Courlis Corlieu fréquente assez régulièrement nos marais et les bords arénacés ou vaseux de nos eaux, mais il y est toujours plus rare que l'espèce précédente. C'est dès la fin d'août jusque vers le milieu d'octobre, et principalement les jours pluvieux, qu'on le remarque ici de temps en temps; alors il se trouve par petites compagnies, et parfois seul. Il fait ensuite un second passage dans les derniers jours de mars, ou en avril, quand les vents du sud ou sud-est règnent depuis quelques jours; mais à cette époque, il voyage d'habitude isolément ou par paires, très-rarement par petites bandes. Pendant son séjour, qui est de très-courte durée, il se tient dans les mêmes lieux que le *Courlis Cendré*, et s'y nourrit du même genre d'aliments. Aussi farouche que lui durant ses passages dans nos contrées, il fuit de loin le chasseur et ne se laisse aborder que par surprise. En volant, comme en se sauvant d'un danger, il pousse quelques cris flûtés,

que l'on compare au son d'un flageolet qui descend la gamme.

M. Temminck dit que cet oiseau va se reproduire dans les régions du cercle arctique et en Asie. Son nid que l'on trouve dans les endroits marécageux, renferme 4 ou 5 œufs, un peu plus petits que ceux du *Courlis Cendré*, piriformes, d'un olivâtre plus ou moins foncé, et parsemés de taches brunes et noirâtres, assez grandes et constamment plus rapprochées sur la grosse extrémité de la coque. Ils ont 5 cent. 9 à 10 millim. de grand diamètre, et 4 cent. 4 à 6 millim. de petit diamètre.

M. Schlegel fait observer, dans sa *Revue des Oiseaux d'Europe*, que des bandes plus ou moins considérables de ce Courlis séjournent l'été en Hollande sans y nicher, et conclut de là que cet Échassier n'est propre à la propagation qu'à l'âge de deux ans. M. le docteur Degland reproduit ce fait dans son *Ornithologie Européenne*, tome II, page 168.

210.—Courlis à Bec Grêle *(Numenius Tenuirostris).*

Courlis à Bec Grêle (*Numenius Tenuirostris*), Ch. Bonap., Vieill., Temm., Degl.—*Chiurlottello* (Savi).

Ce Courlis diffère des espèces précédentes surtout par son bec court (*de* 6 *à* 7 *cent. de long.*), en comparaison de celui de ces dernières, et faiblement fléchi vers la pointe, qui est déprimée ; sa

livrée est à peu près la même, mais avec plus de blanc sur les parties supérieures.

Le *mâle adulte* a 42-44 cent. de taille. Il est cendré, plus ou moins lavé de roussâtre sur la tête et le derrière du cou, avec le centre des plumes d'un brun foncé. Le dos est de cette dernière couleur, puis frangé de blanchâtre sur chaque plume; les scapulaires sont blanches sur les bords et brunes au milieu, le long de la baguette; le croupion et les sus-caudales sont blancs, marqués de quelques taches brunes longitudinales, disposées surtout sur ces dernières; les pennes alaires d'un brun noirâtre; la première rémige a sa baguette blanche, les autres et la quatrième les ont terminées et tachées de blanc sur les bordures; la queue est alternativement rayée en travers de blanc et de brun noirâtre. Un blanc cendré, tacheté de brun, règne sur les sourcils, les joues et les côtés du cou, et un blanc pur recouvre la gorge, l'abdomen, les jambes et les sous-caudales. Le devant du cou et la poitrine portent, sur un fond blanc très-légèrement roussâtre, de nombreuses taches brunes ou presque noirâtres, suivant les individus, et sous forme de gouttelettes; des taches de même couleur se font aussi remarquer sur le blanc des flancs et de la région du ventre, mais elles se trouvent plus grandes et en forme de fer de lance. Le bec est brun noirâtre en dessus, couleur de chair en dessous,

à sa base; l'iris brun; les pieds sont plombés.

La *femelle*, selon M. Degland, ressemble au *mâle;* mais elle est sensiblement plus forte, avec le bec plus long et les taches brunes du cou et de l'abdomen allongées, et non en gouttelettes.

Ce Courlis habite l'Égypte, l'Algérie et la Sicile. Il est passager en Italie, dans le midi et le nord de la France. On le rencontre de loin en loin en Savoie, pendant les mois de septembre ou d'octobre, dans les marécages, sur les bords des eaux, et dans les prés ou les champs qui les avoisinent. Au commencement d'octobre 1846, une bande de 6 à 8 sujets de cette espèce vint s'abattre sur le bord graveleux de l'Ière, près de Chambéry. Après quelques instants de repos, les individus qui la composaient s'étant mis à chercher leur subsistance, on les vit courir avec agilité sur le gravier après les insectes qui s'enfuyaient à leur approche, entrer même dans l'eau jusqu'au-dessus du genou pour y saisir vers et petits coquillages. Mais un coup de fusil tiré sur eux en abattit un; les autres s'éloignèrent en s'élevant en grande hâte, et à une telle hauteur, qu'en un moment on les perdit de vue dans les airs. Le 8 septembre 1852, on m'apporta un mâle adulte qui venait d'être tiré à Villarscher, près du Bourget, dans un champ de maïs, où le chasseur l'avait surpris à la quête des vers : son bec était en effet plein de ces insectes.

Le Courlis à Bec Grêle se nourrit de vers, de vermisseaux, de grillons, de sauterelles, de limaçons et de menus coquillages. Quand il cherche sa pâture dans des lieux découverts, il est toujours au guet; il saisit brusquement sa proie et regarde, en l'avalant, de tous les côtés du canton. Il fuit l'homme, d'aussi loin qu'il l'aperçoit; aussi, pour le tuer, doit-on s'embusquer et l'attendre au passage, ou bien arriver vers lui en se cachant et sans faire le moindre bruit : autrement il s'envole avant qu'on soit à portée de le tirer.

Ce Courlis niche en Afrique, et probablement en Sicile, où il est commun au printemps. Sa ponte est de 3 ou 4 œufs. M. Degland nous dit qu'ils sont d'un blanc laiteux, ou d'un blanc nuancé de jaunâtre, marqués de points bruns et de taches irrégulières, les unes brunes, les autres cendrées, plus larges et plus nombreuses sur le gros bout, où quelques-unes sont confluentes; leur grand diamètre est, selon le même auteur, de 5 cent. ½, et le petit diamètre de 3 cent. 7 à 8 millim.

LXXIe Genre : CHEVALIER (*Totanus*).

Caractères : Bec grêle, médiocre ou long, ordinairement plus long que la tête; comprimé latéralement, sillonné jusque vers le milieu de sa longueur; droit ou un peu retroussé en haut, mou à la base, lisse, dur et tranchant à la pointe, qui est aiguë; mandibule supérieure légèrement fléchie sur l'inférieure, qui se trouve un peu plus courte. Narines basales, linéaires, percées dans le sillon. Tarses longs, grêles et scutellés; bas de la jambe, au-dessus du genou, nu dans une plus grande étendue que chez les *Bécasseaux;* trois doigts devant, un derrière; les antérieurs ou seulement les extérieurs réunis à

leur base par une membrane ; pouce mince, court et ne portant à terre que sur le bout. Ailes allongées, pointues. Queue courte, égale ou légèrement arrondie.

Les Chevaliers sont d'élégants oiseaux, hauts sur jambes, vifs et gracieux dans la plupart de leurs mouvements. D'un naturel doux et sociable, ils aiment généralement la société de leurs semblables, même celle des petits Échassiers qui, comme eux, se reproduisent au bord des eaux. Ils ont tous les formes sveltes et légères, les pieds minces et longs; aussi sont-ils, sans distinction, de très-agiles coureurs. Ici, on les connaît sous les noms vulgaires de *Corantin*, *Courantin*, *Grisette*, *Bribri*, etc. Ils se rapprochent des *Bécasseaux* par leurs mœurs et leurs habitudes, mais s'en éloignent par leurs pieds beaucoup plus élevés, et leur bec d'une substance dure et solide à sa pointe. Il résulte pour eux, de la conformation de cet organe, la faculté de saisir leur proie aussi aisément sur un terrain sec et même pierreux que dans les terres limoneuses. Les *Bécasseaux* n'ont pas ce double avantage: ils sont réduits, à cause de leur bec mou et flexible dans toute sa longueur, à se nourrir de vers et d'insectes, qu'ils trouvent en fouillant dans la vase ou le sable mouillé.

On rencontre ici les Chevaliers sur les bords des fleuves, rivières, lacs et étangs, quelquefois aussi dans les prairies ou les champs humides. Ils y vivent par couples pendant l'amour et l'incubation;

par familles depuis l'éclosion jusqu'après l'éducation des jeunes; enfin par petites bandes, et assez fréquemment solitaires ou mêlés avec les petites espèces de Pluviers, durant le reste de leur séjour dans nos localités. Les vers, les insectes, les petits mollusques, le frai des poissons et des grenouilles, qu'ils vont souvent chercher dans l'eau, en y entrant jusqu'à la hauteur des cuisses, constituent leur nourriture de prédilection. Pour saisir une proie dans cet élément, ils y plongent la tête tout-à-coup et la relèvent aussitôt en tenant le bec droit vers le ciel. Presque chaque fois que ces oiseaux s'ar rêtent dans leur course rapide, soit qu'ils se voient poursuivis par le chasseur, soit que quelque objet les inquiète, ils se dressent brusquement et font une inclination de la tête et du cou, comme par le même mouvement : inclination qu'ils répètent encore plusieurs fois avant de prendre le vol ou de se remettre à courir, en l'accompagnant souvent de leurs cris de réclame, qui d'ordinaire sont des sifflements aigus, plus ou moins forts.

Les Chevaliers sont naturellement migrateurs et voyagent de nuit et de jour, en redisant fréquemment leurs cris de rappel. Ils sont de passage en Suisse et en Savoie au printemps, en mars et avril, puis sur la fin de l'été, au mois d'août et dans les premiers jours de septembre. Cependant quelques espèces y nichent. Leur mue est double,

mais elle ne change guère les couleurs ; seulement leur livrée de printemps diffère de celle d'hiver par quelques taches ou des nuances plus pures.

Ce genre contient sept espèces, que l'on divise en deux sections, à cause de la pointe de leur bec, différemment conformée.

Première section.

CHEVALIERS proprement dits (*TOTANUS, auctores*).

Bec droit ; mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure et sensiblement courbée à la pointe.

Cette section possède six espèces.

211.—Chevalier Brun (*Totanus Fuscus*).

Noms vulgaires : Grisette, quand il est revêtu de sa robe d'automne *Corantin* Noir, lorsqu'il est en plumage d'été.

Barge Brune (Buff.).—Chevalier Noir (Cuv.).—Chevalier Brun (*Totanus Fuscus*), Vieill., Degl.— Chevalier Arlequin (*Totanus Fuscus*), Temm. —Chiò-Chiò (Savi).

Cette espèce a 31 ou 32 cent. de taille.

Le *mâle, en habillement complet d'été*, a les parties supérieures d'un brun noirâtre à reflets pourpres, surtout à la tête et au cou, avec les plumes du dos et des ailes terminées par de petites taches triangulaires blanches; le croupion blanc; les couvertures supérieures de la queue rayées alternativement de brun cendré et de blanc. Il est d'un noirâtre uniforme sur les parties inférieures; blanc autour de l'œil; barré de cette couleur sur les sous-caudales. Les rémiges sont noirâtres; les rectrices ou pennes caudales d'un noirâtre cendré, et rayées transversalement de blanc sur les barbes. Le bec est noir,

un peu rouge à sa base inférieure et de 6 à 7 cent. de long; l'iris brun noir; les pieds sont d'un brun rougeâtre.

La *femelle, en plumage d'été*, ressemble au *mâle*, mais elle a fort peu de reflets pourpres sur la tête et le dessus du cou; elle conserve de légères bordures blanches sur les plumes noirâtres de la poitrine et de l'abdomen, tandis qu'elles s'effacent entièrement chez le *mâle très-adulte* et *vieux*.

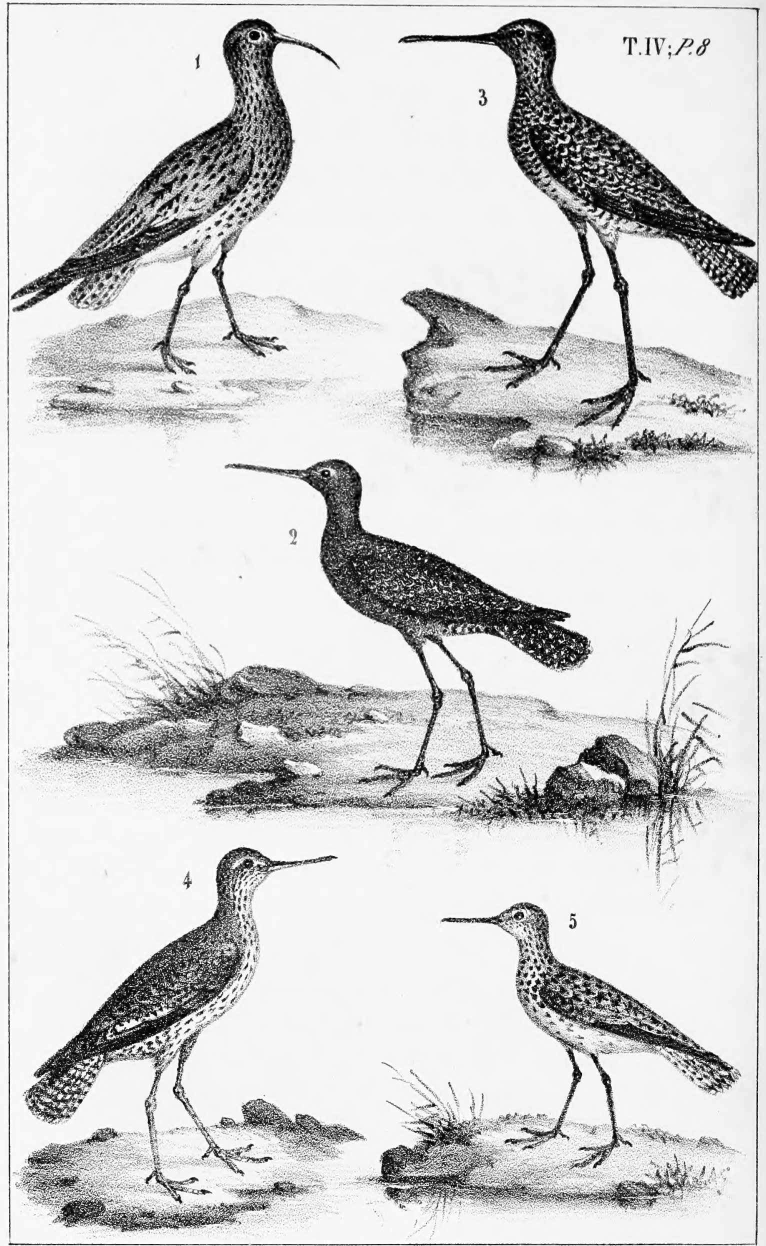
Les *deux sexes* sont semblables pendant *l'automne* et *l'hiver*. Ils ont alors les parties supérieures d'un gris cendré, les plumes du vertex, du haut du cou et des scapulaires liserées de blanchâtre sur leurs bords et teintées de brun sur leur tige; celles du croupion sont blanches; les rémiges noirâtres, avec leurs couvertures brunes, bordées et terminées de blanchâtre; les sus-caudales rayées de zigzags blancs et gris cendrés. La gorge, une grande partie de la poitrine et de l'abdomen sont d'un blanc pur; les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine et les flancs variés de cendré et de blanchâtre. Les pieds sont rouges.

Pendant la mue, le plumage du *mâle* et de la *femelle* offre un mélange des couleurs propres aux livrées d'été et d'hiver, ce qui le rend plus ou moins tapiré, en dessous, de brun ou de noirâtre et de blanc, suivant l'époque de la mue.

Le Chevalier Brun a le nord de l'Europe pour

patrie, et passe périodiquement, au printemps et à l'automne, en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse et en Savoie. Il vient chez nous en très-petit nombre, ordinairement par couples ou isolément, quelquefois en compagnies de 3 à 5 sujets. Au printemps, on l'y découvre de temps à autres dès la mi-mars jusqu'au 8 ou 12 avril; dès lors il s'y fait voir un peu plus fréquemment jusqu'aux premiers jours de mai, époque à laquelle il rentre dans le Nord, où l'amour le rappelle; mais nous le possédons fort rarement avec sa robe de noces parfaite. Il est encore plus rare l'automne, et arrive alors en septembre ou dans la première quinzaine d'octobre, accidentellement plus tard.

Cet oiseau passe ici de jour ou de nuit, aussi bien les nuits sombres que celles où la lune éclaire. Il vole haut, et répète presque à chaque instant son cri de réclame qui est un sifflement aigu, que l'on entend de loin. On le rencontre particulièrement dans les parties de nos vallées inférieures que baignent, à de certains moments de l'année, le Rhône et l'Isère, de même que sur les bords fangeux et graveleux du lac du Bourget. Mais son séjour dans ces localités dure fort peu; souvent il paraît n'être que de quelques heures. S'il le prolonge parfois un peu plus que d'habitude, c'est pendant les pluies abondantes et continues, lorsque, forcé



Lith. Jh Perrin à Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Courlis à Bec Grêle, *mâle adulte; ½ gr. nat.;* P. 128.
2 Chevalier Brun, *mâle au printemps; ⅓ gr. nat.;* P. 134.
3 » » *femelle pendant la mue du printemps; ⅓ gr. nat.*
4 Chevalier Gambette, *mâle en été; ⅓ gr. nat.;* P. 137.
5 Chevalier Stagnatile, *mâle en habit d'été; ⅓ gr. nat.;* P. 141.

par la crue des eaux d'abandonner les rives, il trouve aisément dans les champs ou les prés d'alentour, de grandes mares d'eau formées par ces pluies, et aux abords desquelles il prend plaisir à se livrer à ses ébats, à chercher sa vie. Il marche assez souvent dans l'eau jusqu'aux plumes des cuisses ou du ventre, et becquette alors à sa surface les petits insectes; il y plonge par moments la tête pour saisir une proie qui lui échappe, et la relève aussitôt en tenant le bec haut, comme pour respirer ou se débarbouiller. C'est en très-petits coquillages fluviatiles, en menus insectes, en jeunes limaçons, en vers et vermisseaux que consiste sa principale nourriture.

Ce Chevalier est très-agile, il court et vole avec une vitesse extrême. Non moins défiant que le *Chevalier Cul-Blanc*, il part le plus souvent de loin, en poussant ses cris aigus, et rase la superficie de l'eau ou du sol; ou bien il s'élève aussitôt avec la rapidité d'un trait, et disparaît bientôt dans les airs.

212.—Chevalier Gambette (*Totanus Calidris*).

Noms vulgaires : *Corantin* Échassier, *Corantin* ou Grisette aux Pieds Rouges.

Chevalier aux Pieds Rouges ou la Gambette, et Chevalier Rayé (Buff.).—Chevalier aux Pieds Rouges ou Gambette (Cuvier).—Chevalier Gambette (*Totanus Calidris*,) Vieill., Temm., Degl.—Pettegola (Savi).

Cet Échassier est de 28 à 29 et quelquefois de 30 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle*, *en plumage d'automne* et

d'hiver, ont les régions supérieures, même le dessus de la tête et du cou, d'un cendré plus ou moins rembruni , avec un petit trait de teinte plus foncée le long de la baguette des plumes ; les rémiges noires, à l'exception des intermédiaires, qui sont moitié de cette couleur, moitié blanches ; le milieu du dos et le croupion d'un blanc pur, avec les couvertures supérieures de la queue rayées en travers de zigzags noirs : cette dernière partie se trouve aussi rayée transversalement de noir sur un fond blanc. Les paupières sont blanches, et les joues blanchâtres, striées de brun ; la gorge, le devant du cou et la poitrine d'un gris blanchâtre, et marqués d'une ligne longitudinale brune au centre de chaque plume ; le ventre et l'abdomen d'un blanc parfait, mais les flancs et les sous-caudales sont tachés de brun sur un fond de la première couleur. Le bec, qui a 4 cent. 1-6 millim. de longueur, est noir ou noirâtre à sa moitié supérieure et à la pointe, puis rouge dans le reste ; l'iris est brun foncé ; les pieds sont rouges, comme le bec, ou d'un rouge pâle, suivant que les sujets sont plus ou moins jeunes.

Les sexes sont encore ressemblants pendant *l'été*. Leurs parties supérieures sont alors d'un brun cendré lavé d'olivâtre, avec des raies noires, oblongues sur la tige des plumes, diagonales sur les scapulaires et les grandes couvertures des ailes.

Le blanc occupe, comme en *hiver*, les parties inférieures, mais il est couvert de taches longitudinales brunes, et d'autres de même couleur, obliques et transversales sur les flancs et les sous-caudales. La moitié inférieure du bec et les pieds sont d'un rouge vermillon vif. Quant aux autres parties, les sexes portent la même livrée qu'en *hiver*.

Le Chevalier Gambette est de passage annuel dans nos contrées, au printemps et à l'automne ; mais il n'est jamais commun. On l'y voit régulièrement au mois de mars et d'avril, ainsi que sur la fin d'août et en septembre, puis de loin en loin en octobre, et par accidents en novembre et décembre, ou pendant les hivers modérés. C'est seul à seul ou par deux sujets ensemble, et rarement en petites bandes, qu'il fréquente nos climats ; quelquefois cependant on le trouve mêlé aux sociétés du *Combattant Variable*, sur les bords du lac du Bourget, se laissant alors, comme elles, approcher de près. Son cri de réclame qui est une espèce de sifflement exprimé d'une voix plaintive, et que les syllabes, *ku-u-it*, semblent traduire, le fait bien vite reconnaître. C'est en imitant ce cri que les chasseurs du midi de la France, où l'espèce vit sédentaire, l'attirent dans des pièges ou le font poser auprès d'eux, afin de le tirer avec succès. Mais il en a encore un autre plus fort, qu'il jette soit en volant, soit en se posant ou en courant le long des eaux, ou bien à

l'aspect du danger : ce dernier, qui est presque semblable a celui du *Chevalier Cul-Blanc*, peut se rendre par les mots : *kli*, *kli*, *kli*, *kli*, articulés à plusieurs reprises.

Cet oiseau s'arrête ici, pendant ses voyages d'automne, sur les bords boueux et sablonneux des lacs, rivières, étangs et mares. Au printemps, et quand les eaux sont débordées, il se répand à l'entour des marais, hante les prés artificiels et les champs humides, et s'y alimente de vers, de petits limaçons et d'insectes mous. Comme le précédent, il marche avec grâce et court avec célérité tout en cherchant sa pâture, qu'il saisit si lestement, qu'on a peine à s'en apercevoir ; comme lui aussi, il entre dans l'eau basse et s'y promène jusqu'à hauteur des cuisses, plongeant de moment en moment dans cet élément le bec seul ou la tête toute entière pour y prendre quelque petit coquillage ou un vermisseau. Mais moins craintif que lui, il se laisse ordinairement approcher de plus près ; et, de fait, on a souvent la chance de le tirer à une petite portée. Son nid n'a pas encore, que je sache, été remarqué en Savoie. Pourtant quelques couples se propagent certainement non loin de notre territoire, puisque l'on y rencontre déjà, dans la dernière quinzaine d'août, aux abords des étangs et des fossés des marais, de jeunes sujets de l'an. Ceux-ci sont alors notables par leur taille

plus petite que chez les adultes, par leur bec un peu plus grêle, par le jaune orange de leurs pieds et le rouge livide de la base du bec.

La femelle du Gambette niche à terre, dans les prairies humides et les marécages. Sa ponte consiste en 3 ou 4 œufs, renflés, un peu pointus à l'un des bouts, d'un roux clair, ou d'un jaune tirant au verdâtre, et tachetés irrégulièrement, sur la grosse extrémité de la coque surtout, de gris foncé, de noirâtre ou d'un brun noir, et d'un roux nuancé de brun. Ces œufs ont, en moyenne, 4 cent. 7 à 8 mill. de grand diamètre, et 3 cent. 2-3 mill. de petit diamètre. La chair de cet Échassier est, en automne, quand elle est grasse, un bon manger.

213.—Chevalier Stagnatile (*Totanus Stagnatilis*).

La Barge Grise (Buff.), seulement la planche enl. 876.—Le Petit Chevalier aux Longs Pieds (Cuv.).—Chevalier des Etangs (*Totanus Stagnatilis*), Vieill. —Chevalier Stagnatile (*Totanus Stagnatilis*), Temm., Degl. — Piro-Piro Gambe Lunghe (Savi).

Ce Chevalier a 24–25 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle, en livrée d'automne*, ont les sourcils et les joues blancs, tachés de brun; le dessous du corps blanc pur, avec les parties latérales du cou, de la poitrine, et les flancs garnis de petites taches brunes; les parties supérieures d'un cendré clair, et les plumes de la nuque rayées en long de brun, celles du vertex, du haut du cou, et les scapulaires bordées de blanchâtre ; le croupion blanc ; les rémiges d'un brun noir, et les rectrices blan-

ches, barrées de brun. Le bec est long, faible, noir ou noirâtre; l'iris de couleur brune; les pieds sont d'un vert olive.

En habillement d'été, le *mâle* et la *femelle* ont la raie sourcilliare et les joues blanches, tachetées de noir; les parties inférieures du corps d'un blanc parfait, variées de petites taches noires, ovalaires, au cou, aux côtés de la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales. Ils sont d'un blanc cendré, rayés longitudinalement de noir, au sommet de la tête, à la nuque et derrière le cou; d'une sorte de cendré à reflets rougeâtres sur le dessus du corps, tachetés en long et en travers de noir au dos et aux scapulaires, et marqués diagonalement de cette même couleur sur les longues plumes qui recouvrent les rémiges. Celles-ci sont d'un brun noir. Les deux pennes médianes de la queue variées de raies diagonales brunes sur un fond gris cendré; les autres blanches, marquées longitudinalement en zig zag de brun sur les barbes externes. Le bec est noir. Les pieds sont d'un noir rougeâtre, pendant leur fraîcheur, et légèrement colorés de verdâtre aux articulations.

Le Chevalier Stagnatile habite, suivant M. Degland, principalement les contrées orientales de l'Europe et la Sibérie, et passe irrégulièrement dans le nord et dans quelques autres localités de la France. C'est l'espèce de son genre la plus rare en

Savoie et dans les pays qui l'entonrent; elle n'y fait guère apparition que par intervalles de plusieurs années, et d'ailleurs on reste souvent 4, 5 ou 6 ans consécutifs sans en apercevoir un seul sujet. Nous l'y voyons ordinairement ou dans les vingt derniers jours d'avril, ou pendant le mois d'août, voyageant par couples ou isolément, parfois en petites sociétés de 4 à 6 individus, et très-rarement davantage.

Cet oiseau ne fait que passer rapidement dans nos climats; s'il s'y arrête, c'est uniquement pour se reposer quelques moments et prendre un peu de nourriture aux bords des étangs, des ruisseaux, ou à l'intérieur des marais. Il subsiste surtout par les vers et les petits insectes qui se multiplient dans les eaux basses; et, en effet, il y entre souvent jusqu'à moitié du corps, et même plus haut, pour se les approprier; puis, quand il en sort, il se secoue d'habitude pour chasser l'eau de ses plumes. Son cri est aussi une espèce de sifflement, mais moins éclatant que chez les deux premières espèces : les syllabes *fli-hu*, répétées par intervalles de quelques secondes, semblent en être l'expression.

On assure que ce Chevalier nage quelquefois soit pour chercher ses vivres à la surface de l'eau, soit pour se sauver à l'approche d'un ennemi. Un chasseur m'apporta effectivement, le 27 août 1846, deux de ces oiseaux qu'il venait de tirer sur les

bords bourbeux du lac du Bourget, près de l'ancienne gare ; il me certifia qu'alors, au lieu de s'envoler à son approche, ces petits Échassiers coururent à l'eau et s'enfuirent à la nage tout en saisissant à la hâte devant eux quelques proies, et si près l'un de l'autre, que du même coup de feu, il les tua tous les deux.

M. Degland dit en outre (*Ornithologie européenne*, p. 187), d'après M. Nordmann, que ce Chevalier est aussi bon nageur que les *Phalaropes* ; que lorsqu'on surprend plusieurs individus se promenant sur le rivage d'un étang, à moins qu'on ne les chasse brusquement, ils se jettent à l'eau, se tenant serrés les uns contre les autres, et se sauvent à la nage plutôt que de recourir aux ailes. Le même auteur ajoute que cette espèce est un excellent manger, lorsqu'elle est grasse.

214.—Chevalier Sylvain (*Totanus Glareola*).

Noms vulgaires : Grisette, *Corantin* aux Pieds Verts, *Bribri*.

Chevalier des Bois (*Totanus Glareolus*), Vieill.—Bécasseau des Bois (Cuv.)—Chevalier Sylvain (*Totanus Glareola*). Temm., Degl.—Piro-Piro Boscareccio (Savi).

Ce Chevalier a 17-18 cent. de longueur. Il diffère du suivant, le *Cul-blanc*, avec lequel nos chasseurs le confondent très-souvent, par sa taille plus petite de 4-5 cent., par la teinte plus foncée des parties supérieures de son corps, et parce qu'il n'a pas, comme lui, les sus-caudales et la base de la queue entièrement blanches.

Au printemps, le *mâle* et la *femelle* ont le dessus du corps noir ou d'un noir nuancé de brun, avec chaque plume tachée de blanc cendré et de blanc à peine lavé de roussâtre : longitudinalement à la tête et au cou, angulairement sur le dos, diagonalement aux bords des scapulaires et des grandes couvertures des ailes. Leurs sus-caudales se trouvent en partie blanches, en partie brunes, et les pennes de la queue d'un anc pur, rayées de brun en travers; mais les deux pennes médianes sont presque totalement de cette couleur. Ils portent un trait brun sur le lorum, entre le bec et l'œil, et des sourcils blancs ou blanchâtres, finement tachés, ou non, de brun. Les joues sont aussi blanchâtres, et constamment variées de brun. Un blanc parfait règne à la gorge, sur un faible espace au milieu de la poitrine, sur le ventre, l'abdomen et les cuisses ; et des raies brunes sur un fond grisâtre garnissent le devant et les côtés du cou, la poitrine et une partie des flancs. Le bec, qui a 3 cent. 2-3 mill. de long, est noir, un peu verdâtre à sa base ; les pieds sont de cette dernière couleur ; l'iris des yeux est presque noir.

En automne, les deux sexes sont d'un brun foncé sur les parties supérieures, et tachetés de blanchâtre et de roussâtre au bord des plumes; d'un beau blanc à la gorge, au ventre et aux sous-caudales ; enfin d'un blanc sale, varié de brunâtre, sur le devant du cou, à la poitrine et aux flancs.

Les *jeunes de l'année* ont, jusqu'à l'approche du printemps, ces trois dernières parties ondées de cendré et irrégulièrement tachées de brun, et ils paraissent généralement plus marqués de roussâtre sur le dessus du corps que les *adultes en livrée d'hiver.*

Tous les ans, à la fin-mars et dans le courant d'avril, les Chevaliers Sylvains passent chez nous par petites bandes de 3 à 6 individus, ou seulement par paires. Ils longent de préférence nos vallées inférieures, qui leur offrent de distance en distance des rives sablonneuses ou boueuses, des marais, des prairies artificielles, coupées de fossés, même des fourrés ou des bois marécageux, et où ils s'arrêtent pour prendre quelque aliment. Posés à terre, ils ont beaucoup de grâce dans leur port et de prestesse dans leurs mouvements ; ils courent avec une rapidité surprenante, et à chaque pause, soit qu'ils se dressent, soit qu'ils gardent leur corps dans le plan horizontal qu'ils adoptent pour courir, ils font brusquement, comme leurs congénères, une inclination de tête et du cou. S'ils se trouvent plusieurs réunis, ils ne s'éloignent jamais les uns des autres ; aussi, quand on les fait voler, s'élancent-ils tous à la fois dans l'air en s'entr'appelant par un sifflet agréable, qui semble articuler les syllabes *klui klui klui klui*, et vont-ils, à quelque distance, se reposer tous ensemble, en répétant ces mêmes cris avec un peu plus de volubilité. Ils se montrent généralement

peu timides et se laissent facilement aborder, à moins qu'ils ne soient tout à fait à découvert, car alors ils partent souvent avant qu'on soit à portée de les tirer.

Je n'affirmerai pas que ce Chevalier niche dans notre pays ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, dès les premiers jours du mois d'août, j'ai fréquemment rencontré dans nos marais ou nos prairies, pendant la fauchaison, de petites compagnies formées de jeunes sujets de l'espèce. Si elles nous viennent déjà alors de quelques autres localités, il faut ou que ces oiseaux se reproduisent habituellement près de notre territoire, ou qu'ils voyagent de très-bonne heure, après la saison des nichées.

Le Chevalier Sylvain niche dans les contrées tempérées et septentrionales de l'Europe. On y trouve sa ponte dans les lieux marécageux, quelquefois parmi les bruyères; elle se compose de 4 œufs, renflés, presque piriformes, d'un jaune mêlé de roux ou de verdâtre, ponctués et tachetés d'un gris foncé, d'un noir brun et d'un roux vif : les taches noires sont ordinairement si rapprochées, qu'elles se confondent presque autour du gros bout. Ils ont 3 cent. 7 mill. de grand diamètre, et 2 cent. 9 mill. de petit diamètre.

215.—Chevalier Cul-Blanc (*Totanus Ochropus*).

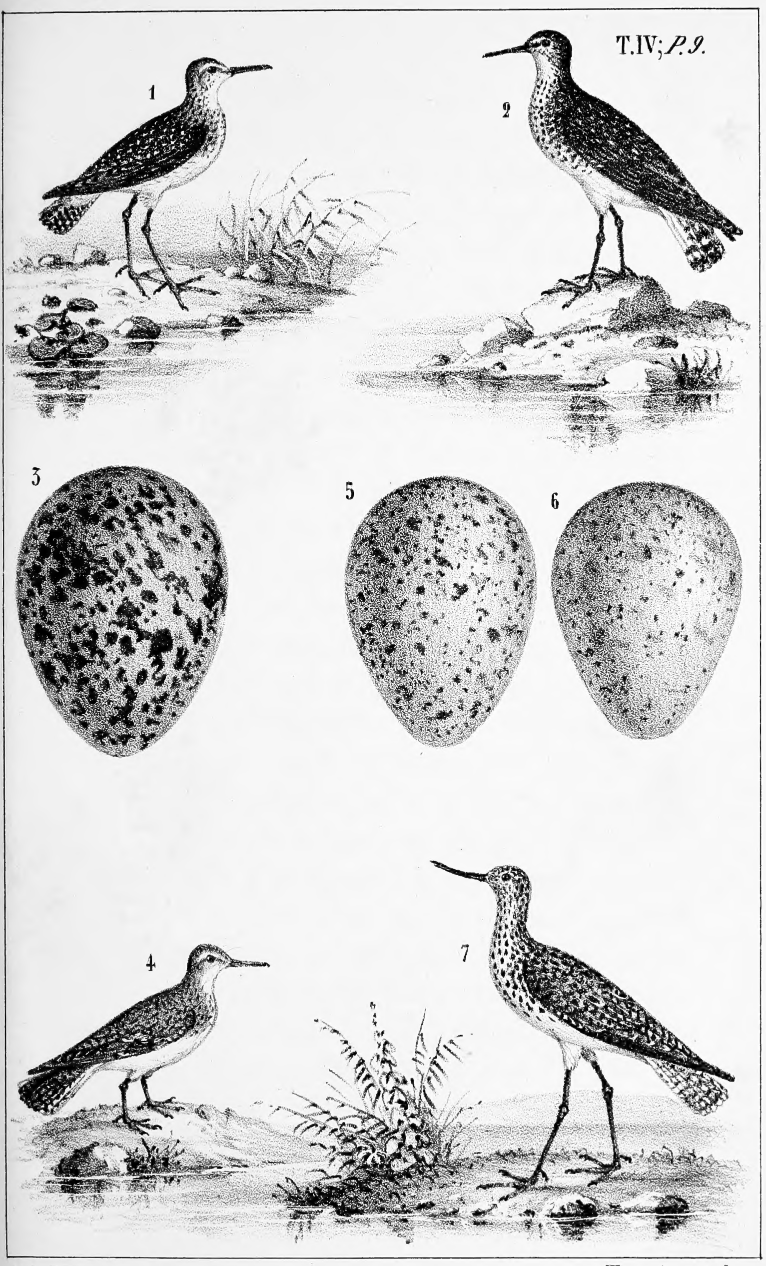
Noms vulgaires : Grisette, *Corantin* Gris, Cul-Blanc.

Le Bécasseau ou Cul-Blanc (Buff.)— Le Bécasseau ou Cul-Blanc de Rivière (Cuv.)—Chevalier Bécasseau (*Totanus Ochropus*), Vieill.—Chevalier Cul-Blanc (*Totanus Ochropus*), Temm., Degl.—Piro-Piro Cul-Bianco (Savi).

Le Chevalier Cul-Blanc est, avec le suivant, le *Guignette*, l'espèce du genre qu'on trouve le plus communément dans nos climats.

Sa taille est à peu près celle de la *Bécassine ordinaire;* elle a 21-23 cent.

Le *mâle* et la *femelle*, *en robe d'été*, ont les lorums bruns, les paupières et la bande sourcilliaire blanches, les joues variées de brun et de blanc. Ils sont colorés d'un brun olivâtre, à reflets bronzés sur les parties supérieures, et portent de légères franges blanches aux plumes de la tête et du cou, de nombreux points blanchâtres sur les bords de celles du dos, des scapulaires et couvertures supérieures des ailes. Les rémiges sont presque noirâtres; les sus-caudales d'un blanc éclatant, sans taches; la queue est coupée carrément, blanche, et marquée de 3 ou 4 bandes transversales, noirâtres, sur ses pennes intermédiaires : ces bandes diminuent en nombre et en largeur jusqu'à la penne la plus externe, qui se trouve souvent toute blanche. Un blanc parfait occupe la gorge et toutes les parties inférieures du corps, mais avec des taches très-rapprochées, de deux



Lith. Jª Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Chevalier Sylvain, *mâle au printemps; 1/5 gr. nat.;* P. 144.

2 Chevalier Cul-Blanc, *mâle en été; 1/5 gr. nat.;* P. 148. – 3 *Œuf de l'esp. gr. nat.*

4 Chevalier Guignette, *mâle en plumage d'été; 1/5 gr. nat.;* P. 153.

5,6 *Œufs de l'espèce; gr. nat.*

7 Chevalier Aboyeur, *mâle au printemps; 1/6 gr. nat.;* P. 158.

formes, oblongues et arrondies, et d'un brun olive au devant du cou et à la poitrine. Le bec est de 3 cent. 7-9 mill. de longueur, noirâtre, d'un vert sombre à sa base ; l'iris brun foncé ; les pieds sont d'un cendré verdâtre.

Pendant l'*automne* et l'*hiver*, les deux sexes possèdent les mêmes couleurs qu'*en été*, mais elles sont moins reflétantes et moins chargées de points blanchâtres sur le dessus du corps. Les taches du devant du cou et de la poitrine sont aussi moins foncées, moins arrondies, et accumulées sur les côtés.

Les *jeunes*, dès qu'ils volent jusqu'à leur *première mue*, ont les parties supérieures d'un brun olivâtre clair, conséquemment moins foncées en couleur que chez les *adultes*, avec les petites taches moins nombreuses et roussâtres. Celles du devant du cou et de la poitrine sont brunes, et sous forme de lance. Ils portent aussi plus de noir à la queue que ces derniers.

Cet oiseau est répandu dans toute l'Europe : sédentaire dans le midi, et de passage dans le nord. Il nous arrive en Savoie au printemps, vers le 20 ou le 30 mars, ou seulement dans les premiers jours d'avril, ordinairement seul ou par couples, mâle et femelle. Mais tous les sujets qui s'y montrent alors n'y restent pas ; plusieurs, en effet, ne font qu'y passer, sans presque s'y arrêter, et vont

se reproduire ailleurs. Il n'y a qu'un petit nombre d'individus qui séjournent l'été chez nous. Ceux-ci entrent en amour vers la fin d'avril, et font choix dans les marais, dans les prairies humides ou les taillis très-voisins d'une rivière, d'un torrent ou ruisseau limpides, de quelque lieu propice à couver. Une fois appariés, le mâle et la femelle se réclament fréquemment jour et nuit, à terre ou dans l'air, par des cris qui s'entendent de loin et semblent prononcer chaque fois : *tî-vûit* d'une voix claire, douce et langoureuse ; mais souvent le couple en se revoyant, entremêle ces cris d'une tirade d'autres accents plus vifs, plus perçants, et que l'on peut fidèlement traduire par ces sons : *fîiiiii, fîiiiii.*

C'est vers la mi-mai que la femelle commence à pondre dans nos localités. Elle dépose ses œufs à terre, tantôt dans le plus fourré des herbes, tantôt sous un épais buisson, au bord de l'eau, tantôt enfin parmi les pierres, sur le sable des rivages les moins fréquentés. Ceux-ci, au nombre de 3 à 5, sont à peu près de la forme d'une poire, d'un gris roussâtre ou verdâtre, avec de petits points bruns ou noirs et de larges taches d'un noir brun, souvent serrés et presque confondus sur la grosse extrémité de la coquille ; ils ont, en moyenne, 3 cent. 7-9 mill. de longueur, sur 2 cent. 7-8 mill. de largeur diamétrale. L'incubation dure 18 jours.

Les petits aussitôt éclos suivent leurs père et mère qui les mènent à la pâture; elle consiste alors en petits insectes très-mous, en œufs de fourmis et d'araignées. Ils restent cachés la plus grande partie du jour, et ne marchent guère avec leurs auteurs que de grand matin, puis le soir, vers le coucher du soleil, et pendant la nuit. Ces derniers, au moindre danger que leur petite famille court, donnent l'alarme par des cris aigus, souvent précipités, et qu'ils poussent d'habitude en prenant le vol; et chaque petit de rester immobile, blotti séparément à terre, dans des creux, ou parmi les herbages et les pierres, pendant que leurs parents voltigent au-dessus d'eux ou de l'objet de leur crainte, en se désolant vivement.

Nous trouvons encore ici, sur la fin de juillet, les couvées réunies dans les marais ou les prés, et surtout le long de leurs fossés ombragés, puis sur les rives des fleuves et des torrents, sur les bords limoneux des lacs et des étangs. Là, elles courent avec une légèreté remarquable et en secouant presque sans cesse la queue de haut en bas; elles becquètent brusquement vers, insectes et menus coquillages, attrapent au passage, avec dextérité, mouches et autres insectes ailés, marchent gracieusement dans l'eau basse jusqu'aux plumes des cuisses ou du ventre, et y saisissent à tout instant quelques proies, à sa surface, même au fond, sur

la vase. Au mois d'août, les familles se séparent; dès lors les sujets qui les forment s'isolent et vont, chacun de son côté, à la recherche d'un nouveau séjour, qu'ils ne quittent guère que pour entreprendre leurs voyages d'automne. Alors quelquefois ils se réunissent 2 à 5 individus, et émigrent ensemble; mais le plus souvent ils partent seuls de nos contrées. Ils les quittent en septembre, lorsque plusieurs de leurs semblables, venant d'autres régions, y effectuent leur passage. On en voit encore passer quelques-uns dans la première quinzaine d'octobre, puis de loin en loin en novembre, quelquefois même en décembre, surtout quand les eaux ne gèlent pas. Tous ces oiseaux sont d'un naturel très-craintif et très-défiant; d'aussi loin qu'ils découvrent le chasseur, ils se sauvent en jetant un cri perçant: *kliui*, modulé par moments, et qu'ils continuent de pousser pendant leur fuite; mais parfois ils reviennent, après avoir tracé en l'air un immense cercle, se reposer dans le lieu même d'où ils sont partis, s'ils jugent toutefois qu'il n'y a plus de danger à courir. Leur chair est estimée en Savoie; d'ailleurs, elle n'a pas l'odeur forte qu'on lui attribue dans quelques localités de la France.

216.—Chevalier Guignette (*Totanus Hypoleucos*).

Noms vulgaires : *Corantin, Bribri,* Petit *Corantin.*

La Guignette et la Petite Alouette de Mer (Buff.).—La Guignette (Cuv). —Chevalier Guignette (*Totanus Hypoleucos*), Vieill., Temm., Degl.—Piro-Piro Piccolo (Savi.)

Le Guignette est le plus petit des Chevaliers qui fréquentent le bord de nos eaux : sa taille est de 19 à 20 cent. Il est un peu bas sur pattes, comparativement à ses congénères ; ses tarses n'ont, en effet, guère que 3 cent. d'élévation. Son bec est médiocre, de 2 cent. 7-9 millim. de longueur, droit, et à mandibules presque égales.

Le *mâle* et la *femelle, en livrée d'été,* ont les parties supérieures d'un brun olivâtre, à reflets bronzés, assez vifs, avec un petit trait brun noirâtre sur la tige des plumes, et de fines raies transversales en zigzag, de même couleur, sur le dos, les scapulaires et les sus-caudales. Leurs rémiges sont noirâtres, et coupées en travers par une bande blanche, qui se voit quand l'aile est étendue ; les rectrices étagées, blanches et rayées de brun, à l'exception des deux intermédiaires qui ressemblent au dos. Ils sont blancs à la gorge et dessous le corps, marqués sur les parties latérales et inférieures du cou, et à la poitrine, de taches longitudinales brunâtres, confluentes sur les côtés de cette dernière partie. Le lorum, de la commissure du bec à l'œil, se trouve traversé par un trait

brun ; les paupières et les sourcils sont blancs. Le bec est cendré, noir ou noirâtre vers la pointe ; l'iris brun foncé ; les pieds d'un cendré verdâtre, avec les ongles noirs.

En automne et *en hiver,* les sexes ont le même plumage qu'*en été;* les reflets de leurs parties supérieures sont seulement moins prononcés.

Les *jeunes* diffèrent à peine des *vieux.* Ils sont un peu plus foncés en couleur sur le dessus du corps, où les plumes du dos et des ailes sont terminées ou bordées de roussâtre. De plus, ils ont la ligne médiane du devant du cou et de la poitrine blanche, avec les côtés de cette partie cendrés et rayés de brunâtre.

Ce Chevalier nous arrive tous les ans au mois d'avril, quelquefois sur la fin-mars, et se répand tout de suite, par couples, sur les rives de nos fleuves, lacs, rivières et torrents, même de ceux de nos régions alpines, pour s'adonner à la propagation de son espèce. On l'observe, l'été, principalement sur les bords broussailleux et arénacés du Rhône, de l'Isère, de l'Arve, de Laisse, ainsi que dans leurs délaissés, et autour des lacs du Mont-Cenis, d'Annecy, du Bourget, de la Thuile, d'Aiguebelette, etc., etc. Il voyage ordinairement de nuit, en longeant de préférence les vallées au fond desquelles coule un fleuve ou une rivière ; c'est aussi de nuit qu'il se livre le plus, au printemps, à ses

ébats amoureux. On le reconnaît alors facilement à son sifflet monotone et langoureux, qu'il répète presque sans cesse pendant ses trajets : les syllabes *thû* ou *kul* semblent l'exprimer.

La femelle pond sur la fin d'avril, et plus particulièrement au commencement de mai, 4 ou 5 œufs, très-gros, en comparaison de l'oiseau; ils sont un peu renflés, souvent piriformes, jaunâtres, ou d'un jaune sale clair, ou bien de couleur café au lait, ponctués et tachetés, surtout vers le gros bout, de gris cendré et de brun nuancé de rougeâtre; leur grand diamètre est de 3 cent. 3-5 millim., et le petit diamètre de 2 cent. 3-4 millim. Ces œufs sont posés à terre, dans un petit creux que la femelle prépare sur le sable, sous un arbrisseau, ou au milieu d'un amas de petits cailloux, d'une touffe d'herbes ou de joncs, et toujours auprès de l'eau. Ils éclosent au dix-septième ou dix-huitième jour de couvaison, et les nouveau-nés courent aussitôt avec leurs parents à la recherche de leur subsistance. Comme chez le *Chevalier Cul-Blanc*, ces derniers les font cacher une bonne partie du jour parmi les herbes, les broussailles ou les graviers, et ne les conduisent aux aliments que de grand matin, le soir, au déclin du jour, et pendant la nuit, quand tout est tranquille dans leur district. L'attachement qu'ils ont pour eux, tant qu'ils sont incapables de voler, est si fort, qu'ils éprouvent

continuellement le besoin de veiller sur eux ; aussi, au moindre bruit qu'ils entendent, poussent-ils des cris d'inquiétude. Alors, si c'est un ennemi qui s'approche du lieu de la couvée, le père et la mère, dès qu'ils l'ont aperçu, s'élèvent en jetant le cri d'alarme, et viennent à la fois voleter, tantôt par saccades successives, tantôt en traçant de grands ronds, au-dessus de cet importun. Ils se posent quelquefois devant lui, sur le rivage, où ils courent aussitôt avec une vitesse extrême, et se dirigent, sans cesser de siffler, toujours du côté opposé à la nichée. Celle-ci reste tapie sous les buissons ou parmi les pierres. Parvient-on à l'y trouver, on peut se l'approprier toute, sans qu'aucun des petits fasse le moindre mouvement pour s'échapper : fait dont j'ai été le témoin plusieurs fois dans les environs de Chambéry.

Après les couvées terminées, les Guignettes se répandent en familles ou en petites troupes, ou vivent isolément ou par paires, le long de nos eaux. On les y rencontre assez souvent en compagnie des petites espèces de *Pluviers* jusqu'aux premiers jours de septembre, époque à laquelle ils disparaissent de notre pays. Ils marchent, comme elles, avec grâce et vivacité ; ils balancent la queue par intervalle à la manière du *Cul-Blanc* , et font aussi, comme lui, à chaque pause, une inclination de tête, en se dressant tout à coup. Peu fa-

rouches pendant la période des nichées, ils se laissent aborder aisément; mais plus tard, ils fuient le chasseur presque d'aussi loin que le *Cul-Blanc*, en poussant quelques petits cris aigus, et se reposent à une faible distance pour repartir presqu'aussitôt d'un vol bas et saccadé. Fréquemment ils s'arrêtent au bout des pierres qui dominent le courant de l'eau et y secouent la queue comme les *Bergeronnettes*. Bien plus, ils se perchent quelquefois, soit sur les buissons, soit sur les arbres. Je les ai effectivement tirés trois fois sur de petits saules, et une fois presqu'au sommet d'un peuplier. On dit que, quand ils sont démontés, ils se jettent à l'eau et qu'ils y plongent aussi longtemps que les *Marouettes* (*Girardines*) en pareille circonstance, pour se soustraire au chien du chasseur. Leur chair est un excellent manger.

Deuxième Section.

CHEVALIERS-BARGES.

Bec long, assez gros, fort, à mandibules presque égales à la pointe et un peu recourbées en haut, comme dans les *Barges*. Doigt externe réuni au médian par une membrane. Ailes dépassant la queue, qui est formée de pennes égales.

Cette section renferme une seule espèce, de passage en Suisse et en Savoie.

217.—Chevalier Aboyeur (*Totanus Glottis*).

Noms vulgaires : *Fuiage*, *Féage*, comme le *Combattant Variable*, n° 230.

La Barge Variée et la Barge Aboyeuse (Buff.).—Chevalier aux Pieds Verts (Cuv.).—Chevalier aux Pieds Verts (*Totanus Glottis*), Vieill.—Chevalier Aboyeur (*Totanus Glottis*), Temm., Degl.—*Pantana* (Savi).

Cet oiseau est le plus grand des Chevaliers qui passent dans notre pays; il a 34 cent. de longueur, du bout du bec à l'extrémité des ailes, qui dépassent un peu la queue : son bec est, à lui seul, de 5 cent. 8–9 millim. d'étendue. C'est de sa voix forte, qui imite presque l'aboiement d'un petit chien, que lui vient le nom d'*Aboyeur*.

Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent. *En automne*, ils sont blancs et tachetés de noir sur la raie sourcilliaire, sur les paupières et les joues; d'un brun cendré, rayé de blanc, au sommet de la tête et du cou; d'un brun plus foncé sur le dessus du corps, avec des bordures d'un blanc roussâtre aux plumes du haut du dos, et des raies brunes noirâtres, disposées diagonalement, sur les grandes couvertures alaires. Ils ont le milieu et le bas du dos blancs; les sus-caudales rayées en travers de brun cendré et de blanc; les rémiges d'un noir lavé de cendré; la queue blanche, avec des raies transversales, brunâtres, et les deux pennes médianes d'un blanc cendré, rayées aussi de brunâtre. La gorge, le milieu du cou, le ventre, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc

pur ; les côtés du cou et de la poitrine tachetés en long de brun cendré sur fond blanc ; le bec est épais, sensiblement retroussé, comprimé à sa base, brun, et de couleur livide à la base de la mandibule inférieure ; l'iris brun foncé ; les pieds d'un gris verdâtre.

En été, les couleurs sont généralement plus exprimées. Le dessus de la tête et du cou est noir, rayé longitudinalement de blanc ; le haut du dos et les scapulaires sont d'un noir plus foncé, bordé de blanc sur les plumes du dos et à peine taché de blanc rougeâtre sur les scapulaires. Le dessous du corps est d'un blanc pur, comme *en automne*, mais avec des taches ovales, noirâtres, au cou, à la poitrine et sur les flancs. Les rémiges sont d'un brun noir ; les pennes caudales blanches, les médianes rayées en zigzag de brun clair. Le bec est noirâtre ; l'iris presque noir ; les pieds d'un brun verdâtre.

Le Chevalier Aboyeur passe régulièrement en France, au printemps et vers la fin de l'été ou le commencement de l'automne; aux mêmes époques, il se montre en Suisse et en Savoie, ordinairement solitaire, rarement par couples ou par bandes.

Nous le voyons ici en avril ou les premiers jours de mai, puis en septembre, quelquefois déjà au mois d'août. On le trouve posé aux bords des eaux courantes et stagnantes, parfois dans les marais

ou les prairies inondées, et presque toujours dans des lieux découverts. Vif et très-soupçonneux, par cela même difficile à approcher, il part habituellement de loin, en faisant entendre son cri de réclame qu'il redit fréquemment en volant. Son vol est rapide, assez direct, et tantôt élevé, tantôt jusqu'à fleur d'eau. Cet oiseau ne paraît pourtant pas très-rusé, car on l'attire près de soi, pourvu que l'on sache imiter sa voix.

Tous les ans, sur la fin d'avril, quelques sujets isolés se font voir sur les bords du Rhône et du lac du Bourget, ainsi que sur les graviers du torrent de Laisse. Là, ils viventde très-petits poissons, de coquillages, de frai et d'insectes aquatiques, qu'ils saisissent même dans l'eau, en y entrant à l'aide de leurs longues jambes jusqu'au dessus du genou. Par moments, ils recourent aux larves et aux vers, et les cherchent, comme les *Barges*, en fouillant avec leur grand bec dans le sable humide, la vase ou le limon.

Ce Chevalier se propage dans le nord de l'Europe, dans les lieux marécageux. 3 à 5 œufs composent sa couvée ; ils sont allongés, d'un jaune roux plus ou moins clair, quelquefois un peu verdâtres, et tachetés de roux et de brun. Leur longueur est de 5 cent. 1-3 millim., sur 3 cent. 2-4 millim. de largeur diamétrale.

LXXIIe Genre : BARGE (*Limosa*).

Caractères : Bec très-long, mou, flexible, assez épais et cylindrique à sa base; droit ou plus ou moins recourbé en haut, dans le reste de son étendue; mandibule supérieure sillonnée latéralement, aplatie et obtuse à sa pointe; l'inférieure un peu plus courte, sillonnée dans le milieu et tronquée à l'extrémité. Narines basales, longitudinales, percées dans le sillon. Tarses très-longs, grêles et réticulés; un grand espace nu au-dessus du genou; doigt externe uni au médian, jusqu'à la deuxième articulation, par une membrane; tous les antérieurs chagrinés en dessous; le pouce touchant à terre par le bout; ongle du doigt médian à bord interne dilaté, tranchant ou finement dentelé, et creusé en dessous. Ailes médiocres. Queue courte, formée de 12 rectrices.

Les Barges sont à peu près de la forme des *Bécasses*, mais leur taille est plus élancée et leur bec encore plus long, plus mou et plus flexible. Cet organe ne leur sert guère qu'à fouiller dans la boue des marais, dans la vase et le limon des rivières et de leur embouchure, afin d'y trouver les vers et les petits insectes dont se compose leur nourriture; à cette fin, il se trouve muni de nerfs propres à lui donner le sens du toucher.

Deux espèces de Barges visitent quelquefois nos régions. Elles muent deux fois par an, et prennent à chaque période des couleurs très-différentes. Les *mâles* éprouvent ces crises un peu plus tôt que les *femelles;* celles-ci ont presque le même plumage que les premiers, mais elles s'en distinguent par leurs dimensions sensiblement plus fortes.

218.— Barge Égocéphale *(Limosa Ægocephala).*

Noms vulgaires : Bécasse de Mer, *Pilluz*, *Berge*.

La Barge et la Barge Commune (Buff.), *en plumage d'hiver*.—La Grande Barge Rousse (Buff.), *en livrée d'été*.—Barge à Queue Noire (Cuv.).—Barge à Queue Noire (*Limicula Melanura*).Vieill.—Barge à Queue Noire (*Limosa Melanura*), Temm.—Barge Commune (*Limosa Ægocephala*), Degl.—*Pittima Reale* (Savi).

Dans cet Échassier, le *mâle* a 41-42 cent. de longueur, de la pointe du bec au bout de la queue. La *femelle*, qui est un peu plus grosse et plus haute sur pattes, a 2 ou 3 cent. de plus que le *mâle*; au reste, elle lui ressemble, ses teintes paraissent seulement moins foncées.

Le *mâle adulte*, *au printemps* et *en été*, a la gorge et les paupières d'un blanc roux, puis les joues rousses, striées de noir. Il est d'un roux vif sur le dessus de la tête et du cou, moucheté de noir au vertex et à l'occiput, et parsemé de petits traits bruns à la nuque ; d'un noir profond sur le haut du dos et les scapulaires, avec les plumes bordées de roux ; d'un blanc pur sur les sus-caudales qui sont noires dans leur tiers postérieur. Un roux ardent recouvre le devant et les côtés du cou, ainsi que la poitrine et les flancs; mais ces deux dernières parties sont traversées de petites bandes noires, arquées et en zigzags. Le ventre, l'abdomen et les sous-caudales sont blancs, avec, ou non, quelques raies transversales, noires, sur les côtés des deux premières parties. Les rémiges sont noires et portent un petit miroir blanc. La queue

est également noire, mais un peu blanche à son origine. Le bec est très-légèrement fléchi en dessus, de 9 à 10 cent. de longueur, brun, et orange à sa base; l'iris brun roussâtre; les pieds sont noirâtres; l'ongle du doigt médian finement dentelé sur le bord interne.

En automne et *en hiver*, les *adultes* des *deux sexes* ont les parties supérieures d'un brun cendré, avec la tige des plumes noirâtre; le croupion de cette couleur; la queue comme *en été;* la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs d'un gris clair; enfin le ventre, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc parfait. Le bec est noir ou noirâtre à sa pointe, et d'un orange pâle à son ori gine.

Les *jeunes de l'année* qui surviennent parfois ici, sur la fin de l'été, sont d'un cendré roussâtre pâle au cou et à la poitrine, avec quelques taches et raies transversales, brunâtres, peu apparentes, vers les côtés du corps; bruns au sommet de la tête, et bordés sur chaque plume de cendré roussâtre; noirâtres sur le dos et les scapulaires, avec la bordure des plumes rousse. Ils ont le bec jaunâtre à la base, brun vers le bout; la queue terminée de blanchâtre, et les tarses bruns. Quant aux autres parties, ils ressemblent aux *adultes en livrée d'hiver.*

Cette Barge vient quelquefois en Savoie, mais

on ne l'y observe jamais plusieurs années consécutives. Elle y passe très-rapidement pendant les mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, et ne s'y arrête guère que le temps qu'il lui faut pour prendre quelque nourriture ; aussi, la tue-t-on rarement dans nos pays.

Elle voyage par paires ou par troupes d'un plus ou moins grand nombre d'individus, et quelquefois elle va isolément ; tenant, pendant le vol, ses jambes tendues en arrière, son long cou et son bec démesuré en avant, et jetant par moments un cri que l'on compare au bêlement étouffé d'une chèvre. Pour s'alimenter, elle s'abat dans les marécages, à l'embouchure ou sur les bords vaseux des rivières. Là, elle pénètre dans l'eau souvent jusqu'aux cuisses et fouille avec le bec, qu'elle fait mouvoir d'un côté et d'autre, dans le sable, le limon ou l'écume, afin d'y rencontrer des larves, des vers et des vermisseaux. Mais se voit-elle forcée, en traversant des régions élevées où elle ne trouve ni eau ni marais, de se reposer quelques moments, elle recherche alors les terres fraîchement labourées, se promène lentement le long des sillons, et se repaît des vers que le soc de la charrue y a laissés : effectivement, trois sujets ont été tués en 1846, aux environs de Chambéry, dans les champs des collines de Montagnole et de Saint-Baldoph.

La Barge Égocéphale niche surtout vers le nord

de l'Europe, parmi les herbes et les joncs des marais ou des prairies humides. Sa ponte se compose de 3 ou 4 œufs, renflés, piriformes, d'un olivâtre foncé, avec des points, des raies et des taches, les unes brunes, les autres brunâtres, et plus rapprochées sur le gros bout de la coquille; ils ont 5 cent. 3-6 millim. de longueur, sur 3 cent. 7-9 millim. de largeur.

219.—Barge Rousse *(Limosa Rufa)*.

Noms vulgaires : comme chez l'espèce précédente.

La Barge Rousse (Buff.).—Barge Aboyeuse ou à Queue Rayée (Cuv.). Barge à Queue Rayée (*Limicula Laponica*), Vieill.—Barge Rousse (*Limosa Rufa*), Temm., Degl.—*Pittima Piccola* (Savi).

Cette Barge est un peu moins grande que la précédente, et en diffère par son bec plus sensiblement recourbé en haut; par sa queue rayée alternativement de brun et de blanc; enfin par l'ongle du doigt médian, qui n'est point dentelé sur son bord interne.

Le *mâle adulte* a 36-37 cent. de longueur.

La *femelle* est un peu plus forte : sa taille est de 40-41 cent.

Les *deux sexes* sont semblables *pendant l'automne* et *l'hiver*. Voici leur description :

Sourcils et parties inférieures blancs, avec le devant du cou et la poitrine d'une teinte cendrée plus ou moins roussâtre, et finement striés de

brun ; joues d'un blanc cendré, variées de quelques traits bruns ; dessus de la tête et du cou d'un cendré clair, rayé longitudinalement de brun ; haut du dos et scapulaires d'un gris cendré ou cendré roussâtre, suivant l'âge des sujets, avec la baguette des plumes noirâtre ; croupion et couvertures supérieures de la queue blancs, parsemés de quelques taches d'un brun foncé ; rémiges noires, privées du miroir blanc qu'on voit dans la première espèce ; pennes caudales rayées tour à tour de brun et de blanc ; bec d'un rouge pâle, avec sa pointe noire ; iris des yeux brun roux ; pieds noirâtres.

Le *mâle*, *en habit de noces*, est un peu différent de la *femelle*. Il est roux clair sur le dessus de la tête et du cou, et taché en long de noirâtre au centre des plumes ; noir sur le dos et les scapulaires, avec le bord des barbes de chaque plume marqué de taches ovales, rousses, ou bien avec des bordures rousses et blanches ; blanc au croupion, et parsemé de quelques taches brunes ; enfin blanc et roux sur les sus-caudales, dont une partie se trouve barrée de brun. Les sourcils et toutes les parties inférieures du corps sont d'un roux vif ; les côtés du cou, de la poitrine, et assez souvent les sous-caudales portent de petits traits longitudinaux, noirs. Les rémiges sont noires sur leurs barbes externes, brunes sur les internes. La queue,

le bec, l'iris et les pieds ont les mêmes couleurs qu'*en hiver*.

La *femelle, sous sa robe de noces*, a le roux d'une nuance plus pâle que le *mâle*, et elle conserve souvent un peu de blanc sur le milieu du ventre et à l'abdomen.

La Barge Rousse est de passage irrégulier chez nous. Quelques sujets isolés ou mêlés aux petites bandes de la *Barge Égocéphale* y apparaissent en effet de loin en loin, sur la fin-mars ou en avril, et plus rarement encore à la fin de l'été ou dans les premiers jours d'automne. On les trouve d'habitude dans les lieux boueux et très-marécageux, ainsi que sur les bords des rivières, des lacs et des fossés. Comme cette dernière, ils sont réduits, à cause de la singulière conformation de leur bec mou et flexible, à chercher leur nourriture dans l'eau ou le sable mouillé, ou dans la vase et le limon. Pour cela, ils y enfoncent, comme elle, cet organe, et ne cessent de le faire mouvoir d'un côté et d'autre pendant son opération, afin de rencontrer quelques proies : de petits coquillages bivalves, de menus insectes, des vers et des larves, sont leurs aliments de prédilection.

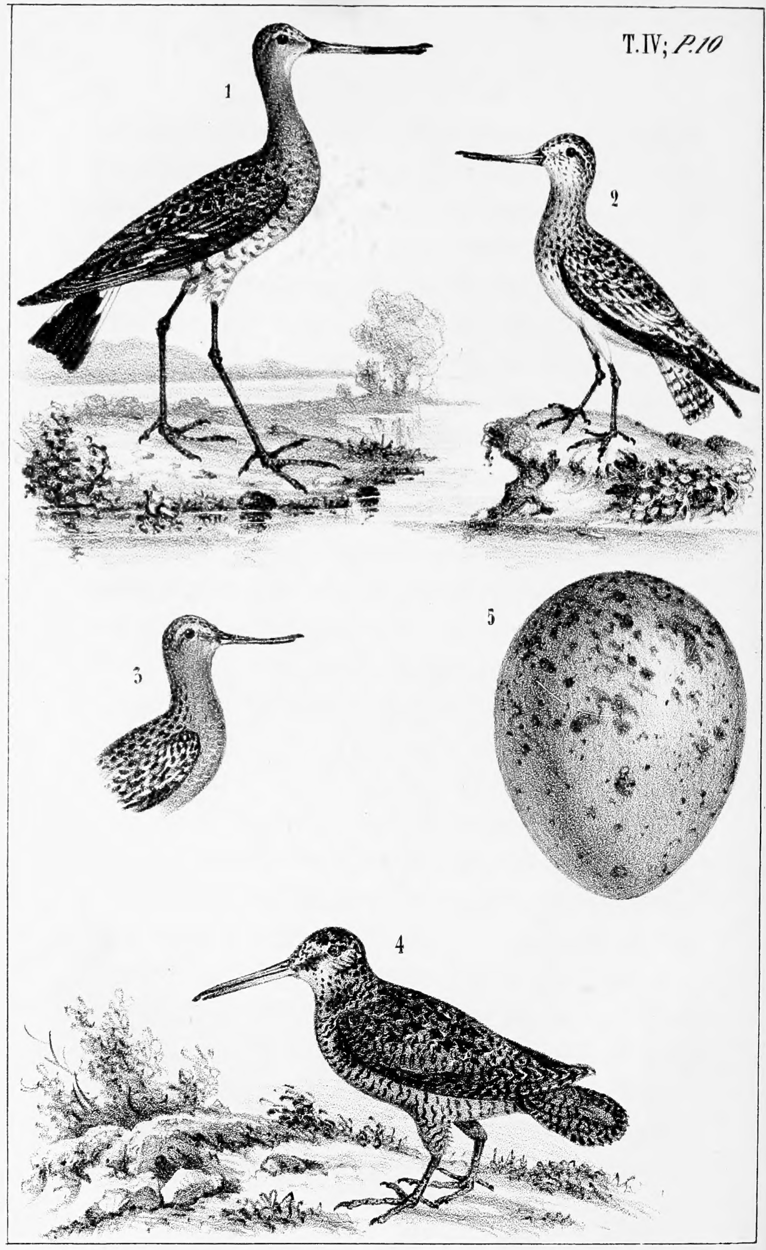
Cette Barge se retire chaque année, au printemps, dans le nord et quelques parties tempérées de l'Europe pour s'y reproduire. La femelle dépose ses œufs dans les endroits les plus maréca-

geux ; ils sont au nombre de 3 ou de 4, et tantôt de la longueur de ceux de la *Barge Égocéphale*, tantôt un peu plus longs ; d'une teinte roussâtre plus ou moins vive, variée de taches irrégulières, rousses et noirâtres, ordinairement plus serrées autour du gros bout. Leur grand diamètre est, en moyenne, de 5 cent. 5-7 millim., et le petit diamètre de 3 cent. 6-7 millim.

LXXIIIe Genre : BÉCASSE (*Scolopax*).

Caractères : Bec plus long que la tête, droit, grêle, mou, presque arrondi, renflé et obtus à l'extrémité, qui est garnie de petits points et ridée *chez l'oiseau mort ;* mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, dans presque toute son étendue, très-légèrement courbée à sa pointe sur l'inférieure ; celle-ci un peu plus courte que la première, sillonnée latéralement, au milieu, canaliculée en dedans, et tronquée au bout. Narines fendues longitudinalement dans le sillon, à la base du bec, et recouvertes par une membrane. Tarses médiocres, grêles ou un peu allongés, et réticulés ; jambes totalement emplumées jusqu'au genou, ou dénuées de plumes sur leur partie inférieure ; doigts séparés ; pouce grêle et ne touchant à terre que par le bout. Ailes de moyenne grandeur, sur-aiguës. Queue courte, en partie cachée sous les plumes qui la recouvrent.

Les Bécasses sont essentiellement voyageuses et remarquables surtout par leur tête comprimée et leurs grands yeux fixés fort en arrière, à fleur de tête. Elles passent tous les ans à deux périodes, au printemps et en automne, allant du midi au nord et du nord au midi. Stupides de leur naturel, elles mènent généralement une vie triste et solitaire. Les bois et les marais sont leur demeure habituelle. Elles y restent cachées le jour, et en sortent au crépuscule ou la nuit pour voyager ou pour aller à la recherche de leur subsistance dans les lieux les plus humides. Elles ne volent de jour



Lith. J^h Perrin à Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Barge Egocéphale, *mâle au printemps; ⅕ gr. nat.;* P.162.
2 Barge Rousse, *en plumage d'hiver; ⅙ gr. nat.;* P.165.
3 » » *Tête de mâle, en habit de noces; ⅙ gr. nat.*
4 Bécasse Ordinaire, *mâle adulte; ⅕ gr. nat.;* P.169.
5 *Œuf de l'espèce; gr. nat.*

que quand elles y sont forcées, et jamais elles ne s'éloignent beaucoup du lieu d'où on les fait partir. Les petits insectes tendres, les limaçons, les vermisseaux et les menus coquillages forment leur principale nourriture. Leur mue est double, sans cependant apporter des changements très-sensibles dans le plumage; les teintes deviennent seulement un peu plus pures et plus éclatantes au printemps. Les *sexes* se ressemblent extérieurement; les *jeunes* sujets, *pendant leur première année*, sont très-semblables aux *adultes en livrée d'hiver*.

Ce genre se divise en deux sections, d'après la conformation des jambes et du corps dans les espèces qui lui appartiennent.

Première Section.

BÉCASSES (*RUSTICOLA*, Vieill.)

Jambes emplumées jusqu'au genou; corps trapu, assez gros; cou de moyenne longueur.

Cette section possède une seule espèce dans nos climats.

220.—Bécasse Ordinaire (*Scolopax Rusticola*).

Noms vulgaires : Bécasse, *Beccasse*, *Begasse*.

La Bécasse (Buff.).—La Bécasse (*Scolopax Rusticola*), Cuv.—Bécasse d'Europe (*Rusticola Vulgaris*), Vieill.—Bécasse Ordinaire (*Scolopax Rusticola*), Temm., Degl.—*Beccaccia* (Savi).

Les Bécasses Ordinaires offrent plusieurs variations dans la taille et la grosseur. On en voit, en effet, quelques-unes de 32 à 34 cent. de longueur,

dès la pointe du bec à l'extrémité de la queue; plusieurs de 35-37 cent., et d'autres encore plus fortes, de 38 à 40, mais rarement de 41-42 cent.

Les premières, les petites, constituent, en général, à mon avis, une *race* distincte de la Bécasse Ordinaire; on les connaît ici sous les noms de *Volet, Bisonnette*, *Petite Bécasse* ou *Petite Bécasse Grise,* suivant les localités. Je les décris ci-après.

Les secondes, les moyennes, sont, pour la plupart, les *jeunes sujets de l'an* de la *race commune,* qui n'ont point encore atteint toute leur grosseur ni toute leur longueur; on les nomme, dans le pays, *Meunières* ou *Petites Meunières.*

Enfin les troisièmes, les plus fortes, sont des individus *adultes* ou *vieux* de cette même *race,* de la Bécasse proprement dite; nos chasseurs les nomment *Lombardes, Grosses Meunières* ou *Bécasses Rousses*, parce qu'elles sont plus grosses, plus grandes que les secondes, les moyennes ou *jeunes sujets de l'année,* et qu'elles ont les teintes rousses et cendrées de leur livrée plus nettes.

Dans la Bécasse Ordinaire, les *mâles adultes* et *vieux, en toutes saisons,* ont le front, la partie antérieure du vertex et les joues variés de cendré et de roussâtre, quelquefois aussi de brunâtre; les parties supérieures du corps rayées et tachetées de roux, de roussâtre, de blanc jaunâtre, de cendré et de noir, avec une large bande de cette dernière

couleur, disposée en travers, sur le vertex, une autre à l'occiput, et deux autres à la nuque. Ils sont blancs à la gorge; d'un blanc roussâtre plus ou moins vif sur toutes les parties inférieures, qui sont en outre rayées transversalement de zigzags bruns ou noirâtres. Du bec à l'œil, sur le lorum, est un trait brun foncé, et une bande de la même couleur occupe la partie supérieure des faces latérales du cou. Les rémiges sont chevronnées alternativement de roux et de brun foncé ou de noirâtre; toutefois la première est tachetée de brun sur un fond blanc roussâtre. Les rectrices ou pennes caudales sont en partie noires, barrées de roux sur les barbes externes, terminées de gris ou de cendré en dessus et de blanc en dessous. Le bec est cendré carné, mais d'une teinte un peu plus sombre vers sa pointe; l'iris presque noir; les pieds sont grisâtres.

Les *femelles* sont sensiblement plus grosses que les *mâles*, et en diffèrent surtout par leurs couleurs moins pures et la première rémige de l'aile, qui est blanchâtre ou d'un blanc roussâtre, sans taches le long du bord externe, tandis qu'elle se trouve variée de brun chez les *mâles*.

Les *jeunes sujets de l'an*, à l'époque de leur passage d'automne, ressemblent beaucoup aux *adultes* que je viens de décrire; mais leurs nuances sont plus ternes, et leur taille est un peu plus courte.

Quant à la *petite race* (vulgairement, *Volet*, *Bisonnette* ou *Petite Bécasse*), ses couleurs, en général, sont plus foncées, et avec un plus grand nombre de taches noires ou noirâtres sur le dessus du corps que dans la *race commune ;* elle paraît nuancée de cendré sur le fond blanchâtre de ses parties inférieures; ses tarses sont d'une teinte grise également plus sombre; sa taille est constamment moindre, et sa chair moins susceptible de graisse.

Elle diffère encore de la *race commune* par quelques-unes de ses mœurs et habitudes; et de fait, non-seulement elle est plus rusée, plus sauvage, mais encore elle court avec plus d'agilité qu'elle ; sa marche m'a paru rampante, comme chez les *Perdrix.* Elle vole aussi avec plus de rapidité et en traçant, comme la *Bécassine*, de nombreux ricochets qui la rendent toujours difficile à tirer. Elle arrive, l'automne, ordinairement la dernière ou après que la plupart des autres Bécasses ont effectué leur passage. Cependant on l'a vue ici, vers la mi-octobre, lorsque les gelées blanches avaient été précoces, passer la première ou presque en même temps que les premières Bécasses Ordinaires; mais c'est au froid prématuré d'alors qu'était due cette apparition insolite; d'ailleurs, elle ne s'est encore opérée que trois fois, à ma connaissance, vers la même époque, dès 1839, dans nos climats.

La Bécasse Ordinaire est sujette à varier accidentellement d'un blanc roussâtre ou jaunâtre, ou de couleur isabelle, avec les taches du plumage d'une nuance pâle ; quelquefois sa livrée se trouve irrégulièrement parsemée de quelques mouchetures blanches ou d'un blanc jaunâtre ; mais elle devient très-rarement d'un blanc parfait.

Cet oiseau est commun en Europe ; on le voit au nord comme au midi, et partout il est réputé excellent gibier. Il passe chaque année en Suisse et en Savoie, à deux époques : en automne, quand il s'éloigne des contrées tempérées et septentrionales pour se réfugier dans celles du midi, son quartier d'hiver ; au printemps, lorsqu'il revient de ce séjour et retourne vers sa patrie afin de s'y multiplier.

C'est aux premiers frimats, vers le 12, le 15 ou le 20 octobre, que la Bécasse commence à arriver dans nos futaies ou nos broussailles. Son passage dure ordinairement jusqu'à la fin de novembre : il est dans son apogée du 25 octobre au 8 du mois suivant. Pourtant quelques sujets, d'habitude rares, apparaissent encore d'une manière assez régulière dans le commencement de décembre ; mais ces traînards sont ou des jeunes des couvées tardives, ou des couples dont les œufs ont été enlevés lors de la première ponte, ou bien encore des individus de la *petite race* (le *Volet*) qui, comme je l'ai dit, passent d'ordinaire les derniers.

Les Bécasses nous arrivent seules à seules ou par paires, pendant le crépuscule et de nuit, au clair de la lune ; quelquefois elles voyagent un peu de jour, mais par un temps nébuleux. Si la saison est belle, elles s'abattent de préférence dans les bois de nos régions montagneuses ; au contraire, se trouve-t-elle à la pluie ou à la neige, elles se jettent dans les parcs, les bosquets, les taillis et les grandes haies de la plaine ou des coteaux adjacents ; rarement elles fréquentent les champs et les vignobles. Elles se cantonnent auprès des terrains noirs et humides, des lieux remplis de terreau ou de feuilles tombées, et qui sont toutefois proches de quelque source, mare ou ruisseau. Durant le jour, elles se tiennent blotties au pied des arbres nains ou rabougris, des buissons et des touffes qui ne sont pas très-fourrés par le bas, et quittent cette retraite après le coucher du soleil pour aller aux aliments. C'est alors qu'elles se promènent dans les clairières et les pâturages, en suivant d'habitude les sentiers, et qu'elles visitent les bords des fontaines ou des ruisseaux du district.

Pendant leurs trajets, elles retournent les feuilles tombées, elles piquent de la pointe du bec le terreau, les excréments et les terres molles, ou bien elles y enfoncent le bec, afin de s'assurer s'ils ne recèlent pas quelques insectes, larves et vermisseaux dont elles puissent faire leur proie. Elles

courent toute la nuit dans les temps de lune; mais quand cet astre fait défaut, elles ne vont aux vivres qu'à l'entrée de la nuit, et regagnent, avant l'obscurité complète, le bois, où elles restent tranquilles jusqu'à l'aurore naissante. Alors elles se remettent à chercher leur vie. On reconnaît bien vite les lieux qu'elles hantent, à leurs fientes qui sont larges et d'une matière presque terreuse, avec bords d'une substance liquide, blanche ou blanchâtre; ou bien aux nombreux trous qu'elles pratiquent avec le bec soit dans les objets excrémenteux, soit dans les terrains mouillés, tandis qu'elles chassent aux vers.

Si, en fouillant la terre avec le même organe qui est, à la faveur des muscles qui le revêtent, le sens du toucher, les Bécasses s'aperçoivent qu'une proie leur échappe, tout à coup elles le poussent plus bas en s'aidant de quelques mouvements brusques de tout le corps, afin de rattraper l'insecte; mais y rencontrent-elles plusieurs de ces petits animaux réunis, elles l'y tiennent enfoui jusqu'à la consommation du dernier, pourvu que le terrain soit assez mouillé pour leur permettre d'y garder les deux mandibules entr'ouvertes; c'est alors que leur langue remplit le rôle le plus important : longue comme elle est, et sujette à s'étendre jusqu'au bout du bec, elle amène, successivement, jusqu'à la cavité buccale, chaque larve et chaque ver pour y être sucé et de là avalé intégralement.

Après qu'elles se sont bien repues, les Bécasses se rendent auprès des sources ou des ruisseaux d'eau vive pour y boire et se laver le bec et les pieds, puis elles retournent se cacher dans les fourrés ; en effet, on les tue rarement, dans leur refuge de jour, avec ces parties souillées de terre.

Quand le froid n'est pas rigoureux à l'époque du passage des Bécasses, il en reste toujours quelques-unes dans nos bois inférieurs, ou sur les bords broussailleux de nos eaux claires. Elles s'y tiennent cantonnées jusqu'à la gelée, et alors elles nous quittent, parce qu'elles ne peuvent plus fouiller ni piquer la terre pour y chercher leurs aliments. Mais si l'hiver est modéré, si la neige qui tombe, quoique en abondance, ne prend point pied, ces Bécasses ne s'éloignent pas toutes de nos localités. Le petit nombre de celles qui vont s'y acclimater, font choix d'un canton qu'elles habitent constamment ; et quand même on les en chasse parfois, elles y reviennent toujours : aussi est-on presque sûr de les retrouver chaque soir et chaque matin au même endroit.

C'est dès le mois de mars jusqu'aux premiers jours d'avril, et surtout par les temps de vent du sud, que la Bécasse Ordinaire repasse dans nos contrées. Elle est alors habituellement maigre, beaucoup moins parfumée qu'en automne, et très-souvent par couples, mâle et femelle. Parce que

les neiges envahissent encore nos hauteurs, on la rencontre principalement dans les bois ou taillis de la plaine et des collines les mieux exposés au soleil, et assez fréquemment sur la limite des neiges fondantes. Elle y séjourne beaucoup moins de temps que lors de son premier passage ; car souvent elle y reste le jour de son arrivée seulement et s'envole, après le coucher du soleil, vers le nord ou quelques parties tempérées de l'Europe, où elle se donne rendez-vous pour la propagation de l'espèce. Quelques paires, surtout des dernières venues, se reproduisent aussi dans les forêts de nos régions alpestres : on a effectivement trouvé plusieurs nids de Bécasse aux environs de Chambéry, dans les forêts noires du Désert et des Bauges, dans les fourrés et les bois de hêtre du Mont-du-Chat, de Saint-Sulpice, des hauteurs de Saint-Cassin et de Saint-Jean-de-Couz.

La Bécasse niche, ici, dans le courant d'avril ou les premiers jours de mai. Elle pond à terre, dans un petit enfoncement qu'elle recouvre de quelques feuilles ou herbes sèches, au pied d'un arbre, d'une souche, ou sous une broussaille. Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, sont oblongs, ventrus, d'un roussâtre clair, ou jaunâtres, marqués irrégulièrement de taches d'un cendré violacé, peu apparentes, comme fondues dans la coquille, et d'autres taches d'un brun roux, plus larges et plus

rapprochées vers le gros bout. Leur grand diamètre a, en moyenne, 4 cent. 2-3 millim., et le petit diamètre 3 cent. 1-3 millim. La femelle couve pendant une vingtaine de jours ; le mâle, pour lui charmer les ennuis de cette longue incubation, se tient souvent couché à ses côtés. Là, ils se becquètent tour à tour tendrement, et reposent ensuite leur bec sur le dos l'un de l'autre.

Les petits naissent revêtus d'un duvet grisâtre, varié çà et là de blanchâtre et de jaunâtre sur le corps, de roux et de brun à la tête surtout. Ils sont alors vilains, ils ressemblent presque à une pelotte de laine. Leur bec est à peine de 2 cent. $\frac{1}{2}$ de long, un peu dilaté à sa base et très-mou dans toute son étendue ; l'abdomen est si gros, qu'il semble former, à lui seul, la plus grande partie du corps ; les pieds sont excessivement tendres. Dans cet état, les nouveau-nés ne peuvent ni saisir leur première nourriture, ni marcher assez pour suivre leurs parents ; aussi, restent-ils au nid. Ces derniers, pour les alimenter, viennent à eux avec le bec rempli de vers ; et les petits sucent cette pâture, en introduisant un peu leur bec dans celui de leurs auteurs. S'ils sont menacés pendant qu'ils gardent le nid, le père ou la mère, dit-on, les enlèvent l'un après l'autre et les transportent, à l'aide du bec, dans un lieu plus sûr et qui n'est guère éloigné que de 20 à 30 pas de celui qu'ils leur font quitter.

Je n'ai point observé de nid de Bécasse, mais j'ai reçu des petits récemment éclos, qui avaient été pris au nid, en présence de leurs parents. L'état où ils se trouvaient leva mes doutes sur la plupart des faits qui précèdent. Tous ces faits m'avaient déjà été rapportés par des braconniers qui s'en étaient assurés, en épiant le moment favorable de prendre dans le nid, avec des engins, père, mère et jeunes ensemble.

Dès que les petits de la Bécasse peuvent marcher librement et ont la pointe du bec assez forte pour commencer à piquer la terre et y saisir quelque proie, ils abandonnent leur première demeure et vont, avec leurs auteurs, chercher leur subsistance sur le bord des ruisseaux et des fontaines. Ils ne s'éloignent pas beaucoup du lieu de leur naissance; mais aussitôt qu'ils volent, ils gagnent peu à peu les forêts les plus reculées dans les montagnes. C'est là que s'achève leur éducation. Après ce devoir rempli, toute la famille se sépare et vit dans la solitude, en attendant l'apparition des frimats pour descendre dans des régions inférieures ou pour changer de pays.

La Bécasse Ordinaire a le vol rapide, mais ni élevé ni longtemps soutenu. Elle bat des ailes en se levant, et le bruit qui en résulte semble reproduire les sons: *frou-frou-frou*; en même temps elle lâche parfois une espèce de grondement, qu'on en-

tend à peine, et dont les syllabes *go-go-go* paraissent être l'expression. Lorsqu'on la rencontre dans les bois de haute futaie et qu'on la force à prendre l'essor, elle monte verticalement au-dessus de la forêt, ce qui la rend difficile à tirer au lever; mais surprise dans les broussailles, elle part d'un vol droit, et devient facile à tuer, à moins qu'effrayée elle ne fasse des ricochets, ou ne se rabatte aussitôt vers le sol pour cacher sa fuite derrière les buissons. Après un petit vol, elle se jette dans un fourré ou une clairière; mais elle ne reste pas toujours où elle s'est abattue, car elle court souvent se tapir à quelques pas de là, et y attend le chasseur qui passe quelquefois fort près d'elle sans la faire lever. Pendant l'automne et l'hiver, on la croirait muette; et de fait, il est rare de l'entendre alors pousser un cri. Mais au printemps, pendant la pariade, et quand le couple s'égaye en se poursuivant dans l'air, elle lâche assez fréquemment quelques cris graves, *coua*, *coua*, *coua;* outre ceux-ci, elle en a d'autres plus aigus, *cri*, *cri*, *cri*, qu'elle articule surtout dans les moments de danger et en se voyant pourchassée.

On chasse ici la Bécasse au chien d'arrêt, dans le bois ou le fourré; à l'affût, pendant le crépuscule du soir et du matin, même de nuit durant la pleine lune, auprès des sources et des pâturages qu'elle vient par habitude visiter; enfin, on la

chasse encore avec divers engins, et notamment à l'aide de lacets ou de nœuds coulants, faits avec du crin ou de la soie, et qu'on tend sur les sentiers que la Bécasse suit pendant qu'elle cherche sa vie. Sa chair a la propriété de se conserver longtemps, et d'acquérir alors du fumet : assaisonnée avec ses entrailles, que l'on broie avec tout ce qu'elles contiennent, elle forme un morceau délicat, très-estimé des gastrophiles.

Deuxième Section.

BÉCASSINES (*SCOLOPAX*, Vieill.).

Corps oblong, moins gros, moins trapu que celui des *Bécasses proprement dites*; tarses et bec un peu plus allongés, comparativement à leur grosseur; tibia dénué de plumes sur sa partie inférieure.

Les Bécassines ressemblent aux *Bécasses* par le plumage et la conformation, mais elles s'en éloignent un peu par le naturel et quelques-unes de leurs habitudes. Elles sont généralement plus sauvages, et par là même plus difficiles à surprendre; elles vivent dans les localités marécageuses, ordinairement dans les joncs et les roseaux, et le long des fossés, mais accessoirement dans les bois ou les taillis, quoique voisins de l'eau ou du marais; souvent on les trouve en société de leurs semblables ou de leurs congénères.

Trois espèces de Bécassines sont de passage en Savoie; elles produisent quelques légères variétés de taille ou de grosseur, que je signalerai en décrivant chaque espèce.

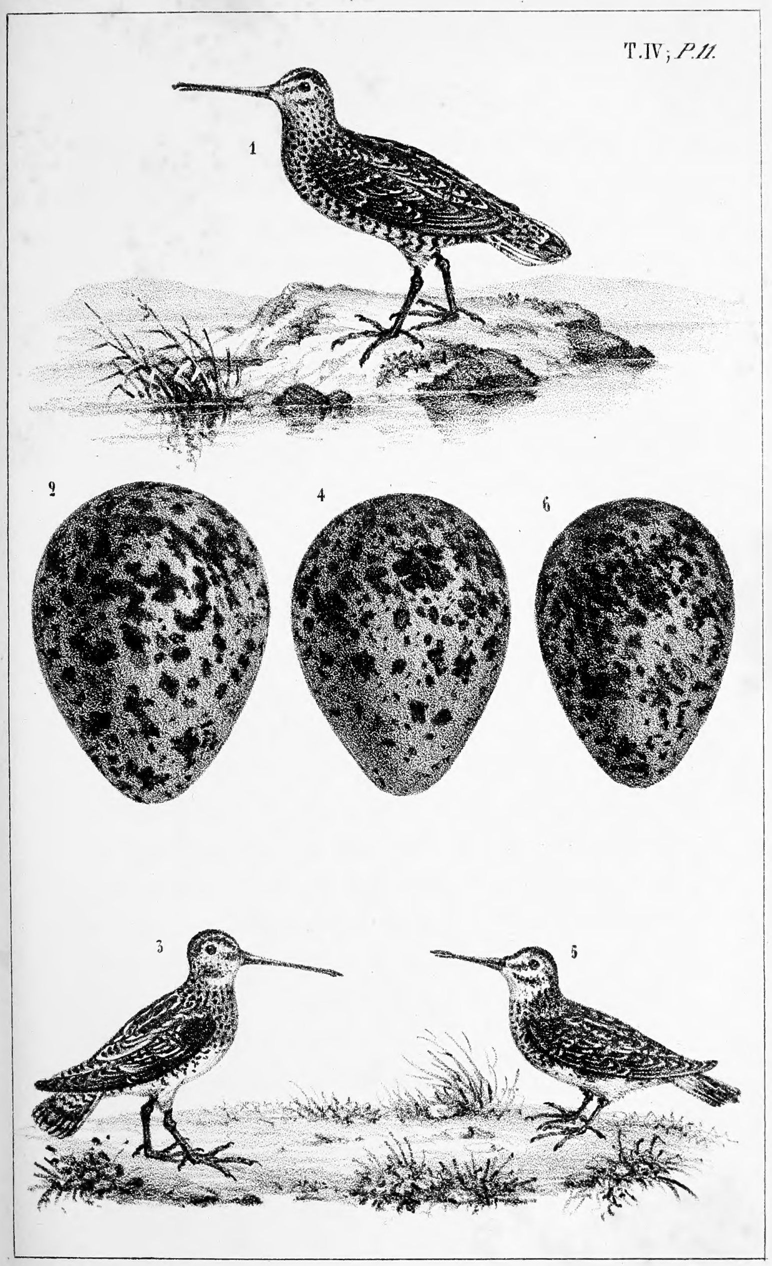
221.—Bécassine Double (*Scolopax Major*).

Noms vulgaires : *Bécasserole*, Grosse Bécassine, Bécassine Lombarde.

Double Bécassine (Buff.).—Bécassine Double (*Scolopax Major*), Cuv.—Bécassine Double (*Scolopax Media*), Vieill.—Bécassine Double (*Scolopax Major*), Temm.—Bécasse Major (*Scolopax Major*), Degl.—*Croccolone* (Savi).

Cette Bécassine est la plus grosse, la plus grande du genre. Dans *l'âge adulte,* elle a 28-29 cent. de longueur, du bout du bec à celui de la queue; elle est sensiblement plus petite dans sa *première année :* elle a alors 27 ou 27 cent. ½ de long, dans la même dimension.

Les *deux sexes, au printemps,* ont la large raie sourcilliaire et les joues d'un blanc jaunâtre, pointillé de noir, avec une bande de cette couleur, qui s'étend de la racine du bec jusqu'au-delà de l'œil; le haut de la tête noir, coupé, dans le milieu, par une ligne longitudinale de la couleur des sourcils; enfin les parties supérieures pareillement noires, avec les plumes du cou bordées de blanc jaunâtre, celles du haut du dos et les scapulaires frangées du même, mais variées de taches et de raies transversales, roussâtres, celles du bas du dos brunes, terminées de roussâtre, et les sus-caudales rayées alternativement de noir, de roussâtre et de blanc. Les parties inférieures sont d'un blanc nuancé de roux, tacheté longitudinalement de noirâtre au cou et sur le haut de la poitrine, transversalement du même sur les flancs et les sous-



Lith. Pt Perrin Libr. Edit. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Bécassine Double, *mâle en automne; 1/5 gr. nat.;* P.182. — 2 *Œuf de l'esp.; gr. nat.*
3 Bécassine Commune, *mâle adulte; 1/5 gr. nat.;* P.186. — 4 *Œuf de l'esp.; gr. nat.*
5 Bécassine Sourde, *mâle adulte; 1/4 gr. nat.;* P.192. — 6 *Œuf de l'esp.; gr. nat.*

caudales, puis de grisâtre, disposé aussi en travers, sur le ventre. Les rémiges sont noires, avec la tige de la première blanche et celle des suivantes brune; sur les moyennes couvertures de chaque aile apparaissent quelques taches ou bordures blanches. Les pennes de la queue, au nombre de 16, sont blanches, excepté les quatre médianes, qui ont leurs deux tiers supérieurs noirs, le tiers inférieur roux et terminé par une bordure brune et blanche. Le bec est brun à sa pointe, rougeâtre dans le reste de son étendue; l'iris brun foncé; les pieds sont d'un cendré verdâtre.

A la mue de la fin de l'été, les teintes noires des parties supérieures deviennent moins foncées qu'*au printemps*, et les bordures des plumes d'un roux un peu plus vif; le blanc des parties inférieures acquiert aussi plus de roux, et se couvre d'un plus grand nombre de taches.

La Bécassine Double paraît visiter, à l'époque de ses voyages, tous les pays de l'Europe où se trouvent des marais et des prairies arrosées; mais c'est particulièrement dans le Nord qu'elle se retire pour y passer la saison des amours. Sa couvée, que l'on rencontre dans les endroits marécageux, parmi les herbes et les joncs, se compose de 3 ou 4 œufs, un peu renflés et presque aussi gros que ceux de la *Bécasse Ordinaire*; ils sont d'un roux pâle, quelquefois d'un verdâtre rembruni, par-

semés de points et de taches d'un brun noir ou d'un brun roux foncé. Ces œufs ont, en moyenne, 4 cent. de grand diamètre, et 3 cent. de petit diamètre.

Cette Bécassine est la première qui paraît dans nos contrées sur la fin de l'été; on l'y voit, en effet, dès le commencement du mois d'août, et parfois dès les derniers jours de juillet ; puis ensuite on l'y revoit de temps à autres dans le courant de septembre, et accidentellement en octobre ; jamais on ne l'y rencontre pendant l'hiver : elle passe cette saison dans les localités marécageuses des climats méridionaux ou très-tempérés de l'Europe. Au contraire, au printemps, elle arrive presque la dernière ; car elle survient quand le passage des autres Bécassines touche à sa fin, ordinairement dans les quinze ou vingt premiers jours d'avril.

C'est principalement par les temps de pluie et de vent du sud que cette Bécassine fait apparition en Savoie. Elle y est très-rare les années de grande sécheresse. Toutefois nous ne l'avons jamais en quantité, pas même quand la saison est propice à ses voyages. Elle les effectue seule à seule, quelquefois en société de 2 ou 3 sujets de son espèce, habituellement de nuit, ou bien au crépuscule et à l'aube du jour. Elle s'abat, en arrivant ici, le long des fossés, des canaux et des rigoles destinés à l'arrosement des prairies, puis aux bords des sources,

des étangs et des marais, et notamment dans les lieux où elle découvre de la verdure ou un peu d'eau claire. Elle se plaît fort peu dans les parties bourbeuses ou fangeuses de nos marais : ce séjour n'est guère agréable qu'à la *Bécassine Commune*. Par moments, et surtout après la pluie, elle s'arrête dans les landes, les saussaies et les champs de trèfle, de luzerne, de sarrasin, de maïs, et s'y tient cachée tout le jour. Dans ces diverses localités, elle vit de limaçons, de vers, de petits scarabées, de larves et de menus coquillages, qu'elle saisit sur le terrain, sur la mousse et la pelouse, ou dans la terre, en y tenant le bec enfoncé à la manière de la *Bécasse*. Moins rusée et moins sauvage que l'espèce suivante, elle se laisse presque toujours approcher à une faible distance, et reste tapie dans un creux ou parmi les herbes devant le chien en arrêt. En partant, elle vole droit comme une *Caille*, sans faire de crochets et assez mollement, surtout en automne, quand elle est surchargée de graisse ; aussi, est-elle alors facile à tirer. Elle ne va jamais loin sans se jeter à terre, à l'abri sous une touffe ; puis en arrivant à la remise, on la retrouve toujours à l'endroit même où on l'a vue s'abattre. Rarement elle crie en se levant ; et quand elle est portée à se faire entendre, elle ne s'annonce guère que par un seul cri comme tremblant, mais plus bref, plus étouffé que le cri ordinaire de l'espèce commune. A son lever, on la recon-

naît de suite à son vol direct et assez lent, à sa queue qu'elle épanouit et dont les pennes paraissent entièrement blanches. Sa chair est savoureuse; elle acquiert du fumet quand on la conserve quelques jours avant de l'assaisonner.

222.—Bécassine Commune (*Scolopax Gallinago*).

Noms vulgaires : Bécassine ; *Chevreuil*, quand l'espèce est adulte et de taille forte ; Chevrette, lorsqu'elle est *jeune* ou avec des dimensions un peu plus petites que celles propres à l'*âge adulte*.

La Bécassine (Buff.).—La Bécassine (*Scolopax Gallinago*), Cuv.—Bécassine Commune (*Scolopax Gallinago*), Vieill.—Bécassine Ordinaire (*Scolopax Gallinago*), Temm.—Bécasse Bécassine (*Scolopax Gallinago*), Degl.—*Beccaccino Reale* (Savi).

Cette Bécassine varie assez fréquemment sous le rapport de la grosseur d'après l'âge, les localités qu'elle habite et les aliments qu'elle y trouve plus ou moins en abondance. Elle est d'habitude ou d'un tiers ou de moitié environ moins grosse que la *Bécassine Double*. Pourtant sa taille est à peu près la même ; car elle a, dans sa *première année*, 24-25 cent., et, dans un *âge plus avancé*, 25-26, rarement 27 cent. de longueur. Mais elle diffère essentiellement de cette Bécassine, en ce qu'elle n'a pas, comme elle, le blanc du ventre et de l'abdomen rayé de noirâtre, ni les pennes latérales de la queue blanches, avec une ou deux taches noires sur les barbes externes, vers la base. Cette dernière partie est, dans l'espèce qui nous occupe ici, la Bécassine Commune, rousse ou roussâtre, tachée et rayée transversalement de noir ; elle est de plus

sujette à varier dans le nombre des rectrices ; ordinairement elle en porte 14, parfois 12 ou 16.

M. Vieillot sépare, sous le nom de Bécassine de Lamotte (*Scolopax Lamottii*), les sujets qui n'ont que 12 pennes à la queue. M. Baillon, d'Abbeville, en forme une espèce distincte.

M. Kaup sépare aussi, sous le nom de Bécassine de Brehm (*Scolopax Brehmii*), les individus qui ont 16 pennes caudales.

MM. Temminck et Degland regardent ces exemplaires comme des variétés de l'espèce ordinaire. J'adopte l'opinion de ces deux savants, avec d'autant plus de raison que ces prétendues Bécassines ressemblent à cette dernière, soit par les formes, soit par la coloration du plumage, et qu'elles se trouvent rarement.

Le *mâle* et la *femelle* de la Bécassine Commune ont les sourcils d'un blanc roussâtre, sans taches ou finement tachetés de brun ; les lorums d'un brun roux, et les parties supérieures variées de noir, de roux et de jaunâtre : cette dernière couleur forme deux barres longitudinales sur les plumes du dos. Ils portent sur la tête deux larges bandes noires, disposées en long et séparées au milieu par une raie longitudinale, d'un blanc roussâtre. La gorge est de cette même couleur ; mais le devant du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales sont d'un roux clair, rayé de brun en long au cou, et à la

poitrine, en travers sur les flancs; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur. Les rémiges brunes sont terminées de blanchâtre, avec leurs tectrices bordées de blanc roussâtre et de blanchâtre. Les pennes de la queue sont d'un roux plus ou moins vif, et marquées de taches et de raies transversales, noires : quelques-unes des pennes se trouvent liserées de blanc ou de roux à leur extrémité. Le bec est brun, avec sa base cendrée, l'iris presque noir, les pieds d'un verdâtre pâle.

Comme ses congénères, cette espèce mue deux fois l'an, au printemps et à l'arrivée de l'automne, et, comme elles, elle ne change pas de couleurs. *Au printemps*, ses teintes deviennent seulement plus vives, plus lustrées qu'*en automne*, et acquièrent, sur le dos surtout, quelques reflets qui s'effacent ou se ternissent considérablement à *l'arrière-saison* ou *pendant l'hiver*.

La Bécassine Commune passe annuellement en Suisse et en Savoie, au retour du printemps et durant l'automne. On la trouve répandue alors dans toute l'Europe, jusqu'en Afrique et en Amérique. Elle a le Nord pour patrie, elle s'y rend de toutes les contrées au printemps pour s'y propager. Le Midi est son séjour d'hiver; elle y vit dans les marais, par essaims souvent innombrables.

Elle arrive ici, l'automne, en plus ou moins grande quantité, selon que le temps est plus ou

moins favorable à ses migrations. Pour les effectuer, elle attend spécialement les pluies froides ou le vent qui les précède, de même que les frimats et la bise. On la voit d'abord apparaître dans nos marais au mois d'août, en très-petit nombre; elle y devient ensuite un peu plus abondante vers la fin de septembre ou dans la première quinzaine d'octobre; mais si la saison est alors à la sécheresse, l'espèce continue d'être rare jusqu'aux premières gelées blanches : c'est à cette période qu'elle se trouve tout à fait commune dans nos marécages, sur le bord de nos fossés fangeux, de nos rivières, lacs et étangs. On l'y remarque tantôt par grandes troupes, tantôt par sociétés de 3 à 8 sujets de son espèce, tantôt enfin par couples, ou isolément. Elle quitte ces lieux aussitôt que le froid devient intense et que la plupart des eaux se gèlent, puis elle se réfugie dans les pays méridionaux. Cependant quelques individus restent chez nous tout l'hiver, même durant les froids les plus vifs, et vivent d'habitude solitaires auprès des sources, des fontaines, des ruisseaux d'eau claire et qui ne gèlent pas.

Cette Bécassine reparaît ici dans les vingt premiers jours de mars, ordinairement encore plus nombreuse qu'à l'arrière-saison; alors elle est en mue, par conséquent maigre et moins recherchée par les amateurs de gibier qu'en automne, lorsqu'elle est grasse et sa chair savoureuse. Ce second

passage se prolonge souvent jusque vers le mois de mai, et il est à son apogée du 25 ou 30 mars au 15 du mois d'avril.

Quelques couples, habituellement très-rares, passent parfois l'été dans nos grands marais les plus fourrés, et s'y reproduisent. Pour pondre, les femelles se retirent dans les lieux fangeux, où le bétail ne peut parvenir, et y déposent à terre, dans un petit creux, au pied d'un arbrisseau ou de quelque racine, ou bien au milieu d'une touffe de joncs, 4 ou 5 œufs. Posés sur quelques feuilles ou tiges d'herbes réunies sans art, ces œufs sont un peu ventrus, assez souvent de la forme d'une poire; d'un roussâtre nuancé d'olivâtre, ou d'un gris olive, ou bien enfin d'un jaunâtre lavé de verdâtre, avec des taches, des traits et des points bruns, noirâtres et cendrés. Leur grand diamètre est de 3 cent. 8-9 millim. ou de 4 cent., et le petit diamètre de 2 cent. 9 millim., rarement de 3 cent.

La Bécassine Ordinaire, en arrivant dans le marais, reste un moment tranquille, comme frappée de frayeur, à l'endroit même où elle s'est abattue; puis, bientôt rassurée, elle se met à marcher lentement à travers les herbages, avec la tête haute; enfin, à la faveur de ses longues pattes, elle entre dans l'eau ou la vase, et là elle saisit à chaque instant vers, insectes, petits coquillages pour sa pâture. Mais si elle entend du bruit, elle s'arrête

tout court, regarde et écoute; découvre-t-elle quelque ennemi, elle se blottit dans une ornière, dans un pas de bœuf, ou parmi les herbes. D'un naturel plus farouche et plus rusé que la *Bécassine Double*, elle part souvent de loin, en poussant un cri bref, qui est tantôt presque sifflé, tantôt tremblant : en ce cas, il a quelque rapport avec le bêlement de la chèvre, et semble exprimer les syllabes *mée, mée*. C'est ce cri qui lui a valu son ancienne dénomination, *Chèvre Volante*. Plusieurs chasseurs savent le contrefaire, en appliquant la main à la bouche, d'où ils la retirent promptement en la serrant des lèvres, et ainsi ils réussissent quelquefois à ramener la Bécassine auprès d'eux.

Cet Échassier n'est guère facile à surprendre que quand il se tient en repos vers le milieu du jour, par un beau soleil, et quand il n'a point encore été tiré dans son canton. On l'aborde encore aisément lorsqu'il reste caché dans les broussailles ou le plus fourré des herbes. Dans toute autre circonstance, il fuit dès qu'il s'aperçoit de l'arrivée du chasseur ou du chien. Son vol est rapide, soutenu et surtout irrégulier; aussi sa chasse exige-t-elle beaucoup d'adresse et de pratique. L'oiseau fait d'abord quelques crochets en partant, puis, parvenu à une certaine distance, il vole droit ou s'élève si haut qu'on le perd souvent de vue. Il n'y a guère que les sujets très-gras et qui n'ont point

encore été effrayés qui filent tout droit, assez lentement, et se reposent bientôt après leur lever.

Cette Bécassine se met en voyage à l'aurore naissante, et le soir aussitôt après le coucher du soleil. Surprise par le jour ou par l'obscurité complète de la nuit, elle s'abat et fait halte là où elle se trouve : en effet, on la rencontre assez souvent dans les bois, les rocailles, les bruyères, les vignes et les champs, jusque dans les lieux montagneux, loin des eaux ou des marais ; et alors on a presque toujours la chance de la tirer de près.

223.—Bécassine Sourde *(Scolopax Gallinula).*

Noms vulgaires : *Matrat, Matrasson, Bécasson, Borgnat.*

La Petite-Bécassine ou Sourde (Buff.).—Petite-Bécassine ou la Sourde (Cuv.).—Bécassine Sourde (*Scolopax Gallinula*), Vieill., Temm.—Bécasse Sourde (*Scolopax Gallinula*), Degl.—*Frullino* (Savi).

Cette espèce, qui est le *Matrat* de presque tous nos chasseurs, varie aussi par la taille et la grosseur d'après l'âge, l'habitat, et la nourriture dont elle fait le plus ses délices. Elle a 17, 18 ou 19 cent. de longueur, suivant les sujets, et les plus grands sont ordinairement les plus gros; quelques individus le sont parfois d'un tiers environ plus que d'autres.

Le *mâle* et la *femelle* ont le même plumage dans toutes saisons. Leurs joues sont grises et mélangées de cendré; puis en dessous et sur les lorums,

est un long trait brun, varié de roux. Sur la tête, ils ne portent qu'une seule bande longitudinale noire, tachetée de roux, qui prend naissance au front et aboutit vers la nuque. La raie sourcilliaire est large, d'un roussâtre lavé de jaunâtre, et rayée du noir de la bande médiane de la tête. La nuque se trouve variée de blanchâtre, de brun et d'un roux inclinant au rougeâtre. Les plumes du dos et les scapulaires sont longues, soyeuses, noires, à reflets verts bronzés, tachetées ou traversées de roux foncé, marquées de longs et larges traits jaunâtres sur les côtés, enfin terminées de cendré. Le croupion est d'un violet bleuâtre reflétant ; les sus-caudales sont noires, bordées de roussâtre ; les rémiges brunes, terminées de blanchâtre, avec leurs tectrices frangées de roussâtre et de cendré ; les pennes caudales sont également brunes, bordées de roux clair, et finissent en pointe. La gorge est blanche, ainsi que le milieu du ventre et l'abdomen ; mais le devant et les parties latérales du cou, la poitrine et les flancs offrent un mélange de blanchâtre, de brun et de roussâtre. Le bec est presque bleuâtre à sa base inférieure, un peu couleur de chair, surtout au printemps, sur la mandibule supérieure jusque près de la pointe, qui est noire ; l'iris est noir ; les pieds sont verdâtres.

Les *jeunes de l'année* qui nous arrivent en automne n'ont presque pas de reflets sur le dos ; au

reste, ils ressemblent aux *adultes*, quoique d'habitude ils soient un peu plus petits.

La mue est double dans cette espèce, et, comme dans les deux précédentes, elle ne change pas les couleurs du plumage. Celles-ci deviennent seulement plus vives, plus lustrées et plus reflétantes au printemps.

La Bécassine Sourde, ainsi nommée parce que très-souvent elle ne s'envole qu'au moment même où l'on est comme près de la fouler aux pieds, est de passage périodique en France, en Suisse et en Savoie. L'automne, elle arrive dans nos marais un peu plus tard que l'espèce précédente : on l'y rencontre, en effet, dès le mois d'octobre, et rarement dès la fin de septembre ; mais c'est toujours du 1er au 20 novembre qu'elle s'y trouve le plus répandue. Quelques sujets séjournent une bonne partie de l'hiver en Savoie ; ceux-ci, on les trouve ordinairement seuls à seuls, cantonnés dans les lieux boueux, remplis de joncs secs, ou aux bords des sources chaudes et des eaux limpides qui ne gèlent pas. Là, ils se nourrissent de petits coquillages, par les vermisseaux et les insectes qui résistent aux rigueurs de la saison.

Cette Bécassine commence à repasser chez nous à la fin-février et plus particulièrement vers la mi-mars, régulièrement plus commune qu'à l'automne. Plusieurs individus s'y montrent jusqu'au 20 ou

25 avril, puis ils vont nicher dans le Nord. Comme chez la *Bécassine Commune*, la femelle pond à terre, parmi les herbes ou les joncs des lieux marécageux, 4 ou 5 œufs, piriformes, blanchâtres ou roussâtres, parsemés de taches grises et brunes; ils ont 3 cent. 5-6 millim. de longueur, sur 2 cent. 4-5 millim. de largeur diamétrale.

C'est habituellement solitaire ou par couples que la Bécassine Sourde arrive dans notre contrée. Rarement elle s'y tient réunie par bandes avec ses semblables, tandis qu'au contraire, elle y fait assez fréquemment société avec la *Bécassine Ordinaire*. Les lieux inondés ont pour elle peu d'attraits ; elle leur préfère les endroits bourbeux et mousseux des marécages, ainsi que les bords fangeux des fossés et des étangs. Elle reste là cachée tout le jour dans les débris des joncs et des roseaux, ou parmi les herbages et les feuilles entassées. Il est difficile de l'en faire partir; elle est d'ailleurs si peu farouche, si peu défiante, qu'elle attend ordinairement pour se lever que le chasseur soit sur le point de marcher sur elle ou sur les herbes qui la cachent. Cependant, si elle se trouve dans quelque lieu fourré, elle se sauve quelquefois à la course, et fait même des détours pour se soustraire aux chiens qu'elle met ainsi en défaut, quoique habiles à la chasse. Mais toujours finit-elle par se tapir dans quelque creux, puis elle part ou à l'arrêt du chien

ou presque sous les pieds du chasseur, comme si elle ne s'était pas aperçue de son approche. Au premier lever, son vol est peu rapide, direct et très-court; mais la fait-on relever, elle file avec plus de célérité, elle trace même quelques crochets qui la rendent déjà plus difficile à tirer que la première fois, et va se reposer un peu plus loin. Les jours de grand vent, sa chasse offre encore plus de difficulté que celle de l'espèce commune, surtout quand en partant l'oiseau a le vent en face : il se lève alors brusquement et fuit en faisant des ricochets, ou bien du sol il monte verticalement en l'air, où il continue de voler en papillonnant jusqu'à une certaine distance. Il prend l'essor à la sourdine; mais se voit-il trop inquiété dans son séjour, il finit par lâcher quelquefois un cri unique, bref et étouffé, au moment même où il s'élance dans les airs.

Chassée du marais, cette Bécassine va s'abattre dans les champs, les haies, les saussaies, les vignes ou les broussailles qui l'avoisinent, et retourne au marécage à l'approche de la nuit pour s'y alimenter. Les vers, les limaçons, les petits coquillages, les insectes et leurs larves forment la base de sa nourriture; elle les saisit, comme l'espèce précédente, sur la vase ou la mousse, sur les tiges d'herbes et à fleur d'eau, comme encore dans les immondices ou la terre molle, en y enfonçant le bec. Sa chair

est plus tendre et plus parfumée que celle de la *Bécassine Commune.*

LXXIVe Genre : BÉCASSEAU (*Tringa*).

Caractères : Bec à peine aussi long ou plus long que la tête, grêle, mou et flexible dans toute son étendue; droit ou sensiblement arqué ; sillonné dans presque toute sa longueur, comprimé à la base, un peu dilaté et obtus à la pointe. Narines linéaires, ouvertes dans le sillon supérieur. Tarses grêles, peu élevés; partie inférieure de la jambe dénuée de plumes. Doigts antérieurs totalement separés, mais avec une légère bordure; le pouce grêle et portant à terre sur le bout. Ailes assez longues, sur-aiguës et atteignant l'extrémite de la queue.

Les Bécasseaux ont bien du rapport avec les *Chevaliers*, mais ils sont généralement plus petits et montés moins haut sur jambes. On les en distingue encore par leur bec mou et flexible dans toute son étendue, même à la pointe, et par leurs doigts antérieurs entièrement libres : en effet, le bec des *Chevaliers* est différemment conformé, puis d'une substance solide à son extrémité, et leurs doigts se trouvent réunis à leur base au moyen d'une membrane.

Ils fréquentent les rivages de la mer, les lieux marécageux, les bords des fleuves, des rivières et des lacs. On les y trouve le plus souvent en bandes, leurs différentes espèces réunies entre elles, ou bien avec les petits *Pluviers* et les *Chevaliers;* courant, comme eux, avec vivacité et en poussant quelques cris aigus, puis cherchant, en fouillant avec le bec dans le sable, la vase et le limon, les

coquillages, vers, larves et insectes destinés à les nourrir. Ils sont migrateurs et voyagent par troupes plus ou moins nombreuses. Pendant la reproduction, ils vivent en monogamie. Leurs petits courent aussitôt après leur naissance.

Six espèces de Bécasseaux passent plus ou moins régulièrement dans notre pays, au printemps et pendant l'automne ou l'hiver. Leur mue est double et apporte à chaque période une livrée différente. Les sexes ne diffèrent guère que par la taille; les *femelles* l'ont un peu plus forte, avec le bec sensiblement plus long que les *mâles*.

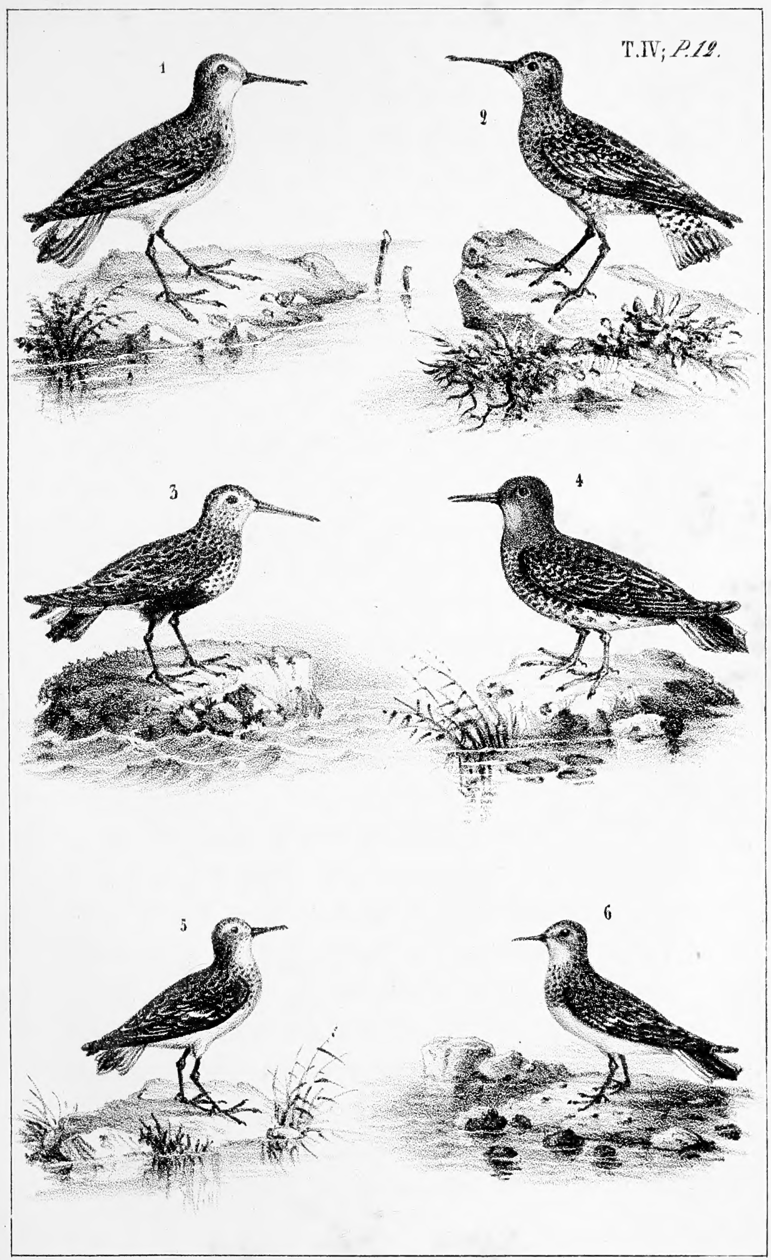
224.—Bécasseau Cocorli *(Tringa Subarquata)*.

Noms vulgaires : *Courillon*, *Bribri*, Alouette de Mer, *Bécasson*.

L'Alouette de Mer (Buff.).—Tringa Cocorli (*Tringa Subarquata*), Vieill.—Bécasseau Cocorli (*Tringa Subarquata*), Temm., Degl.—*Piovanello Pancia* Rossa (Savi).

Le *mâle* du Bécasseau Cocorli a 20 cent. 4-6 millim. de longueur.

En plumage d'autômne et d'hiver, il est brun cendré sur les plumes du sommet de la tête, du dessus du cou et du corps, et y possède un petit trait longitudinal, d'une nuance plus foncée, sur la baguette de chaque plume ; néanmoins, il paraît rayé de brun et de blanc grisâtre à la nuque. Les rémiges sont noirâtres, et leurs tectrices d'un cendré foncé, avec une bordure blanchâtre; les sus-



Lith. Jn Perrin, Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Bécasseau Cocorli, *en livrée d'automne; 1/4 gr. nat.;* P. 198.
2 » » *En livrée d'été; 1/4 gr. nat.*
3 Bécasseau Variable, *mâle en été; 1/4 gr. nat.;* P. 202.
4 Bécasseau Violet, *en plumage d'hiver; 1/4 gr. nat.;* P. 206.
5 Bécasseau Temmia, *en livrée de printemps; 1/4 gr. nat.;* P. 208.
6 Bécasseau Minule, *au printemps; 1/4 gr. nat.;* P. 211.

caudales blanches; la queue cendrée, et chaque penne frangée de blanchâtre; les deux médianes se trouvent un peu plus longues que les latérales; celles-ci sont égales entre elles. Un blanc pur recouvre les côtés du front, la ligne sourcilliaire, la gorge, le ventre, l'abdomen et les sous-caudales; mais sur les lorums, sur la partie inférieure du devant du cou et la poitrine, prédomine une sorte de cendré plus ou moins pâle, marqueté, seulement sur les deux dernières parties, de petites raies brunâtres. Le bec est noir, un peu arqué, et presque du double plus long que la tête; l'iris et les tarses sont noirâtres.

La *femelle* ressemble au *mâle* sous le rapport du plumage, mais elle en diffère par sa taille, qui est d'un centimètre environ plus forte, et par son bec un peu plus allongé.

En livrée d'été, les *deux sexes* ont aussi les mêmes couleurs. Ils sont noirs ou noirâtres sur le sommet de la tête, puis bordés de roux sur chaque plume; roux à la nuque, et marqués de petits traits longitudinaux, bruns; noirs sur le dos et les scapulaires, avec des taches angulaires d'un roux vif sur le bord des plumes, et souvent avec leur extrémité d'un cendré plus ou moins clair. Ils ont face, sourcils et gorge blanchâtres, pointillés de brun ou de roux; devant et côtés du cou, poitrine, ventre et abdomen d'un roux marron, bariolé ou moucheté

de brun et de blanchâtre : quelques plumes de l'abdomen et des flancs sont terminées de blanc. Les rémiges sont noirâtres, à baguettes blanches dans presque toute leur longueur. La queue est cendrée noirâtre, bordée de blanc, et souvent un peu rousse sur les deux pennes intermédiaires ; ses couvertures supérieures sont blanches, rayées en travers de brun ou de noir ; les inférieures sont pareillement blanches, mais très-souvent nuancées de roussâtre, avec des traits transversaux, noirs ou noirâtres.

Le Bécasseau Cocorli habite le nord de l'Europe pendant la saison des beaux jours, et se retire en hiver dans les régions méridionales ; il est alors commun en Sardaigne. On le voit passer en Savoie sur la fin de septembre, ou en octobre, quelquefois seulement dans la première quinzaine de novembre, ordinairement pendant la pluie ou à la suite de quelque ouragan ; de sorte qu'il n'y apparaît guère que par accident, lorsque le temps est calme et se maintient au beau ou à la sécheresse. Il repasse encore à l'arrivée du printemps, en mars ou les premiers jours d'avril, mais d'une manière encore plus irrégulière qu'à l'automne ; alors nous ne l'avons jamais avec son habillement de noces complet.

C'est par volées plus ou moins considérables, formées de sujets de son espèce ou mélangées avec

les Bécasseaux *Variables* et *Temmias*, que le Cocorli vient d'ordinaire se montrer dans quelques-unes de nos vallées, celles surtout du Rhône et de l'Isère. Souvent il ne fait qu'y passer rapidement; s'il s'y arrête quelquefois, c'est uniquement pour manger et prendre un peu de repos. Quand il arrive de nuit dans nos marais ou sur le bord de nos eaux, il y reste jusqu'à l'aube du jour; alors tous les individus qui composent la bande se rappellent d'une petite voix aiguë, s'attroupent et s'envolent vers d'autres régions dès que le jour commence à poindre. Dans leurs trajets aériens, ils changent fréquemment de direction : tantôt ils se divisent et forment de petites sociétés, qui néanmoins se suivent à petite distance, et peu après ils se réunissent en une seule volée; tantôt ils se rangent en file, vont les uns après les autres, puis un instant après ils se rassemblent encore, s'élèvent tous comme d'un commun accord dans l'air, ou se rabattent brusquement près du sol, selon que le vent est plus ou moins fort, contraire ou en face. Posés, ces oiseaux sont vifs et alertes; ils se serrent les uns près des autres et courent ainsi avec agilité sur le sable ou la vase, s'entr'appelant fréquemment et becquetant à la hâte les insectes, vermisseaux et menus coquillages, dont ils font leur nourriture habituelle.

225.— Bécasseau Variable *(Tringa Variabilis)*.

Noms vulgaires : Bécasseau, *Bécasson*, *Bribri*, Alouette de Mer.

La Brunette (Buff.).—Tringa à Collier (*Tringa Cuclus*), Vieill.—Bécasseau Brunette ou Variable (*Tringa Variabilis*), Temm.—Bécasseau Cincle (*Tringa Cinclus*), Degl.—*Piovanello Pancia Nera* (Savi).

Ce Bécasseau est un peu plus petit que le précédent. Le *mâle* a 19–20 cent., et la *femelle* 20 cent. 4-6 millim. de longueur.

En automne, après la mue, les *deux sexes* ont les parties supérieures d'un cendré rembruni, avec un petit trait noirâtre qui suit la direction de la baguette des plumes ; les lorums et les joues d'un cendré brunâtre, plus foncé sur la tige de chaque plume ; les sourcils, les côtés du front et la gorge blancs, sans taches ; la poitrine d'un cendré pâle, variée de petits traits bruns, longitudinaux ; enfin le ventre, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc parfait. Les rémiges sont d'un brun foncé, et bordées de cendré ; les couvertures alaires brunes, également cendrées sur la bordure. Les pennes latérales de la queue sont de cette couleur, et frangées de blanc ; les deux intermédiaires brunes noirâtres et un peu plus étendues que ces dernières; la penne la plus extérieure de chaque côté dépasse aussi les suivantes ; cette disposition fait paraître la queue comme doublement fourchue. Le bec est noir, plus long que la tête, et très-faiblement

incliné à la pointe. Les pieds et l'iris des yeux sont noirâtres.

En habillement d'été, le *mâle* est noir sur le haut de la tête, et bordé de roux; d'un cendré blanchâtre à la nuque, strié longitudinalement de brun; d'un noir profond au centre des plumes du dos et des tectrices alaires, et d'un roux vif sur leurs bords; enfin, d'un brun cendré sur le croupion et les sus-caudales, parsemé de quelques taches brunes et rousses sur ces dernières surtout, dont deux ou trois des plus latérales sont blanches sur le bord externe. Il a front, sourcils, joues, devant et côtés du cou, poitrine d'un cendré blanchâtre, qui paraît quelquefois presque lavé de roussâtre sur les dernières parties, et finement tachetés en long de brun. Le ventre et une partie de l'abdomen sont d'un noir foncé, ou bien seulement tachés largement de cette couleur sur un fond blanc, suivant l'âge des sujets; le reste de l'abdomen et les sous-caudales sont blancs, avec quelques traits noirâtres, disposés surtout sur les parties latérales.

Les *jeunes de l'année* qui passent chez nous en automne ont souvent du roussâtre sur la tête et la nuque; puis le dessus du corps varié de noir et de blanchâtre, parfois aussi de roussâtre; enfin, ils portent encore fréquemment, sur le cendré du cou et de la poitrine, cette dernière couleur, qu'ils conservent de leur livrée d'enfance.

Le Bécasseau Variable offre une *petite race*, que MM. Brehm et Naumann ont érigée en espèce, sous le nom de Bécasseau de Schinz (*Tringa Schinzii*). M. Degland l'a décrite, dans son *Ornithologie européenne*, tome 2, page 230, sous la dénomination de Bécasseau Brunette (*Tringa Torquata*). Cette race, qu'on trouve quelquefois ici, l'automne, mêlée aux bandes voyageuses du *Bécasseau Variable*, n'a que 16-17 cent. de longueur, avec le bec et les tarses un peu plus courts que ce dernier. Elle lui ressemble *sous la livrée d'hiver*, sauf par le dessus de la tête qui est, chez elle, plus largement strié de brun noirâtre. *En été*, elle aurait plus de blanc à la gorge et au bas du cou, et moins de stries noires, puis moins de noir sur le ventre que le *Bécasseau Variable*.

Chaque année, pendant les pluies ou les orages des mois de septembre, d'octobre et de novembre, nous voyons passer par moments, dans nos vallées inférieures, quelques bandes de Bécasseaux Variables qui vont hiverner dans les climats méridionaux de l'Europe. Puis, au printemps, quand ils retournent vers le Nord, leur patrie, nous les y revoyons encore quelques moments : alors réunis par couples ou formant de petites sociétés, ou bien mêlés aux *Cocorlis*.

Ces oiseaux volent avec rapidité. Rangés d'habitude en un bataillon serré, ils vont en rasant la terre

ou l'eau quand ils traversent des lacs ou de grands marais, et font fréquemment entendre leur petit sifflement, *fritz*, *fritz*. Pour s'arrêter, ils choisissent les grèves ou la vase, aux bords des fleuves, des lacs, des étangs et des marécages. En s'y posant, ils se rangent en ligne plus ou moins droite, puis marchent ainsi tous ensemble, avec une égale agilité, à la recherche des insectes les plus mous. Ils les saisissent quelquefois dans l'eau, en y entrant jusqu'aux plumes du ventre et en y plongeant la tête brusquement, à la manière des *Chevaliers*. Comme les *Cocorlis*, ils ont, soit qu'ils marchent, soit qu'ils s'arrêtent, un mouvement presque continuel de haut en bas dans la queue; comme eux et les *Temmias*, ils ne sont ni bien rusés ni bien farouches; ils se laissent aisément approcher, et quand on réussit à les tirer serrés, on en abat souvent plusieurs du même coup de fusil. Si quelques sujets tombent blessés, leurs compagnons, au lieu de fuir, voltigent autour d'eux, ce qui permet au chasseur de leur faire essuyer plusieurs coups de feu. Ils donnent facilement dans les piéges qu'on leur tend sur les côtes maritimes, et où on les attire au moyen de quelques dépouilles d'individus de leur espèce.

Le Bécasseau Variable se reproduit dans le Nord. La femelle fait à terre, dans un enfoncement, parmi les herbes des marais ou du bord de l'eau,

une sorte de nid avec quelques débris de joncs ou de roseaux, et y dépose 3 à 5 œufs, assez piriformes, d'un blanc verdâtre, irrégulièrement marqués de points bruns et de taches d'un gris roux et d'un brun noir, plus ou moins foncés. Ces œufs ont, en moyenne, 3 cent. 4-5 millim. de grand diamètre, et 2 cent. 3-4 millim. de petit diamètre; ils paraissent sensiblement plus courts chez la *petite race.*

226.— Bécasseau Violet *(Tringa Maritima).*

La Maubèche Noirâtre (*Tringa Maritima*), Cuv.—Tringa Selninger (*Tringa Maritima*), Vieill.—Bécasseau Violet (*Tringa Maritima*), Temm., Degl.—*Piovanello Violetto* (Savi).

Le Bécasseau Violet a 20 ou 21 cent. de longueur.

Nous ne l'avons ici que sous son plumage d'hiver. Les *deux sexes* sont alors semblables; seulement la *femelle* a le bec un peu plus long et paraît sensiblement plus grosse que le *mâle.*

Ils ont le bec rougeâtre à sa base, et noirâtre dans le reste de son étendue; l'iris brun foncé; les pieds d'un jaune roussâtre, et les ongles noirs. Sur le haut de la tête et du cou, ils sont colorés d'un cendré noirâtre plus ou moins foncé, selon l'âge des sujets; d'un noir violet, à reflets pouprés, peu apparents, sur le dos et les scapulaires dont l'extrémité des plumes est grise. Sur chaque côté du front, ils ont une tache blanchâtre. La gorge est

de cette couleur, mais plus ou moins variée d'un cendré rembruni; les joues, les côtés et le devant du cou sont envahis, comme le dessus de la tête, par un cendré noirâtre; la poitrine l'est par un gris foncé, et porte une bordure blanchâtre à chaque plume; cette dernière couleur occupe encore les flancs, le ventre, l'abdomen et les sous-caudales, avec quelques taches longitudinales, d'un cendré foncé, plus larges et plus nombreuses sur les flancs. Les rémiges sont noires ou noirâtres, bordées de gris, et leurs baguettes blanches; les tectrices alaires frangées de blanc cendré. Les deux pennes du milieu de la queue sont noires, les latérales cendrées, et liserées de blanc.

Ce Bécasseau vient nous visiter très-irrégulièrement, à l'arrière-saison ou pendant les rigueurs du froid. Il arrive seul à seul, parfois par couples, et s'établit sur les bords graveleux ou bourbeux de nos eaux, rarement dans les marais; il vit là de frai, de petits insectes et de coquillages. Si on l'aborde, souvent il se blottit à terre, dans un creux, ou à l'abri contre une pierre ou une motte, puis il ne part que quand il nous voit fort près de lui; quelquefois il se lève presque dessous nos pieds, comme la *Bécassine Sourde* (vulgairement *Matrat*).

Le 24 novembre 1847, j'ai reçu deux sujets de cette espèce qui avaient été tués sur le bord du lac d'Aiguebelette, où ils vivaient ensemble depuis

quelques jours. J'ai ensuite abattu, le 26 décembre 1851, un autre individu, au milieu de la jetée de pierres qui s'avance sur le lac du Bourget, à l'extrémité de l'ancien canal. Ces trois dépouilles se trouvent dans ma collection.

Le Bécasseau Violet se retire au printemps fort avant dans le Nord, et y niche dans le voisinage des eaux. Ses œufs, qu'il pond au nombre de 3 ou 4, sont, d'après M. Degland, allongés, piriformes, d'un olivâtre clair, plus ou moins gris, avec de petites taches plus rapprochées au gros bout, les unes rousses, les autres d'un brun noir ; ils ont 3 cent. 7 millim. de grand diamètre, et 2 cent. $\frac{1}{2}$ de petit diamètre.

227.—Bécasseau Temmia *(Tringa Temminckii)*.

Noms vulgaires : *Courillon*, Alouette de Mer, *Bribri*.

Tringa Temminckii (Cuv.)—Tringa Temmia (*Tringa Temminckii*), Vieill. Temm. Degl.—*Piovanello Nano* (Savi).

Ce Bécasseau est l'un des plus petits Échassiers qu'on remarque dans nos climats : sa taille a 13 cent. 2-5 millim. Son bec est sensiblement plus court que la tête, et n'a guère que 16 à 18 millim. de longueur; il est droit jusqu'à la pointe, qui paraît très-légèrement inclinée.

Le *mâle* et la *femelle*, *en plumage d'automne*, ont les parties supérieures du corps d'un brun foncé ou d'un cendré noirâtre, suivant l'âge, avec la tige

des plumes noire et une petite bande transversale blanche sur chaque aile. Ils sont d'un blanc pur à la gorge, au ventre, à l'abdomen, sur les sous-caudales et quelques plumes des couvertures supérieures et latérales de la queue ; d'un cendré lavé plus ou moins de roussâtre sur le devant du cou et la poitrine. Ils ont les quatre rectrices intermédiaires d'un brun grisâtre, et dépassant les latérales ; celles-ci sont étagées, blanchâtres, à l'exception d'une ou de deux des plus extérieures, qui sont entièrement blanches. Le bec, l'iris et les pieds sont d'un brun noirâtre.

En livrée de noces, les *deux sexes* ont les plumes du dessus du corps noires au centre, largement bordées de roux foncé, et quelquefois terminées çà et là, sur le dos et les scapulaires, de roussâtre ou de blanchâtre ; la base du front, les sourcils, la poitrine, le devant et les côtés du cou d'un cendré roussâtre, et parsemés de petites taches longitudinales, noires ; enfin la gorge, le ventre, l'abdomen, les sous-caudales et quelques-unes des couvertures supérieures de la queue d'un blanc pur. Les rémiges sont noirâtres ; les deux pennes médianes de la queue de cette couleur, et frangées de roux ; les latérales sont d'un cendré blanchâtre, plus ou moins foncé.

Les *jeunes de l'année* qui nous arrivent en octobre possèdent souvent un teinte roussâtre, plus ou moins

faible, sur le haut de la tête, le dos et la poitrine; au reste, ils ressemblent aux *adultes en livrée d'automne.*

Le Bécasseau Temmia passe bien tous les ans en Savoie, mais il ne s'y montre jamais abondant. On l'y trouve dans la première quinzaine d'octobre, quelquefois déjà vers la fin de septembre, ou seulement aux premières neiges, bien qu'elles tombent en novembre ou au commencement de décembre. Mais, au printemps, son apparition est presque accidentelle, elle dépend alors le plus souvent des circonstances atmosphériques.

C'est aussi par bandes formées uniquement de sujets de son espèce, ou réunies aux volées des *Bécasseaux Variables* et *Minules*, que ce petit Échassier a l'habitude de venir dans nos contrées; c'est pareillement sur les bords de nos rivières, lacs, étangs et marais, qu'il s'abat en arrivant. Là, il se mêle encore aux petites espèces de *Pluviers* et de *Chevaliers* qu'il y rencontre, et court, comme elles, sur le sable, la vase ou la pelouse, en poussant de petits cris aigus. Je l'ai vu, au bord du lac du Bourget, pénétrer dans l'eau jusqu'aux ailes et y courir presque aussi agilement que sur la grève; je l'ai vu aussi plonger la tête à plusieurs reprises dans cet élément pour y saisir des vers ou de petits coquillages, et l'en retirer aussitôt en la secouant pour chasser l'eau. Cet oiseau ne fait jamais long

séjour chez nous ; il nous quitte très-souvent le jour même de son arrivée, et s'il vient à l'approche de la nuit, il s'enfuit déjà le lendemain, vers l'aube du jour. Il va passer l'hiver dans les régions tempérées et chaudes de l'Europe, puis il les abandonne au printemps pour aller, dit-on, se reproduire dans le Nord.

D'après M. Millet (*Faune de Maine-et-Loire*, t. 2, p. 470), il nicherait en Anjou, et y ferait deux pontes : l'une vers le mois de mai, l'autre en juillet. La femelle déposerait sur le sable, dans une légère cavité, 4 ou 5 œufs, de la taille de ceux du *Merle*, pointillés de cendré, de roussâtre et de noirâtre, sur un fond gris blanchâtre.

228.—Bécasseau Minule (*Tringa Minuta*).

Noms vulgaires : les mêmes que chez le précédent.

Tringa Minuta (Cuv.).—Tringa Minulle (*Tringa Pusilla*), Vieill.—Bécasseau Échasses (*Tringa Minuta*), Temm.—Bécasseau Minule (*Tringa Minuta*), Degl.—*Gambecchio* (Savi).

Ce tout petit Bécasseau est facile à confondre avec le précédent, le *Temmia;* il est, en effet, ou de sa taille, ou de 2-3 millim. plus court, suivant l'âge des sujets, et presque coloré de la même manière. Son bec est pareillement droit, moins long que sa tête, mais la dénudation de ses jambes et la longueur des tarses sont, toutes proportions gardées, un peu plus considérables que dans ce dernier : c'est de

ce caractère que des auteurs lui ont tiré le nom de *Bécasseau Échasses.* Sa queue ressemble, par la disposition des pennes, plutôt à celle du *Bécasseau Variable* qu'à celle du *Temmia.*

Les *deux sexes* du Bécasseau Minule ont, *pendant l'automne*, les parties supérieures d'un cendré tirant presque sur le roussâtre, avec un trait brun foncé le long de la baguette des plumes, et les sus-caudales latérales blanches. Les lorums sont bruns ou brunâtres ; la base du front, les sourcils, la gorge, le milieu de la poitrine et les autres parties inférieures d'un blanc parfait ; mais les côtés et le devant du cou, et la poitrine sont d'un cendré assez souvent marqué çà et là d'un peu de roussâtre, avec ou sans traits longitudinaux au centre des plumes, selon les individus. Les deux rectrices médianes sont brunes, les latérales cendrées ou blanchâtres, et lisérées de blanc ; toutefois la plus extérieure de chaque côté est plus étendue que la suivante, et les deux intermédiaires sont les plus longues de toutes : cette disposition fait que la queue est comme doublement fourchue. Le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est noirâtre.

Au printemps, le *mâle* et la *femelle* sont noirs sur le haut de la tête, le derrière du cou, le milieu du dos et les scapulaires, puis tachés ou marqués de roux sur la bordure des plumes ; d'un gris roussâtre plus ou moins pâle sur les joues, les côtés et le

devant du cou, et parsemés de fines taches angulaires, brunes ; enfin d'un blanc pur sur la gorge, le ventre, l'abdomen et les sous-caudales. Ils ont les rémiges noirâtres, avec leurs baguettes blanches ; les deux pennes du milieu de la queue noires, liserées de roux ; les latérales cendrées, et frangées de blanc.

Le Bécasseau Minule est d'habitude rare en Savoie pendant ses migrations, qu'il opère en même temps que le *Temmia* et en suivant, comme lui, la direction des fleuves et des rivières. On le trouve ici, comme la plupart de ses congénères, principalement le long du Rhône et aux abords du lac de Genève et du Bourget. Il vient dans ces lieux tantôt solitaire ou en compagnie de quelques-uns de ses semblables, tantôt avec les bandes des *Bécasseaux Variables* et *Temmias* dont il a les habitudes, tantôt enfin à la suite des petites volées du *Pluvier à Collier* et du *Chevalier Guignette.* Quelquefois il y arrive un peu avant la période ordinaire, sur la fin de l'été, soit les derniers jours d'août, soit les premiers de septembre ; mais cette apparition, quand elle a lieu, est presque toujours due à quelques coups de vent furieux ou à une pluie violente et subite, qui surprennent cet oiseau dans ses évolutions aériennes et le jettent sur une contrée qu'il devait venir visiter plus tard ; aussi, le voit-on alors paraître isolément ou par deux à trois individus ensemble.

Quand ce Bécasseau survient prématurément dans nos localités, il y fait un séjour de plus longue durée qu'en automne ou à l'arrière-saison, lorsque les fraîcheurs ou la disette de ses aliments habituels le forcent à se réfugier dans les régions tempérées et méridionales de l'Europe. Il reste alors fixé quelques jours auprès de nos eaux, de celles surtout où abondent les vermisseaux ou les petits insectes aquatiques dont il se nourrit. Comme le *Temmia*, il prend sa pâture même dans l'eau, où il entre par moments jusqu'à moitié du corps ; puis aussitôt il en sort, en secouant ailes et tête pour chasser l'eau des plumes.

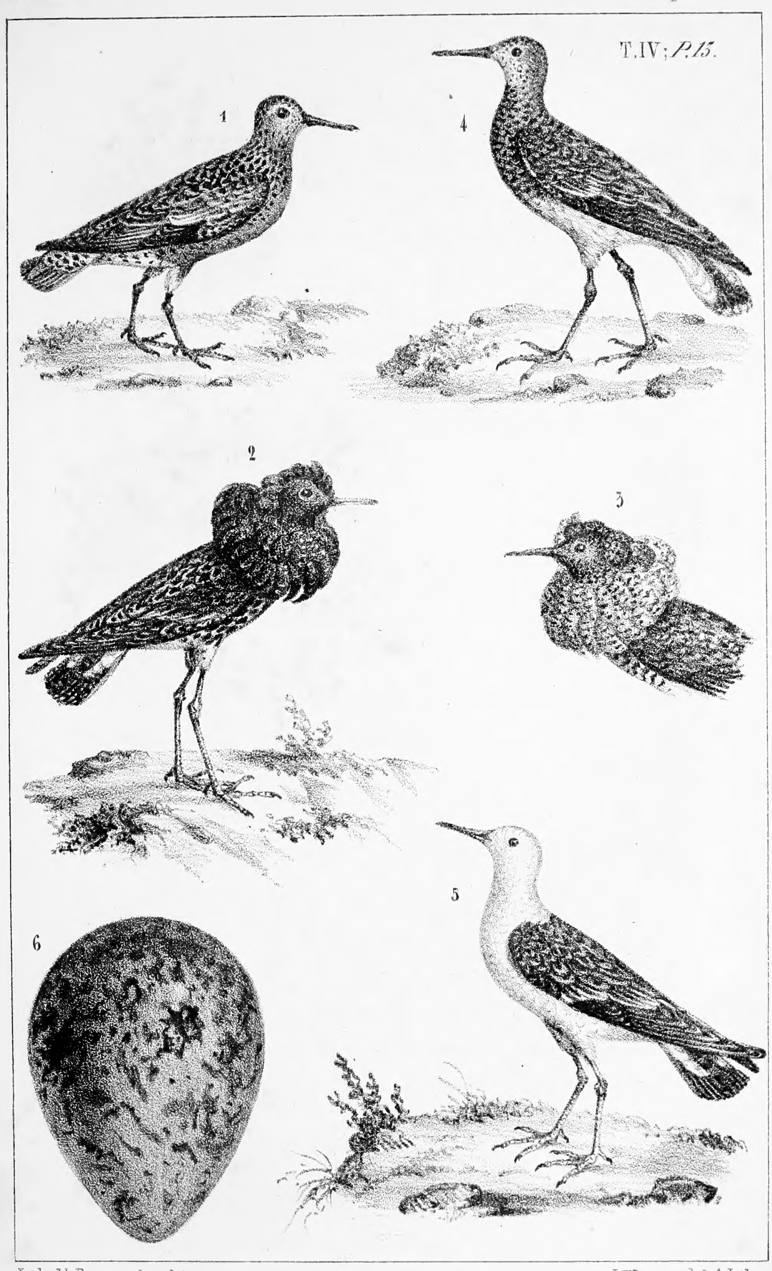
Le Bécasseau Minule retourne au printemps dans le nord de l'Europe, et y niche dans les marécages. Selon M. Gould, sa ponte serait de 3 ou de 4 œufs, à peu près semblables à ceux du *Chevalier Guignette*, mais beaucoup plus petits, d'un rouge blanchâtre, pointillés et tachetés de brun rougeâtre.

229.—Bécasseau Maubèche *(Tringa Canutus).*

Noms vulgaires : Maubèche, Bécassine de Mer.

La Maubèche Grise et le Canut (Buff.), *sujets en livrée d'hiver ;* la Maubèche et la Maubèche Tachetée (Buff.), *un jeune de l'année et un individu en mue.*—La Maubèche (*Tringa Grisea*), Cuv.—Tringa Maubèche (*Tringa Ferruginea*), Vieill.—Bécasseau Maubèche (*Tringa Cinerea*), Temm.—Bécasseau Maubèche (*Tringa Canutus*), Degl.—*Piovanello Maggiore* (Savi).

La Maubèche est le plus gros et le plus grand de nos Bécasseaux. Elle a la taille d'une *Bécassine Ordinaire* (24-25 cent. de longueur, chez le *mâle*,



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Bécasseau Maubèche, *en habit de noces; ½ gr. nat.*; P.214.

2 Combattant Variable *mâle en livrée de noces; ⅙ gr. nat.*; P.219.

3 » » *Tête d'autre mâle, au printemps; ⅙ gr. nat.*

4 » » *Sujet en plumage d'automne; ⅙ gr. nat.*

5 » » *Femelle en robe de noces; ½ gr. nat.* — 6 *Œuf de l'esp. gr. nat.*

et 25-26 cent. dans la *femelle*). Son bec est droit, un peu plus long que la tête, renflé et dilaté vers sa pointe.

Les *deux sexes, après la mue d'automne* et *durant tout l'hiver*, ont le dessus du corps d'un cendré clair, avec de petites mèches brunes sur la tête et le cou, et un trait de même couleur le long de la baguette de chaque plume du dos, des scapulaires et des couvertures alaires, qui sont en outre liserées de blanc grisâtre. Ils portent quelques croissants noirs, en zigzags, sur le croupion et les sous-caudales dont le fond est blanc. C'est un blanc pur qui prédomine sur les parties inférieures ; toutefois de petits traits bruns et longitudinaux sont répandus sur le devant du cou ; puis des bandes transversales, de même couleur ou d'une teinte un peu plus claire, se trouvent disposées en zigzags sur les plumes de la poitrine, des flancs et de quelques couvertures inférieures de la queue. Les rémiges sont noirâtres, à baguettes blanches ; les rectrices cendrées, bordées de blanc, et toutes d'égale longueur. Le bec et les pieds sont noirs ou bruns ; l'iris des yeux est noirâtre.

En livrée de noces, les *sexes* sont d'un roux ferrugineux sur le haut de la tête et la partie postérieure du cou, et finement striés ou mèchetés de noir. Cette dernière couleur règne sur le dos, où chaque plume a sa bordure rousse ou roussâtre ;

mais les scapulaires sont en outre maculées de roux sombre et terminées de grisâtre. Le croupion est d'un cendré plus ou moins foncé, et porte à chaque plume une frange blanchâtre ; les sus-caudales sont blanches, variées de taches rousses et de croissants noirs. Un roux de rouille plus ou moins vif et pur, selon l'époque de la saison ou de la mue, occupe les sourcils, les joues et les parties inférieures du corps, depuis la gorge jusqu'au bas de de l'abdomen ; cette dernière partie, ainsi que les sous-caudales, restent blanches et se colorent d'un peu de roux ; quelquefois cependant celles-ci conservent encore quelques-unes de leurs raies noires, particulières au plumage d'hiver. Les pennes caudales sont brunes cendrées, liserées de blanchâtre, et se maintiennent toutes, comme *en hiver*, d'égale longueur.

Pendant que les *sexes* sont *en mue*, leur plumage est ordinairement très-bariolé, et offre un mélange de plumes propres à la saison que l'on quitte et à celle à laquelle on arrive.

Le Bécasseau Maubèche habite particulièrement les régions du nord de l'Europe, pendant l'été, et s'y multiplie dans les prairies marécageuses, au milieu d'une touffe d'herbes. La femelle pond, comme le dit M. Temminck, d'après M. Thienemann, des œufs d'un brun jaunâtre clair, marqués, au gros bout de la coque, de taches grises et rougeâtres,

plus ou moins réparties en zone et peu marquées vers la pointe. M. Degland leur donne, d'après M. Moquin-Tandon, 4 cent. de grand diamètre et 3 cent. de petit diamètre. Mais, selon cet auteur, la ponte serait de 4 ou 5 œufs, un peu ventrus, piriformes, d'un gris verdâtre un peu roux, avec des points et des taches d'un brun roux et d'un brun noir.

La Maubèche est de passage presque accidentel en Savoie; effectivement, elle ne s'y montre pas chaque année, ni à des époques bien fixes. On la trouve de loin en loin, l'automne ou l'hiver, sur nos grèves ou dans nos marais, isolée ou par couples, parfois mêlée aux *Combattants*, mais très-rarement en bandes composées uniquement de sujets de son espèce. Elle y reparaît encore quelquefois au printemps, en avril ou les premiers jours de mai, quand elle retourne dans le Nord pour la saison des amours. Ce second passage, quand il a lieu ici, s'opère, comme celui d'automne, toujours très-rapidement : l'un et l'autre durent à peine cinq ou six jours.

Cet oiseau n'est ni bien farouche ni bien rusé, car on l'aborde et on le tire souvent de près ; bien plus, on le prend aisément dans les piéges qu'on lui tend au bord des marais, pourvu qu'on y tienne un des siens quoique empaillé, ou bien encore un *Vanneau Huppé* vivant : il aime, en effet, comme plusieurs autres petits Échassiers, singulièrement

la compagnie de ce dernier. M. Crespon, de Nîmes, en a vu prendre ainsi beaucoup en un instant.

Il crie rarement, soit qu'il vole, soit qu'il coure sur le rivage, quoique en société de son espèce. Les vers et vermisseaux, les petits scarabées aquatiques, les limaçons et les menus coquillages bivalves forment sa principale nourriture.

LXXVe Genre : COMBATTANT (*Machetes*).

Caractères : Bec de moyenne longueur, mais un peu plus long que la tête ; faiblement renflé et incliné à la pointe, assez flexible et sillonné comme celui des *Bécasseaux*. Narines latérales, coniques, percées dans la membrane qui recouvre le sillon nasal. Tarses allongés; doigt externe uni au médian par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation ; jambes dénudées, dans une assez grande étendue, au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne. Queue arrondie.

Les Combattants ont de grands rapports avec les *Bécasseaux*, et en diffèrent essentiellement par leurs formes plus élancées, leur bec un peu plus solide, leurs tarses plus longs, et par la peau membraneuse qui réunit leurs deux doigts extérieurs : ces caractères, et surtout les deux derniers, les rapprochent des *Chevaliers*. Le nom qu'ils portent leur vient des combats acharnés que les mâles se livrent entre eux, à l'époque de la pariade, pour la possession des femelles, qui sont moins nombreuses.

Ce genre ne fournit qu'une seule espèce, dont le plumage varie extraordinairement d'après les

saisons, l'âge et le sexe. Elle mue au printemps et sur la fin de l'été. Au moment des noces, les *mâles*, qui sont plus grands que les *femelles*, se parent, autour du cou, d'une sorte de collerette, sous forme de crinière, composée de plumes allongées, fortes, enflées, qui leur servent de bouclier dans les combats, et qui tombent après leurs amours.

230.—Combattant Variable *(Machetes Pugnax).*

Noms vulgaires : Bécassine de Mer, *Fuiage*, *Féage;* quelquefois *Maubèche.*

Le Combattant, le Chevalier Varié et le Chevalier Commun (Buff.).—*Machetes Pugnax* (G. Cuv.).—Bécasseau Combattant (*Tringa Pugnax*), et Combattant Variable (*Machetes Pugnax*), Temm.—Tringa Combattant (*Tringa Pugnax*), Vieill.—Combattant Ordinaire (*Machetes Pugnax*), Degl.—*Gambetta* (Savi).—Combattant Querelleur (*Machetes Pugnax*), de S.-Longch.

Le *mâle* de cette espèce a 30-31 cent. de longueur ; la *femelle* en a 24 ou 25, comme les *jeunes sujets de l'année.*

Les *deux sexes* sont semblables sous leur livrée d'automne, mais très-différents sous celle d'été.

En automne et *en hiver*, ils ont la face emplumée ; l'occiput et le cou garnis de plumes courtes; les parties supérieures le plus souvent brunes, tachetées de noir ou de noirâtre, et bordées à chaque plume de roussâtre ou de blanchâtre ; les inférieures blanches, avec la poitrine colorée plus ou moins de gris roussâtre, et marquée, ainsi que le devant et les côtés du cou, de quelques taches brunes ;

mais ces dernières parties, chez les *jeunes sujets de l'an*, sont souvent d'un cendré roussâtre, et semées, ou non, de quelques taches brunâtres. Les pennes du mileu de la queue et les longues couvertures des ailes sont rayées alternativement de brun, de noir et de roux; les pennes caudales latérales, cendrées ou d'un cendré roussâtre. Le bec est plus ou moins pâle; l'iris d'un brun assez foncé; les pieds varient d'après l'âge; ils sont jaunes ou de couleur orange chez les *adultes* et les *vieux*; cendrés ou grisâtres, et même d'un brun lavé de verdâtre ou de jaunâtre, chez les *jeunes d'un* ou de *deux ans*.

Les *mâles, sous l'habit de noces*, ont le dessus du corps noirâtre, varié, suivant les sujets, de roux, de cendré, de blanc ou de jaunâtre, avec le croupion et les sus-caudales d'un gris brun; la poitrine blanche, ou noire, ou violette; l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur; enfin la face nue, couverte de papilles charnues, d'une teinte jaune ou rougeâtre. Ils portent autour du cou une large collerette, composée de plumes allongées, serrées, presque frisées et sujettes à s'enfler, surmontée d'oreillons formés par les longues plumes des côtés de la nuque, et très-variable sous le rapport des couleurs : elle est rousse, coupée par des taches ou des traits noirs, dans des individus; grise ou grisâtre, variée de brun ou de

noirâtre, dans d'autres; d'un blanc pur et sans tache, dans quelques-uns; d'un noir violet chatoyant, plus ou moins rayé de roux, dans des sujets ; enfin, chez plusieurs, elle offre un mélange de toutes ces couleurs disposées de différentes manières.

Les *mâles* n'ont leur livrée d'été complète qu'au mois de mai, lorsqu'ils sont arrivés dans les régions du nord, où ils nichent en grand nombre. Quand ils passent ici en avril, la plupart commencent seulement à muer. Cependant, quelques sujets, ceux surtout qui nous arrivent vers le milieu de ce mois, possèdent bien un petit commencement de collerette sur les côtés du cou, mais il est fort rare qu'ils aient déjà quelques papilles à la face. C'est de mon très-obligeant ami, M. de Lamotte, d'Abbeville, que j'ai reçu tous les mâles de ma collection, qui ont le plumage d'amour complet.

Les *femelles, au printemps*, varient moins que les *mâles*. Elles n'ont point de papilles sur le devant de la tête et à l'entour des yeux, ni de collerette autour du cou : les plumes qui recouvrent alors cette dernière partie se maintiennent aussi courtes que les autres. Celles du dessus du corps, qui sont brunes ou d'un brun cendré, ont souvent parmi elles quelques plumes noires, à reflets brillants. Mais c'est, en général, le blanc plus ou moins pur qui domine presque partout.

Les Combattants sont de passage périodique en

Savoie. On les y voit au mois de septembre ou d'octobre, puis dès la mi-mars jusqu'aux derniers jours d'avril ; il est assez rare qu'on les y découvre déjà sur la fin d'août, et que des sujets y surviennent encore durant l'hiver. Ils arrivent par compagnies de 2 à 8 individus, quelquefois par troupes nombreuses, et fréquemment solitaires.

Pendant leur séjour ici, ces oiseaux se tiennent continuellement au bord des eaux, ou dans les marais. Il est vrai que de temps en temps on en rencontre dans les champs, jusque dans ceux de nos régions montagneuses; mais ce sont quelques sujets isolés qui, en y passant rapidement, ont été forcés par la nuit ou la fatigue à s'arrêter quelques moments. Ils se montrent peu sauvages et peu rusés. Je les ai fréquemment surpris dans les marécages et sur les bords vaseux du lac du Bourget, où je les ai presque toujours, au printemps et à l'automne, tirés de près. J'ai vu des individus rester tapis à terre, dans des creux, devant le chien d'arrêt, et partir presque dessous les pieds du chasseur, comme une *Bécassine Sourde* (*Matrat*). Rarement ils font entendre leur voix; mais blessés légèrement ou pris dans un piége, ils poussent par moments quelques cris faibles, qui semblent exprimer les syllabes : *treu treu.* Leur chair n'est pas très-recherchée.

C'est en Hollande, en Angleterre, et dans

diverses localités du nord de la France, que le Combattant Variable se rend chaque année pour se propager. Les femelles pondent dans les endroits marécageux, parmi les herbes, dans de petits creux entourés de gazon; 4 ou 5 œufs forment leur couvée : ils sont piriformes, assez ventrus, d'un gris verdâtre, plus ou moins glacé de roux, ponctués et tachetés d'un brun noir et d'un brun roux, quelquefois aussi parsemés de taches cendrées, comme effacées. Leur grand diamètre a 4 cent. 5-8 millim., et leur petit diamètre 3 cent. 1-3 millim.

A l'époque de la pariade, les mâles, pour s'approprier une femelle, se livrent des combats fréquents et opiniâtres. On lit dans le tome XXXIV[e] du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, page 458, la description que M. Vieillot a donnée sur les luttes et le caractère de ces Échassiers; voici en quels termes l'auteur s'exprime : « Le nom de *Combattant*, qu'ont adopté les naturalistes, convient très-bien à des oiseaux qui se livrent entre eux des combats seuls à seuls, des assauts corps à corps, qui combattent aussi en troupes réglées, ordonnées et marchant l'une contre l'autre, et ces phalanges ne sont composées que de mâles : ce qui fait présumer que l'amour seul est la cause de leurs combats. Les femelles attendent à part la fin de la bataille, enflamment par de petits cris l'ardeur des combattants, et restent le prix de la victoire. Souvent la

lutte est longue, et quelquefois sanglante; les vaincus prennent la fuite, mais leur ardeur guerrière, qui n'est produite que par leur ardeur amoureuse, renaît au cri de la première femelle qu'ils entendent. Ils oublient leur défaite et entrent en lice de nouveau si quelque antagoniste se présente. Cette petite guerre a lieu tous les jours, le matin et le soir, au moment des pariades....

« L'esclavage n'adoucit point leur humeur guerrière; s'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux, il les défient tous; et pour posséder un coin de gazon vert, ils se battent à qui l'occupera; ils semblent même se piquer de gloire, car ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. Tout est pour eux un motif de combat : le boire, la nourriture, le gazon est disputé et enlevé plusieurs fois; le vaincu revient à la charge, et souvent de nouveaux efforts sont couronnés de succès : heureusement pour la conservation de l'espèce, la nature leur a donné de faibles armes; ils se renversent sans presque se faire de mal; à peine s'enlèvent-ils quelques plumes. Les femelles ont l'humeur aussi guerrière que les mâles. Ainsi donc, l'amour n'est pas le seul motif de leurs querelles : l'insociabilité semble être le fond de leur caractère, quoique on les voie presque toujours en troupes.

LXXVI[e] Genre : SANDERLING (*Arenaria*).

Caractères : Bec de moyenne longueur, aussi long que la tête, droit, flexible, comprimé à sa base, aplati, dilaté, lisse et obtus à sa pointe. Narines latérales, longitudinales, ouvertes dans un sillon très-étendu. Tarses grêles, médiocres; trois doigts en avant, tous séparés, et très-légèrement bordés ; pouce nul. Ailes médiocres.

Une seule espèce forme ce genre ; elle a les pieds des *Pluviers*, mais ses autres caractères et ses mœurs la rapprochent des *Bécasseaux* bien plutôt que des premiers. Sa mue est double.

231.—Sanderling des Sables (*Arenaria Calidris*).

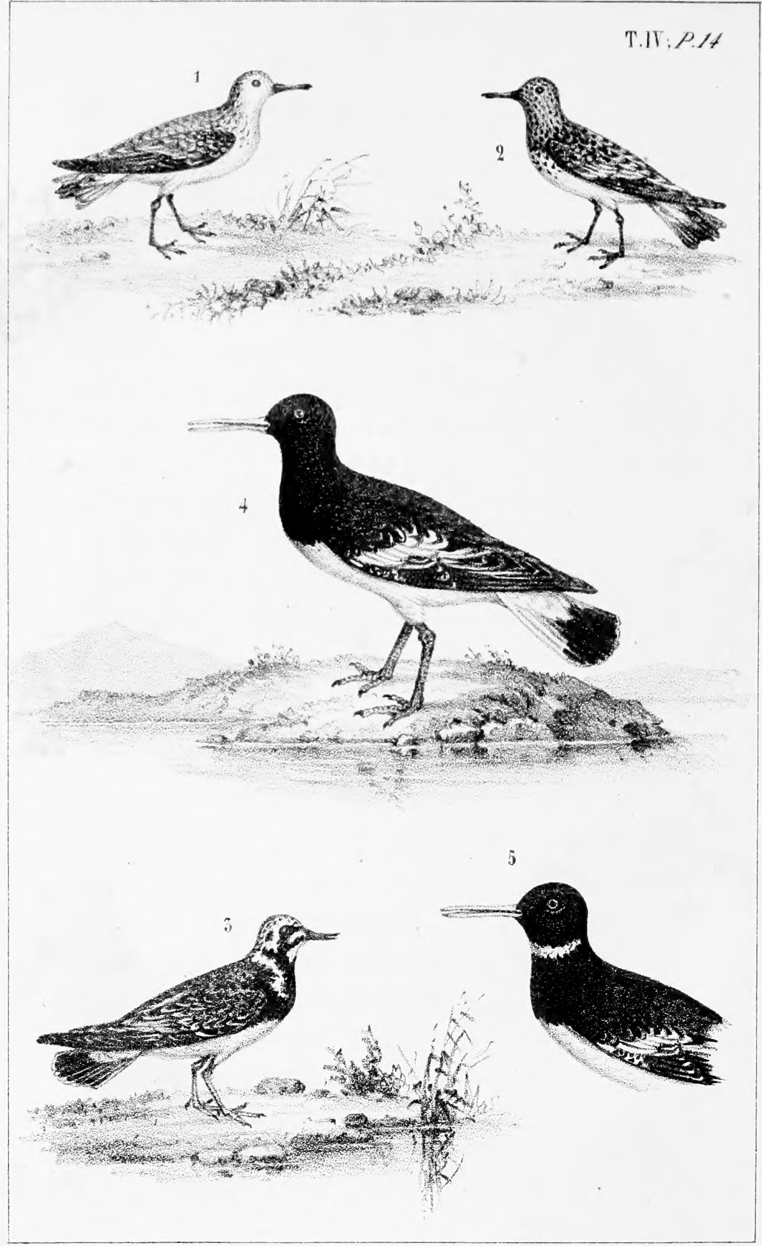
Le Sanderling (Buff.).—Sanderling (Cuv.).—Sanderling Rougeâtre (*Calidris Rubidus*), Vieill.—Sanderling Variable (*Calidris Arenaria*), Temm.—*Calidra* (Savi).—Sanderling des Sablés (*Arenaria Calidris*), Degl.

Cet oiseau habite, l'été, particulièrement le nord de l'Europe, et se multiplie dans les régions du cercle arctique ; mais on ne sait encore rien sur sa nidification ni sur la couleur de ses œufs. Il émigre, l'automne ou l'hiver, et se dirige, en suivant les côtes maritimes, dans celles des pays tempérés et méridionaux. On le voit alors, dit M. Degland, passer régulièrement sur les côtes de la Hollande, de la Belgique, de l'Angleterre et du nord de la France. Il s'est montré une seule fois, que je sache, dans notre contrée. L'individu qui est venu nous constater cette apparition fait partie de ma collection, et porte la livrée d'hiver complète : je l'ai acheté, le 27 décembre 1852, d'un braconnier qui venait de le tuer sur le bord du lac du Bourget, où il se trouvait mêlé à quelques *Bécassines*.

Le Sanderling des Sables a 17-18 cent. de longueur, du bout du bec à celui de la queue, dans les *deux sexes.*

En plumage d'hiver, le *mâle* et la *femelle* ont la face, la gorge, le devant du cou et toutes les autres parties inférieures blanches ; les parties supérieures d'un gris blanchâtre, avec le centre des plumes d'une teinte brunâtre ; les pennes des ailes noirâtres, un peu blanches à leur base et le long de leurs tiges ; les tectrices alaires brunes, bordées de blanc ; enfin la queue d'un brun cendré ou d'un cendré noirâtre, et lisérée de blanc : les deux rectrices du milieu, qui sont un peu plus foncées en couleur que les autres, se trouvent plus longues que la plus latérale de chaque côté, et celle-ci dépasse un peu les suivantes ; ce caractère rend la queue doublement fourchue, comme chez quelques *Bécasseaux.* Le bec, l'iris et les pieds sont noirs.

Les *sexes* se ressemblent encore sous *l'habit de printemps* et *d'été.* Ils ont le dessus du corps noir, avec chaque plume bordée de roux et terminée de blanchâtre. Le roux plus ou moins vif règne encore sur la face, le cou et la poitrine, mais le noir y occupe le milieu des plumes, et le blanc leur extrémité ; le reste des parties inférieures est d'un blanc pur.



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Sanderling des Sables, *en plumage d'hiver; ⅓ gr. nat.;* P. 225.
2 » » *en livrée de printemps; ⅓ gr. nat.*
3 Tourne-Pierre Vulgaire, *mâle adulte au printemps; ⅓ gr. nat.;* P. 227.
4 Huitrier Pie, *mâle adulte; ⅙ gr. nat.;* P. 231.
5 » » *Tête d'un jeune Sujet en hiver; ⅙ gr. nat.*

LXXVII[e] Genre : TOURNE-PIERRE (*Strepsilas*).

Caractères : Bec court, plus court que la tête, conique, fort, épais à sa base, comprimé sur les côtés, légèrement fléchi en haut, à arête un peu aplatie, et à pointe dure, un peu tronquée. Narines basales, allongées, percées de part en part, et presque à demi cachées sous une membrane. Tarses médiocres; les trois doigts de devant libres; le pouce touchant à terre par le bout; ongles arqués et aigus. Ailes de grandeur moyenne. Queue assez courte et arrondie.

Ce genre ne possède qu'une seule espèce, dont les deux sexes portent à peu près la même livrée. On dit que sa mue est double.

232.—Tourne-Pierre Vulgaire (*Strepsilas Interpres*).

Tourne-Pierre, Coulond-Chaud, Coulond-Chaud de Cayenne et Coulond-Chaud Gris (Buff.).—Tourne-Pierre (*Arenaria Interpres*), Vieill.—Tourne-Pierre à Collier (*Strepsilas Collaris*), Temm.—Tourne-Pierre Vulgaire (*Strepsilas Interpres*, Degl.—*Volta-Pietre* (Savi).

Le nom que porte cette espèce et qu'elle a transmis au genre, lui a été imposé à cause de son habitude de retourner, avec une dextérité et une promptitude surprenantes, les petites pierres qu'elle rencontre sur les grèves, afin de se nourrir des insectes, vers et coquillages qui se trouvent cachés dessous. A cet effet, elle se sert de son bec, comme d'un levier : cet organe est d'ailleurs fort, dur, pointu, sensiblement retroussé, par conséquent très-propre à ce genre de travail.

Le Tourne-Pierre est encore un de ces oiseaux de rivage qui viennent irrégulièrement visiter nos localités. On l'observe de loin en loin, tantôt à la fin de l'été, tantôt en automne, ou à l'arrivée du

printemps, sur les bords limoneux et arénacés du Rhône ; il y vit ordinairement solitaire ou en compagnie de quelques *Pluviers*, parmi lesquels il court avec célérité; aussi, le regarde-t-on, dans ces lieux, comme une espèce particulière de ce dernier genre d'oiseaux.

Il est extrêmement répandu à l'époque de ses voyages d'automne et de printemps ; on le rencontre alors dans une grande partie du globe, en Afrique et en Amérique. Il passe régulièrement sur les côtes maritimes de France. Le Nord est sa patrie; il s'y rend au printemps presque de tous pays pour y vaquer à la reproduction. C'est sur le sable, dans un petit enfoncement, ou parmi les herbes marécageuses, ou sous les broussailles qui bordent l'eau, que la femelle pose ses œufs, au nombre de 3 ou 4. Ils sont, d'après M. Degland, assez gros, un peu courts, d'un gris clair cendré ou légèrement verdâtre, ou d'un blanc sale grisâtre, avec de grosses taches d'un gris foncé et d'un brun noir, presque confondues au gros bout ; leur grand diamètre est de 4 cent. environ, leur petit diamètre de 3 cent.

Le Tourne-Pierre Vulgaire a 21-22 cent. de longueur.

Le *mâle adulte* a le sommet de la tête blanc, *au printemps*, d'un blanc légèrement noirâtre, *en automne*, et marqué, dans les deux saisons, de raies longitudinales noires; le front, le lorum, la gorge,

le bas de la poitrine, le ventre et l'abdomen d'un blanc pur ; cette même couleur prédomine encore sur le bas du dos, et trace un large collier à la nuque. Mais il est surtout notable par une bande noire qui prend naissance au front, descend de chaque côté au-devant de l'œil, couvre les joues, et va, en s'élargissant sur les côtés du cou, former sur le devant de cette partie et le haut de la poitrine un large plastron échancré inférieurement au centre, qui remonte sur le dos, où il se confond avec le noir des parties latérales. Le haut du dos, les scapulaires et les tectrices alaires sont d'un roux marron, varié de taches noires, distribuées par masses : mais le roux et le noir de ces parties sont moins vifs et moins purs *en automne* qu'*au printemps*. Les ailes dépassent un peu la queue, et portent un miroir blanc, formé par deux bandes, l'une transversale, l'autre longitudinale. Les rémiges sont d'un brun noirâtre, avec les baguettes et les barbes internes blanches. La queue est de cette couleur à sa base, puis noirâtre jusqu'à l'extrémité, qui se trouve de la première nuance. Le bec est noir; l'iris noirâtre ; les pieds d'un jaune orange.

La *femelle* est semblable au *mâle ;* elle est toutefois plus chargée de noir ou de noirâtre sur les plumes du dessus de la tête, et d'un roux moins vif sur celles du dos.

Les *jeunes de l'année, après leur première mue,*

ont les couleurs beaucoup plus ternes que les *adultes*, et possèdent de légères bordures blanches, cendrées ou roussâtres au fin bout des plumes de la tête, du cou, de la poitrine, du dos et des ailes.

Trente-huitième Famille.

HÉMATOPIDÉES (Hœmatopidæ).

Caractères : Bec très-allongé, fort, droit, comprimé latéralement et taillé à la pointe en forme de coin. Narines longitudinales, ouvertes dans une rainure. Tarses de moyenne longueur, robustes et réticulés. Les trois doigts de devant assez courts, épais et bordés de callosités ; le médian uni à sa base avec l'externe par une membrane ; pouce nul. Ailes moyennes, atteignant presque l'extrémité de la queue : celle-ci médiocre, composée de 12 pennes égales.

Le genre suivant, seul, appartient à cette famille.

LXXVIIIe Genre : HUITRIER (*Hœmatopus*)

Caractères : Voyez ceux de la famille, à l'article précédent.

On ne connaît en Europe qu'une seule espèce de ce genre, qui fréquente ordinairement les bords de la mer et l'intérieur des marais salins, quelquefois les grèves des fleuves et des rivières. Elle se nourrit d'insectes, de crustacés, de vers, et même de coquillages bivalves qu'elle ouvre avec son bec pour manger ce qu'ils renferment : c'est de là que lui est venu son nom d'*Huitrier*. Sa mue est

double. Les sexes se ressemblent extérieurement.

233.—Huitrier Pie *(Hœmatopus Ostralegus).*

L'Huitrier (Buff.).—Huitrier Commun (*Hœmatopus Ostralegus*), Vieill.—Huitrier Pie (*Hœmatopus Ostralegus*), Temm., Degl.—*Beccaccia di Mare* (Savi).

Le *mâle* et la *femelle* de cette espèce ont 42-43 cent. de longueur.

Ils sont, *dans l'âge adulte*, d'un noir profond et lustré, avec le croupion, un faible espace sur la paupière inférieure, le bas de la poitrine, le ventre, l'abdomen, les sous-caudales, les cuisses et une large bande sur chaque aile, d'un blanc pur. Ils ont le bord nu des paupières et le bec d'un jaune orange vif ; l'iris des yeux d'un rouge cramoisi, et les pieds d'un rouge pâle.

D'après M. Degland, les individus qui portent un collier blanc sur le haut du devant du cou, représenteraient des *jeunes*, *avant l'âge adulte*, et non pas l'espèce *sous sa robe d'hiver*, comme l'ont pensé, soit M. Temminck, soit les auteurs qui l'ont copié.

L'Huitrier n'a encore paru que très-accidentellement sur les rivages de la Savoie. Il a pour patrie une bonne partie des côtes maritimes de l'Europe ; c'est là qu'on le voit toute l'année, ou seulement l'été et l'automne ; dans ce cas, il en émigre l'hiver, mais ses voyages ne sont pas lointains : il se répand par bandes dans les marais salins, ou s'isole à l'in-

térieur des terres, le long des fleuves et des grandes rivières. Après la saison des couvées, il vit en société, souvent par troupes considérables. Il court avec vitesse sur les grèves ; quelquefois il nage avec aisance, mais alors on remarque que la plupart de ses mouvements sont irréguliers. Fréquemment il entre dans l'eau jusqu'aux plumes du ventre, pour s'approprier quelque proie. Il se nourrit principalement d'insectes marins et de coquillages qu'il détache même des pierres ou des rocs et ouvre à l'aide de son bec cunéiforme, afin d'en manger le contenu.

Cet Échassier est très-criard ; il redouble, dit M. Vieillot, sans cesse ses cris à l'aspect de l'homme, soit en volant, soit en repos ; aussi, les chasseurs des côtes craignent de le rencontrer, car son cri paraît être un signal d'alarme pour beaucoup d'autres oiseaux de rivage. Il est en outre rusé et méfiant ; rarement il s'empêtre dans les filets que l'on tend aux Échassiers ; il s'en approche pourtant, mais il ne tarde pas à reconnaître le piége, et se hâte de fuir. En nous voyant chercher ses œufs ou ses petits, il ne cesse de crier un seul instant, il feint même de nous en défendre l'approche et nous entraîne ainsi du côté opposé.

C'est sur les dunes et les îlots les moins fréquentés que l'Huitrier se retire par paires au printemps, pour se reproduire. Il ne fait pas de nid. La femelle dépose ses œufs sur le sable ou l'herbe,

hors de la portée de l'eau, et laisse, assure-t-on, au soleil, comme plusieurs Échassiers, le soin de les échauffer; elle ne les couve elle-même que sur le soir et durant la nuit. Cependant, elle ne les quitte pas de jour, quand le ciel est couvert de nuages. Deux ou trois œufs composent sa couvée; ils sont oblongs, gros, d'un roux terne ou d'un jaunâtre lavé de verdâtre, avec des taches et des traits irréguliers, souvent très-rapprochés, noirs ou noirâtres et gris cendrés; leur grand diamètre mesure 5 cent. 5-7 mill., leur petit diamètre 3 cent. 7-9 mill.

Trente-neuvième Famille.

RÉCURVIROSTRIDÉES (Recurvirostridæ).

Caractères : Bec long, beaucoup plus long que la tête, grêle, flexible, plus ou moins sillonné, et faiblement fléchi dans le milieu ou recourbé en haut vers la pointe, qui est très-aiguë. Tarses longs, même très-longs, grêles; doigts réunis à leur base par une membrane; pouce nul ou presque nul; ongles courts et aplatis. Ailes longues et acuminées.

Cette famille est représentée, dans cet ouvrage, par les genres *Échasse* et *Avocette*.

LXXIXe Genre : ÉCHASSE (*Himantopus*).

Caractères : Bec allongé, deux fois aussi long que la tête, mince, arrondi, aplati à sa base, cannelé latéralement jusque vers le centre, un peu fléchi dans le milieu, avec la pointe de la mandibule supérieure très-légèrement courbée sur celle de l'inférieure. Narines latérales et linéaires. Tarses d'une longueur extrême, grêles, flexibles et réticulés; jambes longues, nues dans presque toute leur étendue; doigt externe réuni au médian par une mem-

brane, et ce dernier à l'interne par un petit rudiment; pouce nul; ongles petits et plats. Ailes longues, se terminant en pointe. Queue courte, composée de pennes égales.

Ce genre ne possède qu'une espèce européenne, qui s'est montrée deux fois en Savoie.

234.— Échasse à Manteau Noir (*Himantopus Melanopterus*).

L'Échasse (Buff.).—Échasse à Cou Blanc (*Himantopus Albicollis*), Vieill.— Echasse à Manteau Noir (*Himantopus Melanopterus*), Degl. — *Cavaliere d'Italia* (Savi).

L'Échasse est, suivant les sexes, de 51 à 55 cent. de longueur, du bout du bec à l'extrémité de l'ongle du doigt intermédiaire : c'est le *mâle* qui est d'ordinaire plus gros et plus haut monté sur pattes. La *femelle* lui ressemble dans sa parure, mais ses couleurs sont généralement moins pures : le noir, chez elle, paraît comme rembruni, et les reflets des parties supérieures sont nuls ou à peine apparents, d'après son âge.

Le *mâle adulte* est noir ou noirâtre à l'occiput et à la nuque; d'un noir profond, à reflets verdâtres, sur le dos et les ailes; enfin d'un blanc pur à la gorge, au cou, à la poitrine et sur les autres parties inférieures : ce beau blanc acquiert sur le ventre et la poitrine une teinte de rose très-légère, surtout visible au printemps et pendant l'été. La queue est cendrée dessus, blanche dessous ; le bec noir ; l'iris rouge cramoisi ; les pieds d'un rouge vermillon.

Les *jeunes des deux sexes, dans leur première*

année, sont un peu moins élevés sur jambes que les *adultes;* ils ont le derrière de la tête d'un cendré noirâtre; le dos et le dessus des ailes d'un noir brun, avec un liséré blanchâtre à l'extrémité des plumes. Leurs pieds sont couleur orange.

L'Échasse doit sa dénomination générique *Himantopus* (*pieds en cordons*) à la longueur excessive et à la faiblesse des os de ses jambes qui semblent ployer sous le poids du corps. Elle habite les parties orientales de l'Europe, le midi de la France et la Sardaigne, et y vit souvent en société de ses semblables. Pour couver, elle fait choix d'une éminence au-dessus de l'eau ou du limon, à l'intérieur des marais, et y pond à terre, dans une cavité, 3 ou 4 œufs, de la grosseur de ceux de l'espèce suivante, l'*Avocette;* ils sont d'un verdâtre terne, ou d'un verdâtre glacé de bleu, marqués de nombreuses taches d'un brun noir et d'un brun rougeâtre, parmi lesquelles on découvre d'autres taches plus petites, d'un cendré plus ou moins foncé; leur longueur est, en moyenne, de 5 cent. 2 millim., sur 3 cent. 5 millim. de largeur diamétrale.

Cet oiseau n'est encore venu que très-accidentellement en Savoie. Seulement deux sujets y ont été tirés, à de très-longs intervalles de temps : le premier à la fin de juillet, au bord de l'Isère, près Cruet, le second sur les grèves du Rhône, non loin de Chautagne, dans les premiers jours d'avril. Ce

dernier se trouve dans ma collection ; le précédent était en si mauvais état quand je le reçus, qu'il me fut impossible de le conserver.

L'Échasse marche avec peine ; elle se tient alors presque à moitié courbée, et se balance de droite et de gauche, comme si ses pieds ne pouvaient la soutenir. Jamais elle ne va vite, et pour peu qu'elle veuille se mettre à courir, elle chancelle aussitôt. Mais la nature l'a bien dédommagée de sa course lente et pénible, en lui donnant de longues ailes, à l'aide desquelles elle s'éloigne rapidement dès qu'elle se voit menacée. En volant, elle tient ses pattes étendues en arrière et le cou en avant, comme pour faire pendant avec le poids de son corps, qui est réellement petit en proportion. Elle s'alimente avec le frai des poissons et des grenouilles, avec des vermisseaux et de petits insectes qu'elle cherche même dans l'eau, sur fond de vase ou de sable, en y pénétrant jusqu'aux plumes des cuisses.

LXXX[e] Genre.—AVOCETTE (*Recurvirostra*).

Caractères : Bec long, grêle, un peu aplati en dessus, déprimé, sillonné en dessus sur chaque côté, retroussé et se rétrécissant peu à peu jusqu'à la pointe, qui est flexible, très-mince et comme membraneuse. Narines étroites, linéaires, percées à la surface du bec dans le sillon. Tarses longs, assez minces et réticulés ; doigts antérieurs réunis par une membrane échancrée dans le milieu ; pouce très-court et élevé de terre ; ongles petits, falciformes. Ailes longues et pointues.

Comme le précédent, ce genre ne comprend qu'une espèce européenne, qui survient parfois sur le bord de nos eaux. Sa mue est simple.

235.—Avocette à Nuque Noire (*Recurvirostra Avocetta*).

L'Avocette (Buff.).—Avocette à Tète Noire (*Recurvirostra Avocetta*), Vieill. —Avocette à Nuque Noire (*Recurvirostra Avocetta*), Temm.—Récurvirostre Avocette (*Recurvirostra Avocetta*), Degl.—*Monachina* (Savi).

L'Avocette se rapproche des *Palmipèdes* par ses doigts assez largement palmés, mais elle s'en éloigne surtout par la longueur et la disposition de ses jambes, qui lui donnent la taille élancée des Échassiers. Elle a 45-47 cent. de longueur, de la pointe du bec au bout de la queue.

Le *mâle adulte* est d'un blanc pur, avec le haut de la tête, l'occiput, le milieu de la nuque, les scapulaires les plus rapprochées du corps, les couvertures des ailes et les rémiges, d'un noir profond. Le bec, qui tient de cette dernière couleur, a 8 cent. 3-5 millim. de long ; l'iris est d'un brun rougeâtre ; les pieds tirent sur le bleu de plomb, pendant leur fraîcheur, et noircissent par la dessiccation.

La *femelle* est semblable au *mâle ;* seulement elle a le noir du plumage un peu moins foncé, et la taille presque plus petite.

Les *jeunes de l'année, après leur première mue,* lui ressemblent ; mais ils portent à l'extrémité des scapulaires et des tectrices alaires, une bordure blanchâtre ou cendrée roussâtre, qui tombe à la mue suivante.

L'Avocette est assez répandue en Europe. On la rencontre jusqu'en Afrique. Nous ne la voyons

paraître en Savoie que très-rarement et isolément, d'habitude au printemps, dans le mois d'avril. On y cite une seule capture faite pendant l'automne : elle eut lieu en octobre, sur le Rhône, presque en face de Cordon.

Cet oiseau aime à vivre en société avec ses semblables. La saison des amours ne met pas même fin à cette bonne intelligence ; car on trouve encore l'espèce réunie par petites troupes après la pariade, dans quelques localités du Midi, où elle se répand en assez grande quantité pour nicher. La femelle pond sur le sable ou parmi les herbes, dans un petit creux, 2 ou 3 œufs assez gros, oblongs, couverts de taches irrégulières, noirâtres ou d'un brun noir, sur fond brunâtre, jaunâtre ou cendré olivâtre ; ils ont tantôt 4 cent. 7-9 millim., tantôt 5 cent. 1-3 millim. de grand diamètre, sur 3 cent. 2-5 millim. de petit diam.

L'Avocette à Nuque Noire est timide et rusée ; elle part de loin quand on l'aborde, et devient par là même difficile à tirer. Mais à l'époque des couvées, disent les naturalistes du Midi, l'attachement qu'elle conserve pour sa progéniture est si grand, qu'il lui fait braver tout danger : en effet, dès que le ravisseur arrive dans le lieu qui recèle ses œufs ou ses petits, elle s'avance vers lui en jetant ses cris d'alarme, et, après avoir passé et repassé au-dessus de sa tête, elle va se poser d'un côté opposé,

où elle continue de crier pour chercher à l'y amener, afin de le détourner de sa nichée. Elle se nourrit de frai, de menus poissons, de vermisseaux, de très-petits insectes et d'autres substances molles, qu'elle est réduite, à cause de la pointe flexible et retroussée de son bec, à chercher dans l'eau, l'écume ou le limon. Elle va aussi à l'eau jusqu'aux plumes du ventre, tandis qu'elle est occupée à chercher sa vie; mais aussitôt qu'elle perd pied, elle se jette à la nage et se dirige au bord opposé.

Quarantième Famille.

RALUSIDÉES (Rallusidæ).

Signes caractéristiques : Bec plus court que la tête, rarement plus long; comprimé latéralement, souvent un peu épais à sa base, droit ou incliné à sa pointe. Narines latérales, longitudinales. Pieds allongés, forts, avec un espace nu au-dessus du genou; doigts grands; les trois antérieurs libres et munis d'une étroite bordure membraneuse sur les côtés; le pouce articulé au niveau des autres doigts, rarement plus haut. Ailes médiocres, concaves. Queue courte.

Indépendamment des caractères que je viens de décrire, les oiseaux appelés dans cette famille sont encore reconnaissables par leur tête petite et leur sternum étroit, qui fait que le corps est aplati par les flancs. Ils se tiennent par habitude cachés parmi les hautes herbes, les joncs, les roseaux et les broussailles des lieux marécageux, des prés

humides et du bord de l'eau, et y vivent presque constamment dans la solitude; s'alimentant de petits insectes, de vermisseaux, de coquillages, de graines et de jeunes pousses de quelques plantes aquatiques. Surpris par le chasseur ou le chien, ils se glissent et courent avec une facilité surprenante à travers les herbes pour se soustraire au danger qui les menace, et ne prennent le vol qu'à la dernière extrémité ; et encore souvent aiment-ils mieux monter pour se cacher dans un buisson, ou se jeter à l'eau pour se sauver à la nage, et en plongeant de temps à autres devant l'ennemi qui les poursuit, que de chercher leur salut dans leurs ailes. Ils volent d'ailleurs lourdement et ne vont guère loin sans se reposer ; aussi, les tire-t-on très-facilement. Leur chair est généralement estimée.

LXXXIe Genre : RALE (*Rallus*).

Caractères : Bec plus long ou aussi long que la tête, quelquefois un peu plus court; comprimé ou plus ou moins élevé à la base, à arête s'avançant sur le front; droit ou faiblement arqué, et sillonné en dessus dans une étendue plus ou moins grande. Narines longitudinales, situées sur les côtés, vers le milieu du bec, et presque à moitié recouvertes par une peau membraneuse. Tarses longs ou de moyenne longueur, et robustes; un petit espace nu à la partie inférieure de la jambe ; doigts grêles, allongés, lisses ; les antérieurs libres ou à peine unis à leur base, et bordés dans toute leur longueur d'une étroite membrane; pouce posant en grande partie à terre ; ongles médiocres ou longs. Ailes concaves, arrondies. Queue courte.

Les Râles ont tous le corps comprimé sur les côtés et revêtu de plumes serrées, épaisses et au travers desquellles l'eau passe assez difficilement. Tristes, solitaires et craintifs de leur naturel, ils

demeurent cachés dans les marécages ou aux abords de l'eau, parmi les roseaux, les herbes et les broussailles; quelquefois, cependant, ils courent les champs ou les prés; enfin ils se trouvent généralement répandus dans tous les lieux humides et en état de leur fournir en abondance les insectes, les vers, les petits coquillages qui servent à leur nourriture. Tous sont passagers dans nos contrées, et plusieurs y nichent. Leur mue est double, mais elle n'apporte pas toujours de grands changements dans les livrées. Les *sexes* se ressemblent. Les *jeunes* diffèrent peu des *adultes*.

Ce genre est divisé, ici, en trois sections.

Première Section.

RALES (*RALLUS*, Linn.).

Bec plus long que la tête, grêle, comprimé à la base, droit, presque cylindrique vers le bout.

Une seule espèce appartient à cette section.

236 —Râle d'Eau *(Rallus Aquaticus).*

Noms vulgaires : Râle, *Râcle*, Râle Noir.

Le Râle d'Eau (Buff.).—Le Râle d'Eau d'Europe (Cuv.).—Râle d'Eau (*Rallus Aquaticus*), Vieill., Temm., Degl.—*Gallinella* (Savi).

Cet oiseau, dans l'âge adulte, est sujet à varier un peu sous le rapport de la grosseur, mais sa taille reste presque toujours la même; il a alors 27-28 cent. de longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue.

Le *mâle* et la *femelle, au printemps*, sont d'un roux brun sur les parties supérieures du corps, et flammés de noir au centre des plumes; blanchâtres sur la gorge; d'un cendré bleuâtre, assez foncé, sur les joues, le devant et les côtés du cou, la poitrine et le ventre. Ils ont l'abdomen roussâtre; les flancs, noirs traversés de bandes blanches; enfin les sous-caudales en partie roussâtres, en partie blanches et noires. Le bec est rougeâtre à sa base inférieure, roux brun en dessus et à la pointe; l'iris d'un rouge orange; les pieds sont couleur de chair rembrunie.

En automne, les sexes ont seulement les couleurs moins vives et moins pures qu'au *printemps*, et ils portent du roussâtre sur les raies blanches des flancs.

Les *jeunes, avant leur première mue*, sont assez différents des *adultes*. Ils ont la gorge d'un blanc sale; la poitrine d'un blanc jaunâtre, varié de taches brunes; les sourcils grisâtres, et les flancs rayés de noirâtre et de blanc roussâtre.

Après la mue, ils ressemblent aux *adultes;* cependant, on les en distingue par leur taille plus petite et leur bec moins long. *A leur deuxième année*, ils ne diffèrent plus de ces derniers.

Je possède une *variété accidentelle* de cette espèce, qui est bigarrée de blanc, de gris clair et de cendré sur tout le corps.

Le Râle d'Eau n'est jamais bien commun dans nos pays, pas même à l'époque de ses passages qui ont lieu au printemps, en mars et avril, puis à l'automne, dans les mois de septembre et d'octobre. Quelques individus restent chez nous l'hiver, et deviennent très-maigres pendant les rigueurs du froid. Ceux-ci, on les rencontre dans les fourrés du bord des ruisseaux d'eau vive et auprès des sources chaudes, où ils vivent principalement de petits coquillages et du bout des feuilles tendres d'herbes aquatiques qui se maintiennent en état de verdure.

Dans toute autre saison, cet oiseau fréquente les marais, le bord des étangs et des rivières, ainsi que les bois marécageux, et s'y tient caché le jour parmi les grandes herbes, les buissons ou les racines des arbres. Il n'en sort guère que le soir et de grand matin, en s'annonçant, notamment l'été, par quelques cris aigus (*ochri, chri, chri*), forts d'abord, et qui diminuent insensiblement à mesure qu'il les répète en s'éloignant de son séjour. Alors il va à la course chercher aux alentours, dans des lieux moins fourrés que ceux qu'il quitte, sa subsistance qui se compose d'insectes mous, de limaçons, de vers, de menus coquillages et de végétaux. Dès qu'il est repu, il regagne à toutes jambes sa première demeure.

Cet Échassier aime à vivre seul et se montre

très-défiant par moments, surtout à l'aspect de ses ennemis. Quand on le chasse, il est réellement difficile de le faire lever, quoique avec de bons chiens; car il sait les mettre en défaut à tout instant. Pour cela, il court avec une agilité extrême sur les feuilles des plantes qui couvrent l'eau ou le limon, et fait mille détours pour se dérober aux poursuites; ou bien il se fraye, en quelques instants, à travers les herbes, plusieurs petits sentiers qui se croisent tous, et le long desquels il se glisse et court très-aisément, au moyen de son corps comprimé sur les côtés. Poussé à bout, il s'envole, ou traverse à la nage quelque espace d'eau et plonge, au besoin, de temps en temps; il grimpe jusque sur les arbustes ou les buissons qui se trouvent devant lui, dans l'eau; et de là il regarde tranquillement les chasseurs qui perdent patience auprès de leurs chiens, qui se lassent eux-mêmes de le suivre à la trace. Mais si on l'y découvre, sa mort est certaine : en effet, une fois juché sur un petit arbre ou un buisson, il se croit tellement hors de danger, qu'il ne peut se résoudre à partir, quoique en nous voyant fort près de lui. Son vol est bas, lent, direct et peu soutenu; aussi, est-il très-facile de le tirer.

Le Râle d'Eau ne se propage qu'en petit nombre en Savoie. C'est dans le courant de mai que la femelle se met en devoir de construire son nid.

Elle le pose dans le lieu le plus fourré d'un marais ou du bord d'un étang, soit sur une motte, soit au milieu d'une touffe de joncs ou de roseaux, et le forme de brins d'herbes et de quelques feuilles de plantes plus ou moins sèches; ensuite elle y pond de 5 à 6 œufs, oblongs, d'un blanc jaunâtre ou d'un gris clair nuancé de roussâtre, et parsemés de points et de taches d'un brun rougeâtre, mêlés de quelques autres taches d'un gris foncé : ces œufs ont 3 cent. 5-6 millim. de grand diamètre, et 2 cent. 4-5 millim. de petit diamètre.

Les petits sortent de la coquille tout couverts d'un épais duvet noir, et suivent aussitôt leur mère qui les conduit à la pâture ; mais ils ne vivent pas longtemps avec elle, car on les trouve déjà seuls quelques jours avant qu'ils soient capables de voler. Si alors on les poursuit, ils exécutent les mêmes évolutions que les vieux dans leur fuite; ils vont également à l'eau et se sauvent à la nage, comme eux.

Deuxième Section.

RALES-CREX (*CREX*, Bechst.)

Bec plus court que la tête, presque conique, épais à la base, comprimé dans toute sa longueur, et à arête formant un angle aigu, qui s'avance dans les plumes du front.

Comme la précédente, cette section renferme une seule espèce.

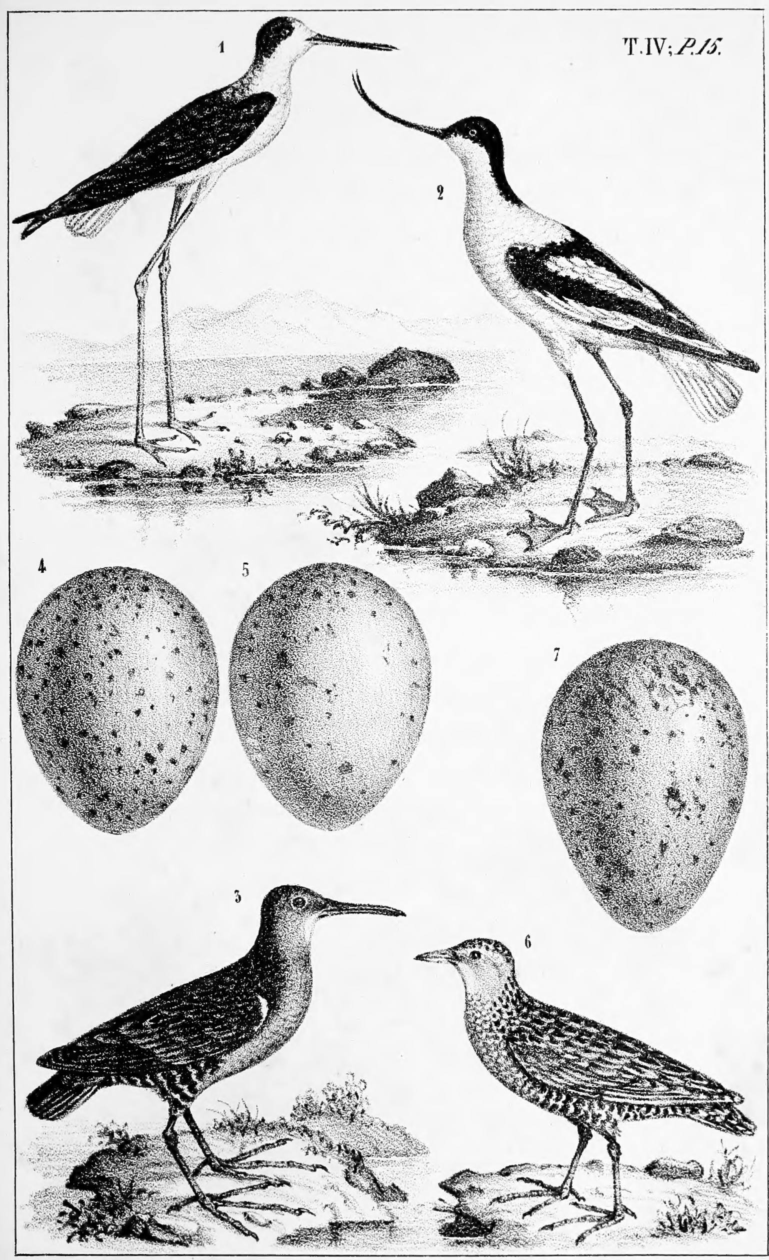
237.—Râle de Genêt *(Rallus Crex).*

Noms vulgaires : Roi des Cailles, Râle Rouge, Râle de Terre.

Râle de Genêt ou Roi des Cailles (Buff.).—Râle de Genêt vulgairement Roi des Cailles (Cuv.).—Râle de Genêt (*Rallus Crex*), Vieill., Degl.—*Crex Pratensis* (Bechst.).—Poule d'Eau de Genêt (*Gallinula Crex*), Temm.— *Re di Quaglia* (Savi).

Ce Râle varie, d'après l'âge, sous le rapport de la taille et de la grosseur. Les sujets *adultes* ou *vieux* ont, en moyenne, 26-28 cent. de longueur, et les *jeunes de l'année* 24-25 cent. Ces derniers sont aussi moins gros et plus foncés en couleur sur certaines parties du corps que les premiers ; cette légère différence fait que nos chasseurs les regardent comme une race d'individus particulière à quelques climats d'Europe : ils les désignent, en conséquence, sous les dénominations de *Petit Roi de Cailles*, *Roi de Cailles Gris* et *Râle Gris.*

Le *mâle adulte ou vieux*, *en été*, a les plumes du haut de la tête, de la nuque et des parties supérieures noirâtres au centre, cendrées et roussâtres sur les bords et à l'extrémité; les couvertures alaires d'un roux de rouille, et les rémiges rousses sur leurs barbes externes, sauf celles de la première qui sont blanches ou blanchâtres, puis de couleur brune olivâtre sur les internes. Les sourcils et les joues sont d'un cendré bleuâtre, assez clair ; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc teinté de



Lith. Jh Perrin Libr. Edit. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Echasse à Manteau Noir, *mâle adulte; ½ gr. nat.;* P. 234.

2 Avocette à Nuque Noire, *mâle adulte; ⅙ gr. nat.;* P. 237.

3 Râle d'Eau, *mâle au printemps; ¼ gr. nat.;* P. 241.– 4,5 *Œufs de l'esp.; gr. nat.*

6 Râle de Genêt, *mâle en été; ¼ gr. nat.;* P. 246.– 7 *Œuf de l'esp.; gr. nat.*

roussâtre, et comme pointillé de gris sur la première partie; le devant et les côtés du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un cendré roussâtre moiré; enfin les flancs et les sous-caudales sont barrés de roux ou de roussâtre, et de blanchâtre. Le bec est roux brun en dessus, d'une nuance plus pâle en dessous; l'iris brun grisâtre; les paupières couleur de chair; les tarses d'un brun rougeâtre.

La *femelle, à la même époque*, ressemble au *mâle;* elle est seulement un peu plus petite, avec certaines couleurs, notamment la cendrée et la rousse, moins vives et moins pures.

Les *deux sexes*, *après la mue de la fin de l'été*, n'ont point de cendré à la tête, au cou et à la poitrine; ces parties sont alors colorées de roussâtre ou de cendré roussâtre.

Les *jeunes de l'année*, *après leur mue d'automne*, sont blancs à la gorge et à l'abdomen; rembrunis sur le roux des ailes et des flancs, puis tachetés de blanchâtre sur quelques-unes des couvertures alaires. Ils ont l'iris des yeux verdâtre, et les pieds brunâtres.

Cet oiseau fréquente, l'été, la plus grande partie de l'Europe, et se répand assez avant dans le Nord. Il est généralement connu sous le nom de *Roi des Cailles* : cette dénomination lui a été donnée par les anciens qui croyaient, comme il arrive et repart toujours en même temps que les

Cailles, qu'il se mettait à la tête de leurs bandes et les dirigeait ainsi dans leurs voyages.

Il revient ici solitaire, tous les ans, vers les premiers jours de mai, et se jette de suite dans les herbes des prairies artificielles ou des bords des marais voisins des eaux. Il hante ces lieux jusqu'à la fin de l'été, soit après les nichées terminées, soit après les foins coupés; puis il court les champs de luzerne, de trèfle, d'avoine, de sarrasin et de maïs, de même que les vignes, les prés et les broussailles qui frangent l'eau.

C'est aussi seul à seul que ce Râle nous quitte chaque année, à la fin du mois d'août et dans le courant de septembre. A cette époque, plusieurs de ses semblables opèrent leur passage dans nos localités; mais c'est du 8 au 20 ou 25 septembre que l'espèce y est le plus répandue : on rencontre alors des sujets jusque dans les bois et les champs des régions montagneuses. Il est pourtant des années où ces oiseaux sont moins abondants que d'autres, et on remarque que celles où le temps se met souvent à la pluie nous procurent beaucoup plus d'individus passagers que lorsque la saison est à la sécheresse. Les vieux et les adultes se montrent les premiers ; les jeunes viennent ensuite, tantôt à la fin de septembre, tantôt dans la première quinzaine d'octobre. Tous se dirigent vers les contrées chaudes de l'Afrique, pour y passer

l'hiver. Leur vol qui est si lourd en temps ordinaire, devient alors aisé et soutenu ; ces Râles trouvent, d'ailleurs, comme les *Cailles*, des forces inconnues dans leurs ailes pour traverser la mer. C'est au crépuscule ou de nuit qu'ils prennent leur essor, pour entreprendre et poursuivre leurs voyages ; dès que le jour point, ils s'abattent dans les fourrés, où ils passent la journée entière à se nourrir et à se remettre de leurs fatigues. Les vers, les sauterelles, les limaçons, certains végétaux et les graines de trèfle, de millet, etc., composent la base de leur nourriture.

A son retour, au printemps, le Râle de Genêt s'est à peine fixé dans un lieu, qu'il s'y fait entendre et recherche une compagne. Ce n'est guère qu'à ses cris qu'on peut juger de son arrivée ; car il vole fort peu et vit constamment caché dans les herbes épaisses. En chantant, il articule les syllabes *crëk, crëk, crëk, crëk*, jusqu'à huit et douze fois de suite, d'un ton rauque et sec, à ce point qu'il imite le bruit de la scie dans son opération : on contrefait aisément sa voix en frottant le dos de la lame d'un couteau sur quelque gros peigne ou sur une latte dentée. Il crie surtout dans les belles soirées de mai et de juin, même très-avant dans la nuit et de grand matin. Si on l'approche, il se tait aussitôt qu'il s'aperçoit de notre présence dans son canton, se sauve à travers les herbes, et va se faire entendre

un instant après à quelque distance de là; puis, dès qu'on le quitte, il revient peu à peu sur ses pas, en répétant les mêmes cris. Il cesse de chanter vers la mi-juillet, et devient muet pour le reste de l'année.

La femelle de ce Râle niche ici dans les champs, parmi les blés les plus voisins de l'eau ou du marais, et dans les prairies humides, parmi les grandes herbes; à cette fin, elle s'y choisit un petit creux qu'elle remplit de mousses et d'herbes plus ou moins sèches, qui reçoivent ensuite sa ponte. Celle-ci se compose de 7 à 12 ou 13 œufs, d'un blanc jaunâtre, souvent presque nuancé de gris, et marqués, surtout vers le gros bout de la coque, de taches et de points d'un brun rouge ou d'un roux de rouille, et d'autres moins nombreux, de couleur violâtre, comme effacée : ces œufs ont 3 cent. 7-9 millim. de longueur, sur 2 cent. 5-6 millim. de largeur diamétrale.

Les petits courent et mangent seuls dès leur naissance; ils sont alors vêtus d'un duvet noir, assez serré, et restent sous la surveillance de leur mère jusqu'à ce qu'ils commencent à voler; dès lors, on les trouve isolés dans les céréales ou les prés humides, et déjà aussi rusés que les vieux de l'espèce.

Le Râle de Genêt est, à l'automne, époque à laquelle il se couvre de graisse, un excellent gibier,

très-recherché, du reste, par les gastrophiles. Quand on le chasse, on connaît bien vite, lorsque les chiens le rencontrent, à la vivacité de leur quête et à l'obstination avec laquelle l'oiseau tient et se laisse serrer de près, avant de se lever. Il court avec une extrême vitesse, le corps penché en avant, use, dans sa fuite, de tous les moyens pour déjouer les poursuites des chasseurs ou de leurs chiens, et ne prend le vol que quand il y est forcé. Cependant, jamais il ne se jette à la nage, comme ses congénères, pour échapper à ses ennemis, mais il monte quelquefois pour cela sur les meules de foin, sur le chaume des cabanes ou des granges situées au milieu des champs. D'autres fois, il se blottit à terre, dans un creux, à l'abri sous une plante, où les chiens emportés passent par moments sur lui sans le voir et sans lui faire du mal; pourtant, ils le prennent parfois, lorsqu'il est très-gras. Il vole pesamment et se laisse bientôt retomber à terre. Après un ou deux vols, si on ne l'atteint pas, on ne peut plus le faire lever; car il fuit avec tant de rapidité, que lorsqu'on arrive au lieu où il s'est posé, il a déjà pietté plus de cent pas de là.

Troisième section.

RALES-MAROUETTES (*GALLINULA*, Temm.).

Bec de la longueur de la tête ou à peine plus court; peu élevé à la base, comprimé dans toute son étendue, et légèrement rétréci vers le milieu.

Trois espèces font partie de cette section.

238.— Râle Marouette *(Rallus Porzana).*

Noms vulgaires : *Girardine;* Pied-Vert, *Gringe.*

Le Petit Râle d'Eau ou la Marouette (Buff.).—La Marouette ou Petit Râle Tacheté (Cuv.).—Râle Marouette (*Rallus Porzana*), Vieill.. Degl.— Poule d'Eau Marouette (*Gallinula Porzana*), Temm.—Voltolino (Savi).

Cette espèce a 20-21 cent. de longueur.

Le *mâle, sous la livrée de printemps*, est d'un gris plombé sur le front, la raie sourcilliaire, la gorge et une faible partie du haut du devant du cou ; d'un brun olivâtre lustré et moucheté de noir sur les parties supérieures, avec les côtés du vertex du même gris de plomb que le front et pointillés de blanc, comme les côtés du cou, puis avec des raies ou des taches de cette même couleur sur le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes. Il a le devant du cou, la poitrine et une partie du ventre d'un cendré olivâtre, tacheté de blanc à l'extrémité des plumes ; cette dernière couleur forme sur les flancs des raies transversales, enfin elle occupe encore le milieu du ventre et de l'abdomen. Les sous-caudales sont blanches chez les *vieux* sujets, d'un blanc lavé de roussâtre dans les *jeunes.* Les rémiges brunes , avec la première frangée de blanc extérieurement, les autres le sont d'olivâtre. Le bec est rouge à sa base, d'un jaune plus ou moins nuancé de verdâtre dans le reste de sa longueur ; l'iris brun, inclinant au rougeâtre pendant le temps

de l'amour ; les pieds sont d'un verdâtre légèrement teint de jaune.

La *femelle, à la même époque*, est semblable au *mâle*, elle a seulement le gris ardoisé de la tête et de la gorge moins pur et moins étendu, puis moins de rouge à la base du bec.

En automne, les deux sexes ont les couleurs généralement moins exprimées qu'*en été ;* ils portent un plus grand nombre de taches blanches sur le corps, et point de rouge au bec. Les sous-caudales sont d'un blanc roux, dans tous les individus.

Les *jeunes de l'année* sont un peu plus petits que les *adultes ;* on les reconnaît, en outre, parce qu'ils ont le bec, l'iris et les tarses d'un verdâtre lavé de brun, et le corps plus tacheté de blanc que ces derniers.

La Marouette habite presque toute l'Europe, mais de préférence les pays tempérés et méridionaux à ceux du Nord. Elle fait périodiquement deux nombreux passages chez nous : un au printemps, l'autre en automne. Elle se propage aussi en grande quantité, et souvent en société de ses semblables, dans nos marais inférieurs avoisinants des rivières, des étangs ou des lacs : en effet, tous les ans, sur la fin de l'été, lors de la coupe des joncs ou des roseaux, nos faucheurs et nos braconniers prennent et massacrent des milliers de jeunes Marouettes qui ne sont point encore capables de se soustraire

à leurs coups par le vol. Certes si un pareil carnage se consomme dans les autres pays où cet oiseau se multiplie en quantité, on a raison de s'étonner qu'il soit encore aussi généralement répandu; mais heureusement l'espèce est féconde, ses nichées sont fortes et sa ponte est souvent double.

Le Râle Marouette reparaît en Savoie vers le milieu ou la fin de mars, et fréquemment encore au commencement d'avril; puis il n'en repart guère qu'en septembre ou dans la première quinzaine d'octobre, lorsque plusieurs des siens y opèrent leur passage. C'est seul à seul qu'il voyage et principalement de nuit, ou dès l'aube du jour jusqu'à l'apparition du soleil à l'horizon de la plaine; alors il s'abat pour se reposer et s'alimenter dans les herbes des marais ou les broussailles qui frangent les rivières. En arrivant, il se trouve quelquefois si fatigué, qu'il se laisse prendre à l'arrêt du chien; ou bien, si on le poursuit, il s'élance en l'air, fait un bond et retombe aussitôt à terre, comme s'il ne pouvait voler; là, il se laisse encore facilement saisir. Mais dans toute autre circonstance, il paraît aussi leste et aussi rusé que le *Râle d'Eau*.

Comme lui, il se tient caché dans les marécages et sur les bords des eaux couverts de joncs ou de roseaux, vit dans l'isolement, et ne se réunit par couple que durant le court espace de temps de ses

amours ; comme lui, il vole peu et lentement ; comme lui enfin, il court avec une grande célérité, et tient obstinément devant les chiens qui le pourchassent. Est-il poussé à bout, il se perche aussi sur les buissons et les petits arbres qui bordent son refuge, ou se précipite à l'eau, nage et plonge à plusieurs reprises pour se soustraire à ses ennemis. Parfois il demeure plongé et immobile pendant quelques minutes avec le bec et la région des yeux seulement hors de l'eau, et se maintient alors dans une posture si contrainte, qu'il reste souvent inaperçu. Enfin il ne prend guère l'essor que lorsqu'il ne trouve plus dans sa course ou ses détours moyen de s'échapper ; mais il s'arrête bientôt, et, en allant à la remise, on éprouve d'habitude autant de peine à le faire relever qu'auparavant.

La Marouette est, comme le *Râle d'Eau*, muette en automne, et criarde dès le printemps jusqu'à la fin de la saison des couvées. Sa voix est perçante et semble proférer les syllabes *wuit, wuit, wuit*, répétées plusieurs fois de suite, à égal intervalle. Aussitôt qu'une crie, une autre lui répond, puis une troisième, et bientôt le même cri est redit par toutes les Marouettes, mâles et femelles, de l'arrondissement. Si l'on passe alors près d'elles, nos oreilles en sont rebattues.

La femelle fait assez souvent deux pontes par an dans nos localités; la première a lieu dès le

mois de mai, et la seconde sur la fin de juin ou au commencement de juillet. Elle compose son nid de débris de joncs, de mousses, de feuilles de roseaux et d'herbes marécageuses, qu'elle entasse grossièrement dans une petite fosse, soit sur une motte de gazon, à l'abri d'une plante, soit au milieu d'une touffe de carex, qu'entoure souvent l'eau ; aussi, arrive-t-il que, quand elle accroît subitement, plusieurs couvées périssent. La perte doit être considérable par moments, si l'on en juge par les nombreux œufs qu'on trouve épars dans le marais, lorsque les eaux redeviennent basses. Chaque nid renferme de 8 à 16 ou 17 œufs assez allongés, d'un blanc jaunâtre ou d'un jaune clair sale, et parsemés de taches irrégulières, les unes d'un brun foncé, les autres d'un cendré plus ou moins apparent et toujours plus rares que les premières ; ils ont, en moyenne, 3 cent. 4-5 millim. de grand diamètre, et 2 cent. 2 à 4 millim. de petit diamètre. Les petits naissent couverts d'un duvet noir profond, et ont le bec noirâtre, avec sa base et sa pointe rougeâtres. Ils vivent sous la conduite de leur mère cachés dans les lieux retirés et les plus touffus des marais. Mais leur éducation est courte, car, comme leurs congénères, ils courent, nagent, plongent et mangent seuls dès leur éclosion ; et de fait, il n'est pas rare que la mère les abandonne aussitôt qu'ils ont acquis leurs premières plumes,

et quoi qu'ils soient incapables de voler, pour entreprendre une nouvelle couvée. Celle-ci est toujours moins nombreuse que la première ; elle se compose d'habitude de 7 à 9 œufs.

La Marouette se nourrit d'insectes mous, de vermisseaux, de limaçons, de petits coquillages et de substances végétales. Elle cherche sa vie notamment le soir, vers le coucher du soleil, même de nuit, et le matin. Pour cela, elle sort des fourrés, se répand dans les clairières, marche en relevant et rabattant alternativement la queue, par de petits mouvements brusques, ou bien elle court sur les feuilles de nénuphar, sur les roseaux renversés et autres plantes marécageuses qui recouvrent l'eau ou la vase. Si on la chasse alors, le chien a beaucoup moins de peine à la faire lever, surtout si la rosée est abondante, que quand il la rencontre de jour dans l'épaisseur des herbes. Sa chair, en automne, quand elle est grasse, est un mets délicat, très-recherché par les amateurs de bon gibier. Au printemps, elle ne présente jamais la même saveur.

239.—Râle Poussin *(Rallus Pusillus).*

Noms vulgaires : Poulette, Petit Pied-Vert, Petite *Gringe*, Crève-Chiens.

Rallo-Marouet (Buff.), *édition de Sonini*.—Râle, Rallo-Marouet (*Rallus Peyrousei*), Vieill. — Poule d'Eau Poussin (*Gallinula Pusilla*), Temm.—Râle Poussin (*Rallus Pusillus*), Degl.— Schiribilla (Savi.).

Ce charmant petit Râle a 18 cent. 4-6 millim. de taille.

Le *mâle, au printemps*, a le dessus du corps d'un roux brun olivâtre, plus foncé sur la tête et le cou, avec une tache noire sur le centre de chaque plume du dos ; mais sur le milieu de cette partie, les taches sont si rapprochées qu'elles forment un espace noir à peine frangé d'olivâtre, et marqué de quelques petits traits blancs. Il est d'un gris bleuâtre ardoisé et sans taches sur la ligne sourcilliaire, les côtés de la tête et du cou, et sur les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'au milieu de l'abdomen qui porte quelque nuance roussâtre et du blanc à l'extrémité des plumes : celles de la région anale sont brunâtres, terminées de blanc, et les sous-caudales barrées de blanc et de noir. Les rémiges sont brunes, les plus longues arrivent au bout de la queue. Le bec est vert, un peu rouge à sa base ; l'iris et le tour de l'œil sont également rouges ; les pieds verdâtres.

La *femelle, sous sa robe de printemps*, a les parties supérieures comme chez le *mâle*, mais d'une teinte un peu plus claire vers le dos ; les sourcils et les joues d'un cendré assez clair ; la gorge blanchâtre ; le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un cendré roussâtre, avec sous-caudales et plumes anales barrées de blanc. Elle ressemble, pour le reste, au *mâle*.

Les *sexes, après la mue de la fin de l'été*, ont le dessus du corps plus rembruni qu'*au printemps* ; les parties inférieures blanches ou blanchâtres,

avec des mouchetures brunes, plus ou moins nombreuses, à la poitrine et aux flancs. Leur bec est alors brun vert, sans rouge à la base ; cette couleur s'est également effacée autour des yeux.

Les *jeunes, avant la mue*, ont l'iris brun verdâtre, et diffèrent des *adultes en livrée d'automne* spécialement par les nombreuses raies transversales, brunes ou brunâtres, dont le blanchâtre des côtés du cou, de la poitrine et du ventre est chargé.

Le Râle Poussin est très-commun, l'été, dans les rizières du Piémont, et un peu moins abondant dans nos marais, où souvent on le trouve en compagnie de la *Marouette* et du *Râle Baillon*, avec lequel on le confond. Ici, il arrive en avril ou les premiers jours de mai, et en même temps, il s'y fait un passage assez nombreux de l'espèce : c'est le seul qui ait lieu dans l'année en Savoie. Les vieux individus nous quittent à la fin du mois d'août, et les jeunes de l'année dans le courant de septembre. Toutefois, il périt beaucoup de ces derniers, surtout lorsque les faucheurs viennent, avant l'ouverture de la chasse, raser leur demeure ; ils tombent alors sous les coups de verge et de bâton que les gens qui les épient leur donnent quand ils courent ou essayent de voler pour s'échapper. Aussi, après plusieurs défaites de ce genre dans une localité, il est tout naturel qu'on n'y voie presque plus de ces oiseaux pendant le reste de la belle saison.

Ce Râle a des mœurs et des habitudes analogues à celles de la *Marouette.* Il reste, comme elle, caché dans les jonchaies, les herbes et les roseaux des marécages ou des bords des lacs et des étangs ; là, il marche avec grâce, en relevant et étalant la queue brusquement, presque à chaque pas qu'il fait, ou bien il court avec vitesse extrême sur les feuilles des plantes ou les cannes des joncs renversés. Sa nourriture se compose aussi d'insectes, de vermisseaux et de végétaux aquatiques. Il est très-rusé, et surtout notable par la subtilité qu'il met à lasser le chien du chasseur, en exécutant à travers les herbes mille évolutions dans tous les sens, avec une célérité surprenante : de là lui vient le nom de *Crève-Chiens*, qu'on lui impose dans plusieurs des lieux où il vit communément. Poursuivi à outrance, il se jette également à l'eau, fuit à la nage et plonge aussitôt que son ennemi est sur le point de l'atteindre ; ou bien encore il grimpe pour se cacher dans une touffe de carex ou sur quelque buisson, et ainsi il se dérobe souvent au danger.

Le Râle Poussin aime pour nicher, ici, particulièrement les joncs et les roseaux, de même que les herbes longues et épaisses qui en recouvrent le pied ; souvent il s'adonne à cet acte en société des siens ou de l'espèce suivante. La femelle couve sur quelques débris de feuilles ou de tiges de plantes

marécageuses, entrelacées sans art, sur quelque petite élévation, au-dessus de l'eau. Ses œufs, au nombre de 7 à 10, sont d'un jaunâtre lavé d'olivâtre, avec des points ou de petites taches brunes ou d'une nuance un peu plus foncée que celle du fond de la coquille ; leur grand diamètre est de 2 cent, 7-8 millim., et le petit diamètre de 2 cent. environ. Les petits éclosent tout habillés d'un duvet noir, à reflets verdâtres sur la tête et une partie du cou; ils suivent aussitôt leur mère, qu'ils ne quittent guère que quand ils commencent à voler.

La chair de ce Râle est succulente pendant l'automne, et supérieure par sa délicatesse à celle de la *Marouette.*

240.—Râle Baillon *(Rallus Baillonii).*

Noms vulgaires : les mêmes que chez le précédent.

Râle Baillon (*Rallus Baillonii*), Vieill, Degl.—Poule d'Eau Baillon (*Gallinula Baillonii*), Temm.—*Gallinula Pygmea* (Schinz.)—*Schiribilla Grigiata* (Savi).

C'est M. Baillon, d'Abbeville, qui, le premier, a fait connaître cette espèce, qui était avant confondue avec la précédente ; M. Vieillot l'a ensuite dédiée à ce savant naturaliste, pour en perpétuer le souvenir.

Le Râle Baillon est sensiblement plus petit que le *Poussin.* Sa taille n'est que de 16-17 cent.

Le *mâle, au printemps*, est roux olivâtre sur les régions supérieures, strié de noir sur la tête et le

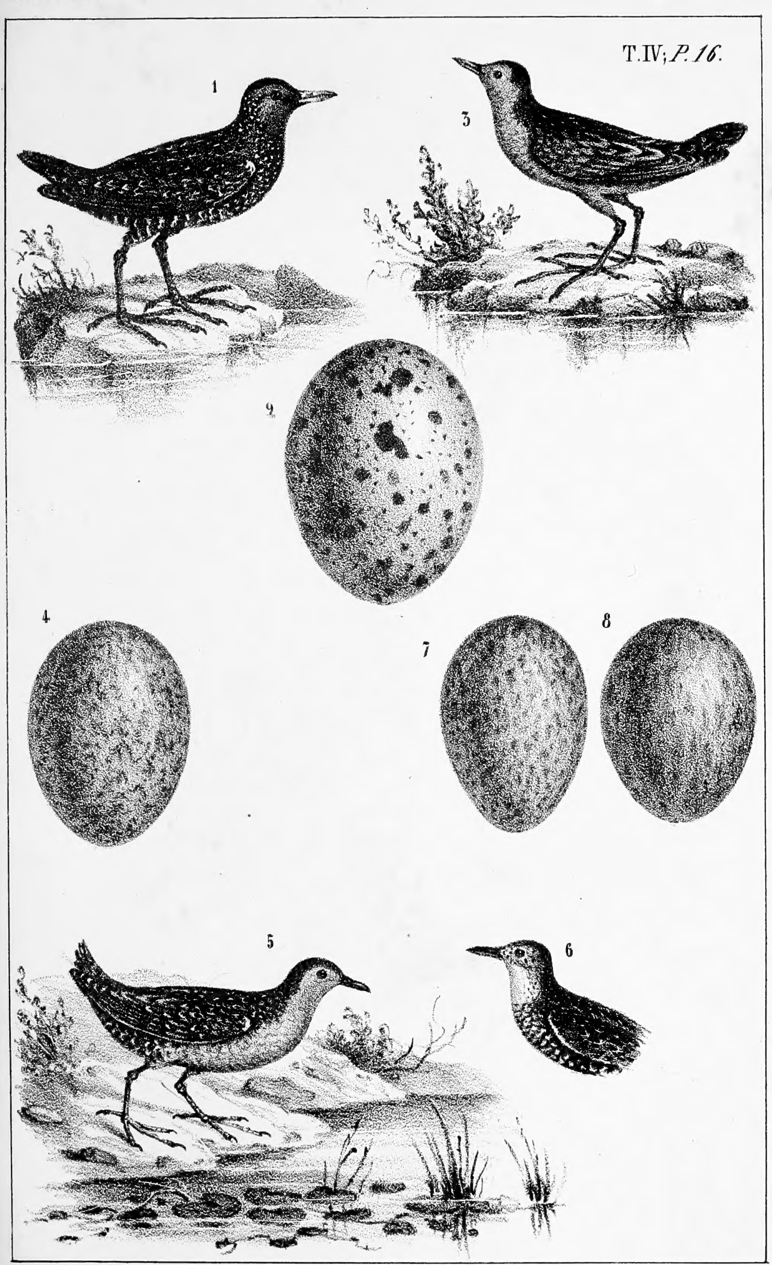
cou, de noir plus profond et plus étendu sur le dos et les scapulaires qui ont en outre de petites taches blanches, longitudinales, beaucoup plus nombreuses que dans le *Râle Poussin*. Il a les sourcils, les côtés du cou et les parties inférieures d'un gris bleuâtre, de teinte plus claire à la gorge; le bas-ventre, les flancs et les sous-caudales noirs, rayés en travers de blanc; le bec vert foncé, avec sa base rougeâtre; l'iris et le cercle de l'œil rouges; enfin les tarses d'un vert jaunâtre. Ses ailes atteignent le milieu de la queue.

La *femelle, en plumage de printemps*, ressemble au *mâle*, mais avec des couleurs généralement moins vives.

Les *deux sexes, en automne*, ont le dessus du corps comme *au printemps*; le dessous blanc ou d'un blanc terni, avec la poitrine et les flancs ondés de brun olivâtre, avec l'abdomen et les sous-caudales teints d'un brun foncé, traversé de bandes blanches.

Les *jeunes, après la mue,* ont toutes les parties inférieures, sauf la gorge qui est blanche, rayées de nombreux zigzags d'un cendré olivâtre, sur fond blanc roussâtre. Ils sont à peine plus petits que ceux du *Poussin*, mais toujours plus tachetés de blanc sur le dos et les ailes.

En naissant, ils sont, comme ces derniers, couverts d'un duvet noir, réfléchissant le verdâtre à la tête.



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Râle Marouette, *mâle au printemps; 1/4 gr. nat.*; P. 252.–2 *Œuf de l'esp.; gr. nat.*
3 Râle Poussin, *mâle au printemps; 1/4 gr. nat.*; P. 257.–4 *Œuf de l'esp.; gr. nat.*
5 Râle Baillon, *mâle au printemps; 1/4 gr. nat.*; P. 261.
6 » » *Tête de jeune mâle en automne; 1/4 gr. nat.*–7, 8 *Œufs de l'esp.; gr. nat.*

Ce petit Râle, que les chasseurs confondent avec le précédent, vient s'établir chaque année, assez communément, dans plusieurs de nos localités marécageuses. On le trouve surtout dans les endroits les plus humides et les plus fourrés des marais de la Chautagne, de la Motte-Servolex et des Mollettes; vivant fréquemment, pendant les nichées, en bonne intelligence avec la *Marouette* et le ***Poussin.***

Il paraît en Savoie, au printemps, en même temps que ce dernier, et n'y fait pas d'autre passage dans l'année; puis il en part, comme lui, soit à la fin d'août, soit au commencement de septembre. Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont aussi celles du ***Râle Poussin.*** Ni moins rusé, ni moins agile que lui, il exécute les mêmes manœuvres pour se préserver de la rencontre des chiens; très-souvent il donne occasion aux faux arrêts, et il sait en profiter pour pietter plus loin. Il se multiplie pareillement parmi les longues herbes des marécages et des bords des étangs. La femelle dépose en mai ou en juin, sur quelques brins d'herbes et de mousses, ou sur quelques débris de feuilles de carex, et constamment près de l'eau, de 6 à 10 œufs. Ceux-ci sont assez allongés, quelquefois de la forme d'une olive, d'un roux olivâtre clair, avec de petites taches ou des points et des traits peu apparents, souvent

très-rapprochés, et d'une nuance un peu plus sombre que le fond de la coquille; leur longueur, en moyenne, est de 2 cent. 6-8 mill., sur 1 cent. 8 ou 9 mill. de largeur diamétrale.

La chair du *Râle Baillon* est pleine de fumet pendant l'automne, et ne le cède jamais à celle du *Poussin* pour la délicatesse.

LXXXIIe Genre : POULE D'EAU (*Gallinula*).

Caractères : Corps comprimé par les côtés, comme chez les *Râles*. Bec aussi long ou plus court que la tête, selon l'âge des sujets; droit, épais à la base, comprimé latéralement, légèrement renflé en dessous vers la pointe; à arête se dilatant, sur le front, en une plaque nue, membraneuse et qui se colore *au printemps*. Narines latérales, situées au milieu du bec, à demi-cachées sous une membrane. Tarses de longueur moyenne et réticulés; doigts antérieurs longs, libres, étroitement bordés sur les côtés, et aplatis en dessous. Ailes médiocres, concaves. Queue assez courte.

Ce genre ne possède qu'une espèce en Europe, qui est de passage dans nos climats.

241.—Poule d'Eau ordinaire (*Gallinula Chloropus*).

Noms vulgaires : Patte Verte.

Poule d'Eau (Buff.).—La Poule d'Eau Commune (Cuv.).—Gallinule Commune (*Gallinula Chloropus*), Vieill.—Poule d'Eau Ordinaire (*Gallinula Chloropus*), Temm., Degl.—*Sciabica* (Savi).

Cet oiseau varie souvent sous le rapport de la taille, d'après l'âge et les sexes. Sa longueur totale, du bout du bec à celui de la queue, est de 34 à 39 cent.; le *mâle* paraît d'habitude un peu plus grand que la *femelle*.

Le premier, *en habit de printemps*, a tête, cou, gorge et parties inférieures d'un noir bleu ardoisé;

toutefois, il porte plus ou moins de blanc sur le milieu du ventre et les sous-caudales, et quelques taches longitudinales, de la même couleur, sur les flancs. Il est d'un brun olivâtre lustré sur le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue. Le bord de l'aile est d'un blanc pur. La plaque frontale et l'iris sont d'un beau rouge; le bec est également rouge à sa base, mais jaune dans le reste de son étendue; les pieds sont verts, et l'on remarque au bas de la jambe, au-dessus du genou, une sorte de jarretière du même rouge que l'origine du bec.

La *femelle* a les teintes plus claires et la plaque du front moins étendue que dans le *mâle*.

Les *sexes, en automne*, sont d'un ardoisé inclinant au cendré sur la tête, le cou et le dessous du corps ; leur plaque est livide et rétrécie; la base du bec d'un vert olivâtre, et le cercle du bas de la jambe jaunâtre.

Les *jeunes de l'année* ont la gorge et le devant du cou blanchâtres; la poitrine et le ventre d'un gris clair, nuancé d'olivâtre vers les flancs; la plaque frontale peu apparente et d'un olivâtre foncé; enfin l'iris brunâtre, le bec et les tarses d'un olivâtre rembruni.

La Poule d'Eau fait deux passages par an chez nous : le premier a lieu vers la fin-mars ou dans le courant d'avril, le second s'opère particulièrement

pendant les pluies de septembre et d'octobre; mais ils ne sont jamais nombreux. Comme les *Râles* et les *Marouettes*, elle arrive et part seule; quelquefois cependant, au printemps, elle voyage par paires, mâle et femelle : je l'ai, en effet, surprise ainsi plusieurs fois, sur la fin de mars, dans les marais de Bissy et de la Motte-Servolex. L'espèce presque tout entière abandonne nos climats avant l'hiver; il n'y a, d'ailleurs, que quelques sujets isolés, ordinairement jeunes, qui y passent cette saison retirés dans les fourrés des bords des eaux qui ne gèlent point.

Cet oiseau est d'un naturel doux, timide et assez rusé. Il reste caché une grande partie du jour dans les marais boisés et coupés de fossés, ou sur les bords des rivières, des lacs et des étangs remplis de roseaux ou de buissons, et quitte sa retraite vers le soir, puis de grand matin; alors il s'avance vers les clairières en suivant les petits sentiers ou en marchant sur les herbes et les joncs renversés, et y saisit à la hâte, pour aliments, vers, insectes, petits poissons, menus coquillages, semences et végétaux aquatiques. Il se promène également sur l'onde, comme un *Palmipède*, sans s'éloigner cependant beaucoup du bord, et y plonge parfois la tête pour atteindre sa proie; là, comme à terre, il relève et étale la queue par de petits mouvements brusques, presqu'à chaque pas ou geste

qu'il fait. S'il éprouve quelque crainte, aussitôt il recourt se cacher dans les herbes; mais se trouve-t-il sur l'eau au moment du danger, il s'y enfonce entièrement, et vient sortir parmi les roseaux ou les racines des arbres du bord; ou bien, comme la *Marouette*, il reste plongé et immobile avec la tête seule hors de l'eau, pour épier les chasseurs; et ceux-ci l'aperçoivent très-difficilement, à moins qu'ils ne connaissent à fond tous les détours qu'il emploie pour éviter la mort. Si quelquefois il s'écarte de sa demeure habituelle, soit en fuyant ses ennemis, soit en cherchant des vivres, il arrive qu'à l'aspect du danger, il va, après quelques manœuvres assez mal dirigées, se tapir sous une plante ou au milieu d'une touffe d'herbes, et qu'il s'y laisse prendre sans faire le moindre mouvement pour s'échapper; cependant, trouve-t-il sur son passage quelque arbre creux par le bas, un saule surtout, il s'y réfugie, grimpe même, au besoin, à l'intérieur, et reste blotti tant qu'il entend du bruit autour de lui. Pendant la nuit, il se perche fréquemment pour dormir sur les buissons ou les roseaux. Sa voix, que l'on entend guère qu'au printemps et durant la période des couvées, est forte et semble exprimer les syllabes *ke-kreu, ke-kreu.*

La Poule d'Eau se propage en assez petite quantité en Savoie. Elle aime pour cet acte le bord de

l'eau, et pose son nid construit avec des bûchettes, des débris de joncs ou de plantes aquatiques grossièrement entrelacés, dans l'épaisseur des roseaux et des herbes hautes. On trouve dans ce berceau, vers la fin-mai ou le commencement de juin, 6 à 9 œufs, d'un blanc roux ou jaunâtre, parsemés de points et de taches d'un brun roux et noir, et d'autres, ordinairement moins nombreuses, d'un gris roussâtre. Ces œufs ont 4 cent. 1-3 mill. de grand diamètre, et 2 cent. 8-9 mill. de petit diam. Les petits éclosent revêtus d'un duvet noir, avec la plaque frontale couleur de chair livide, et aussitôt ils courent après leur mère, dont ils ne se séparent que quand ils sont forts, ou en état de voler.

LXXXIIIe Genre : PORPHYRION (*Porphyrio*).

Caractères : Bec plus court que la tête, droit, dur, épais, presque aussi haut que large ; à arête se dilatant en une plaque nue bien avant sur le crâne ; mandibule inférieure légèrement fléchie au bout. Narines petites, arrondies, percées de part en part. Tarses et doigts longs, robustes ; ces derniers entièrement divisés et garnis latéralement d'une bordure très-étroite ; ongles allongés, rétractiles. Ailes médiocres, concaves. Queue courte.

Ce genre n'a qu'un représentant en Europe, qui habite les climats chauds et survient très-accidentellement dans les nôtres.

242.— Porphyrion Talève (*Porphyrio Hyacinthinus*).

La Poule Sultane ou Porphyrion (*Fulica Porphyrio*), (Buff.).—La Poule Sultane Ordinaire (Cuv.).—Talève Porphyrion (*Porphyrio Hyacinthinus*), Temm.—Porphyrion proprement dit (*Porphyrio Chlorynothos*), (Roux).—Porphyrion Talève (*Porphyrio Hyacinthinus*), Degl.—*Pollo Sultano* (Savi).

Cet oiseau est, par le lustre et la vivacité de ses couleurs, l'un des plus beaux Échassiers qui vivent en Europe.

Le *mâle* et la *femelle adultes* ont 45-50 cent. de taille, de l'extrémité du bec à celle de la queue, et 22 à 23 cent. de longueur dans les pieds, à partir du bout de l'ongle du doigt médian jusqu'aux plumes des cuisses.

Tous les deux sont d'un beau bleu de turquoise sur les joues, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine; d'un bleu d'indigo foncé, sujet à changer selon l'aspect de la lumière, sur l'occiput, la nuque et le dessus du corps; d'un noir bleuâtre au bas de la poitrine, au ventre et à l'abdomen; enfin d'un blanc pur sur les couvertures inférieures de la queue. Le bec et la plaque frontale sont d'un rouge vif; l'iris est rouge de laque; les pieds et les doigts couleur de sang.

Le Porphyrion Talève habite le nord de l'Afrique, la Sicile et quelques parties de la Sardaigne; il vient parfois visiter la Provence, le Dauphiné, et quelques autres contrées de la France. M. Temminck cite un sujet tué dans les marais de Bour-

goin, et qui se trouve déposé au musée de Grenoble. Je n'ai vu qu'un seul individu capturé en Savoie; malheureusement il gisait, en 1845, parmi plusieurs autres espèces, non moins précieuses, abandonnées dès longtemps aux insectes rongeurs dans un petit réduit obscur, excessivement humide, servant alors de musée, dans la bibliothèque de Chambéry. Il portait une étiquette à la patte, où on lisait : *Ce rare oiseau a été tué dans le marais de Bissy, près Chambéry, le* 15 *août* 1833. J'ai découvert trop tard cette dépouille dans ce repaire de teignes; car lorsqu'en 1845, je fus invité à l'en sortir pour la collection de la Société d'histoire naturelle de Savoie, qui venait d'être fondée, elle avait déjà perdu les plumes de la tête et du cou. J'aurais bien eu à signaler dans cet ouvrage d'autres pertes qu'a éprouvées l'ornithologie dans ce lieu infect, mais je m'en suis toujours abstenu pour ne pas donner à l'étranger trop de preuves du peu de respect que l'on avait ici pour les sciences.

Le Porphyrion a presque les mœurs et les habitudes de la *Poule d'Eau Ordinaire.* Il aime, comme elle, les marécages et les bords des eaux, et s'y tient caché parmi les broussailles, les joncs ou les grandes herbes; comme elle, il ne sort de sa solitude, qu'il affectionne, que pour se chercher des vivres ou pour se soustraire à la chasse qu'on vient lui faire. Quand il est serré de très-près, il se jette

pareillement à la nage et plonge à diverses reprises ; ou bien, après une course assez rapide à travers les herbes, il va se blottir au milieu d'un fourré, et s'y laisse facilement prendre. Il se nourrit de substances animales et végétales, telles qu'insectes, vers, petits poissons, fruits, semences et plantes aquatiques. Lorsqu'il a quelque chose de trop gros à avaler, il le porte au bec à l'aide d'une patte, tandis qu'il se tient debout sur l'autre, et le brise avec ses mandibules, qui sont fortes et tranchantes. Il a de la grâce dans tous ses mouvements, même dans sa démarche ; celle-ci est lente et compassée. Mais son vol est lourd, comme chez la *Poule d'Eau* ; aussi, comme elle, n'a-t-il recours aux ailes que pour se transporter d'un lieu à un autre, ou pour fuir le danger.

Il niche dans les joncs, les roseaux et les herbes épaisses, au milieu ou à proximité de l'eau. Sa ponte est de 2 à 4 œufs, qu'on trouve déposés sur des bûchettes et dans des herbages secs ; ils sont allongés, d'un blanc roux ou d'un gris roussâtre clair, parsemés de larges et petites taches d'un brun rougeâtre, mêlées à d'autres, plus rares, d'un cendré violet, comme effacé, et répandues spécialement vers le gros bout de la coque ; leur grand diamètre mesure 5 cent. 4-8 millim., et le petit diam. 3 cent. 7-9 millim. Tels sont trois œufs qui m'ont été envoyés de Sicile, où l'espèce vit sédentaire.

Quarante et unième Famille.

FULICIDÉES (Fulicidæ).

Caractères : Bec plus court que la tête, droit, épais à la base, comprimé sur les côtés ; à arête dilatée, sur le front, en une plaque chauve ; mandibule supérieure légèrement inclinée à sa pointe et couvrant les bords de l'inférieure ; celle-ci anguleuse en dessous. Narines latérales, oblongues, ouvertes au milieu du bec et à demi fermées par une membrane. Pieds allongés, grêles, nus au-dessus du genou ; doigts longs ; les trois antérieurs réunis à leur base, et largement bordés d'une membrane lobée ; le pouce articulé en dedans, pinné et portant à terre sur le bout. Ailes moyennes, arrondies. Queue courte.

Le genre suivant, seul, appartient à cette famille.

LXXXIVe Genre : FOULQUE (*Fulica*).

Caractères : Les mêmes que ceux de la famille.

Les Foulques, quoique essentiellement aquatiques, ont de grands rapports avec les *Poules d'Eau*, dont elles ne s'éloignent guère que par la membrane festonnée de leurs doigts antérieurs.

L'Europe en possède deux espèces, la *Foulque Macroule* et la *Foulque à Crête*. La première est de passage périodique dans nos contrées ; la seconde est propre à l'Afrique, où elle fréquente plusieurs points des possessions françaises en Algérie ; elle passe néanmoins, nous dit M. Degland, annuellement en Espagne, et par accidents en Provence. On la distingue d'avec l'espèce commune par sa plaque frontale relevée en crête, et divisée en deux lambeaux à la base du bec.

243.—Foulque Macroule *(Fulica Atra)*.

Noms vulgaires : La Morelle, quelquefois Macreuse et *Macruse*.

La Foulque ou Morelle (Buff.)—Foulque ou Morelle d'Europe (Cuv.).—Foulque Morelle (*Fulica Atra*), Vieill.—Foulque Macroule (*Fulica Atra*), Temm., Degl.—*Folaga* (Savi).

Cette Foulque a 40-44 cent. de longueur, et le corps garni de duvet entre les plumes qui lui servent d'habillement.

Les *deux sexes, au printemps*, ont la tête et le cou d'un noir profond et comme veloutés, les parties supérieures d'un noir ardoisé, et les inférieures d'un cendré bleuâtre sombre. La plaque du front est large, unie, blanche, à peine teintée de rose; le bec d'un blanc rosé, avec sa pointe bleuâtre; l'iris rouge cramoisi ; les pieds sont d'un cendré verdâtre, mais d'un rouge jaunâtre au-dessus du genou.

En automne, le bec et la plaque frontale sont d'un blanc mat, et les couleurs, en général, un peu moins foncées.

Les *jeunes de l'année, après la mue d'automne*, ont le bec et la plaque d'un cendré nuancé d'olivâtre, le noir du plumage moins profond que dans les *adultes*, et les régions inférieures du corps d'un cendré blanchâtre, presque lavé de roussâtre.

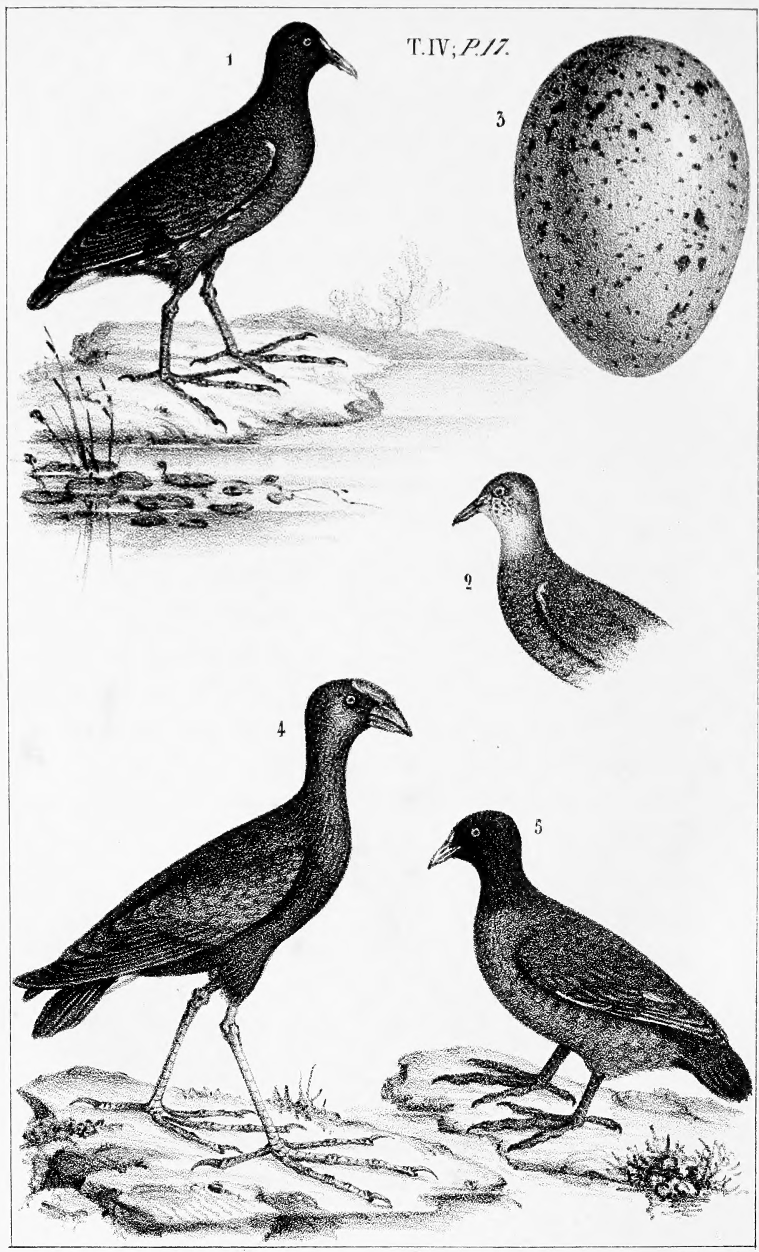
Cet oiseau arrive chaque année en Savoie, à deux périodes ; il apparaît en effet au printemps, en mars et avril, quelquefois déjà sur la fin de février,

puis ensuite à l'automne, surtout vers l'arrière-saison, lorsque le temps est à la pluie. Nous le voyons encore parfois l'hiver, quand le froid n'est pas assez vif pour que les eaux se glacent, et jamais durant la saison des nichées.

Il se reproduit en grand nombre sur les bords des lacs, des étangs et marais des pays du nord de la France. On trouve son nid dans les endroits couverts de roseaux gisants sur l'eau. Pour le former, il amasse une certaine quantité de cannes, qu'il fixe sur un tas d'autres et recouvre ensuite d'herbes sèches en dehors et de panicules en dedans, de telle sorte que ce berceau peut s'élever ou s'abaisser selon la crue de l'eau. La femelle pond de 8 à 14 œufs oblongs, roussâtres, ou de couleur café au lait, et garnis de points d'un brun noir ; leur grand diamètre est de 5 cent. 4-6 millim., et le petit diam. de 3 cent. 5-7 millim.

Les petits, en naissant, sont habillés d'un duvet noir enfumé, et vont tout de suite à l'eau pour y vivre avec leurs parents.

Vers le mois de septembre, les couvées d'un même canton se réunissent et constituent des troupes souvent considérables, qui ne se dissolvent qu'à la pariade prochaine. Plusieurs quittent leur pays à l'approche du froid pour se porter plus au Midi, et y reviennent avec les premiers beaux jours du printemps ; c'est alors principalement que des



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Poule d'Eau Ordinaire, *mâle en habit de noces; 1/6 gr. nat.*; P. 264.
2 » » » *Tête d'un jeune Sujet en automne.*
3 *Œuf de l'espèce; gr. nat.*
4 Porphyrion Talève, *mâle adulte; 1/7 gr. nat.*; P. 269.
5 Foulque Macroule, *en plumage d'automne; 1/7 gr. nat.*; P. 273.

bandes plus ou moins nombreuses de ces oiseaux traversent nos vallées, où néanmoins elles s'arrêtent quelques jours sur les lacs, les étangs, les rivières et à leurs embouchures; elles restent là cachées la plus grande partie du jour parmi les roseaux ou les buissons dont le pied réside dans l'eau, et se laissent facilement surprendre par les chasseurs. Si elles se voient forcées de prendre le vol, elles ne vont guère loin sans se reposer, et bientôt après on les voit revenir prendre possession de leur premier séjour. Rarement elles viennent au rivage, et pour peu qu'elles se croient menacées, quand elles s'y trouvent, elles regagnent promptement l'élément liquide, où, quoique leurs pieds ne soient pas entièrement palmés, elles ne le cèdent en rien aux vrais Palmipèdes. Leur nourriture consiste en petits coquillages, insectes, poissons et végétaux aquatiques.

La chair de la Foulque Macroule est noire et assez peu recherchée à cause du goût de poisson ou de marais qu'habituellement on lui trouve; on la regarde, ici, comme un mets *maigre;* aussi la mange-t-on les jours d'abstinence.

Quarante-deuxième Famille

PHALAROPIDÉES (Phalaropidæ).

Caractères : Bec de moyenne longueur, droit, grêle, en alène, sillonné en dessus ; un peu trigone à la base, déprimé dans presque toute son étendue, et rétréci à la pointe de la mandibule supérieure, qui est légèrement fléchie. Narines basales, latérales, linéaires et percées dans le sillon. Tarses médiocres, réticulés ; doigts antérieurs bordés d'une membrane découpée en forme de lobes ; le médian uni à l'externe jusqu'à la deuxième articulation, et à l'interne jusqu'à la première seulement ; le pouce libre, court, ne portant à terre que sur le bout ; ongles petits, arqués et pointus. Ailes moyennes et se terminant en pointe. Queue assez courte.

Les Phalaropidées sont de petites espèces qui ont la taille et presque les formes de quelques *Bécasseaux*, avec les pieds des *Foulques*. Leur corps est, comme chez les oiseaux nageurs, revêtu de plumes serrées et lustrées, qui sont elles-mêmes entourées, à leur base, d'un épais duvet très-propre aussi à les garantir du froid et de l'eau. Ils passent d'ailleurs, comme eux, presque toute leur vie sur cet élément, en cherchant à sa surface les petits insectes et les vers dont ils se nourrissent. Ils habitent, l'été, les climats les plus septentrionaux, et émigrent, en automne ou à l'approche de l'hiver, dans les pays tempérés et méridionaux; alors des sujets viennent par moments se montrer en Suisse et en Savoie. Leur mue est double.

Cette famille n'a que le genre suivant.

LXXXVe Genre : PHALAROPE (*Phalaropus*).

Caractères : Voyez ceux de la famille.

Il existe en Europe deux espèces de Phalaropes ; l'une et l'autre visitent parfois, en hiver, les lacs ou les grands étangs de la Suisse et de la Savoie.

244.—Phalarope Hyperboré (*Phalaropus Hyperboreus*).

Le Phalarope Cendré ou de Sibérie (Buff.). —Le Lobipède à Hausse-Col (Cuv.).—Phalarope Cendré (*Phalaropus Cinereus*), Vieill.—Phalarope Hyperboré (*Phalaropus Hyperboreus*), Temm., Degl.—*Falaropo Iperboreo* (Savi).

Cette espèce arrive par accidents sur nos lacs et sur ceux de la Suisse pendant l'hiver ou l'arrière-saison, à la suite des froids excessifs ou des gros coups de vent du Nord-Ouest. Elle a été observée et tuée sur le lac de Genève et du Bourget, en novembre 1850, en même temps que l'espèce suivante; elle portait alors la livrée d'hiver propre à l'âge adulte.

Ce Phalarope a 17-18 cent. de longueur.

Le *mâle* et la *femelle adultes, en plumage d'hiver*, sont d'un cendré pur sur le dessus du corps, de teinte un peu plus foncée le long de la baguette des plumes; d'un blanc légèrement rose sur les parties inférieures, à l'exception des côtés de la poitrine et des flancs, qui sont variés de cendré; mais la couleur rose s'efface d'habitude chez l'oiseau monté. Ils ont le front, les sour-

cils et les parties latérales du cou blancs; les rémiges brunes noirâtres, avec leurs tiges blanches et leurs tectrices cendrées et frangées de blanchâtre; le dessous des ailes cendré; le bec noir, grêle, déprimé à la base, puis en forme d'alène jusqu'à la pointe; l'iris brun; enfin les tarses et les doigts d'un brun lavé de verdâtre.

Les *jeunes de l'année*, à la même époque, ont les parties supérieures moins pures que les *adultes*, avec des bordures roussâtres sur les plumes du dos et les scapulaires. Quelquefois ces parties offrent un mélange de cendré, de noirâtre et de roux très-clair; c'est ce que l'on remarque surtout dans les sujets qui n'ont pas entièrement mué en automne.

Je me borne à décrire cette espèce sous sa livrée d'hiver, car elle n'a point encore été trouvée dans notre pays avec sa robe de noces.

Le Phalarope Hyperboré séjourne, l'été, dans les régions arctiques, où il niche sur les bords des lacs et des marais salins, parmi les herbes. Sa ponte est, d'après M. Degland, de 3 œufs très-piriformes, d'un jaune clair olivâtre, marqués de taches nombreuses et irrégulières, d'un brun noir, comme velouté; ils ont 3 cent. de grand diamètre, et 2 cent. 2 mill. de petit diamètre.

Cet oiseau se nourrit d'insectes et de vers aquatiques, qu'il poursuit à la nage avec une agilité

surprenante et saisit à la surface des eaux ; quelquefois cependant il les cherche sur le rivage, pendant que les flots les y apportent.

245.—Phalarope Platyrhinque *(Phalaropus Platyrhinchus).*

Phalarope à Festons Dentelés, *sujet en hiver;* Phalarope Rouge, *individu en livrée d'été* (Buff.).—Crymophile Roux (*Crymophilus Rufus*), Vieill.—Phalarope Platyrhinque (*Phalaropus Platyrhinchus*), Temm.—Phalarope Dentelé (*Phalaropus Fulicarius*), Degl.—*Falaropo Rosso* (Savi).

Ce Phalarope est plus fort de taille que le précédent; il a effectivement 21-22 cent. de longueur. Il en diffère aussi par son bec, qui est trigone à sa base, déprimé dans toute son étendue, puis rétréci à la pointe.

Les *deux sexes, en hiver,* ont le front, les joues, la gorge et les autres parties inférieures d'un blanc pur, avec les côtés de la poitrine et des taches longitudinales sur les flancs et sur quelques-unes des sous-caudales, d'un cendré bleuâtre. Ils portent du noir cendré sur l'occiput et la nuque; au-dessus de chaque œil une bande de cette couleur, laquelle se termine à la nuque; puis une autre sur la région parotique. Le dos et les scapulaires sont d'un cendré bleuâtre, et chaque plume liserée finement de blanchâtre; les rémiges d'un noir lavé de cendré, traversées par une bande blanche, et à baguettes de cette dernière couleur; les couvertures alaires bordées de blanc, ainsi que quelques rémiges des plus voisines du dos. Le bec est brun

ou noirâtre ; l'iris de la première couleur ; les pieds d'un cendré verdâtre ; enfin le dessous de l'aile est blanc, teinté çà et là de cendré clair.

Les *jeunes de l'année, en hiver*, sont reconnaissables à la bordure roussâtre qu'ils ont sur la plupart des plumes du dos, des sus-caudales et des pennes de la queue ; ils conservent assez souvent, sur le cendré du dessus du corps, quelques taches de leur livrée d'enfance, brunes ou noirâtres, et variées de jaunâtre ; mais ils ressemblent, pour le reste, aux *adultes*.

Le Phalarope Platyrhinque apparaît, comme l'*Hyperboré*, accidentellement sur nos eaux, et seulement l'hiver ou à l'arrière-saison, par suite d'une tempête ou d'un froid rigoureux. Nous n'avons guère vu jusqu'à présent que de jeunes sujets, avec leur plumage d'hiver ; celui de ma collection a été tué le 25 novembre 1850, sur le lac du Bourget, où il cherchait sa nourriture vers les bords, en nageant avec autant de grâce que de vitesse. On rencontre aussi parfois aux mêmes époques, sur le lac de Genève, des adultes et des jeunes de l'an de cette même espèce.

Comme son congénère, ce Phalarope se retire dans les régions du cercle arctique pour s'adonner à l'acte de la reproduction. M. Temminck dit qu'il s'y propage sous le 68e degré de latitude. Ses œufs, au nombre de 4 ou 5, sont gris roussâtres,

ou cendrés jaunâtres, ou verdâtres, tachés et ponctués de noir ou de brun noir; leur grand diamètre varie de 2 cent. 7 mill. à 3 cent., et le petit diamètre de 1 cent. 8 mill. à 2 cent. J'ai pris cette description sur quatre œufs qui m'ont été communiqués.

Quarante-troisième famille.

PHÉNICOPTÉRIDÉES (Phœnicopteridæ).

Caractères : Yeux fixés presque à fleur de tête. Cou mince et très-long. Bec garni d'une membrane à sa base, gros, robuste, plus haut que large, courbé si brusquement vers le milieu qu'il y paraît brisé, fléchi à la pointe et muni sur les bords de fines lames transversales ; mandibule supérieure trigone à sa base, plus étroite que l'inférieure ; celle-ci ovale, canaliculée en dedans, à bords internes étroits. Narines longitudinales, étroites, situées au milieu du bec dans un sillon, et couvertes d'une membrane. Pieds très-allongés, réticulés; doigts antérieurs palmés jusqu'aux ongles; pouce court, s'articulant haut sur le tarse et ne portant à terre que sur le bout ; ongles courts et aplatis. Ailes atteignant l'extrémité de la queue qui est courte.

Les oiseaux de cette famille ont les formes élancées et plusieurs habitudes des Échassiers, mais se lient aux *Palmipèdes* par la membrane, qui réunit leurs doigts antérieurs jusqu'aux ongles, par leur plumage serré et garni près de la peau d'un duvet épais. Comme plusieurs de ces derniers, ils ont les bords des mandibules hérissés de petites lames propres à retenir les aliments, et la langue glanduleuse à sa base, épaisse et charnue.

Ils vivent en société dans les marais ou sur le

bord des eaux, et subsistent par les insectes, le frai des poissons et les petits coquillages bivalves, qu'ils pêchent en retournant leur grand cou, pour se servir plus avantageusement, dans cette opération, du crochet de leur bec.

Leur mue est simple. Les sexes se ressemblent.

LXXXVI[e] Genre : FLAMMANT (*Phœnicopterus*).

Caractères : Les mêmes que ceux décrits à l'article de la famille.

Une seule espèce de Flammant appartient à l'Europe ; elle est propre au Midi, et a été vue deux fois dans notre pays.

246.—Flammant Rose (*Phœnicopterus Roseus*).

Le Flammant (Buff.).—Phénicoptère d'Europe (*Phœnicopterus Europæus*), Vieill.—Flammant Rose (*Phœnicopterus Antiquorum*), Ch. Bonap., Temm.—Phénicoptère Flammant (*Phœnicopterus Roseus*), Degl.—*Fenicottero* (Savi).

Ce bel oiseau varie considérablement, à tout âge, pour les dimensions des jambes et du cou. On lui trouve 1 mètre 45 à 66 cent. de taille.

Le *mâle adulte* est d'un beau rose sur tout le corps, mais les teintes sont plus vives sur la tête, le cou et le haut du dos ; d'un rouge ardent sur les couvertures alaires, et d'un noir profond sur les rémiges. Il a le bec rouge vif, avec sa pointe noire ; l'iris de l'œil jaune brillant ; enfin les pieds d'un rose rouge.

La *femelle* lui ressemble, mais avec la couleur rose plus pâle.

Les *jeunes de l'année* sont d'un gris cendré, et tachés de noirâtre sur les pennes secondaires des ailes; leur bec est grisâtre, brun à sa pointe; l'iris jaune clair; les pieds livides.

A mesure qu'ils avancent en âge, ils acquièrent le rose et le rouge; c'est d'abord sur les ailes que ces nuances apparaissent, et peu à peu elles s'établissent sur tout le corps.

Le Flammant Rose habite le midi de l'Europe, l'Asie Occidentale et le nord de l'Afrique. Il se trouve des années très-commun dans les marais salins de la Sardaigne, et d'autres années il y est fort rare, ou ne s'y montre pas. On ne l'a encore aperçu en Savoie que deux fois passagèrement, dans l'intervalle des seize ans qui viennent de s'écouler; une fois isolément, et alors il fut tué [1] sur le bord du Rhône, à deux kilomètres environ d'Yenne; l'autre fois en société de trois individus, qui ne se sont pas laissé approcher à la portée du fusil.

Les auteurs ne sont point d'accord sur la nidification de cet oiseau. Quelques-uns disent qu'il construit son nid à terre, dans les marais les plus fangeux, avec de la boue et des herbes, qu'il amoncèle, et dont il fait une espèce de cône tronqué, qui

[1] Le sujet était vieux; il existe dans ma collection.

paraît dépasser l'eau ou la vase d'un pied et demi environ de hauteur; mais M. Crespon croit savoir que le Flammant ne bâtit pas de nid, qu'il pond sur quelque endroit élevé, par exemple sur la digue des petits fossés qui sillonnent le voisinage des lieux marécageux, et que, pour y couver, la femelle écarte les jambes et se tient comme à cheval. La ponte est ordinairement de deux œufs allongés, d'un blanc mat, sans taches, ou paraissant çà et là comme salis par des causes étrangères, et à surface constamment rude, crayeuse; leur longueur varie de 8 cent. 4 millim. à 9 cent., sur 5 cent. 3 millim. de largeur diamétrale.

Le Flammant Rose est rusé, soupçonneux et alerte. Lorsqu'une bande vient se poser à terre, les sujets qui la forment se rangent en file et restent ainsi quelques moments sans bouger de leur place; néanmoins inquiets, ils regardent de tous côtés à l'entour du district, pour voir s'ils courent quelque danger. Une fois rassurés, ils s'avancent jusqu'à la vase ou l'eau la plus proche, sans rompre leur rang, afin d'y prendre leur nourriture; mais aussitôt qu'ils mettent le pied dans l'eau, une ou deux sentinelles sont posées pour pourvoir à la sûreté de la troupe. Au moindre danger, elles donnent l'alarme par un cri fort, bruyant et qui imite le son d'une trompette, et soudain la bande fuit en répétant le même cri; elle monte dans les airs et s'éloigne

en gardant le même ordre que les *Grues* ou les *Oies*, en pareille circonstance.

Ce Flammant vit de petits poissons et de leur frai, d'insectes, de coquillages et de menus reptiles; c'est principalement dans l'eau ou le limon qu'il les cherche, en y entrant souvent jusqu'aux plumes des cuisses ou du ventre, et en y plongeant le bec ou la tête, et quelquefois encore une partie du cou; il paraît qu'en même temps il ne cesse de remuer les pieds de haut en bas, pour amener la proie avec le limon dans le bec, où seule elle est retenue par les dents qui hérissent les bords des mandibules, à l'intérieur.

NEUVIÈME ORDRE

PALMIPÈDES (NATATORES).

Les Palmipèdes sont les oiseaux les plus clairement caractérisés. Comme leur nom l'indique, ils se distinguent des espèces attachées aux ordres précédents par leurs pieds faits pour la natation, c'est-à-dire portés sur des tarses généralement courts, robustes, comprimés, plus ou moins implantés à l'arrière du corps et palmés entre les doigts jusque près des ongles, ou seulement garnis d'une membrane lobée, assez large. Essentiellement aquatiques, ils passent leur vie sur les eaux à nager, à plonger, ou à voler à leur surface, selon les espèces. Leur plumage serré, lustré et imperméable, au moyen d'un suc bitumineux qui leur est fourni par les glandes coxigiennes, qu'ils pressent du bec, et dont ils enduisent chaque plume séparément, les garantit contre l'eau; et leur peau qui est épaisse,

forte, très-souvent surchargée de graisse, puis garnie à la base des plumes d'un épais duvet, les rend presque insensibles au froid.

Plusieurs habitent les mers ; mais à des époques fixes, ils les quittent, soit pour aller couver sur le rivage, soit pour se livrer à des voyages vers des pays éloignés, par volées plus ou moins nombreuses. D'autres ne se plaisent que sur les eaux douces, et se répandent par moments dans les marais ; ceux-ci, comme les premiers, voyagent aussi à des temps marqués, et se réclament fréquemment pendant le vol par un cri particulier à chaque espèce. Tous s'alimentent de poissons, de frai, de coquillages, de vers, d'insectes, d'herbes et de graines; mais les uns viennent chercher leur pâture sur le rivage, d'autres l'enlèvent dans le bec en rasant les flots, la plupart à la nage et en plongeant tout le corps ou la tête seulement dans l'eau. Leur démarche est lente et même difficile, à cause de leurs pattes courtes et retirées trop à l'arrière du corps dans un grand nombre d'espèces; en volant, ils les ploient sous le ventre et ne les tiennent pas étendues, comme les *Échassiers.*

Les Palmipèdes sont généralement de passage dans nos contrées; on les voit surtout en hiver, pendant les grands froids, lorsque, fuyant les régions du Nord pour s'y soustraire aux rigueurs de la saison et à la disette dont ils sont menacés, ils se

dirigent vers les climats tempérés et méridionaux. Plusieurs de ces voyageurs, en revenant de ces pays, à l'approche du printemps, repassent encore chez nous quand ils retournent dans leur patrie, où ils se donnent, en général, rendez-vous pour la saison des beaux jours. Ils nichent, suivant les lieux, dans les rochers, sur les grèves, parmi les herbes des marais ou du bord des eaux. La mue est double chez la plupart, et change quelquefois considérablement les couleurs. Les sexes sont assez souvent semblables entre eux, mais les *jeunes* sujets diffèrent des *vieux;* dans quelques espèces, et notamment chez les *Canards*, ils ressemblent à leur mère pendant une bonne partie de leur première année.

Quarante-quatrième famille.

LARUSIDÉES (Larusidæ).

Caractères : Bec variable dans sa longueur, le plus souvent médiocre ; dur, comprimé, tranchant, droit et plus ou moins crochu à sa pointe. Tarses courts ou un peu allongés, grêles, réticulés ; jambes nues dans une assez grande étendue au-dessus du genou, et situées à l'équilibre du corps. Quatre doigts, dont trois antérieurs unis par une membrane entière ou faiblement échancrée vers le centre de son bord libre ; le postérieur court, articulé haut sur le tarse, il manque très-rarement. Ailes très-longues, pointues, dépassant la queue; celle-ci plus ou moins fourchue, ou carrée, ou se terminant en pointe au milieu.

Les oiseaux compris dans cette famille vivent sur les mers, où souvent on les rencontre à des distances très-éloignées des côtes. Plusieurs émi-

grent cependant à des époques fixes, et se répandent seul à seul ou par bandes plus ou moins nombreuses sur les lacs, les fleuves et les rivières de l'intérieur des terres; c'est alors que quelques sujets viennent s'établir momentanément chez nous. Tous sont d'excellents voiliers; aussi sont-ils presque continuellement à se divertir dans les airs; des espèces les coupent de mille manières, même durant les plus fortes tempêtes, qu'elles semblent mépriser, tant leur vol est puissant et facile. Ils ont pourtant besoin de repos, et le prennent sur l'eau ou à terre, sur les grèves. Ils marchent assez aisément, à cause de leurs pieds placés à l'équilibre du corps, nagent quelquefois, mais ne plongent jamais. Généralement criards et voraces, ils ne cessent presque de se faire entendre et de voler à la recherche des aliments. Les vers, les insectes, les petits poissons morts ou vivants, les débris de cadavres de toute espèce, qui flottent sur l'eau ou qui sont jetés sur le rivage, servent à les nourrir; ils les saisissent en volant ou en se précipitant d'aplomb sur eux jusqu'à la superficie des eaux. Par moments, ils deviennent querelleurs, se disputent et s'enlèvent réciproquement leurs proies.

Cette famille renferme les *Hirondelles de Mer*, les *Mouettes* et *Stercoraires*.

LXXXVIIe Genre : HIRONDELLE DE MER (*Sterna*).

Caractères : Bec aussi long ou plus long que la tête; presque droit ou légèrement courbé vers le bout de la mandibule supérieure; comprimé sur les côtés, tranchant sur les bords, robuste, effilé et pointu. Narines percées de part en part vers le milieu du bec, et longitudinales. Tarses petits, minces ; les trois doigts antérieurs unis par une membrane souvent échancrée au centre du bord; le pouce libre, n'appuyant à terre guère que sur le bout; ongles courts. Ailes très-étendues, terminées en pointe. Queue plus ou moins fourchue.

Les oiseaux de ce genre vivent répandus sur les bords de la mer, sur les lacs, les fleuves et à leurs embouchures. Comme les vraies *Hirondelles*, ils sont sans cesse en mouvement et volent presque constamment; tantôt ils s'élèvent très-haut dans les airs, les fendent dans tous les sens avec la plus grande facilité, au moyen de leurs longues ailes pointues qui leur permettent de s'y soutenir très-longtemps ; tantôt ils se rabattent vers la surface de l'élément liquide, la rasent rapidement et y saisissent en passant, ou en se laissant tomber d'aplomb, le menu poisson, les vers et les insectes qui les alimentent.

Ils se propagent d'habitude en bandes nombreuses dans un même lieu. Leurs nids sont, dit-on, quelquefois si rapprochés, que les femelles se touchent en couvant. Après les nichées, ils entreprennent de longs voyages, des espèces se répandent alors sur tout le globe ; c'est principalement à la même période que quelques-unes arrivent dans nos pays.

Leur mue est double, et change les couleurs

surtout à la tête et au cou. Les sexes se ressemblent.

Quatre espèces de ce genre viennent visiter nos eaux et celles de la Suisse. On cite encore dans ce dernier pays, comme accidentelle, l'apparition de l'Hirondelle de Mer Tschegrava (*Sterna Caspia*, Pallas). Cette belle espèce habite plusieurs contrées du midi de l'Europe, l'Afrique, l'Asie et notamment les bords de la mer Caspienne; elle a 55-60 cent. de longueur, et est facile à reconnaître à sa taille élancée, à son énorme bec rouge, à son plumage argenté, enfin aux plumes occipitales noires, allongées et terminées en pointe. J'en ai obtenu un magnifique sujet de l'obligeance extrême de M. Duchesne de Lamotte, d'Abbeville, et je le conserve précieusement dans ma collection.

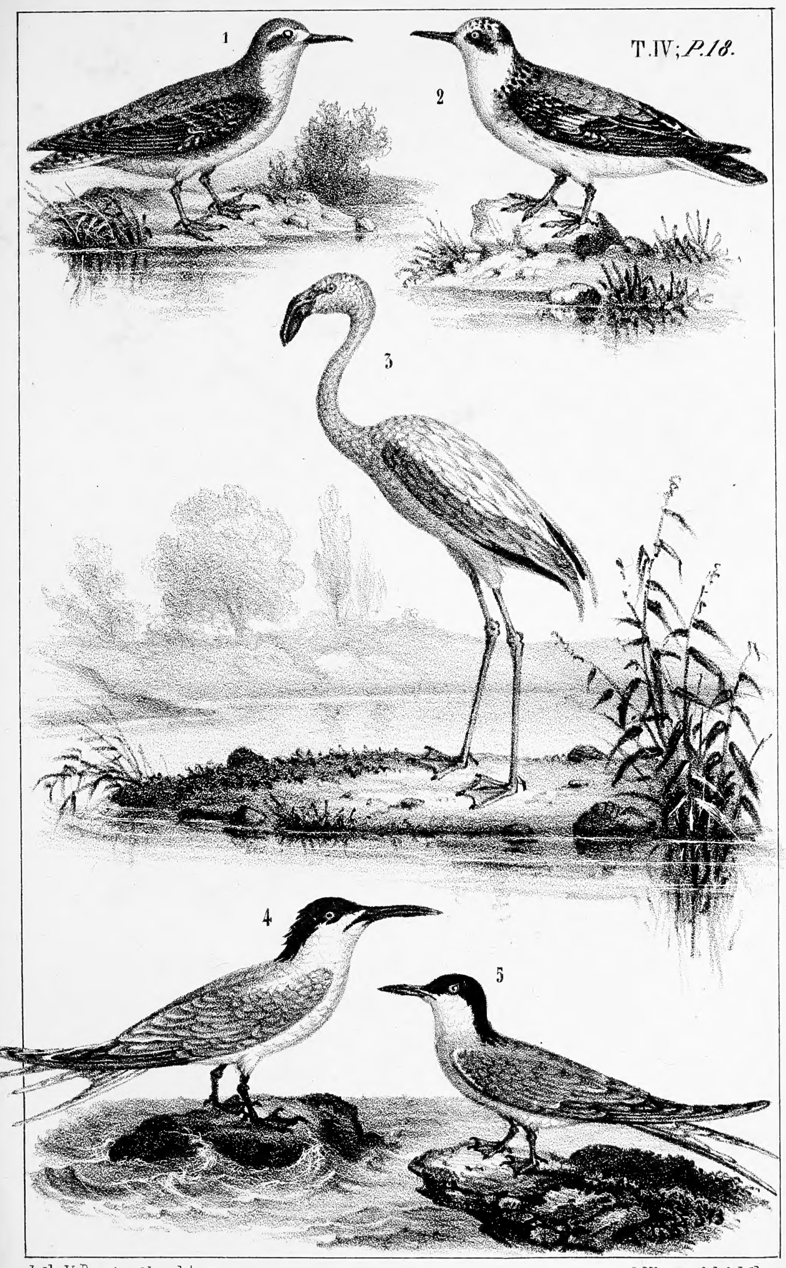
247.— Hirondelle de Mer Caugek *(Sterna Cantiaca).*

Sterne Boys (*Sterna Boysii*), Vieill.—Hirondelle de Mer Caugek (*Sterna Cantiaca*), Temm.—Sterne Caugek (*Sterna Cantiaca*), Degl.—*Thalasseus Cantiacus*, (Ch. Bonap.).—*Becca-Pessi* (Savi).

J'ai remarqué deux fois seulement cette espèce dans notre contrée : un sujet le 29 mars 1849, et l'autre le 9 avril 1852, sur le bord du lac du Bourget.

Sa taille est de 41 ou 42 cent.

Les *deux sexes, au printemps*, ont le front, le sommet de la tête et les longues plumes de l'occi-



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Phalarope Hyperboré, *mâle adulte en hiver; 1/4 gr. nat.;* P. 277.
2 Phalarope Platyrhinque, *jeune mâle en hiver 1/4 gr. nat.;* P. 279.
3 Flammant Rose, *mâle adulte; 1/20 gr. nat.;* P. 282.
4 Hirondelle de Mer Caugek, *en livrée de printemps; 1/6 gr. nat.;* P. 292.
5 Hirondelle de Mer Pierre-Garin, *en robe de printemps; 1/6 gr. nat.;* P. 294.

put d'un noir profond; le dessus du corps et des ailes d'un cendré bleuâtre; le croupion, les sus-caudales et toutes les parties inférieures du corps d'un blanc pur, lustré au cou, lavé de rose à la poitrine et au ventre. Les rémiges sont cendrées, comme veloutées en dehors, puis blanches en dedans; la queue est de cette dernière couleur, mais cendrée à l'extrémité; le bec long et noir, avec sa pointe jaunâtre; l'iris brun; enfin les pieds sont noirs, et d'un jaune ocreux sous la plante.

En automne, les sexes ont le front blanc, l'occiput varié de noir et de blanc, et ils portent un croissant noir au devant de chaque œil; le reste du plumage est comme au *printemps*.

La Caugek niche sur les plages maritimes, souvent en grandes troupes réunies dans la même localité, et pond dans les marais ou sur les rochers nus. Deux ou trois œufs composent sa couvée; ils sont teints de roux plus ou moins clair, tachetés ou marbrés d'un brun noir et de cendré foncé; leur grand diamètre varie de 4 cent. 8 mill. à 5 cent. 2 mill., et le petit diamètre est d'habitude de 3 cent. 5-7 mill.

Comme quelques-unes de ses congénères, cette espèce n'est ni bien rusée ni bien défiante, surtout dans les lieux où elle vit en société nombreuse. Sa chasse devient très-facile et d'un grand produit quand on est venu à bout d'en démonter une qui

crie beaucoup. On n'a alors qu'à la laisser se débattre sur l'eau ou sur le rivage, pour que toutes ses semblables qui l'entendent crier ou la voient s'agiter accourent et voltigent autour d'elle, et de si près, qu'elles semblent vouloir la secourir. Les coups de fusil ne les éloignent que pour un instant; toujours elles reviennent à la blessée et se laissent tuer les unes après les autres.

248.—Hirondelle de Mer Pierre-Garin *(Sterna Hirundo).*

L'Hirondelle de Mer Pierre-Garin (Buff.).—Le Pierre-Garin ou à Bec Rouge (Cuv.).—Sterne Pierre-Garin (*Sterna Hirundo*), Vieill., Degl.—Hirondelle de Mer Pierre-Garin (*Sterna Hirundo*), Temm.—*Rondine di Mare* (Savi).

C'est principalement dès le mois d'avril jusqu'au 8 mai, et vers le mois d'août et de septembre, que l'on observe de temps en temps cette espèce sur les bords de nos eaux et de nos marécages. Elle y arrive solitaire ou par petites bandes, et assez fréquemment à la suite de l'*Épouvantail;* mais elle est beaucoup moins commune, et ses passages s'opèrent plus rapidement.

Elle a 38-39 cent. de longueur.

Les *sexes, au printemps*, ont tout le dessus de la tête d'un noir profond, qui descend et se termine en pointe sur la nuque; les parties supérieures du corps d'un cendré bleuâtre, un peu plus foncé que dans la *Caugek*; les sus-caudales, la gorge, les joues et la couverture inférieure de la queue d'un blanc pur; la poitrine, le ventre et l'abdomen

d'un blanc nuancé de cendré ; la queue très-fourchue et blanche, avec les barbes externes des pennes latérales d'un brun cendré, plus ou moins apparent ; le bec rouge cramoisi, mais brunâtre à la pointe ; l'iris brun ; enfin les pieds rouges, et les ongles noirs.

En livrée d'automne, ils sont blancs sur une bonne partie du front, puis variés de cette couleur sur le noir de l'occiput et de la nuque ; le reste du plumage est le même qu'*au printemps :* pourtant les teintes, même celles du bec et des pieds, paraissent moins vives et moins pures.

Cette Hirondelle de Mer est vive et légère. Presque sans cesse en mouvement dans les airs, elle y parcourt en un moment de grandes distances, d'un vol direct et rapide, puis tout à coup faisant un crochet, elle revient vers le lieu d'où elle est partie, en se jouant de mille manières, avec une facilité admirable, et en jetant des cris aigres et perçants, qui peuvent s'exprimer par les syllabes *pï-in* ; enfin elle y poursuit et gobe les mouches et autres insectes ailés, ou se précipite perpendiculairement sur l'eau pour enlever à sa surface les petits poissons morts ou vivants qu'elle y découvre ; mais aussitôt elle se relève pour continuer ses évolutions aériennes : il est assez rare de la voir alors s'arrêter sur l'onde, où d'ailleurs elle ne semble pas nager, bien qu'elle ait les pieds palmés.

Elle se multiplie sur les plages maritimes et dans les marais qui en sont rapprochés. M. Millet nous dit qu'elle niche en assez grande quantité sur les grèves de la Loire. La femelle pond sur le sable, dans un enfoncement, 2 ou 3 œufs ovales, très-variables dans leurs dimensions, leur coloration, la distribution et la grandeur de leurs taches. Ils ont, en moyenne, 4 cent. de grand diamètre, et de 2 cent. 9 mill. à 3 cent. 1 mill. de petit diamètre; le fond de la coquille est ou jaunâtre, ou roux sale, ou blanc roussâtre, ou brunâtre, ou cendré olivâtre, et couvert de larges taches brunes ou noirâtres, et d'autres, plus petites et moins nombreuses, d'un cendré plus ou moins clair. Tels sont les six œufs de ma collection, que j'ai reçus de M. Duchesne de Lamotte, d'Abbeville.

249—Hirondelle de Mer Épouvantail (*Sterna Fissipes*).

L'Hirondelle de Mer à Tête Noire, ou Gachet, et la Guiffette Noire ou Épouvantail (Buff.).—L'Hirondelle de Mer Noire (Cuv.).—Sterne Épouvantail (*Sterna Nigra*), Vieill.—Hirondelle de Mer Epouvantail (*Sterna Nigra*), Temm.—Sterne Épouvantail (*Sterna Fissipes*), Degl.—*Mignattino* (Savi).

L'Épouvantail est l'espèce du genre la plus commune de nos contrées. Tous les ans, elle vient s'établir et vivre en société nombreuse sur les bords du lac de Genève, du Bourget et d'Annecy, ainsi que sur plusieurs points de l'Isère et du Rhône, là surtout où ce fleuve, en se débordant, forme de petits lacs ou de grands étangs. Elle arrive en

ces lieux vers la fin de juillet, et y séjourne jusqu'au commencement d'octobre; alors elle les quitte pour se réfugier avant l'hiver dans des régions plus chaudes. Elle les revisite ensuite au printemps, en mars et avril, et quelques sujets s'y font encore voir jusqu'au 8 ou 10 du mois de mai; dès lors, l'espèce n'y reparaît guère qu'après la saison des nichées.

Sa taille est de 24-26 cent.

Les individus que l'on tue ici à la fin d'avril ou aux premiers jours de mai, ont d'habitude leur livrée de noces complète.

Les *mâles* sont alors d'un noir nuancé de cendré à la tête, au cou, à la poitrine et au ventre; d'un gris cendré rembruni sur le dessus du corps; d'un blanc plus ou moins franc sur les plumes anales et celles qui composent la couverture inférieure de la queue. Le bec est grêle, noir, un peu rouge aux commissures; l'iris noirâtre; les pieds sont d'un noir rougeâtre, avec les membranes des doigts découpées jusqu'à moitié de leur longueur.

Les *femelles* ont le noir du plumage tirant plus au cendré que chez les *mâles*.

En habit d'automne, les sexes ne sont pas différents l'un de l'autre. *A l'âge adulte*, ils ont front, lorums, gorge, devant du cou jusqu'à la poitrine colorés d'un blanc pur; celle-ci, ventre et abdomen d'un cendré plus ou moins pâle, avec sous-caudales

blanches; sommet de la tête et nuque d'un noir profond; dessus du corps d'un cendré de plomb, et queue d'un cendré bleuâtre en dessus.

Les *jeunes de l'année* qui sont, en automne, les plus communs dans nos climats, diffèrent alors des *adultes* par la tache noire qu'ils portent derrière l'œil, laquelle se confond avec le noir de la tête, et par le blanc pur qui envahit toutes leurs parties inférieures, à l'exception toutefois des côtés de la poitrine, qui sont maculés d'un cendré noirâtre.

Cette espèce est très-répandue sur les fleuves, les rivières et les lacs de la France, et y niche par bandes dans plusieurs localités mais préférablement vers le midi. Elle couve dans les marais ou sur les bords des étangs marécageux, et pose son nid grossièrement fait avec des herbes sèches parmi les roseaux ou sur les grandes feuilles de nénuphar qui flottent sur l'eau. La ponte est de 4 ou 5 œufs olivâtres, ou d'un roux obscur, ou d'un gris roussâtre et marqués de taches irrégulières, brunes et noires, entre lesquelles se trouvent souvent d'autres taches presque effacées, de teinte cendrée; leur longueur est de 3 cent. 2-5 mill., et leur largeur diamétrale de 2 cent. 3-4 mill.

L'Épouvantail est très-vive et très-gaie. Elle vole sans relâche, s'élève ou se rabat en faisant mille tours et retours, avec une agilité étonnante; alors elle pousse de temps en temps son cri habi-

tuel, assez semblable à celui du *Martinet de Murailles*, et par lequel elle semble redire *pi-i*, *pi-i*. Pour s'alimenter, elle s'élance après les mouches et autres insectes à ailes qui voltigent à sa portée, ou bien elle les gobe au passage; elle rase l'onde d'un vol rapide, ou s'y laisse tomber d'aplomb et enlève à sa surface les petits poissons ou toute autre substance qui y flotte; elle se répand au-dessus des joncs et des roseaux, et y fait, en volant, la chasse aux libellules; enfin elle se pose sur le rivage ou les terres limoneuses, et se repaît là de vers et de vermisseaux. Sa chair, qui sent souvent le poisson, est un manger bien médiocre.

Cette Hirondelle de Mer montre un grand attachement pour ses semblables. L'oiseau de proie apparaît-il, la première d'une bande qui l'aperçoit jette le cri d'alerte; les autres se groupent en l'air avec une rapidité instantanée, courent dans toutes les directions, en gardant toujours le même ordre, et ne reviennent à leur séjour que quand l'ennemi en est éloigné; mais menace-t-il la vie d'une d'entre elles, soudain on les voit se déployer en une immense sphère au centre de laquelle se trouve l'oiseau rapace, et sauver ainsi la malheureuse; puis toutes, à l'envi, poursuivent et insultent l'agresseur qui, après quelques instants de cette lutte aérienne, fuit avec toute la vitesse de son vol, effrayé qu'il est du bruit que cette masse d'oi-

seaux à grandes ailes fait entendre autour de lui.

Quand on les chasse réunies, la détonationdu fusil ne les effraye guère. Si l'on en abat une, celles qui la voient tomber morte ou blessée accourent à elle, s'arrêtent ou volètent au-dessus pour la secourir, et se laissent fusiller; c'est ainsi que, tous les ans, on en tue considérablement sur nos eaux. On obtient le même résultat en jetant en l'air un individu mort, ou en en tenant un attaché au milieu des filets.

250.—Hirondelle de Mer Leucoptère *(Sterna Leucoptera).*

Sterne Leucoptère (*Sterna Leucoptera*). Vieill., Degl.—Hirondelle de Mer Leucoptère (*Sterna Leucoptera*), Temm.—*Hydrochelidon Leucopterum* (Ch. Bonap.).—*Mignattino Zampe-Rosse* (Savi).

Cette espèce essentiellement méridionale se montre par moments, au printemps, sur les lacs de la Suisse; à la même époque, elle survient aussi quelquefois en Savoie, le long du Rhône et de l'Isère, où elle aime alors faire société avec l'*Épouvantail*. Elle ressemble à cette dernière; en effet, elle a sa taille (24 ou 25 cent.) et presque les mêmes couleurs. Cependant il est facile de l'en distinguer par le blanc de ses ailes et de sa queue, par le rouge de son bec et de ses pieds.

Dans sa livrée de printemps, elle a la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine et la plus grande partie du ventre d'un noir profond; le bas du dos d'un noir tirant au cendré; la queue, avec ses cou-

vertures supérieures et inférieures, le bas-ventre, les petites et moyennes tectrices alaires d'un blanc pur; enfin les grandes couvertures des ailes et les rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre. Le bec et les pieds sont d'un rouge de corail; l'iris est noirâtre.

Selon M. Degland, les *jeunes de l'année* ont le plumage noir, lavé de cendré, et les plumes des régions supérieures terminées de blanchâtre; celles des ailes d'un blanc terne, nuancé de cendré; le front d'un cendré clair, et la queue d'un cendré un peu plus foncé.

La Leucoptère se nourrit, comme l'*Épouvantail*, d'insectes, de vers, de libellules et de menus poissons, qu'elle chasse et pêche de la même manière. Elle se reproduit dans le Midi, dans les lieux marécageux, et pond 4 ou 5 œufs, olivâtres ou brunâtres, quelquefois d'un gris roussâtre, tachetés irrégulièrement de noir et de noirâtre, surtout vers le centre ou le gros bout de la coque; leur grand diamètre a 3 cent. 6-8 mill., sur 2 cent. 7-9 mill. de petit diamètre.

LXXXVIIIe Genre : MOUETTE (*Larus*).

Signes génériques : Bec plus ou moins long, fort, nu à sa base, comprimé sur les côtés, entier et convexe en dessus ; mandibule supérieure plus ou moins courbée à sa pointe ; l'inférieure un peu plus courte que la première et ayant un angle saillant en dessous, puis diminuant subitement vers l'extrémité. Narines médianes, linéaires, parfois arrondies, et percées à jour. Pieds allongés, grêles, nus au-dessus du genou et placés à l'équilibre du corps; doigts antérieurs totalement palmés ; le pouce libre, petit, articulé haut sur le tarse, avec ou sans ongle. Ailes grandes, terminées en pointe. Queue à rectrices coupées carrément ou un peu échancrées.

Les Mouettes sont, avec les *Hirondelles de Mer*, les oiseaux les plus communément répandues le long des limites des mers : on les voit, en effet, par troupes ordinairement nombreuses sur les côtes et à grande distance, au large. Plusieurs émigrent à des époques fixes, et se portent sur les fleuves, les rivières et les lacs de l'intérieur des terres. C'est principalement à l'approche du froid, ou pendant l'hiver et à l'équinoxe du printemps, que quelques espèces viennent visiter nos eaux ; mais toutes les quittent avant la saison des couvées.

Excellents voiliers, ces oiseaux ont, à la faveur de leurs longues ailes pointues, la faculté de voler très-longtemps et avec une aisance remarquable; ils se réjouissent au-dessus des flots battus et méprisent les plus fortes tempêtes ; ont-ils besoin de repos, ils se posent à la superficie de l'onde, quoique très-agitée, ou sur le rivage ; et, là, le chasseur ne les approche que par un vent violent. Voraces et criards, ils ne cessent de courir, en poussant des

cris désagréables, à la recherche de leur nourriture ; ils se rabattent sur les poissons morts ou vivants, sur les vers, les insectes et les cadavres de toute sorte qu'ils découvrent sur la grève et à la surface de l'eau où ils les enlèvent adroitement, dans le bec, sans se submerger : leur gloutonnerie est telle qu'ils se prennent aux hameçons enveloppés de matières propres à simuler un insecte ou un petit poisson, et qu'on laisse flotter sur cet élément. Mais lâches, ils fuient devant des semblables ou des congénères plus faibles qu'eux, et notamment devant les *Stercoraires* qui leur ravissent leur proie. Ces derniers surtout les harcèlent jusqu'au point de leur faire rendre les aliments, dont ils s'emparent à l'instant même avec adresse et qu'ils avalent avec avidité.

Les Mouettes muent deux fois par année, et ne changent guère de couleur qu'à la tête et au cou. Les sexes sont semblables quant au plumage, mais un peu différents sous le rapport de la taille, qui se trouve plus petite dans les *femelles*. Les *jeunes sujets* ne ressemblent point aux *adultes;* ils n'acquièrent pas avant l'âge de *deux* ou de *trois ans* la livrée invariable, et qui continue cependant à éprouver les mutations que la double mue lui impose chaque année.

Six espèces de Mouettes viennent plus ou moins régulièrement sur nos eaux et leurs rivages. La

Suisse en possède par moments trois espèces de plus ; je les décrirai après celles de la Savoie.

251.—Mouette Marine *(Larus Marinus)*.

Le Goéland Manteau Noir, *un sujet adulte ;* le Goéland Varié ou Grisard, *un jeune*, (Buff.).—Goéland à Manteau Noir (*Larus Marinus*),Vieill.—Mouette à Manteau Noir (*Larus Marinus*), Temm —Goéland Marin (*Larus Marinus*), Degl —Mouette Marine (*Larus Marinus*), de S.-Longch.—*Mugnajaccio* (Savi).

Cette grande Mouette arrive fort rarement chez nous. Je puis citer deux exemples de son apparition dans nos localités; car elle a été vue et tuée sur le Rhône et aux abords du lac du Bourget, le 25 octobre 1846, pendant une pluie battante, puis sur le lac d'Aiguebelette, le 9 novembre 1850, à la suite d'un ouragan ; chaque fois, elle portait la livrée du jeune âge.

Le *mâle* varie, pour la taille, de 70 à 76 cent., selon l'âge ; la *femelle* est constamment moins grande, elle a 64-66 cent. de longueur. Chez les deux, les ailes dépassent de peu le bout de la queue, et le tarse mesure 7 cent. 8 mill.

Les *jeunes de l'année en habit d'automne et d'hiver, dans les deux sexes*, ont le dessus de la tête et du cou d'un blanc nuancé de grisâtre, assez finement tacheté en long de brun clair ; les autres parties supérieures d'un blanc lavé de grisâtre et de roussâtre, marqué de taches de différentes formes et grandeurs, les unes transversales, les

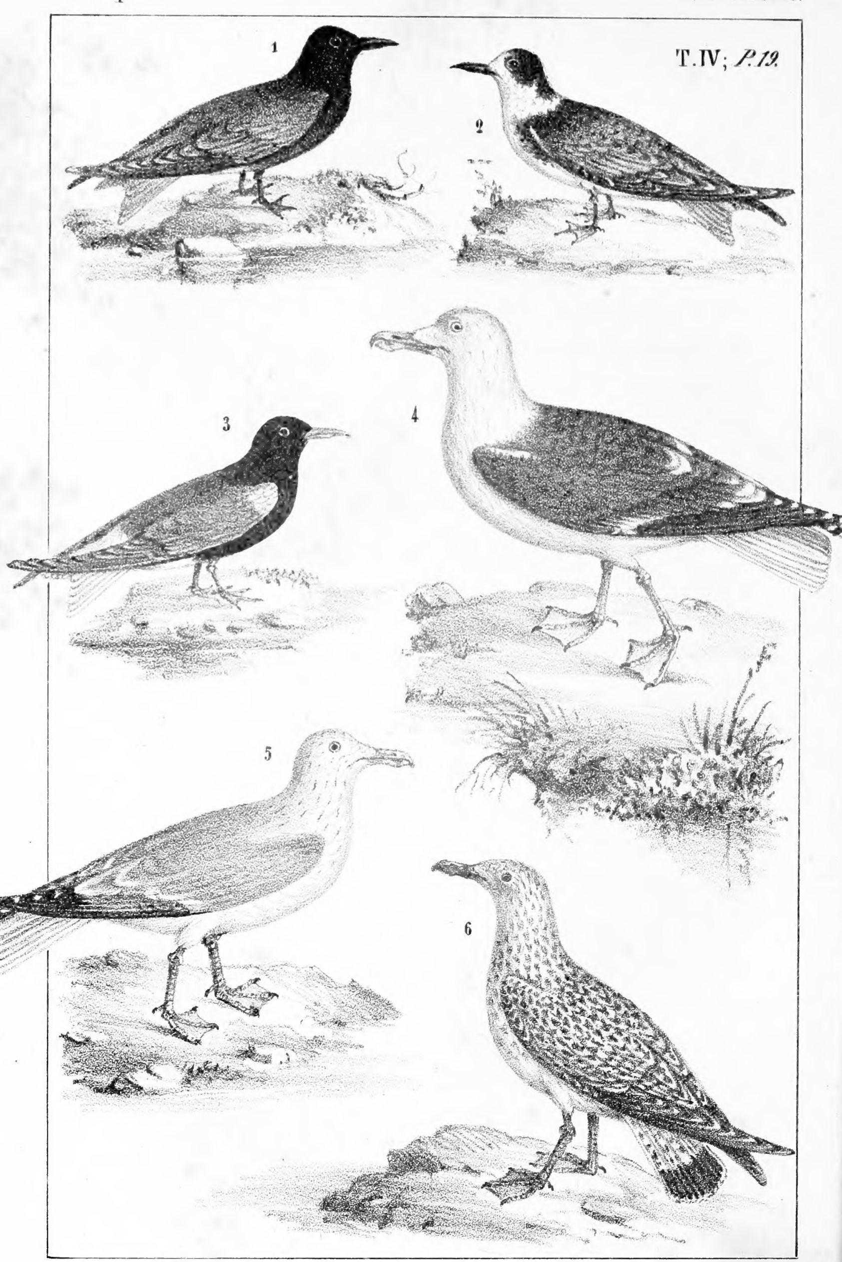
autres longitudinales, d'un brun noirâtre. La gorge, le devant du cou et les régions inférieures du corps sont d'un blanc plus ou moins sale, avec des traits longitudinaux, grisâtres ou brunâtres sur les parties latérales du cou ; avec de larges raies d'un brun roussâtre clair sur la poitrine, mais presque nulles au milieu, et des taches de même couleur, sous forme de lance et en zigzag, sur les sous-caudales et une partie des flancs. Les moyennes couvertures alaires se trouvent variées de cendré roussâtre et de brun foncé : la première couleur réside sur les bords, la dernière au centre des plumes. Le rémiges primaires sont noires ou noirâtres, à pointes blanches et à baguettes noires. La queue est blanche ou blanchâtre, tachetée et marbrée de brun noir, et se termine par une frange des deux premières nuances. Le bec est noir et fort; l'iris brun foncé; les pieds sont d'un brun livide ou presque couleur de chair.

Le *mâle* et la *femelle* prennent le plumage parfait à l'âge de *trois ans*. *Au printemps*, ils sont tout blancs, avec le manteau d'un noir profond, comme ardoisé ; avec le bec livide, jaune en dessus et sur les bords des mandibules, puis rouge orange à l'angle de l'inférieure ; avec le tour de chaque œil également rouge orange, les tarses et les doigts d'un blanc livide. Tel est un sujet de mon cabinet, qui m'a été envoyé par M. de Lamotte, d'Abbeville.

En automne et en hiver, les individus âgés de *trois ans* sont pareillement blancs, mais d'un noir moins foncé et moins ardoisé sur le manteau et les ailes; ils portent une strie longitudinale, brunâtre, au centre de chaque plume du vertex, de l'occiput, de la nuque et des joues, et qui s'efface à la mue du printemps. Tel est aussi un sujet de ma collection, que je tiens encore de l'obligeance de M. de Lamotte.

La Mouette Marine habite particulièrement les régions septentrionales, les Orcades, les Hébrides, les côtes de la Manche, d'Angleterre et de Hollande, et paraît être commune sur celles de France, pendant ses voyages d'automne et d'hiver. Elle se propage sur les bords de la mer, parmi les rochers; sa ponte se compose de 3 ou 4 œufs oblongs, d'un gris cendré, ou d'un gris olivâtre, quelquefois d'un blanc roussâtre, parsemés de taches irrégulières, plus ou moins nombreuses et rapprochées sur la grosse extrémité de la coque, brunes ou d'un brun noir et d'un gris foncé; pour grand diamètre, ils ont 7 cent. 3-7 mill., et 5 cent. 2-5 mill. de petit diamètre.

Cette espèce de Mouette se plaît à l'état de domesticité. On peut la nourrir facilement et à peu de frais, quoique grosse et vorace; car elle s'accommode de tout ce qu'on lui donne : débris de viande crue ou cuite, de poissons et de fruits, mies de pain, grains de maïs et de froment. Sa chair est un man-



Lith. Jh Perrin, Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Hirondelle de Mer Épouvantail, *mâle en livrée de noces ; 1/5 gr. nat. ;* P. 296.

2 » » » *Jeune sujet, sous l'habit d'automne ; 1/5 gr. nat.*

3 Hirondelle de Mer Leucoptère, *en plumage de printemps 1/5 gr. nat. ;* P. 300.

4 Mouette Marine, *mâle adulte, au printemps ; 1/10 gr. nat. ;* P. 304.

5 Mouette Manteau Bleu, *mâle adulte, en automne ; 1/10 gr. nat. ;* P. 307.

6 » » *Jeune sujet en plumage d'hiver ; 1/10 gr. nat.*

ger très-médiocre, quelquefois même elle se trouve mauvaise.

252.—Mouette Manteau Bleu *(Larus Argentatus).*

Noms vulgaires : Grosse *Falourde, Faloirde,* Grande Hirondelle de Mer.

Le Goéland à Manteau Gris et Blanc (Buff.).—*un sujet en habit d'hiver ;* Goéland à Manteau Gris ou Cendré (Buff.), *un individu en plumage d'été.*—Goéland à Manteau Bleu (*Larus Argentatus*), Vieill.—Mouette à Manteau Bleu (*Larus Argentatus*), Temm.—Mouette Argentée (*Larus Argentatus*), de S.-Longch.—Goéland Argenté (Degl.)—*Marino Pescatore* (Savi).

La taille de cette espèce mesure 60-64 cent., dans les *mâles,* 55-58 cent., chez les *femelles;* les ailes dépassent de très-peu la queue, et le tarse a 6 cent. 5-6 mill. de longueur.

Cette Mouette est représentée en Savoie par ses jeunes sujets de l'année et ceux de deux ans, qui apparaissent soit en automne, soit en hiver, ordinairement par un temps d'orage et de pluie. Le 24 et 25 octobre 1850, plusieurs individus ont été tirés sur nos principaux lacs, où ils rôdaient par bandes de 3 à 6 sujets, tous de jeune âge; le même fait s'est renouvelé l'année suivante, dans le mois de novembre, par suite d'un grand vent de Sud-Est; dès lors l'espèce n'a plus reparu que par couples et isolément.

Les *jeunes* de cette Mouette, *dans leur première année, en automne et en hiver,* sont gris à la tête et au cou, puis tachetés de brun clair; également gris sur le dessus du corps, et bordés de roussâtre à chaque plume; blancs à la gorge et devant le cou,

marqués de brun longitudinalement; au centre des plumes; enfin blanchâtres sur les parties inférieures, avec les côtés de la poitrine et les flancs surtout maculés d'un brun nuancé de roussâtre. Ils ont les rémiges primaires brunes noirâtres, et leur pointe blanche, les secondaires variées de cendré et de brun; la queue presque noirâtre, marquetée de blanc, puis bordée et terminée de blanchâtre ou de blanc roussâtre; le bec brun, jaunâtre à sa base; l'iris des yeux brun, et les pieds d'un brun livide.

A mesure que les *jeunes* prennent de l'âge, leur plumage s'éclaircit, se colore de cendré en dessus et blanchit en dessous; mais ce n'est qu'après leur *troisième mue d'automne* qu'ils possèdent les couleurs propres aux *adultes* et aux *vieux*. Alors ils sont blancs, à manteau cendré bleuâtre, avec l'extrémité des scapulaires blanche, les plumes de la tête et du cou striées de brunâtre le long de la baguette. Le bec et le tour des yeux sont d'un jaune ocreux; l'angle de la mandibule inférieure est d'un rouge assez vif; l'iris jaune; les pieds livides.

Au printemps, les *adultes* perdent les stries brunes de la tête et du cou, deviennent d'un blanc plus pur sur les parties inférieures, et acquièrent encore plus de vivacité dans les teintes du bec et des pieds; au surplus, ils ne diffèrent pas de leur état d'automne.

La Mouette Manteau Bleu vit sédentaire sur les

côtes maritimes de France, émigre en partie vers l'approche de l'hiver et se dirige alors dans les pays méridionaux, ou se répand sur les lacs d'eau douce et sur les rivières. Pour nicher, elle aime les bords des étangs salins, les falaises et les plages de la mer. Deux à quatre œufs forment sa couvée ; ils sont allongés, parsemés de grandes et de petites taches noires ou d'un brun foncé et d'un cendré obscur, sur fond jaunâtre ou roussâtre, teinté plus ou moins d'olivâtre : leur grand diamètre a 7 cent. 1-4 mill., sur 4 cent. 6 mill. à 5 cent. de petit diamètre.

Comme la précédente, elle est vorace et semble toujours affamée ; tout lui convient comme aliments : le frai, les vers, les insectes, les poissons frais ou gâtés, la chair sanglante ou corrompue, tout sert à la nourrir et tout se consume dans son estomac ; M. Degland rapporte qu'il a trouvé dans le jabot des sujets qui font partie de sa collection jusqu'à des crabes et des étoiles de mer. Elle ne paraît pas très-rusée ni bien méfiante ; car on l'attire facilement dans quelque piége, pourvu qu'on y place un oiseau de son espèce, fût-il empaillé. Posée à terre ou sur l'eau, elle se laisse assez rarement approcher ; mais, en volant, elle se montre moins craintive, elle vient souvent passer et repasser au-dessus de la tête du chasseur ou du pêcheur : c'est, du moins. ce que j'ai été à même de remarquer sur nos lacs. Elle se complaît en domesticité et s'y apprivoise

en peu de jours, après qu'on lui a toutefois coupé le bout des rémiges. Comme la *Mouette Marine*, elle se contente de tout ce qu'on lui donne ; et quand on la laisse manquer de vivres, elle va écornifler chez les poules et les canards domestiques, dont elle repousse, au besoin, avec courage, toutes les insultes. J'ai gardé un sujet qui, bien que jeune, donnait la chasse jusqu'aux chats qui tentaient parfois de lui ravir sa ration; il les poursuivait à outrance, les ailes à demi ouvertes, et en jetant des cris aigus, répétés fort vite.

253.—Mouette à Pieds Jaunes *(Larus Flavipes)*.

Noms vulgaires : les mêmes que chez l'espèce précédente.

Goéland à Pieds Jaunes (*Larus Flavipes*), Vieill.—Mouette à Pieds Jaunes (*Larus Flavipes*), Temm.—Mouette Manteau Brun (*Larus Fuscus*), de S.-Longch.—Goéland Brun (*Larus Fuscus*). Degl.—*Zafferano Mezzo-Moro* (Savi).

Le *mâle* de cette Mouette a 52-56 cent. de longueur, et la *femelle* 48-50 ; la pointe de leurs ailes dépasse de 5-6 cent. le bout des pennes caudales; le tarse mesure 60 mill.

C'est également dans son *jeune âge* que cette espèce vient quelquefois se montrer en Savoie, pendant ses excursions d'automne et d'hiver. Les *deux sexes* sont alors semblables.

Ils ont la tête et le cou blanchâtres, striés longitudinalement de brun assez clair; le dessus du corps d'un brun noirâtre, avec une frange blan-

châtre ou d'un blanc roussâtre à chaque plume; les parties inférieures d'un blanc grisâtre, couvertes de larges taches brunes ou brunâtres, moins bien exprimées sur le milieu du ventre; les rémiges primaires noires, quelques-unes terminées de blanchâtre; enfin la queue blanchâtre marbrée de noir à sa base, noire vers le centre, puis terminée de blanc. Le bec est noir; l'iris brun roux; les pieds jaunâtres. Tels sont d'habitude les individus que l'on tue sur nos rivages.

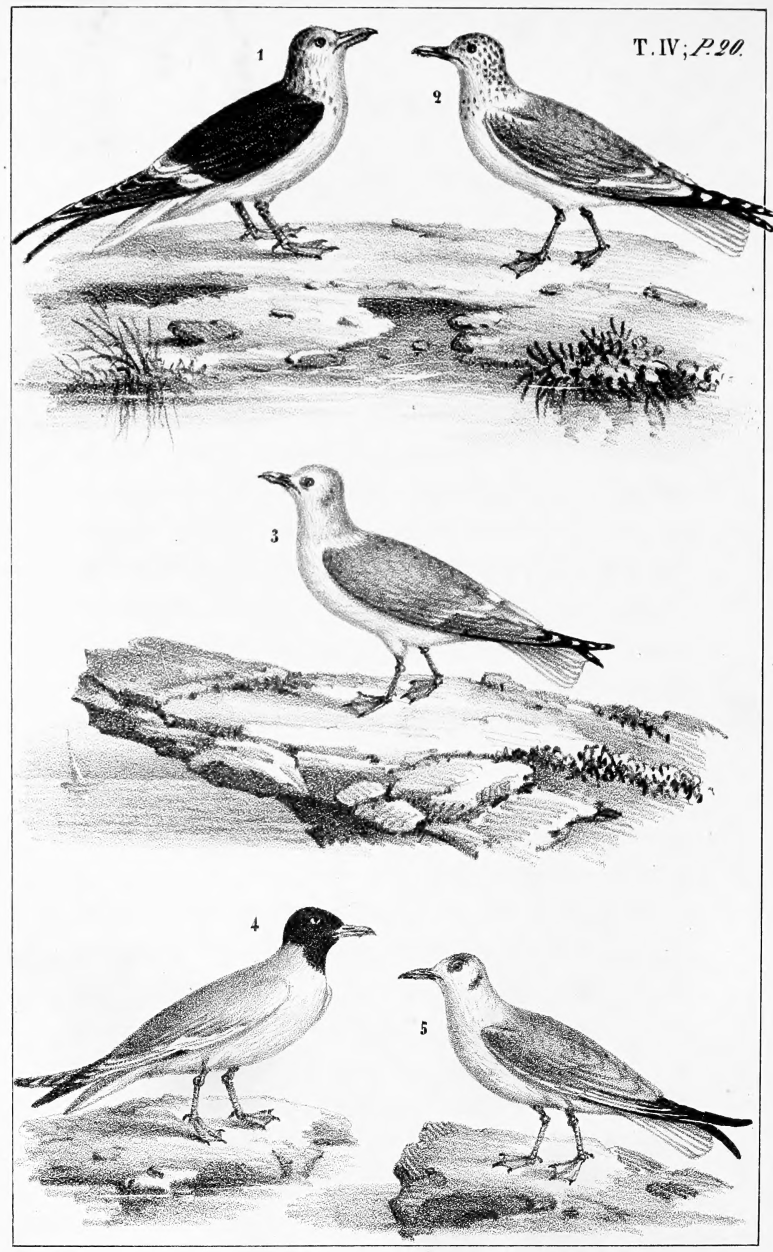
Le *mâle* et la *femelle adultes*, ou *âgés de plus de trois ans*, *en livrée d'automne*, sont blancs, avec de petites raies longitudinales, d'un brun clair sur les plumes de la nuque, du dessus et des côtés de la tête; avec le manteau d'un noir ardoisé, le bec jaune ou jaunâtre, et l'angle de la mandibule inférieure, de même que le bord libre des paupières, d'un rouge orange. L'iris est jaune clair, et les pieds sont d'un jaune un peu livide.

Sous le plumage d'été, ils diffèrent de leur état d'automne par l'absence des taches à la tête et à la nuque, par la vivacité de la couleur jaune et rouge du bec et du tour de l'œil. Ils ressemblent ainsi à la *Mouette Marine*, mais s'en distinguent essentiellement par leur taille plus petite et leur bec moins fort.

La Mouette à Pieds Jaunes arrive assez irrégulièrement sur nos eaux, à l'arrière-saison ou durant

l'hiver ; on l'y rencontre seule ou par deux à trois individus ensemble. Elle vit sédentaire sur les côtes maritimes des départements méridionaux de la France, et niche dans les dunes ou parmi les rochers, sur les bords de la mer, quelquefois à l'entour des étangs et des marais salins. Sa ponte consiste en 2 ou 3 œufs oblongs, tantôt d'un blanc rouge grisâtre, tantôt d'un brun olivâtre plus ou moins clair, et tachetés de brun foncé, de brun noir et d'un gris sombre; en longueur, ils ont 6 cent. 5-9 mill., et 4 cent. 4-6 mill. de largeur diamétrale.

Cette espèce se nourrit pareillement de toutes sortes de substances : poissons vivants ou morts, jeunes grenouilles, frai, chair récente ou infecte, insectes et limaçons, tout lui est bon. Elle se rabat habituellement avec force de l'air sur sa proie, la saisit à la surface de l'eau, sans s'y poser, et l'avale en poursuivant son vol ; quelquefois, cependant, elle cherche sa vie à terre, dans le marais et sur le rivage, où abondent par moments les vers et les insectes dont elle est friande. Elle donne assez facilement dans le piége. On en prend beaucoup sur les côtes du midi de la France, et les pêcheurs en tiennent de vivantes, qu'ils nourrissent comme des poules, après les avoir privées d'une bonne partie de leurs ailes.



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Mouette à Pieds Jaunes, *mâle adulte, en automne; ½ gr. nat.*; P. 310.
2 Mouette Cendrée, *mâle adulte, en livrée d'hiver; ⅛ gr. nat.*; P. 313.
3 Mouette Tridactyle, *mâle adulte, pendant l'hiver; ⅛ gr. nat.*; P. 316.
4 Mouette Rieuse, *mâle adulte, sous l'habit de printemps; 1/7 gr. nat.*; P. 319.
5 » » *Mâle adulte, durant l'hiver; 1/7 gr. nat.*

254.—Mouette Cendrée *(Larus Canus).*

Noms vulgaires : *Falourde* Grise, Pigeon de Mer, *Goualan* Gris.

Mouette à Pieds Bleus ou Grande Mouette Cendrée, *les vieux en hiver;* la Mouette d'Hiver, *sujets avant l'âge de deux ans* (Buff.).—Mouette à Pieds Bleus (*Larus Canus*), Vieill., Temm.—Mouette Cendrée (*Larus Canus*), de S.-Longch.—Goéland Cendré (*Larus Canus*), Degl.—Gavina ((Savi.)

Cette Mouette passe en Savoie périodiquement dans les mois d'octobre et de novembre, mais irrégulièrement au printemps, en mars ou avril. On la voit solitaire ou par sociétés de 3 à 5 individus de son espèce, sur nos lacs, nos rivières et à leurs embouchures. Les jeunes sujets de l'année surtout viennent s'y montrer chaque année, et encore ne sont-ils jamais communs; les adultes y sont très-rares, ils n'arrivent guère que par intervalle de plusieurs années, et quand ils sont poussés par la tempête.

Le *mâle* a 44-46 cent. de taille, la *femelle* 42 ou 43, et leurs ailes dépassent la queue de 7 à 8 cent.; le tarse est de 50 mill.

Les *adultes des deux sexes, en hiver*, sont blancs, avec la tête, la nuque et les côtés du cou parsemés de taches brunes, le dos et les scapulaires d'un cendré bleuâtre : l'extrémité de ces dernières est blanche. Les rémiges primaires sont noires vers le bout, les secondaires terminées de blanc comme les scapulaires; sur les deux premières rémiges, l'on remarque un long espace blanc. L'extérieur du bec

est d'un bleu verdâtre à sa base, d'un jaune ocreux à sa pointe, et l'intérieur de couleur orange ; l'iris brun ; le tour des yeux brun rougeâtre ; les pieds bleuâtres, assez souvent tachetés de jaunâtre.

Au printemps, ils se dépouillent des taches brunes de la tête et des parties latérales du cou ; leur bec devient d'un jaune d'ocre, et le bord libre des paupières, d'un rouge vermillon ; leurs pieds se colorent de jaune, et paraissent nuancés de bleuâtre.

Les *jeunes de l'année, en automne*, ont les parties supérieures du corps d'un gris brun, avec les plumes du dos et des ailes frangées de gris jaunâtre ; les rémiges noirâtres ; la queue blanche, largement barrée de brun noirâtre vers l'extrémité. Au-devant de chaque œil, ils portent une espèce de croissant noir ; sur les parties inférieures, ils sont teints de blanchâtre, puis variés de gris surtout à la poitrine et aux flancs. Le bec est noir, un peu livide à sa base ; les pieds presque jaunâtres, et l'iris noirâtre.

Au printemps, les taches de la tête et des régions inférieures du corps diminuent, le blanc s'épure et occupe un plus grand espace ; en même temps, le dos et les scapulaires commencent à se parer de cendré bleuâtre.

Après la seconde mue de printemps, les *jeunes* ne diffèrent plus des *adultes*.

La Mouette Cendrée fréquente, à l'automne et

en hiver, les côtes de France, de Hollande, de Belgique et d'Italie, puis rentre dans le nord de l'Europe, au printemps, pour s'y reproduire. Les rochers les plus rapprochés des eaux, les plages de la mer, le bord et l'embouchure des fleuves sont les lieux qu'elle choisit de préférence pour pondre ; on y trouve sa couvée, qui se compose de 3 ou 4 œufs, dans un creux, sur le sable, ou parmi les pierres et les herbes : ces derniers sont d'un blanc gris roussâtre, irrégulièrement marquetés de noir, de noirâtre et de cendré, et de 5 cent. 6-9 mill. de longueur, sur 4 cent. 1-2 mill. de larg. diamétrale.

Pendant son passage dans nos localités, on l'approche d'assez près quoique posée à terre et sur l'eau. Elle hante nos marécages, nos lacs et nos rivières, s'y nourrissant de vers, de sangsues, de coquillages, de poissons et d'insectes. Souvent elle cherche sa proie au vol comme ses congénères, et, en l'apercevant, elle tombe d'aplomb sur elle, l'enlève dans le bec aussi lestement sur l'onde qu'à la surface du sol, puis elle disparaît dans l'espace. Elle se retire la nuit parmi les pierres, les rocs et les broussailles du bord de l'eau, dans les endroits les plus déserts ; quelquefois elle reste au milieu d'un étang, et sommeille la tête cachée dans les plumes.

Sa chair est mauvaise.

255.—Mouette Tridactyle (*Larus Tridactylus*).

Noms vulgaires : *Falourde* Cendrée, Pigeon de Mer ou Marin, *Goualan* Cendré.

La Mouette Cendrée Tachetée (Buff.)—Mouette à Trois Doigts (Cuv.)—Mouette Tridactyle (*Larus Tridactylus*), Vieill., Temm.—Goéland Tridactyle (*Larus Tridactylus*, Degl.—*Gabbiano Terragnolo* (Savi).

Le *mâle* de cette espèce a 40-42 cent. de longueur ; la *femelle* est sensiblement moins grande. Le tarse, chez les deux, mesure 4 cent. 3 ou 4 mill.

Tous deux, *à l'âge adulte, sous leur livrée d'hiver*, ont les parties supérieures d'un cendré bleuâtre pur, avec le croupion et toute la queue d'un blanc parfait ; de fines raies noires au-devant des yeux ; les scapulaires et les rémiges secondaires blanches à leur extrémité ; la première rémige primaire bordée de noir en dehors ; celle-ci et les trois ou quatre suivantes terminées de cette dernière couleur, avec leur pointe blanche. Le blanc pur occupe le front, les côtés du cou, la gorge et tout le dessous du corps. Le bec est d'un jaune lavé de verdâtre ; la bouche et le tour des yeux d'un rouge orange ; l'iris brun ; les pieds d'un brun olivâtre ; le pouce est nul, il se trouve remplacé par un petit tubercule privé d'ongle.

Au printemps, les sexes deviennent d'un blanc éclatant, en conservant cependant du cendré bleu-

âtre sur le dos et les ailes ; mais le reste du plumage ne diffère pas de celui d'hiver.

Les *jeunes, dans leur première année, après la mue d'automne*, ont un croissant noir ou noirâtre en avant de chaque œil ; tête, cou et parties inférieures blanches ; région parotique, taches de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre foncé ; manteau de cette même teinte ; rémiges noires et blanches ; enfin pennes caudales de la dernière couleur, traversées par une large bande de la première. Les *jeunes* sous cette livrée sont rares dans notre pays ; ceux de *deux ans, après la mue d'automne*, de même que les *adultes*, sont presque les seuls sujets qui y passent régulièrement.

La Mouette Tridactyle se tient, l'été, dans les contrées septentrionales, et niche, dit-on, en société dans les rochers qui bordent la mer. Elle pond 3 ou 4 œufs, d'un blanc gris ou olivâtre, plus ou moins foncé, et marqués d'un grand nombre de points et de taches, les unes brunes ou presque noirâtres, les autres cendrées : leur grand diamètre mesure 5 cent. 4–6 millim., et le petit diamètre 4 cent. 1-2 mill.

En automne et en hiver, elle s'avance isolée, par couples ou en bandes plus ou moins nombreuses, sur les fleuves, rivières et lacs des pays tempérés et méridionaux, qu'elle quitte en mars ou avril, pour rentrer dans son séjour d'été.

Tous les ans, vers la mi-octobre, ou seulement en novembre et décembre, elle arrive ici seule à seule, assez souvent deux à deux, mais rarement par compagnies. Elle séjourne quelque temps sur nos eaux, on l'y trouve même durant les gros froids, faisant parfois bande avec les *Mouettes Rieuses ;* puis elle disparaît tout à coup dans le mois de mars ou les premiers jours d'avril. Elle est ordinairement peu farouche ; on l'aborde et on la tire souvent de près. Elle tombe avec facilité dans les piéges garnis d'appâts, qu'on lui tend sur l'eau ou le rivage. Quand elle cherche sa vie en volant, elle se jette d'aplomb et avec rapidité sur le moindre morceau de substance nutritive qu'elle découvre sur l'eau, l'enlève en passant et l'avale en remontant dans les airs. Le frai, les petits poissons, les insectes, les coquillages, jusqu'aux objets immondes, composent sa nourriture. Gardée en domesticité, elle devient en quelques jours très-docile, et y mange de tout, comme ses congénères. Sa chair est, selon les localités et les aliments qu'elles lui fournissent, d'un goût désagréable, ou bien un manger médiocre.

256.—Mouette Rieuse (*Larus Ridibundus*).

Noms vulgaires : Grosse Hirondelle de Mer. *Falourde, Faloirde, Gouala,* Pigeon des Mers.

La Mouette Rieuse (Buff.)—Mouette à Pieds Rouges, (Cuv.).—Mouette Rieuse (*Larus Ridibundus*), Vieill.—Mouette Rieuse ou à Capuchon Brun (*Larus Ridibundus*), Temm.—Goéland Rieur (*Larus Ridibundus*), Degl.—*Gabbiano Commune* (Savi).

Le *mâle* de cette Mouette a 37-39 cent. de taille; la *femelle* est un peu plus petite, avec le bec plus mince et moins allongé; elle ne diffère pas autrement du *mâle*. Chez les deux, les ailes dépassent de beaucoup l'extrémité des pennes caudales, et le tarse mesure 4 cent. 2-3 millim.

La Mouette Rieuse, ainsi nommée, parce que sa voix ressemble à un éclat de rire, a, *sous l'habit d'automne et d'hiver*, la tête, le cou et toutes les parties inférieures du corps d'un blanc pur, avec une teinte de rose, excessivement légère sur la poitrine et le ventre, et qui s'efface facilement chez l'oiseau empaillé; elle porte une tache noire ou noirâtre, en forme de croissant, devant l'œil, puis une autre tache plus grande à la région parotique. Le manteau et les tectrices alaires sont d'un cendré clair; la queue est blanche, de même que ses couvertures supérieures et inférieures; les quatre rémiges primaires blanches, terminées et bordées de noir sur le bord interne: la première a en outre ses barbes externes noires. Le bec et les pieds sont rouge de laque; l'iris brun foncé.

Au printemps, la tête et le haut du cou se couvrent d'une espèce de capuchon brun noirâtre, presque nuancé de roussâtre; la teinte rose du dessous du corps devient plus prononcée; les paupières blanchissent; le bec et les pieds se colorent de carmin; mais le reste du plumage se maintient comme *en hiver*.

Les *jeunes sujets de l'année, en livrée d'hiver*, sont maculés de cendré sur la tête; tachés de brun ou de noirâtre en avant des yeux et sur l'oreille; blancs sur le dessous du corps; d'un cendré bleuâtre sur le dos et les ailes, avec les petites couvertures alaires variées de brunâtre et de roussâtre. La queue est blanche, barrée de noirâtre au bout; le bec rougeâtre à sa base, noirâtre ou brun à sa pointe; les pieds sont jaunâtres.

A la première mue de printemps, au mois d'avril, les jeunes de l'an prennent déjà le capuchon brun, mais en y conservant quelques plumes blanches de leur livrée d'hiver. La queue reste brune à l'extrémité; les couvertures alaires possèdent encore un peu de brunâtre et quelques bordures roussâtres, qui cependant disparaissent peu à peu à mesure que la saison avance. *Après la deuxième mue d'automne*, ils sont semblables aux *adultes*.

La Mouette Rieuse est de toutes les espèces du genre celle qui chaque année arrive la plus nombreuse dans notre pays. On l'y voit paraître quel-

quefois dès la mi-août, alors en faible quantité ; puis elle devient commune vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre, et dès lors nous la possédons jusqu'à l'approche du printemps sur la plupart de nos eaux. Elle y constitue, suivant les lieux, des troupes nombreuses qui fréquentent ensuite successivement les rivières, les lacs, les flaques d'eau de leur arrondissement. Dans leurs trajets, ces volées s'abattent sur les marais inondés, même sur les terres humides, et là elles se nourrissent de vers, de larves et de petits coquillages. On les approche alors difficilement. Elles sont plus confiantes sur les eaux, où le chasseur seul leur fait ombrage ; aussi, en l'apercevant, gagnent-elles l'espace pour éviter sa rencontre.

Cette Mouette est vive ; presque toujours en mouvement, elle vole sans relâche, soit qu'elle cherche sa pâture, soit qu'elle se divertisse en troupe au-dessus de l'onde ou des roseaux qui la frangent. Elle pêche le petit poisson et les insectes aquatiques, les saisit à la superficie de l'eau, après s'être précipitée d'aplomb sur eux, et les mange en remontant dans les airs. De moment en moment, elle gobe les insectes ailés, et fait même pour cela des évolutions en l'air, à la manière des *Hirondelles de Mer ;* comme elles, elle suit quelquefois les pêcheurs sur leurs barques, tourne ou plane au-dessus d'eux, attendant qu'ils jettent à l'eau le menu

poisson, qu'elle enlève aussitôt à sa surface ; à chaque proie, elle disparaît un moment, et revient ensuite trouver ses amis, qui lui payent encore le tribut de bienvenue.

Elle quitte nos climats en mars ou en avril, lorsque plusieurs sujets de l'espèce y opèrent leur second passage, et nous ne l'y voyons jamais pendant la période des couvées. On dit que des couples se reproduisent en Suisse, mais je suis loin de pouvoir assurer ce fait, car je n'ai pas de documents suffisants. Elle niche sur les bors de la mer, à l'embouchure des fleuves et des rivières, parmi les herbes ou la mousse. Ses œufs, au nombre de 3 ou 4, varient considérablement sous le rapport de la coloration et de la distribution des taches : en effet, ils sont ou d'un olivâtre foncé, ou d'un roux plus ou moins teinté d'olivâtre, ou d'un gris assez clair, ou enfin d'un blanchâtre nuancé de gris, puis tachetés et ponctués de noir ou de noirâtre et de cendré ; en moyenne, ils ont 5 cent. 2-4 millim. de grand diamètre, et 3 cent. 4-6 millim. de petit diamètre. Après les nichées, les sujets d'un même canton se réunissent pour vivre en société jusqu'à leurs voyages d'automne, qu'ils effectuent d'habitude par bandes d'un plus ou moins grand nombre d'individus.

Nota. Trois autres espèces de Mouettes passent parfois en Suisse. Bien qu'aucune d'elles n'ait encore paru en Savoie, je

crois devoir cependant les faire connaître ; car il pourrait arriver un jour qu'en s'éloignant de la Suisse pour retourner dans leur patrie, ces oiseaux vinssent traverser nos vallées et s'y faire tuer.

La première espèce est la Mouette Sénateur (*Larus Eburneus*, Temm.), qui a pour patrie les côtes d'Islande, du Spitzberg et du Groënland. Ce sont les *jeunes sujets* principalement qui se font voir par moments sur les lacs de la Suisse, à l'arrière-saison et durant l'hiver. Ils ont 45-46 cent. de taille ; les *femelles* sont toutefois plus petites, elles mesurent 42 à 43 cent. Dans les deux sexes, le plumage est blanc, tacheté et marbré de brun noirâtre, avec une tache noire vers le bout des rémiges et une bande transversale, de même couleur, à la queue ; le bec est bleu de plomb, presque jaunâtre au bout.

Les *adultes* sont d'un blanc parfait, sans taches, et teintés de rose en dessous, avec le bec cendré bleuâtre jusqu'à la pointe qui est, comme le cercle nu des yeux, d'un rouge vif, avec les tarses noirs et l'iris brun foncé.

La Mouette Ichthyaète (*Larus Ichthyaetus*, Temm.) forme la seconde espèce de passage accidentel en Suisse; je la cite d'après M. Degland (*Ornithologie européenne*, tom. 2ᵉ, p. 321, sous la dénomination de *Goéland Ichthyaète.*).

Elle habite les bords de la mer Caspienne et ceux de la mer Rouge. Sa taille est de 64-68 cent., suivant les sexes ; les *femelles* sont les plus petites. *Sous sa robe de noces*, elle a la tête et la moitié supérieure du cou couvertes d'un voile noir velouté, descendant plus bas sur le devant du cou qu'à sa partie postérieure, avec une tache blanche au-dessus et en dessous de l'œil ; le manteau et les couvertures alaires d'un bleu grisâtre ; les parties inférieures et la queue d'un blanc pur ; les cinq rémiges primaires marquées, vers le bout, d'un grand espace noir terminé par des pointes blanches ; le bec gros, robuste, jaune orange, et rouge à son extrémité qui porte une bande perpendiculaire, noire ; enfin les pieds nuancés de brun et de rouge, et l'iris brun.

Il est présumable, dit M. Temminck, que cette Mouette revêtue, *l'été*, d'un capuchon foncé, se trouve, *en hiver*, avec la plus grande partie de la tête et le cou blancs, avec le tour des yeux ou la région ophthalmique nuancée de noirâtre, comme dans les espèces encapuchonnées. Au reste, les *jeunes* et les *adultes en livrée d'hiver* semblent être encore inconnus.

Enfin, la troisième espèce dont j'ai à traiter est la Mouette Pygmée (*Larus Minutus*, Temm.). Celle-ci se montre un peu plus régulièrement sur les lacs de la Suisse que les deux premières, et particulièrement l'hiver, pendant les grands froids de décembre et de janvier. Elle n'a que 28 ou 29 cent. de longueur ; son tarse mesure 2 cent. 6-7 mill., et ses ailes dépassent la queue de 3-4 cent.

En hiver, elle est blanche à la tête et au cou, avec l'occiput, la nuque, une tache en avant de l'œil et une autre vers l'oreille d'un noir cendré ou d'un brun noir, selon les sujets ; d'un cendré bleuâtre clair sur le dessus du corps; d'un blanc pur sur toutes les parties inférieures et la queue. Les rémiges sont cendrées, terminées de blanc; les pieds d'un rouge cramoisi; le bec et l'iris noirs ou noirâtres.

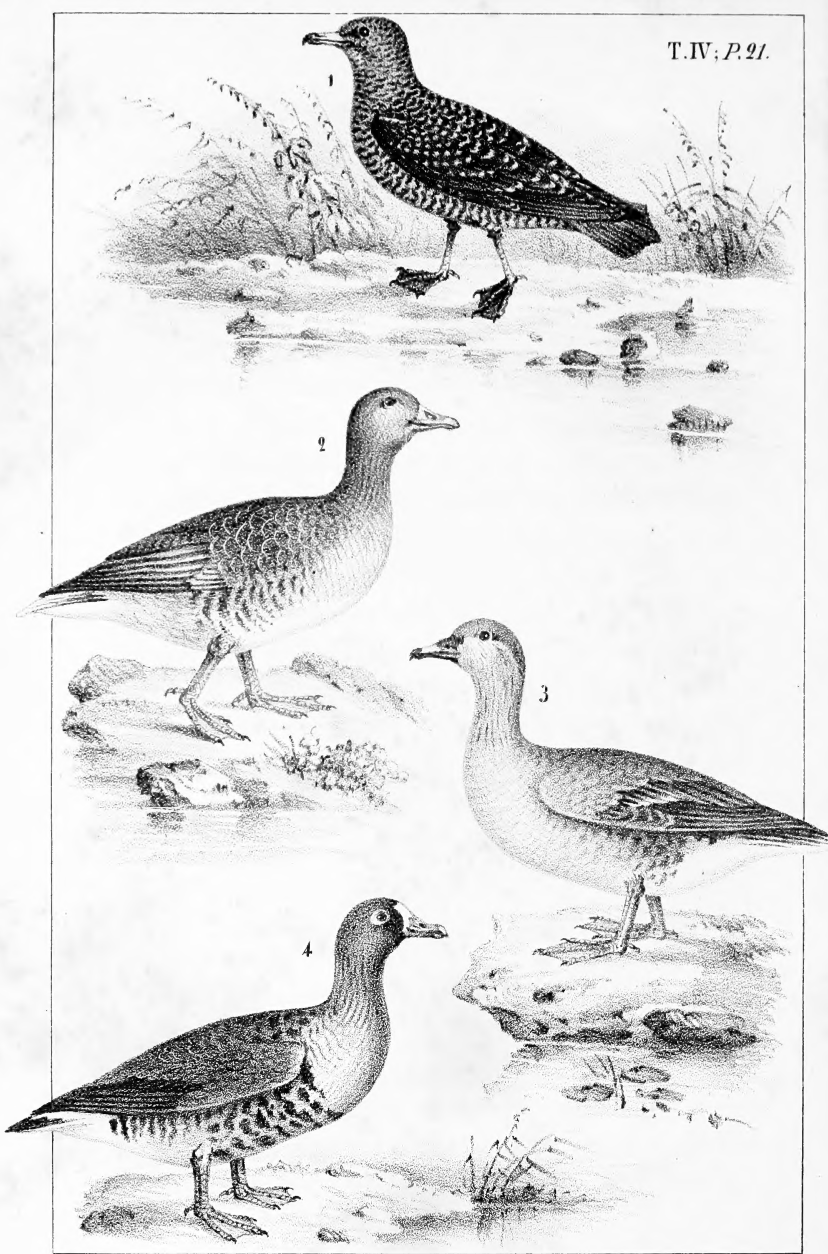
Chez les *jeunes sujets en livrée d'hiver*, la queue est barrée de brun sur fond blanc ; les petites couvertures alaires sont blanchâtres, tachetées de gris et de noirâtre, les moyennes d'un gris foncé, bordées de brunâtre ; les quatre premières rémiges noires en dehors et à leur extrémité, puis blanches sur leurs barbes internes. Ils ne diffèrent guère autrement des *adultes*.

LXXXIXe Genre : STERCORAIRE (*Stercorarius*).

Caractères : Bec médiocrement long, robuste, presque cylindrique, couvert à sa base d'une cire ou peau membraneuse qui se prolonge jusqu'aux narines ; mandibule supérieure convexe, crochue et armée d'un onglet saillant, qui paraît surajouté ; l'inférieure arrondie vers son extrémité, anguleuse en dessous. Narines percées au delà du milieu du bec, linéaires, demi-fermées en arrière, percées diagonalement de part en part. Tarses allongés, minces, placés à l'à plomb du corps ; les trois doigts antérieurs totalement palmés ; pouce court, touchant à terre par le bout ; ongles longs et crochus. Ailes grandes, aiguës. Queue formée de pennes inégales, plus ou moins pointue ou allongée au centre.

Les Stercoraires habitent les mers des régions arctiques, et se répandent dans les contrées tempérées ou méridionales, en automne et en hiver, le plus souvent à la suite des tempêtes ou des ouragans. Ce sont des oiseaux voraces, courageux, de véritables rapaces dans l'ordre des Palmipèdes, les tyrans des *Hirondelles de Mer* et des *Mouettes*. Ils vivent à leurs dépens; ils les poursuivent quand elles viennent de pêcher un poisson ou toute autre substance, les harcèlent jusqu'à ce qu'elles l'aient lâché ou dégorgé, puis s'en emparent eux mêmes avec une adresse surprenante pendant qu'il tombe de l'air ; aussi, craignent-elles leur approche ; elles crient et se sauvent dès qu'ils paraissent. Cependant. les Stercoraires sont d'excellents pêcheurs, quand ils veulent ; c'est surtout lorsqu'ils ne trouvent pas leur pâture à la mer et au rivage qu'ils

T. IV; P. 21.



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Stercoraire Pomarin, *jeune en habit d'automne; 1/3 gr. nat.;* P. 325.

2 Oie Cendrée, *mâle sous la livrée d'hiver; 1/12 gr. nat;* P. 331

3 Oie Vulgaire, *mâle avec le plumage d'hiver; 1/11 gr. nat.;* P. 334.

4 Oie Rieuse, *mâle pendant l'hiver; 1/10 gr. nat.;* P. 337.

s'acharnent à attaquer ainsi les oiseaux de ces derniers genres.

Leur vol s'exécute par sauts et par bonds. Ils muent deux fois par an. Les sexes se ressemblent extérieurement. Les *jeunes* diffèrent beaucoup des *adultes*.

Ce genre ne nous a encore fourni, en Savoie, qu'une seule espèce.

257.—Stercoraire Pomarin *(Stercorarius Pomarinus)*.

Le Stercoraire Pomarin (*Stercorarius Pomarinus*), Lacép., Vieill., Degl.— Stercoraire Pomarin (*Lestris Pomarina*), Temm.—*Lestris Pomarinus* (Ch. Bonap.).—*Gabbiano Nero* (Savi).

Ce Stercoraire est toujours très-rare dans nos vallées; il n'y survient que par accidents, d'habitude par les temps d'orage et de pluie froide, sur l'arrière-saison ou durant l'hiver. Les *jeunes sujets de l'année* viennent seuls s'y faire voir un à un ou deux à trois individus ensemble. C'est ainsi que quelques-uns apparurent, le 17 octobre 1847 et le 5 novembre 1851, sur le lac du Bourget, où trois sujets furent tués : l'un d'eux fait partie de ma collection. Aux mêmes époques, l'espèce se montrait aussi sur le lac de Genève.

Le Stercoraire Pomarin, *à l'état de jeune*, a 42–43 cent. de taille; l'*adulte* est sensiblement plus grand.

Dans sa première année, après la mue d'automne,

tel qu'il arrive parfois en Savoie, il a le bec de 3 cent. 1-2 millim. de long, de couleur livide assez foncée au milieu, avec la cire bleuâtre et la pointe d'un noir de corne; l'iris brun; les tarses mesurant 5 cent. 2-3 mill., d'une couleur de chair inclinant au bleuâtre pendant leur fraîcheur et se changeant en blanchâtre par la dessiccation, enfin marqués d'aspérités à leur partie postérieure; les membranes interdigitales et les ongles noirs; le pouce livide, avec son ongle blanc : cette dernière teinte occupe encore un faible espace à la base des doigts.

On le reconnaît en outre à la tête et au cou variés de brun, de roux plus ou moins clair et de cendré roussâtre, ces deux dernières couleurs terminant surtout les plumes du haut de la tête et de la nuque; aux parties supérieures du corps d'un brun foncé, maculées de roux ou de roussâtre à l'extrémité des plumes; aux inférieures rayées par travers de brun cendré et de roux plus ou moins pâle. Les couvertures sus-alaires sont noirâtres, liserées de roux blanchâtre; les sub-alaires blanches, barrées de brun, quelquefois aussi de roux. Les rémiges sont d'un brun foncé sur leur bord externe, avec les baguettes et les deux tiers environ des barbes internes des 5 ou 6 premières blanches. La queue est brune noirâtre, les deux pennes médianes larges, arrondies au bout et ne

dépassant les latérales que de 10 à 11 millimètres.

Ce Stercoraire habite les mers du Nord, s'égare quelquefois, particulièrement en automne, et se montre alors sur les côtes maritimes, sur les lacs et les rivières de la France. On le distingue facilement, quand il vole, par l'irrégularité de ses mouvements, par les arcs-boutants et les sauts qu'il décrit dans l'espace. Sa nourriture consiste en poissons vivants ou morts, en cadavres d'animaux, en petits mammifères et en jeunes oiseaux sans défense ; il y joint le menu coquillage, les insectes et les œufs d'oiseaux. Quand il est las de pêcher ou qu'il ne trouve pas suffisamment de proies pour se rassasier, il vient au rivage attaquer les *Mouettes* ou les *Hirondelles de Mer*. Il guette lorsqu'une d'elles enlève un poisson pour fondre dessus afin de le lui ravir ; alors il la poursuit à outrance, la harcèle et la force enfin à rendre le poisson qu'elle a déjà souvent dans l'estomac ; et le Stercoraire qui le voit tomber, de le recevoir avec adresse avant qu'il soit à terre, et de l'avaler avidement.

Cet oiseau niche dans les marais, sur des monticules ou parmi les rochers du bord de la mer. La femelle pond 2 ou 3 œufs oblongs, pointus, d'un olivâtre plus ou moins clair, et marqués de brun ou de noirâtre ; leur grand diamètre varie de

6 cent. 5 mill. à 7 cent., sur 4 cent. 8-9 mill. de petit diamètre.

Observations. Le Stercoraire Parasite (*Stercorarius Parasiticus*), ou Labbe à longue queue (Buff.), *Lestris Buffonii* (Boié), *Lestris Parasitica* (Temm.), arrive par accidents, à l'automne ou en hiver, sur les lacs de la Suisse ; mais, comme le *Pomarin*, il ne s'y montre qu'à l'état du *jeune âge*. Il paraît que les *adultes* et les *vieux* de ces deux espèces s'égarent rarement.

Les *jeunes sujets*, tels qu'ils se font voir en Suisse, ont 38-39 cent. de taille ; le bec grêle, presque bleuâtre à sa base et noirâtre à sa pointe ; les tarses de 3 cent. 8 mill. de longueur, pareillement grêles, et d'une teinte jaunâtre, à peine nuancée de bleuâtre, avec les doigts et la base de leurs membranes blanchâtres ; le reste de ces dernières est noir ; l'iris brun foncé.

Ils sont d'un brun gris plus ou moins sombre à la tête et au cou, parsemés de raies longitudinales, de teinte plus foncée, surtout visibles autour du cou, et tachés de noir en avant de l'œil ; d'un brun noirâtre sur le dessus du corps, frangés de blanchâtre ou d'un gris roussâtre clair à l'extrémité des plumes ; d'un blanc terne sur les parties inférieures qui sont variées de brun, disposé en raies transversales. La queue est brune noirâtre, formée de pennes arrondies et larges ; les deux médianes dépassent de 18 à 19 mill. les plus longues des latérales.

Selon M. Degland (*Ornithologie européenne*, tom. 2, pag. 361.), le Pétrel Fulmar (*Procellaria Glacialis*, Linn.), qui habite les mers polaires, se montre accidentellement en Suisse. Il est probable que cette apparition a lieu à la suite des tempêtes, et que les *jeunes sujets* seuls l'opèrent, comme dans l'espèce précédente.

Le Thalassidrome Tempête (*Thalassidroma Pelagica*, Temm., l'Oiseau de Tempête, Buff.), n'a point encore été, que je sache, aperçu dans nos contrées ; j'ignore si on l'a réellement trouvé en Suisse. Il est naturel que cet oiseau et beaucoup d'autres pélagiens soient rares à tuer ou à découvrir lors de leurs passages ; car ils voyagent ordinairement au crépuscule ou de nuit, et très-souvent emportés par les ouragans.

Les trois espèces marines qui précèdent sont à plusieurs exemplaires dans mon cabinet ; presque tous m'ont été donnés par M. de Lamotte, d'Abbeville.

Quarante-cinquième Famille.

ANATIDÉES (Anatidæ).

Je réunis dans cette famille les Oies, les Cygnes et les Canards, trois genres de palmipèdes très-reconnaissables à leur cou allongé, plus ou moins mince ; à leur bec large, couvert d'un épiderme, sous forme de peau molle, dans toute son étendue, arrondi à la pointe qui est obtuse et onguiculée, et hérissé sur les bords des mandibules de lames transversales ou dentelées en scie ; enfin à leurs tarses courts, et leurs doigts entièrement palmés.

Ils vivent sur les eaux, ne viennent à terre que pour se reposer ou y chercher les aliments qu'ils ne trouvent pas ailleurs, et pour couver. Les Oies cependant préfèrent à l'élément liquide les prairies humides et les champs ensemencés; elles ne se rendent guère à l'eau que pour se baigner après leur repas, ou le soir, à l'approche de la nuit, pour y dormir ; aussi, ont-elles les jambes plus hautes et situées plus à l'équilibre du corps que les Cygnes et les Canards : cette particularité fait que leur démarche est plus assurée que chez ces derniers, dont plusieurs espèces, cependant, comptent au nombre des bons voiliers et des excellents plongeurs de la classe des Palmipèdes.

XC^e Genre : OIE (*Anser*).

Caractères : Cou allongé; bec plus court que la tête ou presque d'égale longueur, conique, plus haut que large et renflé à la base: droit, rétréci et arrondi au bout; mandibule supérieure onguiculée et courbée à son extrémité, puis plus large que l'inférieure qui est plate; l'une et l'autre garnies sur les bords de lamelles en dentelures coniques et pointues. Narines latérales, amples, percées vers le milieu du bec. Tarses gros, assez allongés, fixés vers l'équilibre du corps, et toutefois moins rapprochés de l'abdomen que dans les autres *Anatidées;* doigts totalement palmés, de grandeur moyenne; pouce libre, élevé et touchant à terre par le bout; ongles courts, falculaires et obtus. Ailes médiocres. Queue formée de 16 à 18 pennes. Trachée-artère sans replis et sans renflement à sa partie inférieure.

Les Oies se cantonnent dans les régions septentrionales pendant la belle saison, et se réfugient, l'hiver, dans les climats tempérés ou chauds, selon que le froid devient plus ou moins intense.

Elles se plaisent à vivre par bandes nombreuses et se répandent ainsi dans les prairies, les vastes marais et les plaines les plus découvertes, où les herbages et les graines les nourrissent généralement. Elles vont peu sur l'eau, seulement pour se baigner ou pour y passer la nuit. Elles sont si craintives, si défiantes que, pendant qu'elles se trouvent à la pâture ou en repos, elles laissent toujours une ou plusieurs de la troupe en sentinelles. A l'aspect d'un ennemi, celles-ci donnent l'éveil par un grand cri d'alarme, et aussitôt toute la bande s'envole en poussant des cris forts et sonores, qu'on entend encore quand elle disparaît dans les airs. Une fois dans l'espace, si elle est nombreuse, les sujets qui la composent se rangent en triangle et s'éloignent en simulant un V renversé, très-

ouvert ; mais, s'ils ne sont pas en grande quantité, ils ne forment qu'une seule ligne, le plus souvent oblique. Lorsque celui qui fend l'air à la tête des autres est fatigué, il cède sa place au suivant et va se reposer à la dernière. Ses compagnons, successivement, suivent son exemple, de sorte que tous les sujets de la volée passent à leur tour à la première place. Cet ordre de progression leur est à la fois commode pour que chacun garde son rang, et favorable pour fendre l'air avec plus d'aisance que si la troupe voyageait confusément.

Les Oies sont polygames ; les petits naissent couverts de duvet, quittent le nid aussitôt après l'éclosion pour suivre leur mère et se chercher leur subsistance. Les sexes se ressemblent, les *femelles* sont seulement un peu moins grandes que les *mâles.* Les *jeunes* sujets prennent d'abord la livrée invariable des *vieux.*

Cinq espèces d'Oies passent plus ou moins rarement dans nos vallées pendant les rigueurs de l'hiver ou à l'approche du premier printemps, allant du Nord au Sud et *vice versâ.*

258.—Oie Cendrée *(Anser Ferus).*

Noms vulgaires : Oie Sauvage, *Oye, Oué, Joué.*

L'Oie Ordinaire (*Anas Anser*), Cuv.—Oie Cendrée (*Anser Cinereus*), Vieill. —Oie Cendrée ou Première (*Anser Ferus*), Temm.—Oie Cendrée (*Anser Ferus*), Degl.—*Oca Paglietana* (Savi).

Cette espèce est la souche des Oies qui vivent

parmi nous en état de domesticité ; elle a, avec la suivante, bien du rapport.

Le *mâle* a 80–82 cent. de longueur.

Sous son habillement d'hiver, il est blanchâtre au front, d'un cendré roussâtre à la tête et au cou, avec les plumes bordées d'une teinte grisâtre très-légère ; cendré brun sur le dos et les scapulaires, et ondé transversalement de blanchâtre ; cendré bleuâtre sur le croupion et les sus-caudales médianes, les latérales étant blanches. La poitrine est cendrée, ondée de blanchâtre sur les côtés ; l'abdomen et les sous-caudales blancs, mais *dans un âge avancé,* on y remarque quelques plumes noires ou noirâtres ; les flancs sont d'un cendré rembruni, avec des ondes grisâtres. La queue est arrondie, à pennes médianes d'un brun lavé de cendré, bordées et terminées de blanc ; les deux pennes les plus externes sont de cette dernière couleur, les autres brunes et blanches. Le bec est fort, gros, élevé à sa base, d'un jaune-orange, et blanchâtre à l'onglet ; l'iris brun foncé ; les pieds d'une couleur de chair rougeâtre, un peu nuancée de jaunâtre.

La *femelle* est un peu moins forte de taille que le *mâle ;* son cou paraît plus mince et ses couleurs sont plus claires.

L'Oie Cendrée nous visite par intervalles assez longs. Nous la voyons passer quelquefois dans les hivers les plus rigoureux, ou durant les dernières

gelées, vers l'approche du printemps, ordinairement par couples ou en petites compagnies, et très-rarement solitaire. Elle est de passage annuel, aux mêmes périodes, dans des contrées en France, tandis que, dans d'autres, surtout vers le Midi, on la rencontre tout l'hiver. A l'arrivée des beaux jours elle se retire dans le Nord, et se multiplie parmi les herbes ou les joncs des prairies et des marais ; sa ponte est de 8 à 14 œufs allongés, d'un blanc sale ou faiblement teinté de jaunâtre, sans taches, et ayant 8 cent. 1-2 mill. de longueur, sur 5 cent. 5-7 mill. de largeur diamétrale.

Comme la plupart de ses congénères, cette Oie se nourrit de végétaux, de racines et de graines de divers genres, qu'elle trouve sur le bord des eaux, des marécages, dans les champs et les prés humides. Après le coucher du soleil, elle arrive sur les lacs ou les étangs pour y passer la nuit souvent en société des *Canards;* au point du jour, elle retourne vivre au marais ou aux alentours de l'eau. C'est surtout pendant ces trajets qu'elle fait entendre sa voix forte, retentissante, et qui imite le son du clairon. Sa défiance est extrême ; son ouïe, sa vue sont si fines que, même de nuit, elles lui font découvrir les chasseurs en embuscade, qui l'attendent pour la tirer au passage ; alors elle s'élève, passe à une grande hauteur au-dessus de leur tête, et évite ainsi le danger.

259.—Oie Vulgaire (*Anser Segetum*).

Noms vulgaires : les mêmes que chez l'espèce précédente.

L'Oie Sauvage (Buff.).—L'Oie des Moissons (*Anser Segetum*), (Cuv.).—Oie Vulgaire ou Sauvage (*Anser Segetum*), Temm.—Oie Vulgaire (*Anser Sylvestris*), Degl.——*Oca Granaiola* (Savi).

Cette Oie est l'espèce du genre que l'on remarque le plus souvent dans nos pays.

Sa taille est un peu plus courte que dans la *Cendrée*, elle mesure 75 à 76 cent. chez le *mâle*, et 73-74 cent. dans la *femelle ;* au reste, les sexes se ressemblent ; toutefois les couleurs se présentent moins pures chez les *femelles.*

Le plumage des parties supérieures est d'un cendré brun, très-légèrement nuancé de roussâtre, à l'exception du croupion, qui est brun noir, de l'extrémité ou des bords des plumes du dos surtout, des scapulaires, des couvertures et pennes moyennes des ailes, qui sont ou cendrés roussâtres, ou cendrés blancs, ou blanchâtres. Le bas du cou et la poitrine sont envahis par un cendré clair, ou par un cendré grisâtre, ou bien par une teinte un peu plus pâle que le dessus du corps, suivant l'âge des individus ; les côtés de la poitrine et les flancs paraissent ondés de roussâtre, sur fond cendré brunâtre ; l'abdomen et le dessous de la queue sont blancs : cette dernière partie, que les ailes pliées dépassent sensiblement, est d'un brun noir, lisérée et terminée de blanc. Le bec est long, com-

primé à la base, effilé vers le bout, et de deux couleurs : noir à l'origine et à l'onglet, jaune orange au milieu ; le tour de l'œil gris sombre, l'iris brun ; les pieds sont d'un rouge orange.

Les *jeunes sujets de l'année* portent une teinte jaunâtre sale sur le cendré brun de la tête et du cou, puis quelques plumes blanches à la racine du bec.

L'Oie Vulgaire habite les régions arctiques, et les quitte lorsque l'intensité du froid les rend inhabitables; elle va alors hiverner dans les pays tempérés, elle ne se rend guère au Midi que quand le froid la chasse encore momentanément de ce séjour. Pour se reproduire, elle se répand fort avant dans le Nord, et pond dans les marais ; 10 à 14 œufs composent sa couvée; ils sont blancs ou blanchâtres, sans taches, de 8 cent. de longueur et de 5 cent. 6-7 mill. de largeur. Ses mœurs sont analogues à celles de l'*Oie Cendrée.*

Elle passe en Suisse et en Savoie assez périodiquement sur la fin de l'automne, par le vent du Nord, de temps en temps l'hiver, les jours de neige ou d'un froid glacial, puis enfin vers l'équinoxe du printemps, quand elle se reporte dans sa patrie. A cette dernière période, elle paraît assez souvent par paires, mâle et femelle ; mais, aux deux premières, elle se montre d'habitude par volées nombreuses. On la voit arriver ici le matin, le soir,

une ou deux heures avant le coucher du soleil, et quelquefois au crépuscule; rarement vient-elle de nuit. Chaque bande nombreuse qui nous arrive décrit une longue ligne triangulaire aiguë, à peu près de la forme d'une herse. Elle fend ainsi l'air avec plus d'aisance et moins de peine que dans tout autre ordre de progression, d'autant plus que la tête de la ligne, qui est la place la plus pénible, est tenue tour à tour par chaque individu de la troupe. Pour chercher sa vie, elle s'abat dans les prairies marécageuses, dans les plaines ou aux abords de l'eau ; mais avant de s'y poser, elle a toujours soin de tracer de grands cercles ou de rôder quelques moments au-dessus du lieu qu'elle a choisi, pour s'assurer qu'elle n'y court point de danger. Une fois à terre, et avant que la bande ne se mette à la recherche des vivres, une ou plusieurs sentinelles sont posées ; leur devoir est de veiller au salut de leurs compagnes qui mangent ou se reposent, et qui viennent ensuite tour à tour les relever.

Cette Oie subsiste, comme la précédente, par divers végétaux, des semences et des graines. Elle est friande des feuilles et tiges de colza, elle se repaît aussi de blé en herbe, qu'elle coupe jusqu'à la racine ; aussi, commet-elle de grands dégâts dans les champs, qu'elle fréquente par compagnies nombreuses. Sa chair est un assez bon manger.

260.—Oie Rieuse (*Anser Albifrons*).

Noms vulgaires : Comme chez les deux premières espèces.

L'Oie Rieuse (Buff.).—Oie Rieuse (*Anser Albifrons*), Cuv., Vieill., Degl.—Oie Rieuse ou à Front Blanc (*Anser Albifrons*), Temm.—*Oca Lombardella* (Savi).

Cette espèce tire son nom, *Albifrons*, des plumes blanches qui, ceintes par une bande noirâtre, entourent la base supérieure du bec ; et son cri ordinaire, qui paraît avoir quelque ressemblance avec un éclat de rire, lui a valu sa dénomination *Rieuse*.

Le *mâle* varie, sous le rapport de la taille, de 70 à 74 cent.

En livrée d'automme et d'hiver, il est brun cendré, plus ou moins lavé de roussâtre à la tête et au cou, avec le front et une partie des joues blancs, entourés de noirâtre : ce caractère servira toujours à le distinguer des mâles des deux premières espèces. Le dessus du corps est brunâtre, marqué d'un blanc roussâtre à l'extrémité des plumes. Le ventre est d'un noir profond, dans certains sujets, mias chez la plupart il se trouve, comme la poitrine, d'un cendré blanchâtre, varié par de grandes taches noires, irrégulières, plus ou moins nombreuses et rapprochées. L'abdomen et toutes les couvertures de la queue sont d'un blanc pur : cette partie est noirâtre, frangée de blanc à chaque rec-

trice. Le bec est petit, comparativement aux deux espèces précédentes, jaune orange, avec l'onglet blanchâtre ; l'iris brun ; le tour des yeux brunâtre, et les pieds couleur orange.

La *femelle* est un peu moins grande et moins colorée de blanc sur le front que le *mâle*.

Les *jeunes de l'année* n'ont pas de taches noires sous le corps, et leur front est peu ou point marqué de blanc, selon l'époque de l'année.

L'Oie Rieuse est constamment rare dans nos localités, où d'ailleurs elle ne survient qu'assez irrégulièrement, soit par petites troupes, soit par couples, ou solitaire. On l'y voit pendant les grands froids de décembre et de janvier, lorsqu'elle se dirige vers les climats tempérés ou méridionaux, ses quartiers d'hiver; puis elle repasse quelquefois au dégel ou par le vent d'Est, sur la fin-février ou en mars, quand elle retourne dans le Nord, sa patrie, pour l'acte de la reproduction. Elle s'y livre dans les lieux marécageux, remplis d'herbes, et pond de 8 à 12 œufs, quelquefois 14, d'un blanc terne, sans taches, ou comme salis par des nuances grisâtres, à peine distinctes de la couleur du fond de la coquille : leur grand diamètre est, en moyenne, de 7 cent. 8-9 millim. à 8 cent., et le petit diamètre de 5 cent. 6-7 mill.

Elle se nourrit pareillement de graines, de racines et de verdure, qu'elle cherche sur le bord

de l'eau, dans les prairies ou les champs. Je l'ai trouvée appariée le 12 mars 1848, au bord du lac du Bourget. La femelle reposait couchée sur une motte de gazon, et paraissait très-fatiguée. Le mâle veillait sur elle, droit à ses côtés ; en me voyant, il jeta un cri, sans doute pour avertir sa compagne du danger, et prit le vol avant que je sois à portée de le tirer. Celle-ci cependant resta à terre, sans paraître trop effrayée, elle se contenta de s'éloigner lentement, à petits pas; alors je l'approchai et l'abattis au lever. Quelques moments après, un braconnier à l'embuscade dans une barque tua le mâle, qui revenait à son premier séjour.

261.—Oie Bernache *(Anser Leucopsis).*

La Bernache (Buff.).—L'Oie Bernache (*Anas Erythropus* ou *Anas Leucopsis*), (Cuv.).—Oie Bernache (*Anser Erythropus*), Vieill., Degl.—Oie Bernache (*Anser Leucopsis*), Temm.—*Oca a Ceffo Bianco* (*Bernicla Leucopsis*), Ch. Bonap.

La Bernache a, autrefois, par rapport à son origine, donné lieu à plusieurs fables qui ont aujourd'hui pour but de nous montrer jusqu'à quel point les anciens se laissaient charmer par l'apparence du merveilleux. Les unes la faisaient naître sur certains arbres des côtes d'Écosse et des Orcades; les autres dans des coquillages appelés *conques anatifères;* d'autres enfin dans les vieux mâts pourris et autres débris de navire.

Cette Oie passe très-accidentellement en Savoie;

elle ne s'y est encore montrée, à ma connaissance, qu'isolément et par paires : on l'a ainsi observée et tirée pendant les hivers rigoureux de 1829, 1830 et 1839.

On s'accorde à lui donner pour patrie les contrées les plus froides du globe; mais on ne sait encore presque rien sur sa propagation.

On me communique deux de ses œufs rapportés, m'assure-t-on, des régions polaires; l'un est blanc lavé de verdâtre, sans taches, et l'autre d'un blanc jaunâtre, parsemé de quelques nuances de teinte à peine plus foncée que le fond de la coque : tous deux ont 7 cent. 6 millim. de long, sur 4 cent. 5 mill. de largeur diamétrale.

La Bernache a 64-65 cent. de longueur.

Elle est blanche au front, aux joues et à la gorge; d'un noir profond et lustré sur le lorum, l'occiput, la nuque, le cou, la poitrine, les rémiges et la queue; d'un gris cendré sur le dos et les scapulaires, avec l'extrémité de chaque plume noire et blanche; enfin, d'un blanc grisâtre au ventre et aux sous-caudales. Le bec est noir, menu, plus court que la tête, et ne laisse point paraître à l'extérieur, sur les bords des mandibules, le bout des lamelles. L'iris est brun, les pieds sont noirs.

La *femelle* est semblable au *mâle;* elle en diffère seulement par sa taille un peu plus petite.

Les *jeunes de l'année* sont mouchetés de noirâtre

sur le front, et frangés de roussâtre à l'extrémité des plumes du dos et des ailes.

262.—Oie Cravant (*Anser Bernicla*).

Le Cravant (Buff.).—Le Cravant (*Anas Bernicla*), (Cuv.).—Oie Cravant (*Anser Torquatus*), Vieill.—Oie Cravant (*Anser Bernicla*), Temm., Degl.—*Oca Colombacio* (Savi.).

L'Oie Cravant est, comme la *Bernache*, de passage très-accidentel dans nos vallées ; on l'y a vue aux mêmes époques et au même nombre qu'elle, sur les bords du Rhône et de l'Isère ; mais, dès 1839, aucun sujet, que je sache, n'est venu s'y montrer.

Elle paraît plus aquatique que les espèces précédentes ; on la trouve, en effet, souvent à l'eau, occupée à nager, à se baigner et à chercher sa pâture parmi les joncs et les roseaux, dont elle ronge parfois les cannes, très-probablement pour en manger la moelle.

Le *mâle* a 58-60 cent. de taille.

Il est noir brun à la tête, au cou et sur le haut de la poitrine, avec un espace blanc, maculé de noir, de chaque côté du cou ; d'un gris foncé, comme enfumé, sur le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes, et bordé d'une couleur plus claire à chaque plume ; d'un brun cendré au milieu de la poitrine, aux flancs et au ventre ; enfin d'un blanc pur sur l'abdomen et les sous-caudales. La queue, le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est brun

noirâtre. Telle est la livrée des deux sujets de ma collection, tués en hiver.

La *femelle* paraît un peu moins grande que le *mâle*, avec les couleurs du dessous du corps moins foncées.

Les *jeunes de l'an* sont d'un cendré noirâtre à la tête, au cou et à la poitrine, et ont l'espace blanc des côtés du cou nullement ou faiblement indiqué par du cendré, selon l'époque de l'année : toutefois ce dernier caractère n'existe pas avant la *première mue*.

Cette Oie se reproduit très-avant vers le pôle, sur le bord des eaux. Ses œufs sont d'un blanc pur ou d'un blanc roussâtre, sans taches, et varient de 7 à 8 cent. pour la longueur, de 5 cent. 2-6 mill. pour la largeur diamétrale.

M. Degland nous dit qu'elle s'apprivoise facilement et qu'elle vit, comme ses précédents congénères, très-bien en domesticité ; il ajoute qu'elle s'y propage également, et que sa chair est un excellent manger.

XCIe Genre : CYGNE (*Cygnus*).

Caractères : Bec plus haut que large à sa base, d'égale largeur sur toute son étendue ; garni en dessus d'un épiderme charnu et de dentelures en lames transversales sur les bords des mandibules ; déprimé et obtus à l'extrémité, qui est courbée. Narines oblongues, couvertes d'une membrane et percées vers le milieu du bec ; lorums, tour des yeux et base supérieure du bec nus ; cou grêle, très-long Pieds courts, placés hors l'équilibre du corps, nus et réticulés ; doigts antérieurs totalement palmés ; pouce petit et libre.

Les Cygnes ont, par leurs formes, de grands rapports avec les *Oies* et les *Canards;* mais la nu-

dité de leurs lorums ou de la région des yeux, l'excessive longueur du cou, et quelques-unes de leurs mœurs leur ont valu une séparation générique. Ce sont les plus gros et les plus grands sujets de la famille des *Anatidées.* Moins habiles marcheurs que les *Oies,* à cause de leurs pieds plus courts et situés plus à l'arrière de leur centre de gravité, ils n'ont pas, comme elles, le rivage ou les champs pour domaine; mais ils passent la majeure partie de leur vie sur l'eau et nagent avec une extrême facilité, sans cependant plonger. Les mouvements gracieux qu'ils déploient dans la natation, la blancheur de leur plumage, l'élégance de leurs formes et la douceur de leur caractère les ont de tout temps rendus célèbres; elles leur ont mérité les hommages des anciens, qui firent de ces oiseaux les emblèmes de l'amour et de l'innocence.

Les Cygnes sont monogames; ils habitent les régions du cercle arctique pendant la saison des beaux jours, et émigrent en automne ou en hiver dans des climats plus tempérés. Leur nourriture consiste en poissons, reptiles, vers, insectes, plantes et racines aquatiques.

Des trois espèces européennes, une seule arrive parfois sur nos eaux durant les hivers très longs et très-rigoureux.

263.—Cygne Sauvage *(Cygnus Ferus).*

Le Cygne Sauvage (Buff.).—Cygne à bec noir (*Anas Cygnus*, Cuv.).—Cygne Sauvage (*Cygnus Ferus*), Vieill., Degl.—Cygne Sauvage (*Cygnus Musicus*), Temm.—*Cigno Selvatico* (Savi).

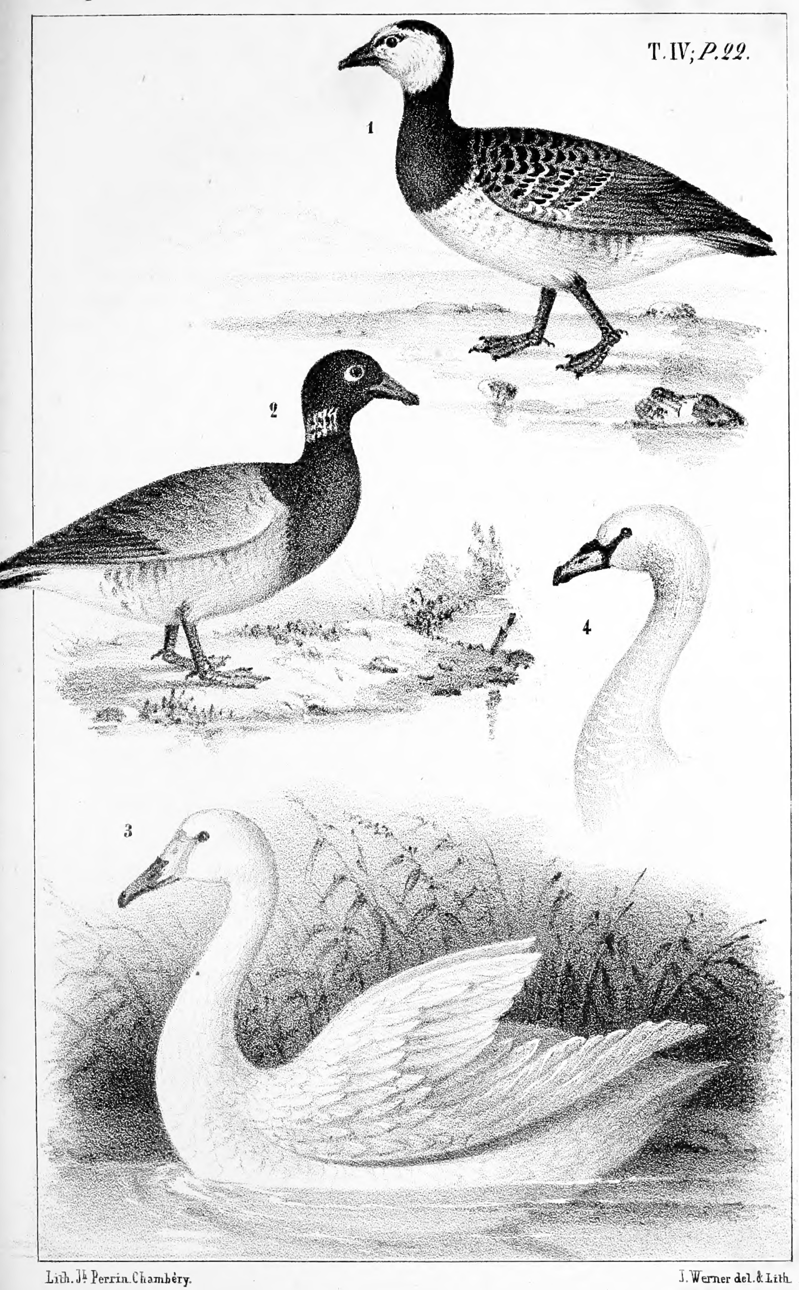
Ce Cygne a 1 mètre 50-60 cent. de taille. Le *mâle* est constamment un peu plus grand que la *femelle*, mais le plumage est le même dans les deux.

Il est d'un blanc pur sur toutes les parties du corps, à l'exception d'une légère teinte jaunâtre que l'on remarque sur la tête et le haut de la nuque. Le bec est noir de la pointe aux narines exclusivement, puis couvert dans le reste de son étendue d'une cire jaune, qui se dilate sur les lorums et entoure les yeux; l'iris est brun foncé; les pieds et la membrane interdigitale sont noirs.

Les *jeunes sujets de l'année* sont d'un gris cendré clair, avec la base du bec et les lorums d'une couleur de chair livide. Ils n'ont le plumage parfait qu'après leur *troisième mue; à la deuxième année*, ils ne paraissent encore que mouchetés de blanc sur le gris cendré de leur livrée.

Le Cygne Sauvage habite, l'été, les contrées boréales et orientales, d'où il émigre en hiver, en longeant les côtes maritimes, et se répand dans les pays lointains. Il est venu par couples, par sociétés de 3 à 5 individus, et isolément, sur les lacs et les grands étangs de la Suisse et de la Savoie, pen-

T. IV; *P. 22.*



Lith. Jh Perrin. Chambéry.

J. Werner del. & Lith.

1 Oie Bernache, *mâle adulte; 1/10 gr. nat.;* P. 339.
2 Oie Cravant, *mâle adulte; 1/8 gr. nat.;* P. 341.
3 Cygne Sauvage, *mâle adulte; 1/15 gr. nat.;* P. 344.
4 *Tête* de Cygne Tuberculé, *à l'état sauvage;* P. 346.

dant les froids excessifs de 1830, 1839, 1844; et cette année même, au milieu de décembre 1854, trois sujets sont arrivés sur le lac du Bourget. On en vit aux mêmes époques dans plusieurs départements de France.

Il niche parmi les hautes herbes, près des eaux, et se forme un nid d'herbages, de débris de joncs ou de roseaux, qu'il recouvre à l'intérieur de plumes et de son propre duvet. La femelle y dépose de 4 à 7 œufs, d'un blanc légèrement verdâtre ou olivâtre, sans taches, souvent enduits d'une couche blanchâtre, comme crétacée; ils ont 11 cent. 1-4 millim. de grand diamètre, et de 6 cent. 9 mill. à 7 cent. 1 ou 2 mill. de petit diamètre. Les petits naissent tout habillés de duvet, nagent et mangent seuls dès le premier jour de leur vie ; leurs parents les chérissent, les soignent, les défendent contre tout assaillant, et même contre les plus puissants oiseaux de rapine.

Le Cygne Sauvage se plie facilement à la captivité quand on a soin, dans les premiers temps, de lui amputer le bout de l'aile pour l'empêcher de voler. Il fait l'ornement des pièces d'eau qu'on lui laisse en partage; on l'y voit souvent retiré vers le milieu, s'arranger les plumes, les nettoyer et les lustrer tour à tour ; puis, sa toilette achevée, il s'avance vers le bord en étalant tous ses charmes, et cherche ainsi à attirer sur lui seul toute l'admira-

tion des passants. Il vit d'herbages, de racines, de graines, de coquillages, de reptiles, de poissons et d'insectes d'eau. Sa voix n'est nullement agréable; elle se compose de sons aigus et perçants, qu'on compare à ceux d'une clarinette embouchée par une personne qui joue mal.

Observation. Le Cygne Tuberculé (*Cygnus Olor*, Temm.) ne s'est point encore montré en Savoie; du moins, aucune capture n'est venue jusqu'à ce jour établir son apparition sur nos eaux. Cependant on le voit quelquefois dans plusieurs localités en France, durant les hivers les plus rigoureux. M. Bouteille l'a admis au nombre des oiseaux de passage dans le Dauphiné. Il pourrait donc arriver qu'on l'aperçût aussi par la suite dans nos vallées, et c'est dans cette prévision que je n'ai pas cru devoir le passer sous silence.

Ce Cygne est à peu près de la taille du *Cygne Sauvage*, mais il en diffère essentiellement par son bec rouge, noir seulement sur l'onglet, les narines et les bords des mandibules, et par la protubérance charnue de son front, qui lui a valu sa dénomination. Son plumage est entièrement teint d'un blanc éclatant.

C'est à ce Cygne que remonte la souche primitive de celui qui vit en domesticité dans plusieurs pays, et non au *Cygne Sauvage*, comme l'a dit Buffon; c'est donc au Tuberculé que doit s'appliquer la pompeuse description du Cygne de cet auteur.

XCIIe Genre : CANARD *(Anas)*.

Signes génériques : Bec à base large, plus ou moins épaisse, quelquefois gibbeuse; couvert d'un épiderme, aplati dans la plus grande partie de sa longueur, avec les bords des deux mandibules dentelés en lamelles; mandibule supérieure convexe, onguiculée et courbée à son extrémité; l'inférieure plate et plus étroite que la première. Narines ovales, percées à la base du bec et un peu couvertes par une peau membraneuse. Lorums emplumés. Langue charnue, large, épaisse, frangée sur les bords, obtuse à sa pointe. Tarses courts, comprimés, un peu retirés à l'arrière du corps, vers l'abdomen; doigts antérieurs de grandeur moyenne, entièrement palmés; pouce petit, élevé sur le tarse, libre ou muni d'une bordure membraneuse. Ailes médiocres, étroites, pointues. Queue variable.

Les Canards vivent répandus dans les contrées marécageuses que sillonnent des fleuves et des rivières, et se tiennent presque constamment sur l'eau. Essentiellement migrateurs, ils se rassem-

blent en automne ou sur l'arrière-saison, et entreprennent de très-longs voyages. Ils les effectuent au crépuscule ou de nuit, même par les nuits les plus profondes, et souvent de jour, mais plus particulièrement le soir que le matin; s'avançant à de grandes hauteurs, d'un vol facile et soutenu, avec leur long cou et leurs petites pattes étendues sur la même ligne que le corps. Ils hivernent en très-grand nombre dans les pays tempérés et méridionaux, et rentrent au printemps dans le Nord, pour la reproduction. Les femelles, en général, sont très-fécondes; leurs couvées sont d'habitude de 10 à 15 œufs. Elles ont grand soin de leurs petits qui éclosent couverts d'un épais duvet; elles les mènent à l'eau dès leur naissance et les tiennent cachés parmi les herbes ou les joncs, dans les endroits les moins accessibles; et, là, toute la jeune famille constamment surveillée par la mère pourvoit d'elle-même à sa subsistance.

Avec leurs pieds courts et fixés à l'arrière du corps, les Canards marchent difficilement, mais en compensation, ils nagent et plongent avec une grande facilité. Les herbes et semences de divers genres, les petits coquillages, le frai, les poissons, les vers et les insectes constituent leur principale nourriture; ils se les procurent en plongeant le cou seulement ou le corps en entier dans l'élément liquide, comme en barbotant ou en fouillant avec

le bec dans la vase et les amas d'écume, et la moindre proie que l'organe y rencontre est retenue par les dentelures des bords des mandibules.

Leur mue est double. Les *mâles* sont plus gros et plus grands que les *femelles*. Leur livrée est aussi différente ; elle porte, dans les premiers, des nuances vives et tranchées, qui sont souvent remplacées, dans les dernières, par des espaces gris ou grisâtres, plus ou moins tachés ou marbrés de couleurs plus sombres. Les *jeunes jusqu'à leur première mue* ressemblent beaucoup à leur mère ; dès lors, et plus tard, *après la mue de printemps* ou la *seconde d'automne*, ils ne diffèrent plus des *vieux* individus.

On observe en Suisse et en Savoie, en hiver et notamment au retour du printemps, dix-sept espèces de Canards. Je les comprends dans deux sections, les *Canards proprement dits* et les *Canards Maritimes*.

Première Section.

CANARDS *proprement dits.*

Elle renferme huit espèces, qui ont le pouce dépourvu de membrane, la tête moins large, le cou plus allongé, le corps moins épais que les Canards de la deuxième section, dont elles se distinguent encore par leurs habitudes et leurs pieds un peu

moins retirés en arrière hors l'équilibre du corps, ce qui leur donne la marche plus assurée.

Les Canards de ce groupe préfèrent les bords des eaux douces à ceux de la mer, et ne plongent guère que pour se soustraire au danger qui les menace. Ils cherchent d'ordinaire leurs aliments, qui consistent en herbages, graines, frai et insectes, en plongeant la tête et le cou seulement dans l'eau, ou en barbotant sur le rivage; tandis que les Canards du second groupe, vivant spécialement de poissons et de mollusques, sont forcés, par ce genre de nourriture, de pénétrer entièrement dans l'onde presque toutes les fois qu'ils veulent s'emparer de quelque proie.

264.—Canard Tadorne (*Anas Tadorna*).

Le Tadorne (Buff.).—Tadorne Commun (Cuv.).—Canard Tadorne (*Anas Tadorna*), Vieill., Temm., Degl.—*Volpoca* (Savi).

Ce beau Canard, fort peu connu ici, est notable par son bec rouge de sang, arqué en haut et muni à sa base supérieure d'une protubérance charnue, d'un rouge groseille très-vif, et par son plumage varié par masses, de vert, de blanc, de noir et de roux.

Le *mâle* est un peu plus grand que le *Canard Sauvage;* sa taille mesure 60-61 cent.

Il est vert foncé sur la tête et la partie supérieure du cou; blanc pur à la moitié inférieure du

cou, au dos, aux sus-caudales et aux flancs ; noir profond sur les scapulaires, le milieu du ventre et de l'abdomen ; blanc à la queue, dont l'extrémité est noire et la couverture inférieure roussâtre. Une large bande d'un rouge ardent forme, sur la poitrine, un ceinturon qui remonte sur le haut du dos, et chaque aile a son miroir d'un vert pourpré brillant. Les rémiges sont noires, avec leurs tectrices blanches. L'iris est brun ; les tarses et les doigts couleur de chair, durant leur fraîcheur. Tel est le sujet donné au cabinet ornithologique de la Société d'histoire naturelle de Savoie, par M. le marquis Costa de Beauregard ; tel est aussi l'individu de ma collection que je viens de recevoir de M. de Lamotte, d'Abbeville.

La *femelle* est un peu plus courte que le *mâle*, elle a 55-57 cent. de longueur. Elle diffère encore de ce dernier par ses couleurs qui sont moins vives et moins reflétantes ; elle est sans protubérance, en aucune saison, à la base du bec ; le ceinturon roux qui lui ceint le haut de la poitrine et du dos est plus étroit, et la bande noire du ventre moins large.

Le *mâle* perdrait en automne, suivant M. Degland, la protubérance charnue de la base supérieure du bec.

Le Tadorne habite le nord et le midi de l'Europe, et se tient préférablement dans le voisinage de la mer. Il niche sur les dunes ou les falaises, dans le

sable ou les cavités des rochers, et même dans les terriers abandonnés. Dix à douze œufs, que la femelle enveloppe du duvet dont elle se dépouille à cette fin, composent la couvée ; ils sont ou blancs ou presque blancs, assez souvent nuancés d'un olivâtre ou d'un verdâtre à peine sensibles : leur grand diamètre mesure 6 cent. 6-9 mill., et le petit diamètre 4 cent. 5-7 mill.

Ce Canard s'égare rarement dans notre pays, et d'habitude pendant les grands froids ou sur la fin de l'hiver, par le dernier dégel. Quelques couples ou petites compagnies de 3 à 5 sujets apparurent sur nos rivières en décembre 1844 et janvier 1845, et se tinrent constamment à l'écart des autres espèces de leur genre qu'ils y rencontrèrent. Il est d'ailleurs reconnu qne ce palmipède ne voyage pas en troupes nombreuses comme la plupart de ses congénères, mais par paires, mâle et femelle, ou par petites volées, et qu'il n'est point porté à se mêler avec les autres Canards du canton où il se fixe.

Son naturel n'est pas farouche ; il se prive aisément, et M. Degland nous dit qu'il se reproduit en captivité, où il s'accommode de la même nourriture qu'on donne aux *Canards Domestiques.* Plus vif et plus léger dans ses mouvements que le *Canard Sauvage*, il marche aussi avec plus d'aisance que lui, il court par moments avec une certaine vitesse;

mais sa chair est moins estimée. Sa nourriture se compose de petits poissons, de coquillages bivalves, de plantes marines et de leurs racines.

265.— Canard Sauvage *(Anas Boschas).*

Noms vulgaires : Canard Sauvage, *Cânord Sarvazo*, le *mâle ;* Cane, *Canarde, la femelle ; Hallebran,* le *jeune* jusqu'après la *première mue.*

Le Canard Sauvage (Buff.).—Canard Sauvage (*Anas Boschas*), auctores.— *Germano Reale* (Savi).

Ce Canard est le type de celui qu'on nourrit en domesticité ; c'est de lui, en effet, que l'on a obtenu la plupart des races de nos basses-cours, qui constituent aujourd'hui une des plus utiles et des plus nombreuses familles de nos volailles.

Le *mâle*, dans son état sauvage, a 53-56 cent. de taille.

Il est d'un beau vert foncé, à reflets bleus sur la tête et le cou, avec le bas de cette dernière partie entouré d'un collier blanc, que suit un large plastron marron foncé ; d'un brun cendré, rayé d'une multitude de zigzags gris blanchâtres sur le dessus du corps, à l'exception du croupion, des couvertures supérieures et inférieures de la queue qui sont d'un vert noir ; les quatre pennes médianes de cette partie sont colorées du même, puis relevées et bouclées. Un gris blanc ou jaunâtre, couvert de fines raies d'un brun cendré, peu apparent, envahit le ventre, les flancs et l'abdomen. Le miroir de l'aile est d'un vert violet, bordé d'une bande

noire et d'une autre blanche. Le bec est jaune verdâtre; l'iris brun; les pieds sont couleur orange.

La *femelle* est un peu plus petite que le *mâle*. Sa livrée se trouve variée de brun sur un fond gris et cendré roussâtres; ses sourcils sont blanchâtres, et tachés de brun, toutes les pennes de sa queue droites, et son bec est gris verdâtre.

Les *jeunes, avant la mue,* ressemblent à la *femelle*, mais dès qu'elle commence on peut déjà distinguer les sexes.

Ce Canard produit de nombreuses variétés et des métis remarquables en s'appariant avec d'autres espèces de son genre.

On regarde comme formant un métis de cette espèce et du *Canard Musqué* (*Anas Moschata*, Linn.), le Canard Vert-Pourpré (*Anas Purpureo-viridis*, Schinz), décrit par M. de Selys-Longchamps dans la *Faune belge*, page 140. Le Musée de Lausanne possède deux sujets de cette prétendue espèce, qui ont été tués sur le lac de Genève en avril 1815 et en mars 1824.

Les Canards Sauvages habitent principalement le Nord, et le quittent en automne ou aux premiers froids pour se répandre dans tous les autres pays de l'Europe où ils peuvent trouver des lacs, des rivières et des marais. Ils opèrent leurs voyages par troupes, de nuit et de jour, mais le plus souvent sur le soir ou pendant le crépuscule, et en volant à

une grande hauteur. C'est ou le sifflement produit par le battement continuel de leurs ailes, ou les cris rauques et discordants qu'ils poussent surtout quand ils s'apprêtent à changer de route, qui nous annoncent leur présence dans les airs ; et de suite on les reconnaît aux lignes inclinées ou triangulaires qu'ils tracent dans leur marche rapide. Ici, ils commencent à arriver vers la mi-octobre, par petites volées ; mais, aux premières gelées, leurs bandes doublent et deviennent souvent très-nombreuses. On en voit sur nos eaux aussi longtemps qu'elles ne sont pas glacées; puis elles y reparaissent sur la fin de février, dans le courant de mars et quelquefois encore au commencement d'avril, alors qu'elles remontent dans le Nord. Néanmoins plusieurs couples restent chez nous tout l'été, et s'y reproduisent ; ceux-ci se forment vers la mi-mars ou un peu plus tard, et se fixent aussitôt dans quelque lieu propice à leurs amours.

Le Canard Sauvage vit monogame en liberté et devient polygame en domesticité. Dans la première condition, le mâle est très-assidu auprès de sa compagne dès le jour de la pariade jusqu'à la fin de la ponte, et passe la plupart de ses jours loin d'elle, quoique dans le même district, dès qu'elle s'adonne à l'incubation. Dès lors le couple ne se revoit que de temps à autres le soir, au crépuscule, ou pendant la nuit, quand il va à la recherche des

vivres ; il se réunit encore par moments après l'éclosion, mais le plus souvent la famille vit seule avec la mère.

C''est dans les champs de blé épais, situés aux abords d'un marais ou d'un étang, sur les îlots flottants au milieu des rivières, parmi les buissons, les herbes et les roseaux qui bordent les lacs, quelquefois dans les bois marécageux, sur quelque souche creuse ou sous des blocs de rocs, et enfin parmi les broussailles qui croissent dans les rochers du voisinage des eaux et des marais, que la femelle de ce Canard pose sa couvée. Le nid qui la renferme est formé à l'extérieur d'herbes, de feuilles sèches et de quelques racines de plantes grossièrement entrelacées, puis matelassé en dedans de plumes, de bourre et du duvet que la femelle s'arrache peu à peu chaque jour jusqu'à l'achèvement de la ponte. Celle-ci se compose de 8 à 15 ou 16 œufs plus petits que ceux du *Canard Domestique*, d'un blanchâtre nuancé de verdâtre clair, sans taches ; en moyenne, ils ont 5 cent. 5-8 mill. de grand diamètre , et 4 cent. 1-3 mill. de petit diamètre. La femelle est bonne couveuse, elle reste la plus grande partie du jour et de la nuit sur sa nichée, et ne la quitte que pour aller à la pâture. Pour y retourner, elle n'arrive jamais d'un seul vol ; elle a la précaution de s'abattre à quelque distance, et de s'y diriger lentement, l'œil au guet et en s'arrê-

tant au moindre bruit ; mais une fois sur les œufs, ni l'approche de l'homme, ni un bruit quelconque ne peuvent les lui faire abandonner ; elle ne les laisse que pour se soustraire au danger imminent.

Les petits aussitôt sortis de la coquille courent à l'eau, et ne reviennent plus au nid ; mais lorsqu'ils sont nés sur une souche ou en quelque lieu élevé, c'est la mère qui, à l'aide du bec, les descend tour à tour jusqu'au rivage : fait dont les pêcheurs du lac du Bourget sont presque tous les ans témoins, à la base des rocs de Bordeau et du voisinage d'Haute-Combe. Ils atteignent presque toute leur grosseur avant de pouvoir voler à l'aise ; ce n'est d'ailleurs qu'après trois semaines que leurs ailes commencent à pousser. Les vers, les limaçons, les insectes et les semences des plantes marécageuses composent la base de leur nourriture. Quand on les surprend avant qu'ils soient en état de voler, ils s'enfoncent dans l'eau, et restent plongés et immobiles avec le bec hors de cet élément, ou bien ils se blottissent parmi les herbes ou sous de larges feuilles, et se ramassent tellement en eux-mêmes qu'il faut une grande habitude pour les découvrir alors. Après leur éducation achevée, ils continuent à vivre en famille.

Le Canard Sauvage est, aux époques de ses passages, un objet de chasse fort lucrative dans plusieurs pays, à cause de sa chair savoureuse

et recherchée des gourmets. Dans le nôtre, on s'acharne à le chasser non-seulement avec le fusil, mais encore par le moyen d'appâts empoisonnés ou de l'hameçon, et un grand nombre succombe chaque hiver. Son cri ordinaire est fort connu, il peut s'exprimer par les mots *kouan, kouan*, répétés d'une manière plus ou moins brève ; il paraît un peu plus sonore chez la femelle. Celle-ci, quand elle est seule, se laisse d'habitude aborder plus facilement que le mâle; à l'arrivée du chasseur ou du chien, elle se tapit souvent parmi les herbes, et ne part presque qu'à la dernière extrémité. On approche toujours très-difficilement l'espèce quand elle est en troupe. A l'aspect du danger, le départ est général et précipité, la bande s'élève verticalement en jetant des cris, puis arrivée à une certaine hauteur, elle se range en triangle et se dirige ainsi à toute hâte vers quelque autre canton. Pour se reposer, c'est toujours avec précaution qu'elle agit. On la voit d'abord ralentir son vol, faire plusieurs circonvolutions sur l'endroit où elle voudrait s'arrêter, comme pour s'assurer s'il ne recèle pas quelque ennemi, puis s'abaisser peu à peu et avec précaution, et enfin se lancer obliquement à la surface de l'eau. Aussitôt posée, la troupe nage au large pour éviter le rivage et tout ce qui lui paraît suspect.

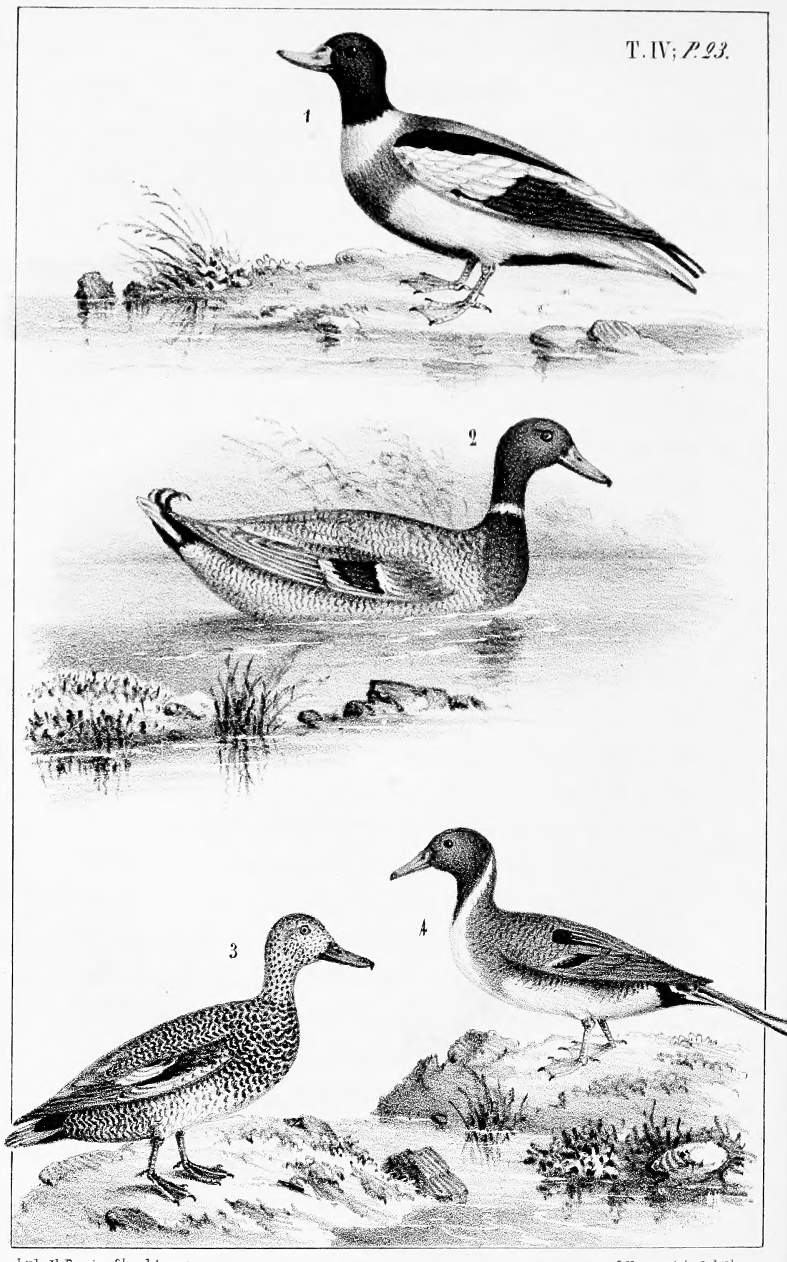
266.—Canard Chipeau (*Anas Strepera*).

Le Chipeau ou Ridenne (Buff.).—Canard Ridenne (*Anas Strepera*), Vieill., Degl.—Canard Chipeau (*Anas Strepera*), Temm.—*Canapiglia* (Savi).

Ce Canard est de passage périodique en Savoie. Il y vient par les vents du Nord et Nord-Ouest, sur la fin d'octobre et dans le courant de novembre; dès lors il est rare jusqu'à l'approche du printemps. A cette époque, il reparaît par Sud et Sud-Est en plus grand nombre qu'à l'arrière-saison, et ses bandes se confondent sur nos eaux avec celles des *Canards Sauvage*, *Pilet* et *Siffleur*. Le jour, il se tient caché dans les herbes ou les joncs, ou bien il reste cantonné au milieu de l'onde, quand il ne peut se mettre à l'abri des chasseurs sur le rivage. Au contraire, la nuit, il devient très-remuant; il se répand dans les marécages, hante tour à tour les étangs et les flaques d'eau de son arrondissement, et fait halte partout pour y chercher sa vie. Il se nourrit de poissons, de coquillages, d'insectes et de végétaux aquatiques. Sa chair est un excellent manger quand elle est grasse.

Le Chipeau est de 50-52 cent. de taille.

Le *mâle* a la tête et le cou d'un gris brun plus ou moins nuancé de roussâtre, et pointillés de noirâtre; une partie du haut du dos et la poitrine marquées d'écailles noires et de croissants blanchâtres; les scapulaires et les flancs rayés de zig-



Lith. J[t] Perrin. Chambéry. J. Verner del. et Lith.

1 Canard Tadorne, *mâle adulte, au printemps; ⅓ gr. nat.;* P. 349.

2 Canard Sauvage, *mâle adulte; ⅓ gr. nat.;* P. 352.

3 Canard Chipeau, *mâle adulte; ⅓ gr. nat.;* P. 358.

4 Canard Pilet, *mâle adulte; ⅓ gr. nat.;* P. 360.

zags cendrés ou d'un cendré roussâtre clair, sur fond noirâtre; les grandes couvertures alaires, de même que le croupion et les sous-caudales, d'un noir profond; enfin les couvertures moyennes d'un roux marron, avec le miroir de l'aile d'un blanc pur. Un blanc sale comme lavé de roussâtre, et plus ou moins marqueté de brun, couvre le ventre et l'abdomen. La queue est cendrée brunâtre, terminée de blanchâtre; le bec noir; l'iris brun clair; les tarses et les doigts de couleur orange, et la membrane interdigitale noirâtre.

La *femelle* est constamment un peu moins grande que le *mâle*. Elle est brune noirâtre sur le dos, et bordée de roussâtre à chaque plume; d'un brun roux à la poitrine, et tachetée de noir; enfin elle est grise sur le croupion et les couvertures inférieures de la queue, et privée de zigzags noirs ou noirâtres sur les flancs.

Le Canard Chipeau niche dans les régions froides, en Suède, en Russie et dans d'autres pays du nord de l'Europe; sa couvée que l'on trouve dans les herbes ou les joncs des marécages et du bord des eaux, se compose de 8 à 12 œufs, d'un blanc verdâtre ou d'un cendré teinté de verdâtre pâle : leur grand diamètre mesure 5 cent. 3-5 millim. et le petit diamètre 3 cent. 7 ou 8 mill.

267.—Canard Pilet (*Anas Acuta*).

Noms vulgaires : Canard à Longue Queue, Canard Bressan, le *Pointard*.

Le Canard à Longue Queue (Buff.).—Canard Pilet (*Anas Acuta*), Vieill., Temm., Degl.—*Codone* (Savi).

Ce Canard a la taille et les proportions du corps plus allongées et plus sveltes que la plupart de ses congénères; son cou est long et menu; sa tête petite; mais il est surtout reconnaissable, du moins le *mâle*, aux deux longs filets qu'il porte au milieu de la queue.

Il est de 62-65 cent. de longueur.

Le *mâle* a les plumes de la tête, de la gorge et du haut du cou brunes, tachetées de noir au vertex, nuancées de pourpre sur les côtés de la nuque, qui est noire et limitée par deux bandes blanches; il est blanc sur le devant et les parties latérales du cou, sur la poitrine et le ventre; ses flancs sont, comme le dos, variés agréablement de zigzags noirs et cendrés. Les sous-caudales sont noires; les couvertures alaires cendrées; le miroir de l'aile vert pourpré, bordé de noir, puis surmonté d'une bande rousse et suivi d'une autre blanche. La queue est cendrée, frangée de blanc, à l'exception des deux pennes médianes qui sont noires, effilées et dépassent de 8 à 10 cent. les latérales; le bec est allongé, étroit et noir bleuâtre; l'iris brun;

enfin les tarses et les doigts sont noirâtres ou d'un brun verdâtre.

La *femelle* a les dimensions plus faibles que le *mâle*; elle est roussâtre à la tête et au cou, et ponctuée de noir; d'un brun très-foncé, marqué de croissants roussâtres sur le dessus du corps; d'un jaune roussâtre, nuancé de brun sur les parties inférieures. Son miroir est brun roussâtre, bordé de blanc; sa queue conique avec les pennes médianes pointues et dépassant à peine les latérales.

Le *mâle, dans son jeune âge*, ressemble beaucoup à la *femelle adulte*.

Comme le *Canard Chipeau*, le Pilet a le Nord pour patrie, et hiverne dans le Midi ou dans les contrées tempérées de l'Europe; comme lui aussi, il passe en Savoie tous les ans, à l'approche et à la fin de l'hiver, par volées plus ou moins nombreuses, qui sont toutefois plus abondantes vers le printemps que sur l'arrière-saison. L'espèce est toujours rare ici durant les rigueurs du froid. Pendant ses passages, elle vit sur l'eau, au rivage et dans les marais : le menu poisson, le frai, les petites coquilles, les limaçons et diverses sortes de plantes aquatiques servent à sa nourriture. Elle ne se montre pas très-farouche, car on l'approche assez facilement pour la tirer; mais si on la blesse et que le coup n'ait pas frappé mortellement, elle est presque toujours perdue pour le chasseur quand

elle tombe sur l'eau ; elle nage, en effet, et plonge autant que ses forces le lui permettent. En prenant le vol, elle s'élève perpendiculairement, en faisant une pointe rapide, et en même temps, elle fait entendre sa voix sifflante, qui s'entend de loin dans les nuits calmes. Sa chair, quoique souvent maigre, est cependant recherchée ; elle se mange dans des localités comme *aliment maigre*, les jours d'abstinence.

268.—Canard Siffleur (*Anas Penelope*).

Noms vulgaires : *Pioullard, Sifflard, Vioux.*

Le Canard Siffleur (Buff.).—Canard Siffleur (*Anas Penelope*), Vieill., Temm., Degl.—*Fischione* (Savi).

C'est de sa voix claire et sifflante, qu'on compare au son aigu d'un fifre, que ce Canard tire sa dénomination ; il la fait entendre fréquemment en volant, le jour et la nuit ; c'est par elle qu'on le distingue des autres espèces du genre, avec lesquelles il lie société durant ses voyages.

Le Canard Siffleur a 47-49 cent. de longueur.

Le *mâle, au printemps,* est d'un blanc jaunâtre sur le front et le milieu de la tête ; d'un roux marron, pointillé de noir sur les autres parties de la tête et le cou. Il a la gorge noirâtre ; la poitrine d'un roux de lie de vin, nuancé de cendré, et parsemée de quelques petits espaces tirant sur le pourpre ; enfin le dos, les scapulaires et les flancs rayés

de zigzags noirâtres et blancs. Les couvertures supérieures des ailes sont d'un blanc pur ; la même couleur règne sur le ventre et l'abdomen. Le miroir de l'aile est vert, placé au milieu de deux bandes noires, qui sont elles-mêmes surmontées de deux espaces blancs. La queue est étagée, terminée en pointe, brune et frangée de cendré, avec ses couvertures supérieures et inférieures noires. Le bec est assez court, noir au bout et bleuâtre dans le reste de son étendue ; l'iris brun ; les pieds d'un cendré verdâtre foncé.

Sur la fin de juin, le *mâle* perd le blanc jaunâtre du dessus de la tête, et cette partie se colore du roux qui prédomine au cou ; au reste, sa livrée se maintient semblable à celle du printemps.

La *femelle* est constamment un peu moins grande que le *mâle*. Elle a tête et cou roux, marquetés de de points noirs ; gorge blanche ; devant et côtés du cou roussâtres, tachetés de noir ; poitrine et flancs d'un brun roussâtre, avec l'extrémité des plumes cendrée ; ventre et abdomen blancs ou blanchâtres ; sous-caudales brunes, bordées de blanc ; dos brun noirâtre, liseré de roussâtre à chaque plume ; couvertures alaires brunes, terminées de blanchâtre, avec le miroir cendré blanchâtre, nuancé de brunâtre, et enfin surmonté d'une bande blanche.

Le *jeune mâle* ressemble beaucoup à la *femelle ;* mais à sa *première mue d'automne* il prend en partie

le plumage des *vieux sujets.* Ils conserve néanmoins jusqu'à la mue du printemps ses couvertures alaires d'un gris noirâtre, puis bordées de gris blanchâtre, et sa poitrine ponctuée de noirâtre; dès-lors, les tectrices des ailes deviennent d'un cendré nuancé de blanc, et les taches de la poitrine s'effacent. *Au mois de juillet suivant,* les *jeunes* ne diffèrent point des *vieux.*

Ce Canard est l'un des premiers qui se montrent ici en automne. On le tue déjà sur nos eaux vers le milieu de septembre. Il se trouve alors par couples ou par petites bandes, formées spécialement de jeunes sujets de l'année, et quelquefois solitaire; mais à mesure que la saison s'avance et que le vent du Nord commence à régner, l'espèce devient beaucoup plus commune; car elle arrive par grandes troupes qui se fixent pour quelques jours sur nos lacs, où très-souvent elles se mêlent à celles des *Canards Sauvages* et *Pilets*, soit pour passer le jour ensemble dans les jonchaies soit pour aller à l'approche de la nuit barboter dans les marais. Elle demeure en grand nombre chez nous jusqu'à ce que les eaux se glacent, puis elle se porte vers le midi ou les régions tempérées de l'Europe. Cependant, quelques bandes apparaissent encore de temps en temps dans nos localités marécageuses pendant le reste de la triste saison, même par les froids les plus rigoureux; celles-ci restent cantonnées auprès des sources

chaudes et des eaux limpides, et s'y nourrissent des mêmes aliments que le *Pilet*.

Le Canard Siffleur reparaît en Savoie à la fin de février et dans tout le mois de mars. On l'y remarque encore en troupes nombreuses au commencement d'avril, assez rarement plus tard ; dès lors, il disparaît et va se reproduire préférablement dans les marais du nord de l'Europe. Sa couvée se compose de 8 à 12 œufs, d'un gris blanc, lavé de verdâtre, sans taches, et ayant 5 cent. 3-5 millim. de longueur, sur 3 cent. 8 ou 9 millim. de largeur diamétrale.

Ce Canard n'est ni aussi rusé ni aussi farouche que le *Sauvage ;* et, de fait, il se laisse approcher de plus près. Sa démarche, quoique lente, est ferme et plus assurée que dans ce dernier. Sa chair est tendre et succulente.

269.—Canard Sarcelle (*Anas Querquedula*).

Noms vulgaires : *Criquet*, Sarcelle *Criquart*, Sarcelle du Printemps.

La Sarcelle Commune ou *Sarcelle d'Eté* (Buff.).—Sarcelle Ordinaire (*Anas Querquedula*), Cuv.—Canard Criquart (*Anas Querquedula*), Vieill.—Canard Sarcelle d'Eté, Temm.—Canard Sarcelle, Degl.—*Marzajola* (Savi).

Cette jolie Sarcelle est moins connue ici que la suivante ; aussi, elle y est un peu plus rare ; elle arrive au printemps quand la chasse est prohibée, et ne fait pas un long séjour dans nos marais.

Le *mâle* a 36-37 cent. de taille.

Il est brun noirâtre sur le dessus de la tête et la ligne médiane de la nuque, puis marqué de chaque côté d'une bande blanche, qui part de l'œil et se prolonge sur les parties latérales de la nuque ; brun rougeâtre, varié de petits traits blancs, sur les joues, le devant et les côtés du haut du cou, et noir à la gorge. Le bas du cou et la poitrine offrent un mélange de croissants noirs et gris roussâtres, disposés en écailles ; mais le ventre est envahi par le blanc pur ou par un blanc roussâtre, suivant les individus, et les flancs se trouvent rayés de zigzags noirâtres. Les scapulaires sont allongées, en partie d'un cendré bleuâtre, en partie brunes ou d'un noir verdâtre, enfin blanches le long de la baguette; les couvertures alaires d'un cendré bleuâtre, avec le miroir d'un vert cendré reflétant, bordé de blanc en haut et en bas. Le bec est noirâtre ; l'iris brun ; les pieds cendrés ou d'un cendré brunâtre ; les narines sont percées à la base du bec et rapprochées.

La *femelle* est plus simple dans sa parure et un peu plus petite que le *mâle*. Elle porte de chaque côté de la tête, près du bec, une tache blanche et une bande blanchâtre derrière l'œil. Elle est brune noirâtre au sommet de la tête ; d'un brun moins foncé sur les parties supérieures dont chaque plume est bordée de brunâtre ou de gris blanchâtre ; blanche ou roussâtre en dessous, avec la gorge teintée de

la première couleur, le devant et les côtés du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales tachetés de brun. Les couvertures des ailes sont d'un cendré bleuâtre terni ; le miroir paraît d'un vert nuancé de grisâtre.

Les *jeunes mâles*, quoique semblables à la *femelle*, s'en distinguent pourtant par leur taille un peu plus grande et par le miroir de leurs ailes, qui est verdâtre. *Au printemps*, ils ressemblent déjà aux *vieux sujets*.

Le Canard Sarcelle arrive en Savoie dans le courant de mars et les premiers jours d'avril, tantôt par paires, tantôt par petites compagnies ; il se fixe alors pour quelques jours seulement sur nos eaux ou dans nos marais, pressé qu'il est de rentrer dans le midi ou le nord de l'Europe pour l'acte de la reproduction. Quelques couples cependant, mais fort rares, probablement les derniers venus, restent de certaines années dans nos marécages les plus déserts, et y nichent ; ils y font choix d'un endroit fangeux, inaccessible, élevé au-dessus de l'eau et couvert de touffes de joncs et d'herbes très-serrées. C'est l'une de ces touffes que la femelle s'approprie pour couver ; elle s'y fourre et s'y remue en tout sens pour se pratiquer un petit emplacement qu'elle garnit aussitôt d'herbages, de plumes et de duvet. Ce nid est difficile à découvrir, car l'épaisseur des herbes en couvre le haut

et les tiges ou les cannes des joncs en masquent l'entrée; il contient de 7 à 12 œufs, d'un blanc sale, légèrement teint de roussâtre, et de 4 cent. 2-4 millim. de longueur, sur 3 cent. 2-3 millim. de largeur diamétrale.

Après l'éducation des petits, qui n'est jamais aussi longue que chez la plupart des Canards, chaque couvée vit séparément et en famille, puis à la fin du mois d'août ou dans le courant de septembre, elle émigre de nos contrées; si alors deux nichées fréquentent le même canton, elles se réunissent pour effectuer ensemble le départ. A la même époque, quelques sujets opèrent leur passage dans nos vallées, mais leur nombre est toujours bien inférieur à celui qu'on remarque ordinairement au printemps. L'espèce tout entière nous quitte avant l'hiver.

Cette Sarcelle, quoique timide, se laisse facilement approcher. Elle est bien faite de corps, élégante dans sa parure, pleine de grâce et de vivacité dans ses mouvements; elle est remuante sur l'eau, se baigne et se divertit souvent; gaie et légère dans les airs quand elle vole par troupes, on l'y voit s'ébattre en se jouant de mille manières et en jetant des cris presque analogues à ceux du *Râle de Genêt* (*Roi des Cailles*), et qui semblent exprimer *krec*, *krec,* ou *kric*, *kric*, souvent répétés sur le même ton; c'est de ces cris que

lui sont venus ses noms de *Criquet* et *Criquart*. Elle s'alimente de petits poissons, de jeunes limaçons, de vers, d'insectes et de végétaux aquatiques. Sa chair est excellente ; on la regarde ici comme *aliment maigre* pendant le carême.

270.—Canard Sarcelline (*Anas Crecca*).

Noms vulgaires : Sarcelle, *Sorcella*.

La Petite Sarcelle (Buff.).—Petite Sarcelle (*Anas Crecca*), Cuv.—Canard Sarcelle (*Anas Crecca*), Vieill.—Canard Sarcelle d'Hiver (Temm).—Canard Sarcelline (Degl.).—*Alzavola* (Savi).

Cette Sarcelle est plus petite que la précédente, et en diffère beaucoup par les couleurs du plumage.

Le *mâle* a 33-34 cent. de taille.

Il est très-reconnaissable au beau roux marron qui lui pare le sommet de la tête, les joues et le cou; à la large bande verte qui part de ses yeux et va aboutir à la nuque ; à la ligne blanche ou blanchâtre prenant naissance sur la rainure du bec et se divisant en deux branches qui se dirigent, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'œil, en bordant le vert de la région parotique. Il a la gorge noire ; un faible espace au bas du cou, dos, scapulaires et flancs rayés de noir et de blanc en zigzags ; poitrine émaillée de taches noires et arrondies, sur fond blanc roussâtre ; ventre blanc ou blanc jaunâtre ; couvertures inférieures de la queue noires au centre, blanchâtres sur les bords ; enfin tectrices

alaires d'un brun cendré, avec le miroir moitié vert, moitié noir velouté, et bordé de blanc. Le bec est noirâtre; l'iris brun; les pieds d'un cendré foncé; les narines sont ouvertes à la base du bec et très-rapprochées sur la crête.

La *femelle* est moins grande : sa taille mesure 30-31 cent. Sa parure est très-simple; elle n'a de commun avec celle du *mâle* que le miroir de l'aile.

Elle est d'un blanc roussâtre à la tête et au cou, et parsemée de taches brunes; d'un brun noirâtre sur les parties supérieures, puis bordée de gris roussâtre à chaque plume; variée de brun, de cendré et de roussâtre à la poitrine; enfin blanche sur le ventre, tachetée de brun sur les flancs et les sous-caudales.

Le *jeune mâle, avant sa première mue*, ressemble à la *femelle*.

La Sarcelline est très-répandue en Europe. Nous l'avons en Savoie toute l'année dans les marais, sur les étangs et les rivières; mais on l'y voit toujours plus commune l'hiver que l'été. Elle voyage ordinairement depuis le mois d'octobre jusqu'au printemps, par bandes plus ou moins nombreuses, et s'arrête quelque temps dans tous les pays marécageux qu'elle traverse. Elle se nourrit de cresson, de cerfeuil sauvage, de semences de joncs, d'insectes, de vers et de petits poissons. C'est principalement au crépuscule ou de nuit qu'elle se met

en mouvement, soit pour se chercher des vivres, soit pour entreprendre ou poursuivre ses voyages. Le jour, elle demeure cachée dans un fourré, au bord de l'eau, ou à l'endroit le plus fangeux d'un marais, et s'y laisse facilement approcher quand elle est seule et même par couple ; mais si elle se trouve en bande, elle se montre plus farouche, elle part le plus souvent bien avant que le chasseur soit à portée de la tirer ; son vol est alors prompt et léger.

Cette Sarcelle niche ici sur la fin d'avril ou dans le courant de mai. Pour pondre, la femelle se prépare, dans les herbes ou les joncs les plus élevés, un nid de la même manière et avec le même genre de matériaux que l'espèce précédente. Elle y dépose ensuite 9 à 12 ou 13 œufs, d'un blanc sale, lavés tantôt de roussâtre, tantôt de verdâtre clair ; leur grand diamètre mesure 4 cent. 3-5 millim., et le petit diamètre 3 cent. 2 ou 3 mill.

Les petits dès leur naissance sont très-alertes ; ils courent de suite à l'eau avec leur mère, et ne cessent de chercher parmi les herbes, la mousse, l'écume et le limon leur première pâture : elle consiste en vermisseaux, en mouches et moucherons, en frai, en limaçons et en menus coquillages. Après leur éducation achevée, ils vivent encore en famille ; et si quelque accident ne les désunit pas avant la période de leurs excursions d'automne, ils les effec-

tuent ensemble, séparément ou en s'associant avec d'autres couvées du même canton. En volant, les mâles ont un cri perçant, qu'ils répètent plusieurs fois de suite : les syllabes *vouirr, vouirr* semblent en être l'expression ; mais, au printemps, ce cri devient plus clair et plus aigu, alors il imite presque un coup de sifflet, avec lequel on parviendrait à articuler les mots *vuirc, vuirc.* Les femelles ont la voix grave et un peu traînante ; on compare leurs cris ordinaires à ceux de la femelle du *Canard Sauvage.*

La chair de cette Sarcelle est délicate et recherchée ; on la mange aussi comme *maigre* les jours de précepte.

271.—Canard Souchet *(Anas Clypeata).*

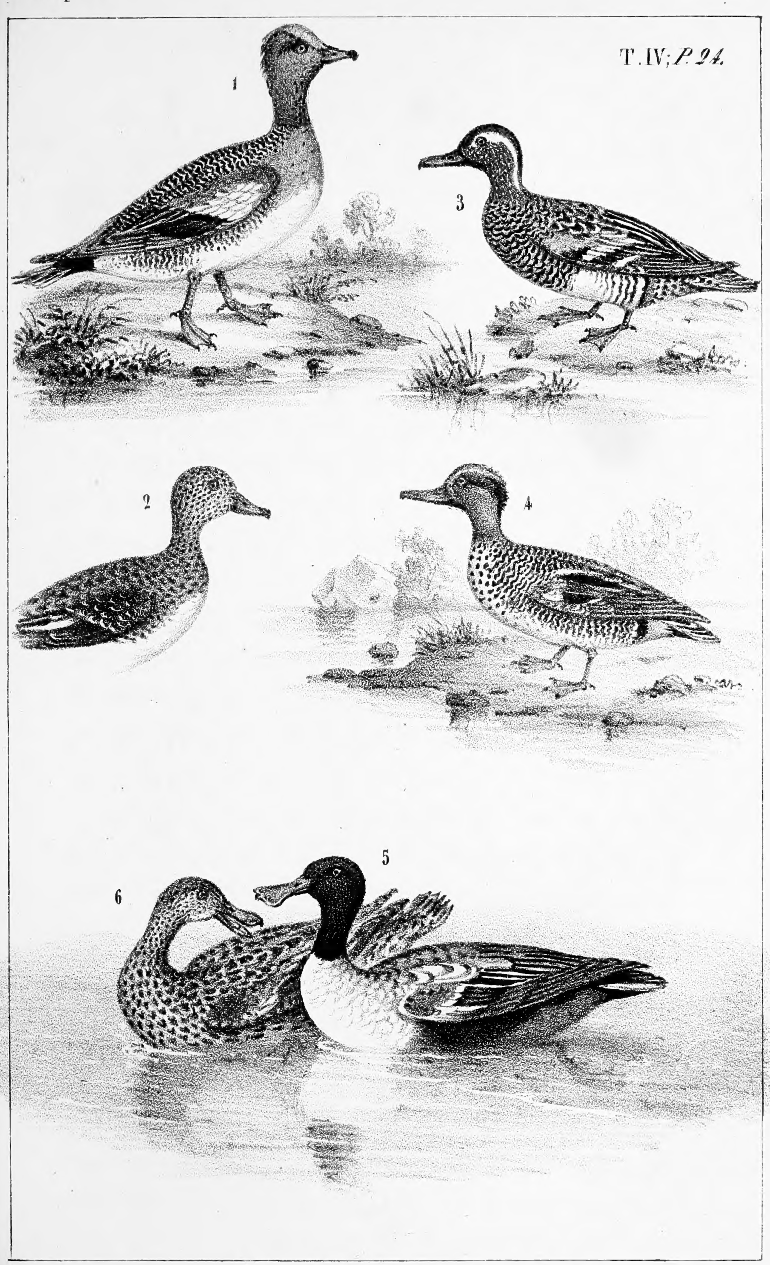
Noms vulgaires : Canard à Bec de Spatule ou de Cuiller, Canard Rouge ou Russe, *Rouget.*

Le Canard Souchet ou le Rouge (Buff.)—Souchet Commun (Cuv.).—Canard Souchet (*Anas Clypeata*), Vieill., Temm., Degl.—*Rhynchaspis Clypeata*, Souchet Spatule (de S.-Longch.)—*Mestolone* (Savi).

Le Souchet est un des plus beaux Canards de nos localités. Son bec long et large, sous forme de spatule, et hérissé sur les bords de lamelles minces et très-longues, le fait de prime abord distinguer des autres espèces du genre.

Le *mâle adulte* a 49-50 cent. de taille.

Chez lui, les plumes de la tête et du cou sont d'un vert foncé, à reflets violets ; celles du bas du cou, du haut de la poitrine et des scapulaires d'un



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. et Lith.

1 Canard Siffleur, *mâle en plumage de printemps; 1/8 gr. nat.;* P. 362.
2 » » *Tête et dos de femelle; 1/8 gr. nat.*
3 Canard Sarcelle, *mâle adulte; 1/7 gr. nat.;* P. 365.
4 Canard Sarcelline, *mâle adulte; 1/7 gr. nat.;* P. 369.
5 Canard Souchet, *mâle adulte; 1/8 gr. nat.;* P. 372.—6 *Femelle adulte; 1/8 gr. nat.*

blanc pur. Il est brun foncé, nuancé de verdâtre sur le dos ; roux marron sur le ventre et les flancs ; enfin vert et noir aux sous-caudales. Un bleu clair prédomine sur les couvertures alaires, et un espace d'un vert éclatant, surmonté d'une bande blanche, constitue le miroir de chaque aile. La queue est blanche avec les deux pennes médianes et les barbes externes des suivantes brunes ; le bec noir en dessus, jaunâtre en dessous ; l'iris jaune; les pieds couleur orange.

La *femelle* est un peu moins grosse que le *mâle*, et sa livrée est très-différente. Elle a, dans l'*âge adulte*, la tête d'un roux clair, variée de petits traits noirs ; le dessus du corps brun noirâtre, avec l'extrémité des plumes roussâtre, les tectrices alaires d'un bleu sale et le miroir vert noirâtre. Ses parties inférieures sont d'un roux blanchâtre, et marquées de taches brunes, apparentes surtout sur la poitrine et à l'abdomen ; son bec pareillement spatuliforme est noirâtre, brun ou jaunâtre sur les bords et en dessous.

Les *jeunes, avant leur première mue*, sont assez semblables à la *femelle* décrite, et, après la crise, les sexes se distinguent entre eux. La tête et le cou du *mâle* se trouvent alors variés de grisâtre, de verdâtre et de brun ; mais à mesure qu'il avance en âge, ses couleurs s'épurent et acquièrent de la vivacité ; son plumage est parfait *après la seconde mue d'automne*.

Le Canard Souchet n'est pas rare sur nos lacs supérieurs et inférieurs, ni sur nos grandes rivières, aux périodes de ses passages qu'il opère vers l'arrière-saison et l'équinoxe du printemps. Les premières volées qui nous arrivent en octobre sont d'habitude formées de jeunes sujets de l'année; mais, plus tard, en novembre et décembre, époque où elles sont plus nombreuses, elles renferment autant de jeunes que de vieux individus. Toutes ces troupes de Souchets nous quittent un peu avant les rigueurs du froid, pour aller hiverner dans les pays tempérés ou méridionaux; dès lors, nous ne voyons plus sur nos eaux jusqu'à la fin de l'hiver que de petites bandes ou des sujets isolés, qui y viennent de temps à autre, lorsque le vent du Nord souffle avec violence et que le temps se met à la neige. Mais, au retour du printemps, l'espèce reparaît en Savoie, très-souvent plus abondante qu'à l'automne; puis elle s'en éloigne dans le courant d'avril, à l'exception de quelques couples, excessivement rares, qui se fixent parfois dans les lieux marécageux des bords du Rhône, pour nicher.

La femelle se fait, au milieu d'une grosse touffe de carex ou de roseaux, un nid grossièrement composé de feuilles et de tiges d'herbes, qu'elle matelasse intérieurement, pendant la durée de la ponte, de sommités de roseaux, de plumes et de

son propre duvet. Cette couche fort chaude reçoit 10 à 14 œufs, presque arrondis, d'un blanchâtre lavé de verdâtre ou d'olivâtre; leur grand diamètre a 5 cent. 4-5 mill., et le petit diamètre 3 cent. 7 ou 8 mill.

Les petits naissent avec le corps couvert d'un duvet grisâtre; le bec qui est déjà alors gros et large donne à ces nouveau-nés une physionomie curieuse; cet organe semble les fatiguer par son poids, car ils le tiennent appliqué contre la poitrine dans leurs moments de repos.

Le Souchet est d'un naturel triste et sauvage; il ne peut se faire à l'état domestique, et périt par le manque d'une nourriture convenable. En liberté, il passe la plus grande partie du jour parmi les fourrés du bord des eaux, et sort de sa retraite le soir, au crépuscule, pour aller à la recherche de sa nourriture. Il va le plus souvent en compagnie de ses congénères barboter presque toute la nuit dans le marais, et consomme alors force vers, insectes et petits coquillages; très-peu lui échappent, car la moindre des proies reste accrochée aux longues dentelures des bords de son bec. Sa voix est grave; on l'a comparée au craquement d'une crécelle tournée par petites secousses. Sa chair est tendre et savoureuse; la graisse qui la charge ordinairement est rougeâtre.

Deuxième section.

CANARDS MARITIMES.

Les espèces de ce groupe ont le pouce bordé d'une membrane rudimentaire, la tête plus grosse, le cou moins épais et plus court, les ailes moins longues, les pieds situés plus à l'arrière du corps et les palmures plus étendues que dans celles du précédent; elles s'en distinguent encore par des habitudes différentes.

Les plages et les bas-fonds des bords de la mer sont leur séjour de prédilection; elles s'y propagent et y restent ensuite jusqu'à ce qu'ils se couvrent de glaçons : c'est alors qu'elles se répandent par troupes sur les lacs et les fleuves de l'intérieur des terres. Les crustacés, les mollusques et les petits poissons forment leur principale nourriture ; elles les poursuivent presque sans relâche et s'en emparent avec adresse, sous l'eau, s'aidant de leurs ailes en guise de rames. On les voit rarement à terre, où leur marche est encore moins assurée que celle des *Canards proprement dits*, à cause de leurs pieds un peu plus retirés vers l'abdomen et hors de l'équilibre du corps.

Cette section possède neuf espèces en Savoie ; toutes y sont passagères vers la fin de l'automne, ou pendant les rigueurs de l'hiver et à l'arrivée du printemps.

272.—Canard Eider *(Anas Mollissima).*

L'Oie à Duvet ou Eider (Buff.).—L'Eider (*Anas Mollissima*), Cuv.—Canard Eider *(Anas Mollissima)*, Vieill., Temm.—Fuligule Eider (*Anas mollissima)*, Degl.—*Somateria Mollissima* (Ch. Bonap.)

On sait partout de quelle grande utilité ce Canard est à l'homme; c'est de lui, en effet, qu'il tire le duvet si précieux, et que nous nommons *Édredon.* Il l'arrache sur l'oiseau après sa mort et l'enlève de son nid qui en est toujours matelassé. C'est dans les régions du cercle arctique, la Laponie, l'Islande, le Groënland, le Spitzberg, etc., etc., que l'on récolte abondamment ce duvet, car les Eider s'y retirent en grand nombre pour se propager; aussi, les naturels du pays le respectent et le protégent. M. Degland nous apprend que MM. de Lamotte et de Cossette, dans le voyage qu'ils firent dans la Laponie suédoise en 1831, durent user de beaucoup de précautions pour se procurer quelques-uns de ces Canards. On dit que les localités où l'espèce niche par habitude sont des propriétés héréditaires.

L'Eider a 60-66 cent. de taille; la *femelle* et les *jeunes* sont constamment les plus petits individus de l'espèce.

Nous ne voyons sur les eaux de la Suisse et les nôtres que de *jeunes sujets de l'année;* ils y arrivent solitaires et en petite compagnie, accidentellement,

durant les froids les plus vifs, ou à l'époque du dernier dégel avant le printemps.

Ceux-ci ont le dessus de la tête et du cou d'un cendré roussâtre, rayés transversalement de noir, avec le lorum et la région des yeux d'une teinte plus claire; le dessus du corps brun foncé, et chaque plume frangée de blanc roussâtre; le devant et les côtés du cou d'un brun noirâtre, rayés aussi en travers de bandes noires: la poitrine et le ventre le sont de brun, de roussâtre et de blanchâtre; les flancs et les sous-caudales d'un gris roussâtre, sur fond noir. Les rémiges sont brunes, de même que les pennes de la queue. Le bec, qui se prolonge en deux lamelles aplaties, entre lesquelles les petites plumes du front s'avancent en pointe, est vert noirâtre, plus long que la tête, plus étroit à l'extrémité qu'à la base; les pieds ont la couleur de cet organe; l'iris est brun.

Les *adultes des deux sexes, sous la livrée d'hiver*, se ressemblent beaucoup. Leur plumage est presque entièrement roux et couvert de raies transversales noires; les tectrices alaires ont leur bordure rousse; le ventre et l'abdomen offrent un mélange de brun et de noir.

Le *mâle, en habit de printemps*, porte sur la tête, au-dessus des yeux, deux larges bandes d'un noir violet velouté, qui se joignent au front, en s'étendant jusqu'aux narines, puis un grand espace

verdâtre à la nuque et aux côtés du cou; il est blanc sur le reste de cette dernière partie, ainsi que sur le dessus du corps et le haut de la poitrine, mais d'un noir profond sur le ventre, l'abdomen et le croupion. Son bec est d'un vert mat; ses pieds sont d'un jaune verdâtre.

Le Canard Eider se multiplie sur les bords de la mer, au milieu des terres qu'elle arrose. La femelle compose son nid de racines et de plantes marines, qu'elle recouvre du duvet dont elle se dépouille. Sa ponte consiste en 5 ou 6 œufs oblongs, d'un gris cendré, glacé d'olivâtre ou de verdâtre, sans taches; leur grand diamètre varie de 7 cent. 8 mill. à 8 cent. 5-6 mill., et le petit diamètre de 4 cent. 8 ou 9 mill. à 5 cent. 3-4 mill.

273.—Canard Double Macreuse *(Anas Fusca).*

La Double Macreuse (Buff.)—Canard Double Macreuse (*Anas Fusca*), Vieill. Temm.—Fuligule Brune (*Fuligula Fusca*), Degl.—*Oidemia Fusca* (Ch. Bonap.).—*Germano di Mare* (Savi).

La Double Macreuse est de passage assez irrégulier en Savoie, sur la fin de l'automne et pendant l'hiver. On y rencontre surtout des femelles ou de jeunes individus de l'année, isolément ou réunis en petites bandes; les mâles adultes et vieux se montrent très-rarement sur nos eaux. Quelques sujets furent tués en décembre 1844 et en janvier 1845 sur l'Arve, dans le Faucigny; celui de la collection de la Société d'histoire naturelle de Savoie fut tiré

le 15 février 1850, sur le lac du Bourget, où il vivait solitaire depuis quelques jours.

Cette espèce a la taille du *Canard Sauvage*, mais son corps est plus épais.

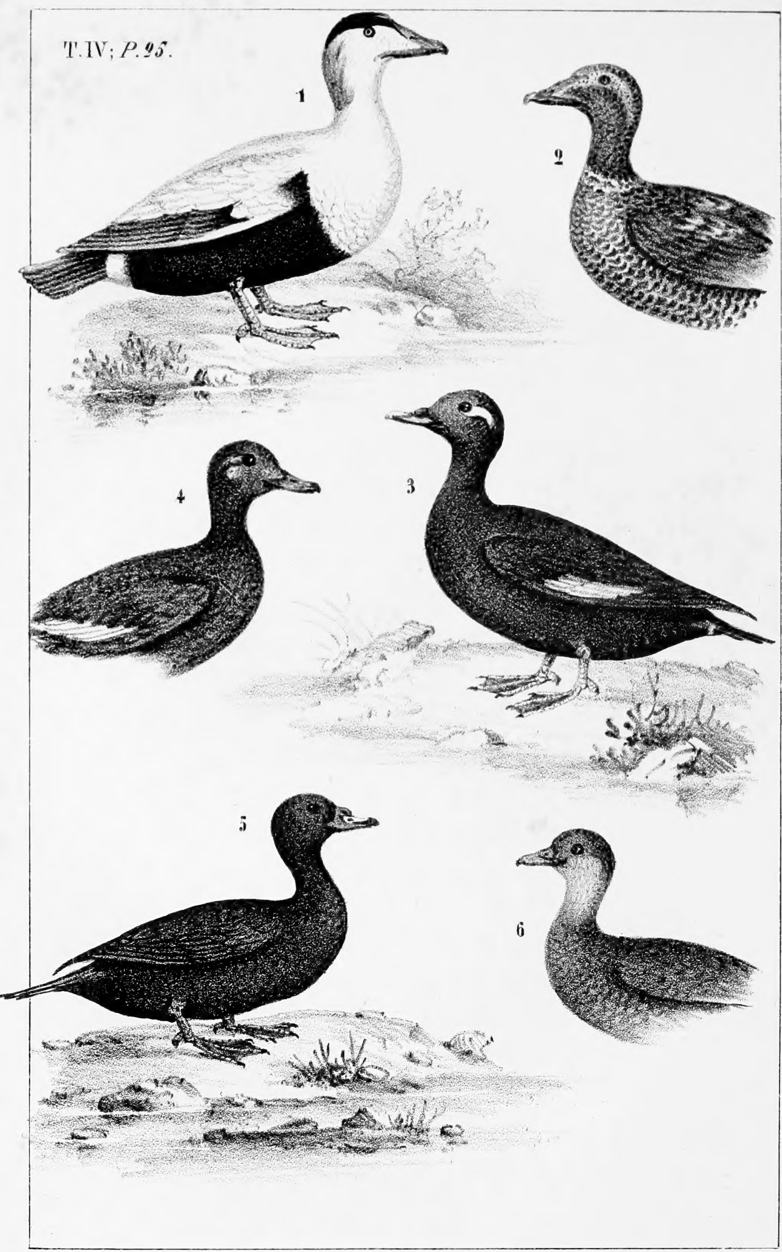
Le *mâle adulte* est de 54 à 56 cent. de longueur.

Son plumage se trouve entièrement d'un noir velouté : on n'y découvre qu'un petit croissant blanc au-dessus de l'œil, et un miroir étroit de même couleur sur l'aile. Le bec est court, large, gibbeux en dessus à sa base et jaune rougeâtre, avec l'onglet d'un rouge jaunâtre, les narines et le bord des mandibules noirs; l'iris est blanc; les tarses et les doigts rouges, à l'exception des membranes, qui sont noires.

La *femelle* est un peu plus courte que le *mâle*; elle a le dessus du corps d'un brun de suie, le dessous varié de gris blanchâtre et de brun noirâtre; elle ne possède que deux taches blanches, l'une près du bec, l'autre sur l'oreille. Son bec est sans gibbosités, plus court et moins large que dans le *mâle*, et d'un brun cendré avec sa base noirâtre; l'iris brun; les tarses et doigts sont rougeâtres.

Les *jeunes mâles* qui nous arrivent ressemblent à la *femelle*, mais leur bec paraît un peu plus renflé, quoique encore privé de gibbosités.

Les mers du Nord, celles qui baignent les Orcades, la Suède et la Norwège, sont les régions que ce Canard habite durant la saison des beaux



Lith. Js Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Canard Eider, *mâle adulte, avec l'habit de printemps; ½ gr. nat.;* P. 377.
2 » » *Tête et dos de jeune sujet, pendant l'hiver; ⅓ gr. nat.*
3 Canard Double Macreuse, *mâle adulte; ⅓ gr. nat.;* P. 379.
4 » » » *Tête et dos de femelle adulte; ⅓ gr. nat.*
5 Canard Macreuse, *mâle adulte; ⅓ gr. nat.;* P. 381.
6 » » *Tête et dos de femelle; ⅓ gr. nat.*

jours. Il y vit principalement de coquillages bivalves qu'il va chercher sous l'eau, à de grandes profondeurs, ou après lesquels il plonge quand il les voit se glisser au fond de la mer. On ne le trouve au rivage que lorsque la vague l'y pousse et dans ses moments de repos. Sa marche est mal assurée, car il chancelle ou tombe presque à toutes les secousses qu'il éprouve. Il niche parmi les herbes ou les broussailles des lieux marécageux, et pond 8 à 10 œufs, d'un blanc grisâtre, légèrement nuancé de jaunâtre, sans taches; leur grand diamètre a 6 cent. 2-3 mill., et le petit diamètre 4 cent. 8-9 mill. Sa chair est d'un goût désagréable.

274.—Canard Macreuse *(Anas Nigra).*

Noms vulgaires : Canard Noir, Jaffre Noir, *Macruse.*
La Macreuse (Buff.).—Macreuse Commune (*Anas Nigra*), Cuv.—Canard Macreuse (*Anas Nigra*), Vieill., Temm.—Fuligule Macreuse (*Fuligula Nigra*), Degl.—*Oidemia Nigra* (Ch. Bonap.).—*Macrosa* (Savi).

Cette Macreuse diffère essentiellement de la précédente par la conformation de son bec et sa taille un peu plus petite.

Le *mâle adulte* a 48-49 cent. de longueur, et le bec surmonté à sa base d'un tubercule arrondi, très-saillant et divisé en deux bosselures.

Son plumage est d'un noir brillant velouté, nuancé de bleuâtre à la tête et au cou, et sans miroir sur les ailes. Le bec est noir, couleur orange

sur les narines, le centre de la mandibule supérieure et la ligne qui sépare les protubérances : cette même couleur règne encore sur le bord libre des paupières. L'iris est brun rouge; les tarses et doigts sont bruns, avec la membrane interdigitale noire.

La *femelle* est sensiblement moins grande que le *mâle;* elle a le bec noirâtre, deux légères bosselures à sa base, une tache vers le bout et les narines jaunâtres. Sa livrée est brune noirâtre, et d'une teinte moins foncée sur les joues, la gorge et la poitrine; les plumes du corps et des ailes sont terminées par un liséré brunâtre.

Dans un âge avancé, elle ressemble au *mâle*, mais le noir de son plumage reste toujours moins profond et sans reflets bleuâtres à la tête.

Les *jeunes mâles* sont semblables à la *femelle,* quoique leurs couleurs soient un peu plus pâles, leur bec teint de brun noir et sans gibbosités.

Ce Canard passe un peu plus régulièrement dans nos localités que le précédent : en effet, presque chaque hiver, quand les vents du Nord et du Nord-Ouest soufflent fort, on le trouve sur le Rhône, le lac d'Aiguebelette et du Bourget, par bandes plus ou moins nombreuses, formées surtout de jeunes sujets vivant séparément ou associés avec les *Canards Milouin*, *Morillon* et *Garrot ;* rarement on l'y rencontre solitaire et par couples. Si le prin-

temps est froid en commençant, nous revoyons encore l'espèce par moments vers la fin-mars ou les premiers jours d'avril; mais aussitôt que le vent passe au Sud, elle disparaît pour se reporter dans les régions arctiques de l'Europe, sa véritable patrie, afin de se reproduire. Elle y niche parmi les herbes des marécages; 8 à 10 œufs composent sa couvée; ils sont d'un blanc grisâtre, presque nuancé de roussâtre : leur longueur est, en moyenne, de 6 cent. 1-2 mill., sur 4 cent. 5 ou 6 mill. de largeur diamétrale.

275.—Canard Rufin *(Anas Rufina)*.

Noms vulgaires : Jaffre Roux, Jaffre à Bec Rouge, *Rougeon*.

Le Canard Siffleur Huppé (Buff.).—Milouin Huppé (*Anas Rufina*), Cuv.—Canard Siffleur Huppé (*Anas Rufina*), Vieill., Temm.—Fuligule Huppée (*Fuligula Rufina*), Dégl.—*Callichen Rufinus* (Ch. Bonap)?—*Fistione Turco* (Savi).

Ce Canard se nourrit comme la *Double Macreuse*, et sa chair ne déplaît pas moins au goût que la sienne.

Cette belle espèce est fort rare en Savoie. Elle y arrive de loin en loin, principalement sur la fin de l'hiver, après le dégel, ou dans les premiers jours du printemps, tantôt deux à deux, tantôt par sociétés de 3 à 6 individus; quelquefois elle vient nous trouver toute seule, mais alors elle est à peine fixée sur l'eau, qu'elle se confond avec les *Milouins*, les *Milouinans* et les *Morillons*, qui y vivent déjà réunis et dans une parfaite intelligence. Son appari-

tion est plus fréquente sur les lacs de la Suisse, où toutefois elle s'opère aux mêmes époques que dans nos vallées.

La taille de ce Canard mesure 54-56 cent.

Le *mâle adulte* a le front et le dessus de la tête d'un rouge bai, avec l'occiput orné d'une huppe épaisse, composée de plumes soyeuses, d'un fauve clair, nuancé de jaunâtre, et la ligne médiane de la nuque d'un noir velouté; le même rouge bai occupe encore le front, les joues, les faces antérieures et latérales des deux tiers supérieurs du cou; mais le reste de cette partie, la poitrine, le ventre, l'abdomen et les sous-caudales sont envahis par un noir brun lustré. Le dessus du corps est brun cendré, plus ou moins lavé de jaunâtre, avec chaque côté du haut du dos largement marqué de blanc; le miroir, le pli de l'aile et les flancs sont de cette dernière couleur; le croupion et les sus-caudales noirâtres; les rémiges primaires brunes sur leurs barbes externes, les suivantes blanches et terminées de brun. Le bec est rouge carminé, d'un blanc rosé sur l'onglet; l'iris cramoisi; les tarses et doigts d'un rouge rembruni, avec les palmures noirâtres.

La *femelle* a la huppe moins longue et moins touffue que le *mâle*. Elle est d'un brun roux sur la tête et la nuque, mais d'un gris cendré sur les joues, le devant et les côtés de la plus grande partie

du cou; d'un brun jaunâtre à la poitrine et aux flancs ; enfin grise au ventre et à l'abdomen, puis blanche sur les couvertures inférieures de la queue. Son bec et ses pieds sont d'un brun rougeâtre; le miroir de l'aile est blanc grisâtre.

Les *jeunes* ressemblent beaucoup à la *femelle*, mais leurs couleurs sont moins vives et moins pures.

Le Canard Rufin habite les contrées orientales du nord de l'Europe. On le trouve, selon M. Degland, sur tout le littoral de la mer Noire et de loin en loin dans le midi et le nord de la France. M. Luigi Benoit (*Ornithologia Siciliana*, p. 203) dit qu'il est sédentaire et commun, surtout l'hiver et au retour du printemps, dans certaines localités de la Sicile, et qu'on l'y voit alors arriver en grand nombre de l'Orient.

La nourriture de cette espèce se compose de coquillages, de poissons, de vers et de plantes aquatiques. Sa ponte, d'après M. Malherbe, serait de 6 à 8 œufs, d'un blanc verdâtre.

276.—Canard Milouinan (*Anas Marila*).

Noms vulgaires : *Morette;* Jaffre Noir et Blanc, le *mâle adulte;* Jaffre Gris et Brun, la *femelle* et les *jeunes*.

Le Milouinan (Buff.).—Canard Milouinan (*Anas Marila*), Vieill., Temm. —Fuligule Milouinan (*Fuligula Marila*), Degl.—*Moretta Grigia* (Savi).

Le Milouinan varie sous le rapport de la taille, suivant l'âge et le sexe, de 46 à 50 cent.; les *femelles* et les *jeunes* sujets sont constamment un

peu moins gros et plus courts que les *mâles adultes.*

Ces derniers, qui sont encore les plus beaux de l'espèce, ont la tête et le haut du cou d'un noir à reflets verts, le bas du cou et la poitrine d'un noir profond. Le dessus du corps est agréablement ouvragé de fins zigzags noirs et blancs, à l'exception du croupion et des sus-caudales qui sont noirs; les rémiges et les rectrices sont brunes; le miroir de l'aile est blanc, terminé par un espace noir. Le blanc pur couvre le ventre et les flancs; quelques zigzags bruns apparaissent sur l'abdomen, et le noir occupe les sous-caudales. Le bec est bleu clair sur la mandibule supérieure, avec les bords et l'onglet noirs, puis brun sur l'inférieure; l'iris jaune; les tarses et doigts cendrés, noirâtres sur la membrane interdigitale.

La *femelle adulte* est blanche autour du bec; d'un brun noirâtre, à reflets pourprés sur la tête et la partie supérieure du cou; d'un brun foncé sur la partie inférieure, la poitrine, le croupion et les sus-caudales; rayée alternativement, en zigzags, de brun et de blanchâtre sur le dos, les scapulaires et les flancs; enfin elle est blanche au ventre, puis variée de brun à l'abdomen. Son bec est brun, mais lavé de bleuâtre en dessus; l'iris jaunâtre; les pieds d'un bleu de plomb et d'un gris verdâtre sur les palmures.

Le *jeune mâle, après la première mue*, quoique

semblable à la *femelle adulte*, s'en distingue pourtant par le noir de sa tête, qui est sans reflets et parsemé de quelques plumes d'un brun foncé, et par le blanc terne ou grisâtre qui domine sur son ventre.

A la seconde mue, celle du printemps, les *jeunes mâles* prennent le plumage des *adultes*.

Chaque année, vers l'arrière-saison et au printemps, nous voyons paraître sur nos eaux ce Canard ; mais il n'est guère commun que lorsque les froids ont été précoces en automne, et quand ils sévissent encore à l'approche du printemps. Il voyage par bandes quelquefois nombreuses, qui volent serrées et souvent à une petite hauteur. Celles des jeunes sujets de l'année commencent à nous arriver vers la mi-octobre ou seulement dans le courant de novembre, et quelques-unes restent sur nos lacs jusqu'aux grands froids, époque où elles partent fréquemment mêlées avec les *jeunes Milouins* et *Morillons* pour des climats plus tempérés. Les adultes et les vieux individus de l'espèce passent d'habitude les derniers, au commencement de l'hiver, et toujours en plus faible quantité que les jeunes ; puis, aussitôt que cette saison est finie, ils reparaissent dans nos localités, assez souvent plus abondants que lors de leur premier passage. Ils constituent pendant le temps qu'ils restent sur nos lacs, en se mêlant aux *Canards Siffleur*, *Pilet*,

Milouin et *Morillon*, des volées considérables, qu'on approche très-difficilement, même durant les orages.

Le Milouinan est rare en Savoie vers le milieu de l'hiver, pendant les gelées; à cette époque on le rencontre ordinairement seul à seul ou par très-petites bandes. Il nous quitte à la fin de mars ou dans le courant d'avril, et retourne dans le cercle arctique, son séjour d'été. Il s'y propage sur les bords de la mer et des lacs; sa couvée est de 9 ou 10 œufs, d'un gris nuancé d'olivâtre et ayant 6 cent. 4-6 millim. de longueur, sur 4 cent. 2 ou 3 millim. de largeur diamétrale.

Chez nous, pendant ses passages, ce Canard se nourrit de petits poissons qu'il poursuit sous l'eau en nageant avec une rapidité extrême, de menus coquillages, de vers et de plantes aquatiques, qu'il rencontre en barbotant dans la vase ou le sable mouillé des rivages. Sa chair est un manger médiocre.

277.—Canard Milouin *(Anas Ferina).*

Noms vulgaires : *Rougeau*, *Moreton*, Jaffre à Tête Rouge.

Le Canard Milouin (Buff.).—Milouin Commun (Cuv.).—Canard Milouin *Anas Ferina*), Vieill., Temm.—Fuligule Milouin (*Fuligula Ferina*), Degl.—*Aythya Ferina* (Ch. Bonap.)—*Moriglione* (Savi).

Ce Canard est un peu moins grand que le précédent; sa taille mesure 44-46 cent.

Le *mâle adulte* a tête et cou d'un roux rou-

geâtre lustré; poitrine, haut du dos, croupion, bas-ventre et sous-caudales noirs; le reste du dos, scapulaires, tectrices alaires, ventre et flancs finement rayés de zigzags cendrés et blanchâtres; rémiges et rectrices brunes; miroir de l'aile gris cendré; bec bleu foncé, avec la base et l'onglet noirs; iris rouge orange; enfin tarses et doigts bleuâtres, et membrane interdigitale noire.

La *femelle adulte* est sensiblement moins grosse et plus petite que le *mâle*. Elle a la tête et le cou d'un brun roussâtre, mais de teinte plus foncée sur la tête qu'autour du bec et des yeux; la poitrine et le haut du ventre d'un blanc cendré argentin; le bas-ventre d'un brun cendré, pointillé de cendré clair; et le manteau rayé de zigzags moins apparents que dans le *mâle* sur fond brun foncé.

Le *jeune mâle de l'année, après la mue d'automne*, a le roux de la tête et du cou, ainsi que le noir de la poitrine ternes et peu uniformes; au reste, il ressemble à la *femelle;* c'est à la *seconde année* que sa livrée acquiert tout l'éclat qui lui est propre, alors il devient semblable au *mâle adulte*.

Le Milouin se tient, l'été, dans le nord de l'Europe, et y niche parmi les herbes ou les roseaux du bord des étangs et des marais; il pond 10 à 14 œufs blanchâtres ou d'un blanc légèrement verdâtre, sans taches, un peu moins gros que

ceux du *Canard Milouinan*, car ils ont 5 centim. 5-7 mill. de grand diamètre, sur 4 cent. de petit diamètre. Il émigre en automne, et se répand dans tous les pays de l'Europe.

C'est en octobre que les premières bandes de Milouins arrivent chez nous, en volant par pelotons serrés, sans tracer des lignes inclinées ou triangulaires comme le font les *Canards Sauvages*. Dès lors, on en rencontre sur tous nos lacs et nos étangs découverts, mais beaucoup plus de sociétés de jeunes sujets que de vieux; elles y forment, les jours de grand passage, en se joignant aux autres espèces du genre, des troupes de plusieurs centaines d'individus. Posées, elles sont inquiètes et farouches, elles se laissent très-rarement surprendre par le chasseur; ce n'est guère qu'au crépuscule, quand elles abandonnent les eaux pour aller aux vivres dans les marais, que ce dernier peut réussir à les tirer; mais il faut qu'il ait soin de s'embusquer dans les lieux où elles passent d'habitude, ou auprès du marécage où elles se donnent rendez-vous chaque soir, et qu'il s'abstienne de faire le moindre mouvement lorsqu'elles approchent; car si elles l'aperçoivent, aussitôt elles se portent d'un autre côté, ou bien elles s'élèvent pour passer au-dessus de lui, hors de la portée du fusil.

Les Milouins disparaissent généralement de nos localités marécageuses dès que la plupart des eaux

se glacent; dès lors, on n'y revoit plus jusqu'au printemps que quelques individus isolés ou réunis en petites bandes, principalement les jours de neige ou de gros vent : ceux-ci hantent les rivières ou les lacs dont les bords ne se congèlent pas. Mais, dès le mois de mars, l'espèce revient s'établir sur nos eaux, par troupes aussi fortes qu'à l'automne; on la tire alors un peu plus de près, surtout aux heures de beau soleil, quand elle semble sommeiller sur l'onde tranquille. Enfin elle s'éloigne de nos contrées dans le courant d'avril, pour retourner dans le Nord.

Le Canard Milouin marche avec difficulté; il se balance en allant, tenant le corps presque droit, et frappe doucement la terre de ses pieds : ils sont d'ailleurs si tendres qu'il craint de les blesser. Il a pour cri ordinaire une espèce de sifflement que l'on croirait par moments, après l'avoir entendu de loin, provenir de quelque gros serpent. Les poissons, les grenouilles, les insectes, les coquillages, les plantes aquatiques et leurs racines sont ses principaux aliments; c'est en barbotant dans la vase des rivages, en nageant à la surface des eaux et en y plongeant jusqu'au fond, qu'il se les procure. Sa chair est savoureuse et recherchée en automne et en hiver, lorsqu'elle se trouve chargée de graisse.

278.—Canard Garrot *(Anas Clangula).*

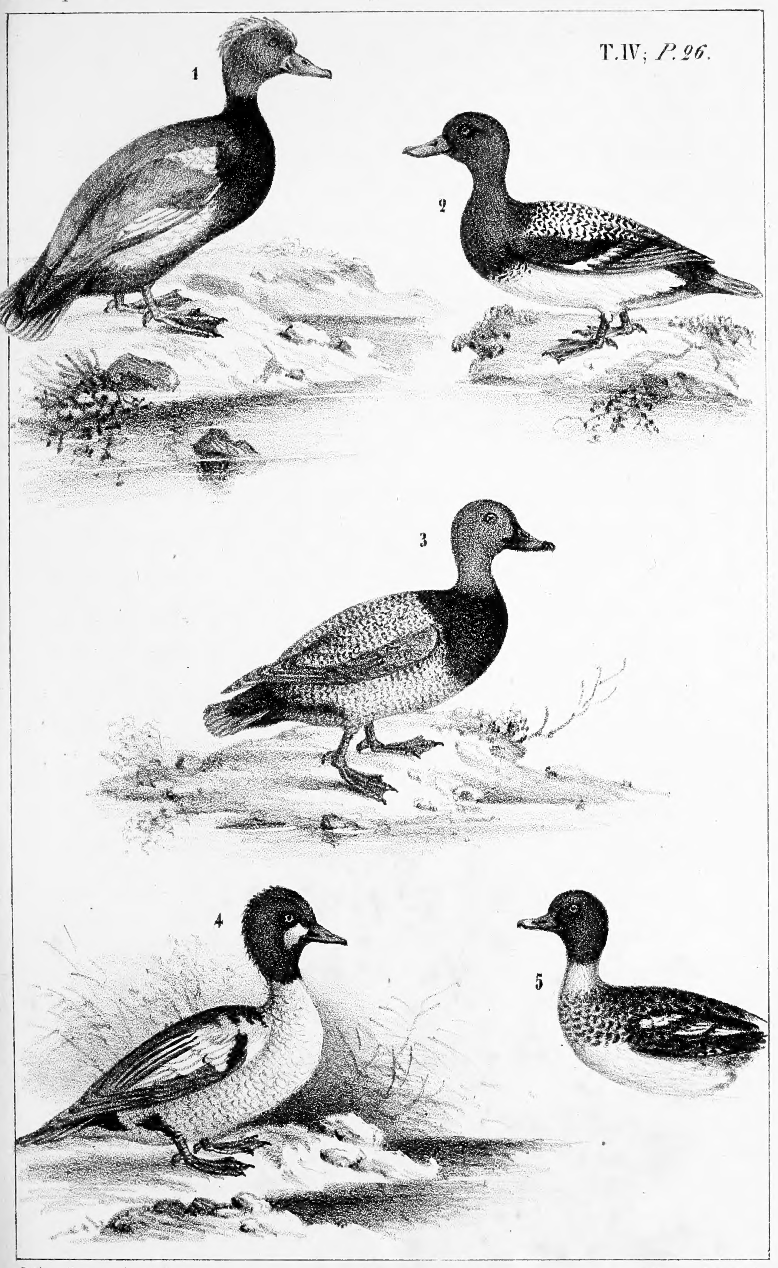
Noms vulgaires : Canard à Lunettes, Jaffre Blanc, le *mâle adulte ;* Jaffre à Tête Marron, la *femelle* et le *jeune mâle.*

Le Garrot (Buff.).—Garrot proprement dit (Cuv.).—Canard Garrot (*Anas Clangula*), Vieill., Temm., Degl. — *Clangula Glaucion* (Ch. Bonap.). — *Quattr' occhi* (Savi).

Le *mâle adulte* du Garrot a 49-50 cent. de longueur ; on le reconnaît facilement à sa grosse tête, à son bec court, s'atténuant de la base à la pointe, et à la tache blanche et arrondie qu'il porte de chaque côté de la racine de cet organe.

Les plumes de la tête, de la gorge et du haut du cou sont d'un vert foncé, à reflets verts dorés ou pourpres ; celles du bas du cou, de la poitrine et de toutes les autres parties inférieures, de même que les grandes couvertures des ailes et une partie des scapulaires, d'un blanc pur : sur la région anale et les côtés de l'abdomen, apparaissent néanmoins des taches transversales ou longitudinales, d'un noir cendré. Le dos, le croupion, les sus-caudales et l'autre partie des scapulaires sont d'un noir profond, les rémiges et la queue d'un noir moins foncé. Le bec est noir, nuancé de bleuâtre pendant sa fraîcheur ; l'iris jaune brillant ; les tarses et doigts d'un jaune orange, avec des taches ou des espaces bruns ou noirâtres sur les palmures.

La *femelle adulte* n'a que 41 ou 42 cent. de



Lith. Jn Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Canard Rufin, *mâle adulte; ⅛ gr. nat.;* P. 383.
2 Canard Milouinan, *mâle adulte ⅛ gr. nat.;* P. 385.
3 Canard Milouin, *mâle adulte; ⅛ gr. nat.;* P. 388.
4 Canard Garrot, *mâle adulte; ⅛ gr. nat.;* P. 392.
5 » » *Tête et dos de femelle adulte; ⅛ gr. nat.*

taille. Elle est d'un brun marron foncé sur la tête et le haut du cou, puis marquée, en dessous de ces parties, d'une espèce de collier blanc, varié de gris cendré ; cendrée sur la poitrine et les flancs, et bordée de blanchâtre à chaque plume, enfin blanche sur le reste des parties inférieures. Elle a le dos, le croupion, les sus-caudales et les scapulaires brunes ou d'un gris noirâtre, avec l'extrémité des plumes d'un cendré foncé; les couvertures alaires blanches et noires; le miroir de l'aile pareillement blanc et barré de noir; le bec noirâtre, jaune roux à sa pointe; l'iris jaune; les tarses et doigts d'un jaune sale, avec la membrane interdigitale teinte de noirâtre.

Le *jeune mâle* ressemble à la *femelle adulte*, mais il se trouve plus chargé de cendré sur les parties inférieures du corps; l'iris de ses yeux est en outre jaunâtre.

A l'âge d'un an, il prend du noir sur les plumes de la tête, du blanc sur les tectrices alaires et les scapulaires; en même temps la tache blanche de la racine du bec commence à paraître. A sa *deuxième année*, sa livrée est complète.

Le Canard Garrot vient chaque hiver visiter nos eaux; on le trouve jusque sur les lacs de nos régions montagneuses pendant les rigueurs de la saison. Les femelles adultes et les jeunes sujets de l'année voyagent réunis ensemble; ce sont leurs

troupes qui nous arrivent les premières, en novembre ou décembre, par les vents du Nord et Nord-Ouest. Les mâles adultes ou vieux constituent aussi des bandes à part dans leur migration, mais ils ne se montrent guère chez nous que durant les fortes gelées, et toujours moins abondants que les femelles ou les jeunes individus. L'espèce habite encore nos lacs à la fin-mars ou au commencement d'avril, selon que le vent passe plus ou moins vite au Sud; puis elle part pour les régions septentrionales de l'Europe, où elle se rend en grand nombre pour la période des nichées. La femelle dépose ses œufs, au nombre de 9 à 14, dans une espèce de nid façonné d'herbages, parmi les fourrés du bord de l'eau; ils sont d'un blanc gris verdâtre, ou d'un blanchâtre lavé d'olivâtre clair, de 5 cent. 5-7 mill. de longueur, et de 4 cent. 1-3 mill. de largeur diamétrale.

En arrivant sur nos eaux, les Garrots s'empressent d'y chercher leur subsistance. Alors les uns plongent à de grandes profondeurs dans l'élément liquide pour saisir les poissons et les grenouilles; les autres barbotent afin de s'emparer des coquillages, des vers, des plantes aquatiques et de leurs graines, que le limon leur cache. Après s'être repus, ils se rendent au rivage pour se reposer, en partie droits en partie couchés sur la grève; mais si quelque objet leur fait ombrage, ils se retirent au milieu

du lac, où ils se laissent toujours très-difficilement approcher.

Le Garrot a la marche mal assurée, à cause de la brièveté de ses tarses et la largeur de ses doigts ; il s'avance lourdement en frappant le sol de ses pieds et en s'aidant par moments des ailes ; veut-il essayer d'aller un peu plus vite qu'à l'ordinaire, aussitôt il chancelle, quelquefois il tombe la tête en avant. Mais sa facilité extrême dans la natation et l'immersion le dédommage bien de la peine qu'il a à marcher. Son vol est d'habitude peu élevé, et cependant très-rapide. Sa chair est un bon manger.

279.—Canard Morillon *(Anas Fuligula).*

Noms vulgaires : Jaffre, Jaffre Noir, Jaffre Huppé, *Morette.*

Le Morillon ; le Canard Brun, un *jeune sujet* (Buff.)—Morillon (*Anas Fuligula*), Cuv.—Canard Morillon (*Anas Fuligula*), Vieill., Temm.—Fuligule Morillon (*Fuligula Cristata*), Degl.—*Moretta Turca* (Savi).

Le Morillon est l'un des Canards les plus communs sur nos lacs et étangs dès l'arrière-saison jusqu'au printemps ; c'est aussi l'un des moins défiants et des plus faciles à se laisser aborder. Il prend alors beaucoup de graisse, et sa chair devient délicate et très-savoureuse ; aussi le chasse-t-on partout avec acharnement. On le capture dans certaines localités de la France avec des filets tendus dans l'eau, au milieu des espaces qu'il fréquente de préférence ; l'oiseau s'y empêtre quand il plonge pour s'appro-

prier les poissons, les coquillages et les herbes aquatiques dont il veut se nourrir.

Le *mâle adulte* de cette espèce a 40-42 cent. de longueur, et l'occiput orné d'une huppe tombante, composée de plumes longues et effilées, d'un noir à reflets verts et violets : cette belle couleur règne pareillement sur les autres parties de la tête et le cou. La poitrine est couverte d'un large plastron noir; le ventre, les flancs sont blancs, avec bas-ventre et sous-caudales noirâtres. Le haut du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue se trouvent teints de brun noirâtre, mais le milieu du dos et les scapulaires sont finement ponctués de brunâtre, sur un fond noirâtre à reflets métalliques, plus ou moins apparents. Le miroir de l'aile est blanc, étroit, rayé verticalement de noir; le bec élargi à sa pointe, bleu clair, et noir sur l'onglet; l'iris jaune; les pieds bleuâtres, avec les membranes des doigts noires.

La *femelle* est à peine un peu plus courte que le *mâle;* sa huppe occipitale est aussi moins longue. C'est un noir mat, un peu nuancé de brun, qui lui couvre tête, cou, haut du dos et sous-caudales; un noir brun, largement taché de roussâtre, qui occupe sa poitrine et ses flancs. Elle a le miroir de l'aile comme dans le *mâle;* le ventre d'un blanc plus ou moins teinté de brunâtre; enfin le bec et les pieds de couleur brune bleuâtre.

Les *jeunes de l'année* n'ont qu'un très-léger indice de huppe; ils portent du blanc autour des yeux; ils sont d'un brun noirâtre sur la tête et le cou, puis bordés d'une couleur moins foncée sur chaque plume; tachetés de brun et de roussâtre sur la poitrine; et d'un blanc plus ou moins terni au ventre, avec l'abdomen varié de brun, les flancs de brun roussâtre.

Au printemps, ils prennent des couleurs foncées et perdent le blanc du tour du bec; la huppe s'allonge dans les deux sexes, et les reflets commencent à paraître sur la tête des *mâles.*

Le Morillon habite, pendant la saison des beaux jours, les contrées boréales de l'Europe et de l'Asie, puis il se répand, l'automne et l'hiver, dans les pays tempérés et méridionaux. Il se reproduit sur les bords des mers, des lacs et des étangs couverts d'herbes et de broussailles; sa ponte se compose de 8 à 12 œufs, d'un blanchâtre plus ou moins nuancé de brun : leur grand diamètre mesure 5 centim. 6-8 mill., et le petit diamètre 3 cent. 8 ou 9 mill.

Il arrive par bandes assez nombreuses dans nos climats en octobre et novembre, en même temps que le *Milouin;* comme lui, il séjourne quelque temps sur nos eaux, et les quitte pendant les gros froids, à l'exception toutefois de quelques sujets isolés ou réunis en petites compagnies, qui y passent tout le reste de l'hiver; comme lui, il reparaît

vers la fin-février et en mars, mais le plus souvent par volées plus fortes qu'en automne : ces volées sont, comme celles du *Milouin*, spécialement composées de jeunes sujets de l'année, car les vieux se montrent toujours en plus petit nombre dans nos localités.

Ce Canard ne s'éloigne guère de nos vallées marécageuses avant le mois d'avril. On en rencontre encore parfois, mais rarement, dans les premiers jours de mai, de petites sociétés ou quelques couples isolés ; ces derniers doivent certainement se reproduire près de notre territoire : il est d'ailleurs prouvé que le Morillon niche dans plusieurs pays tempérés de l'Europe.

Ses mœurs et ses habitudes ont le plus grand rapport avec celles des *Canards Milouin* et *Garrot ;* aussi remarque-t-on qu'il se plaît à vivre parmi eux, durant ses voyages d'automne et d'hiver.

280.—Canard Nyroca *(Anas Leucophthalmos)*.

Nom vulgaire : Sarcelle Rousse.

La Sarcelle d'Égypte (Buff.).—Canard Nyroca (*Anas Nyroca*), Vieill.—Canard à Iris Blanc ou Nyroca (*Anas Leucophthalmos*), Temm.—Fuligule Nyroca (*Fuligula Nyroca*), Degl.—*Nyroca Leucophthalma* (Ch. Bonap.)—*Moretta Tabaccata* (Savi).

Ce charmant Canard, que nos chasseurs et nos marchands de gibier appellent du nom de *Sarcelle* par rapport au petit volume de son corps, ne passe guère dans nos vallées qu'au printemps, en mars

et avril; car son apparition en automne, même à l'époque la plus marquée des migrations des autres espèces du genre, est presque toujours accidentelle. Il nous arrive par couples ou par petites bandes, quelquefois il vient seul, et alors il se trouve très-souvent à la suite d'une volée de *Sarcellines*, de *Milouins* ou de *Morillons*.

Sa taille est de 39-40 cent.

Le *mâle, à son passage de printemps*, a la tête, le cou, la poitrine et les flancs couverts d'un roux marron lustré, avec une petite tache angulaire blanche sous le bec, et une sorte de collier étroit, d'un brun noirâtre, sur le milieu du cou; le dessus du corps et des ailes noirâtre, à reflets pourprés, et très-finement pointillé de roussâtre sur les scapulaires et le haut du dos; le ventre et les sous-caudales blancs; l'abdomen brun foncé, varié de cendré et de roussâtre; les tectrices alaires d'un noir brun, à reflets bronzés; les rémiges en partie brunes, en partie blanches; enfin le miroir de l'aile d'un blanc pur, terminé de noir. Le bec est d'un bleu noirâtre, avec l'onglet d'un noir foncé; l'iris blanc; les pieds sont plombés, et les palmures noires.

La *femelle*, *à la même époque*, diffère du *mâle* en ce qu'elle a la tête, le cou, la poitrine et les flancs bruns, marqués d'un liséré roussâtre à l'extrémité des plumes, sans apparence de collier

sur la partie médiane du cou, et le dessus du corps coloré d'un brun noirâtre lustré, avec la bordure de chaque plume d'une teinte plus pâle; au reste, elle lui ressemble.

Les *jeunes mâles de l'année, en automne*, sont semblables à la *femelle* décrite; seulement le brun de la tête paraît plus foncé, et le blanc du ventre nuancé de brunâtre.

Le Canard Nyroca passe l'été sur les lacs, les étangs et les rivières des contrées orientales de l'Europe, et niche sur leurs bords, parmi les joncs et les arbrisseaux. La femelle pond de 8 à 12 œufs, d'un blanc gris, nuancé de jaunâtre, sans taches: leur grand diamètre a 5 cent. 1-3 mill., le petit diamètre 3 cent. 4-6 mill.

Il est alerte et très-remuant pendant ses passages sur nos eaux; pourtant, on le surprend quelquefois dans les fourrés ou les grands joncs, pendant qu'il y est occupé à se chercher des vivres, et on le tire alors aisément au lever; mais il est rare qu'on l'approche de près dans les lieux découverts. Il vit de frai, de menus coquillages, de vers, d'insectes, de plantes aquatiques et de leurs semences. Sa chair est d'un goût agréable et mangée comme aliment *maigre* les jours d'abstinence.

Quarante-sixième Famille.

MERGUSIDÉES (Mergusidæ).

Caractères : Bec droit, en cône allongé, légèrement déprimé à la base, presque cylindrique vers la pointe de la mandibule supérieure, qui est crochue et onguiculée ; mandibule inférieure plus courte que la première, droite et obtuse au bout ; l'une et l'autre armées, sur leurs bords, de dentelures taillées en scie et inclinées en arrière. Narines médianes obliques, percées de part en part. Langue épaisse, charnue, garnie de papilles dures et couchées en arrière. Pieds courts, retirés vers l'abdomen, hors de l'équilibre du corps ; doigts antérieurs allongés et totalement palmés ; le postérieur libre, articulé sur le tarse, bordé d'une membrane et ne touchant à terre que par le bout. Ailes de moyenne longueur.

Le genre suivant, seul, est attaché à cette famille. Les oiseaux qui le composent se distinguent des *Canards*, avec lesquels ils ont de grands rapports, spécialement par leur bec allongé en cône et dentelé en scie sur ses bords. Ils leur ressemblent beaucoup par les habitudes ; ils vivent, en effet, comme eux, presque constamment sur l'eau, et ne se trouvent à terre ou au rivage que lorsqu'ils y sont poussés par les flots et quand ils ont l'intention d'y prendre du repos ; ils nagent avec la plus grande facilité, en tenant le plus souvent tout le corps submergé, la tête seule hors de l'eau : c'est par là qu'ils diffèrent un peu des *Canards*, qui généralement montrent en nageant le corps presque entier à découvert ; enfin ils plongent avec une célérité extrême jusqu'à de grandes profondeurs, pour s'emparer des poissons dont ils font leur principale

nourriture, et que les dentelures du bec ainsi que les papilles de la langue ne laissent point échapper. Mais autant leurs mouvements sur l'onde sont prompts et aisés, autant ils sont sur le sol lents et embarrassés. Leurs pieds courts et placés à l'arrière du corps, dans l'abdomen, rendent leur démarche lourde et pénible; aussi, pour conserver l'équilibre en marchant, se voient-ils souvent forcés de s'aider un peu des ailes. Celles-ci, quoique courtes ou de moyenne longueur, leur donnent cependant la faculté de voler longtemps et avec rapidité.

Les Mergusidées habitent les climats froids, et se répandent en automne ou pendant l'hiver dans le Midi ou les pays tempérés de l'Europe. Leur mue passe pour être simple. M. Temminck dit qu'elle s'opère au printemps chez les *mâles*, en automne chez les *femelles* et les *jeunes sujets*. Les *deux sexes*, *à l'âge adulte*, portent un plumage très-différent. Les *jeunes mâles de l'année* ressemblent beaucoup aux *vieilles femelles*; il leur faut deux ou trois ans pour se revêtir de la livrée des *vieux*.

XCIIIe Genre : HARLE (*Mergus*).

Caractères : Les mêmes que dans l'article précédent.

Ce genre nous fournit trois espèces, qui viennent régulièrement visiter nos eaux par petites bandes ou isolément, à l'arrière-saison et pendant le froid,

et qui regagnent au printemps les contrées boréales, pour s'y multiplier.

281.—Harle Piette *(Mergus Albellus).*

Noms vulgaires : *Jaille,* Petite *Reycé;* quelquefois on prend la *femelle* et le *jeune mâle* pour une *Sarcelle.*

Le Petit Harle Huppé ou la Piette ; le Harle Étoilé, un *jeune mâle,* (Buff.). —Piette Nonnette (Cuv.).—Harle Piette (*Mergus Albellus*), Vieill., Temm., Degl.—*Pesciajola* (Savi).

Cette espèce est la plus petite du genre, elle a la taille d'un mâle de *Sarcelle;* le *mâle* mesure 42 à 44 cent. de longueur, et la *femelle* 36-38.

Le *mâle* acquiert à l'âge de *trois ans* sa livrée complète. Il est alors d'un blanc pur sur la tête, le cou, les scapulaires, les petites couvertures des ailes et les parties inférieures du corps, mais marqué sur les joues et la région ophthalmique d'une large tache, d'un noir à reflets verdâtres, et d'une autre, de même couleur, sur les côtés de l'occiput, où les plumes forment une petite huppe blanche ; d'un noir profond sur le dessus du corps, d'où partent deux croissants de même teinte, qui se dirigent sur les parties latérales de la poitrine. Le miroir de l'aile se trouve aussi d'un noir foncé, mais coupé en travers par un trait blanc et terminé de cette nuance; les rémiges sont noirâtres; les flancs et les cuisses rayés de zigzags cendrés, sur fond blanc. Le bec est teint de cendré bleuâtre; l'iris

est brun ; les pieds et les doigts sont plombés, avec leurs membranes noirâtres.

La *femelle* n'a point de huppe à l'occiput, ni tache noire aux joues, ni croissant noir sur les côtés de la poitrine. Elle est colorée d'un roux brunâtre à la tête et à la nuque ; d'un blanc pur sur la gorge, le devant et les côtés du cou, le ventre et l'abdomen ; puis variée de cendré clair sur le haut de la poitrine et de teinte plus foncée sur les flancs ; enfin elle est d'un brun lavé de cendré sur le dessus du corps, avec les petites couvertures alaires blanches.

Les *jeunes mâles, avant leur première mue*, ressemblent à la *femelle* ; *après la mue,* ils sont déjà un peu plus grands qu'elle, et s'en distinguent par des plumes noires ou noirâtres qu'ils ont de chaque côté du bec, vers la région des yeux.

A l'âge de deux ans, les *mâ les* ne diffèrent des *vieux* que par quelques plumes rousses qu'ils portent encore sur les parties latérales de la tête ; par quelques traits fins et cendrés dont le blanc du sommet de la tête se trouve parsemé ; par le blanc des scapulaires et du haut de chaque aile, qui paraît moins pur et occupe moins d'espace que chez les *vieux* sujets.

Le Harle Piette vient se montrer tous les ans sur nos lacs et nos rivières, vers la fin d'octobre, et plus particulièrement en novembre ou décembre,

pendant le froid; mais nous ne l'avons jamais bien commun : on le voit de temps en temps par petites troupes, quelquefois par couples, assez rarement solitaire. Les femelles et les jeunes sujets de l'année apparaissent ensemble, et sont d'habitude plus abondants que les vieux mâles. Ceux-ci nous arrivent séparément les jours de grand froid, assez souvent par bandes de 5 à 8 individus, et se mêlent fréquemment, comme les premiers, aux volées des autres espèces de Harles ou à celles des *Canards Macreuse*, *Milouin*, *Morillon* et *Garot*.

A la fin de l'hiver, ce Harle effectue dans nos vallées un second passage qui est parfois un peu plus nombreux que le premier. Alors les mâles et les femelles, jeunes et vieux, vivent réunis pendant leur séjour sur nos lacs les plus poissonneux, et constituent par moments, en se joignant à diverses autres espèces essentiellement aquatiques, des troupes d'un très-grand nombre d'individus, qui fuient de loin le chasseur. Quelques petites sociétés hantent nos eaux jusque vers le milieu d'avril, puis elles partent, comme celles qui ont pris les devants, pour les régions boréales des deux mondes, où l'amour les rappelle. L'espèce y niche sur le bord des lacs et des rivières, parmi les herbes ou les arbrisseaux; huit à douze œufs blanchâtres composent sa couvée, suivant M. Temminck.

Le Harle Piette se nourrit de poissons qu'il

poursuit en plongeant avec la rapidité du trait, enlève dans le bec et vient manger à la surface de l'eau. Sa chair a un goût peu agréable; parce qu'elle sent le poisson, on la vend et on la mange ici comme *aliment maigre*.

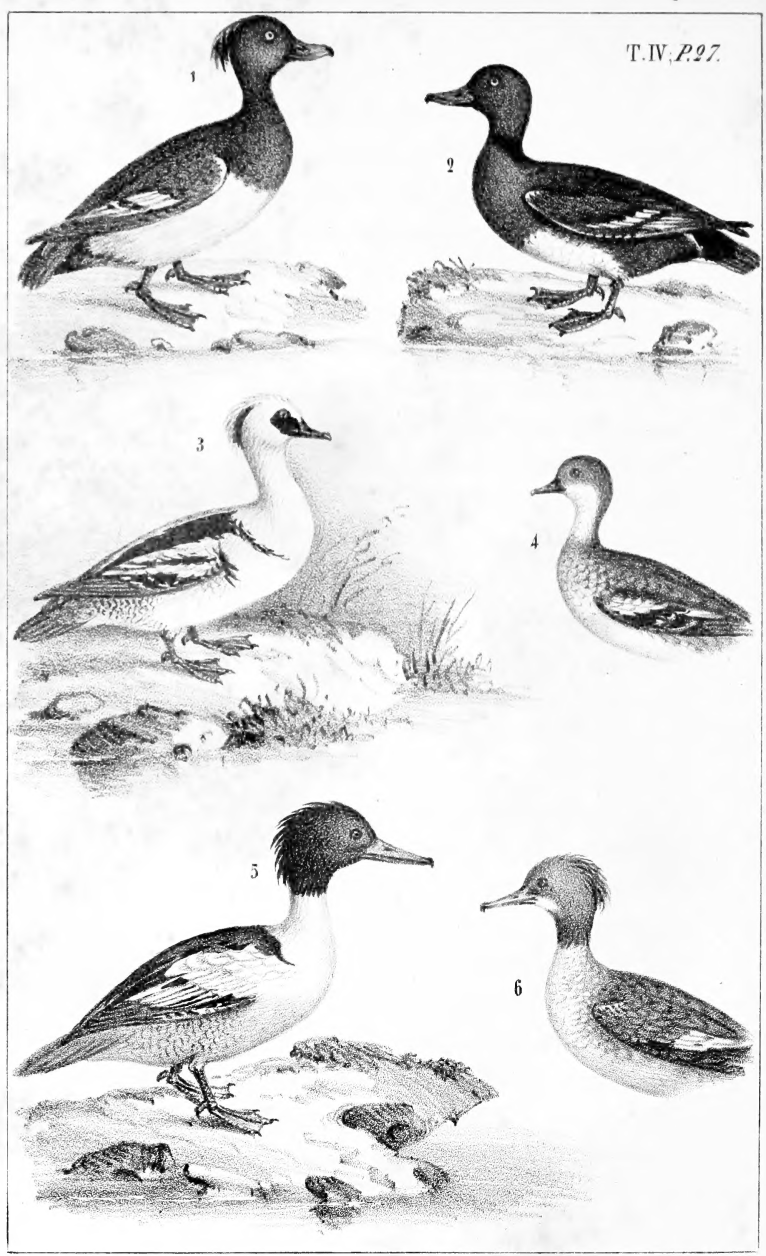
282.—Harle Bièvre *(Mergus Merganser)*.

Noms vulgaires : *Gerle*, Bec en Scie, *Bet de Reyce*, la Grande *Reyce*.

Le Harle (Buff.)—Harle Vulgaire (Cuv.)—Harle Gerle (*Mergus Merganser*), Vieill.—Grand Harle (*Mergus Merganser*), Temm.—Harle Bièvre (*Mergus Merganser*), Degl.—*Smergo Maggiore* (Savi).

Ce Harle est un bel oiseau qui a la grosseur du *Canard Sauvage*, mais avec une taille sensiblement plus forte. Les *mâles* mesurent de 66 à 75 cent. de longueur, suivant les individus, et n'ont guère avant l'âge de *trois ans* leur plumage complet.

Ils sont alors remarquables par les plumes soyeuses de l'occiput et de la nuque, qui se relèvent en touffe, sous forme de huppe, d'un noir changeant en verdâtre à reflets pourpres peu apparents. La même couleur règne sur les autres parties de la tête et la moitié supérieure du cou ; mais le reste de cette partie, de même que la poitrine, le ventre, l'abdomen, les flancs, les sous-caudales et les couvertures alaires, sont envahis par un blanc coloré de rose jaunâtre, inclinant au beurre frais, très-prononcé sur la poitrine et le ventre. Il est fâcheux que cette belle couleur s'efface en grande partie, à la longue, sur les sujets



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Canard Morillon, *mâle adulte; 1/8 gr. nat.;* P. 395.
2 Canard Nyroca, *mâle au printemps; 1/7 gr. nat.;* P. 398.
3 Harle Piette, *mâle adulte; 1/8 gr. nat.;* P. 403.
4 » » *Tête et dos de femelle adulte; 1/8 gr. nat.*
5 Harle Bièvre, *mâle adulte; 1/9 gr. nat.;* P. 406.
6 » » *Tête et dos de femelle adulte; 1/8 gr. nat.*

préparés ; on réussit cependant à la conserver plus longtemps chez les *vieux mâles* que chez les *adultes*, en ayant soin de ne pas les laisser trop exposés au grand jour ni renfermés dans un lieu humide.

Le haut du dos et les scapulaires les plus rapprochées du corps sont d'un noir profond, les plus éloignées étant blanches, très-légèrement teintées de jaunâtre, puis frangées de noir ; le milieu du dos et les sus-caudales sont d'un cendré liseré de grisâtre à l'extrémité des plumes ; les cuisses et les parties latérales du croupion variées de zigzags cendrés, plus ou moins visibles ; les rémiges noirâtres, avec le miroir blanc ; les pennes de la queue d'un cendré foncé ; le bec rouge en dessus, noir en dessous et à l'onglet ; l'iris rougeâtre ; les tarses et les doigts d'un rouge de corail.

La *femelle* est plus petite que le *mâle* et très-différente sous le rapport de la livrée. Elle a la tête et la partie supérieure du cou d'un roux brun, avec les plumes du vertex et du haut de la nuque longues, effilées et formant une huppe tombante vers le cou, de la même couleur que la tête ; la gorge blanche ; les autres parties inférieures du corps d'un blanchâtre varié de cendré clair, à l'exception du milieu du ventre, de l'abdomen et des sous-caudales, qui sont d'un blanc jaunâtre ; le dos, les scapulaires, les tectrices alaires et le crou-

pion d'un cendré foncé, mais d'une nuance encore plus sombre le long de la baguette des plumes; le miroir de l'aile blanc, les rémiges noires; le bec d'un rouge terne; l'iris brun; les pieds d'un jaune rougeâtre, et enfin les membranes des doigts presque lavées de cendré.

Les *jeunes mâles, avant la première mue*, sont semblables aux *femelles*, quoiqu'un peu plus gros. *A l'âge d'un an, au printemps*, ils prennent quelques plumes noires sur le roux brunâtre de la tête et sur le blanchâtre de la gorge, un peu de blanc aux couvertures des ailes, une teinte brune vers l'extrémité des plumes rousses du cou, et acquièrent ainsi peu à peu jusqu'à leur *troisième année* le plumage invariable des *vieux*.

Le Harle Bièvre séjourne, l'été, dans les régions arctiques de l'Europe, et se propage sur le bord des eaux, parmi les herbes et les pierres, quelquefois, dit-on, dans des trous d'arbres creux. La femelle pond de 12 à 15 œufs, qui sont blanchâtres, très-légèrement nuancés de verdâtre, sur 7 cent. 3-6 millim. de longueur et 5 cent. environ de largeur diamétrale.

A l'approche du froid, cette espèce se livre à des voyages qu'elle prolonge jusqu'au printemps, et se trouve alors répandue dans presque toute l'Europe. Elle n'est jamais commune dans notre pays, bien qu'elle y vienne tous les ans périodiquement. C'est

vers le milieu ou la fin de novembre, et durant l'hiver, puis ensuite au printemps, dans les derniers jours de mars et les premiers du mois d'avril, qu'elle survient de temps en temps sur nos eaux. Nous l'y voyons paraître par petites bandes, formées spécialement de femelles adultes et de jeunes sujets de l'année. Les vieux mâles sont toujours plus rares, ils nous arrivent d'une manière moins régulière, et seulement pendant les froids les plus vifs, ou vers le printemps, quand l'hiver a été long et très-rigoureux; ils vivent alors habituellement séparés des femelles et des jeunes individus de leur espèce, et recherchent par moments, surtout de grand matin, la société des *Plongeons* et des *Grêbes*, dont ils ont quelques habitudes. Comme eux en effet, ils plongent très-fréquemment pour saisir les poissons et les reptiles amphibies qui rarement leur échappent et qu'ils poursuivent, au besoin, à de grandes profondeurs, en s'aidant des ailes en guise de rames, et, après chaque prise, ils reviennent montrer la tête au-dessus des flots pour respirer, puis replongent presque aussitôt avec la même précipitation; comme eux aussi, ils se tiennent constamment sur l'onde; si on les rencontre au rivage, c'est qu'ils y ont été apportés par les vagues ou c'est qu'ils veulent s'y reposer; dans ce cas, ils ont très-souvent l'habitude de se coucher sur la grève, et là ils font leur toilette, s'arrangent et lustrent les plumes avec

le bec. Au moindre danger, ils retournent à l'eau, en marchant avec peine; mais une fois sur cet élément, ils sont infatigables; ils nagent tout le corps submergé, ne tenant que la tête et le cou à découvert, et s'éloignent du rivage en grande hâte; s'ils sont forcés de prendre l'essor dans la traversée, ils volent avec rapidité, quoique munis d'ailes courtes, et rasent le plus souvent la surface de l'eau.

La chair du Harle Bièvre a un goût d'huile plus ou moins prononcé, qui la rend toujours désagréable.

283.—Harle Huppé *(Mergus Serrator)*.

Noms vulgaires : Ceux de l'espèce précédente.

Le Harle Huppé et le Harle à Manteau Noir (Buff.).—Harle Huppé (Cuv.) —Harle Huppé (*Mergus Serrator*), Vieill., Temm., Degl.—*Smergo Minore* (Savi).

Ce Harle est un peu moins grand que le précédent; le *mâle* a effectivement 56-58 cent. de taille.

Il est, *à l'âge de deux ans* et *plus tard*, d'un noir verdâtre, à reflets violets sur la tête et la partie supérieure du cou, avec l'occiput et la nuque parés d'une huppe longue, effilée, couchée en arrière vers le cou et de même couleur; blanc autour du bas du cou; brun roussâtre, taché de noirâtre à la poitrine; puis blanc ou d'un blanc presque lavé de jaunâtre sur le ventre et à l'abdomen. Il a le dos et les scapulaires d'un noir profond; le

milieu de cette partie et les sus-caudales cendrés, parsemés de zigzags grisâtres; les rémiges noires et leurs couvertures blanches, coupées en travers par deux bandes noires, les plus grandes étant lisérées de cette couleur; la queue brune, le bec et l'iris rouges; enfin les pieds couleur orange.

La *femelle, tous les âges*, est sensiblement plus petite que le *mâle*; elle a la tête, la huppe et le cou colorés d'un brun roussâtre; la gorge blanche, mais le devant du cou et le haut de la poitrine variés de blanc et de cendré; le reste du dessous du corps d'un blanc plus ou moins pur, et les flancs teints de brun cendré : cette couleur occupe déjà les parties supérieures, avec une nuance grisâtre sur la bordure des plumes et une autre noirâtre sur leurs tiges. Le miroir de l'aile est blanc comme chez le *mâle*, mais coupé transversalement par une seule bande noire, tandis qu'il l'est chez ce dernier par deux.

Les *jeunes mâles, avant leur première mue*, sont semblables à la *femelle*; ils n'en diffèrent guère que par des teintes moins pures, par le brun qui domine sur leur tête et le cendré qui couvre leur gorge. *A l'âge d'un an, au printemps*, ils se colorent un peu de noir sur la région ophthalmique et le devant du cou; *à la deuxième année*, leur plumage ressemble à celui des *vieux mâles*.

Le Harle Huppé arrive chez nous chaque année,

en très-petit nombre, vers la fin d'octobre ou dans le mois de novembre, et passe ordinairement tout l'hiver sur nos lacs, jusque sur ceux de nos régions montagneuses qui ne gèlent pas. Il s'envole ensuite, au printemps, quand le vent passe au Sud, vers les contrées du cercle arctique, où il niche au bord de l'eau, au milieu d'une motte de terre ou de gazon, parmi les pierres; sa couvée se compose de 8 à 14 œufs, d'un blanc gris, lavé de jaunâtre, sur 6 cent. 4–6 mill. de grand diamètre et 4 cent. 3-4 mill. de petit diamètre.

C'est par couples ou en petites compagnies, assez fréquemment solitaire et mêlé avec des *Canards* ou ses propres congénères, que ce Harle se fait remarquer sur nos lacs et nos étangs. Il y vit comme le *Bièvre*, de poissons et de reptiles, et, comme lui, il en avale quelquefois d'assez gros tout entiers, la tête la première, afin de ne pas prendre à rebours les nageoires et même les écailles, qui, sans cette précaution, pourraient s'embarrasser en passant dans son gosier. Mais, en les poursuivant précipitamment sous l'eau, il s'empêtre par moments dans les filets des pêcheurs : j'ai effectivement reçu trois sujets qui avaient été pris de la sorte dans le lac du Bourget; deux d'entre eux avaient dans l'œsophage un poisson qui doublait presque la grosseur de leur cou.

Les vieux mâles viennent accidentellement dans

nos climats, pendant les plus gros froids, ou vers l'équinoxe du printemps quand l'espèce s'apprête à rentrer dans sa patrie. Les vieilles femelles s'y montrent aussi rarement, mais cependant un peu plus souvent que les premiers. Les jeunes sujets de l'année sont les seuls qui fassent tous les ans, à des périodes fixes, apparition sur nos eaux, et ils se plaisent extrêmement dans le voisinage des rochers qui les bordent, ou parmi les pierres que les vagues arrosent. La chair de ce Harle est pareillement d'un mauvais goût.

Quarante-septième Famille.

PÉLÉCANIDÉES (Pelecanidæ).

Caractères : Bec allongé, robuste, droit, arrondi en dessus et un peu comprimé latéralement; mandibule supérieure sillonnée, crochue et aiguë à la pointe; l'inférieure plus courte, obtuse, à peine courbée à son extrémité. Narines linéaires, étroites, fixées à la base du bec, presque oblitérées dans le sillon. Cou allongé, assez gros ; haut de la gorge nu, glabre et dilatable; face également nue. Jambes emplumées ; tarses courts, réticulés, forts, plantés en arrière; les quatre doigts liés par la même membrane; l'externe le plus long; l'ongle du médian dentelé en scie sur le bord externe; le pouce tourné en avant vers les trois premiers et portant à terre, comme eux, dans toute sa longueur. Queue arrondie, composée, chez l'espèce passagère dans nos contrées, de 14 pennes raides, à baguettes élastiques. Ailes médiocres.

Cette famille comprend de grands oiseaux qui fréquentent les bords de la mer, des lacs et des étangs, et les embouchures des fleuves, où ils s'ali-

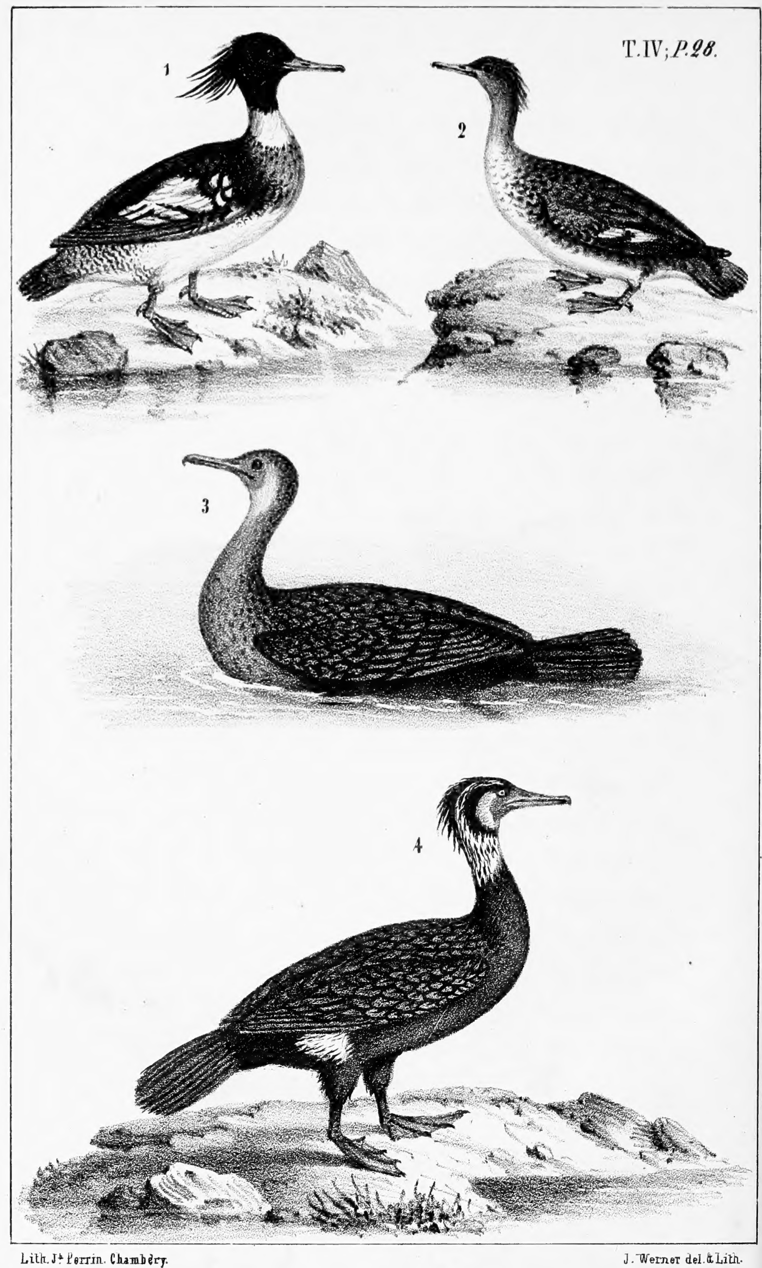
mentent de poissons ; ce sont de bons voiliers, d'excellents nageurs et plongeurs, mais de très-mauvais marcheurs. Elle possède un seul genre dans nos pays.

XCIVe GENRE : CORMORAN *(Phalacrocorax).*

Caractères : Ceux de l'article précédent.

Les Cormorans sont des oiseaux voraces, fort peu farouches, et que les voyageurs ont, en prenant leur confiance pour de la stupidité, surnommés *Nigauds*, *Boobies*, *Coyons*, etc. Ils sont surtout remarquables en ce qu'ils ont les quatre doigts engagés dans une membrane d'une seule pièce et tous articulés sur le même plan ; il résulte pour eux de cette organisation la plus grande facilité pour nager et plonger, et l'avantage de percher ou de se reposer sur les arbres ; mais, à terre, ils marchent avec difficulté, à cause de la petitesse de leurs pieds et de leur situation à l'arrière du corps ; ils s'avancent en se tenant droits à plomb et en s'appuyant sur la queue dont les barbes sont rudes et les baguettes élastiques ; la queue leur sert encore d'appui pendant qu'ils digèrent hors de l'eau et pendant qu'ils sommeillent sur les arbres ou les rocs. Leur vol est facile, roide et soutenu.

Ils nagent entre deux eaux, la tête seule à découvert, et plongent perpendiculairement, avec la rapidité d'une flèche, en s'aidant des ailes, sur les



Lith. Jª Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Harle Huppé, *mâle adulte; ⅙ gr. nat.;* P. 410.
2 » » *femelle; ⅙ gr. nat.*
3 Cormoran Ordinaire, *jeune sujet, sous livrée d'automne; ⅒ gr. nat.;* P. 415.
4 » » *Mâle adulte, sous l'habit de printemps; ⅒ gr. nat.;* P. 416.

poissons et les anguilles, dont ils s'emparent adroitement. Leur mue est double. Le *mâle* et la *femelle* se ressemblent ; les *jeunes* individus diffèrent des *adultes*, seulement pendant leur *première année.*

Une seule espèce de ce genre arrive chez nous, pendant l'automne ou l'hiver.

284.—Cormoran Ordinaire *(Phalacrocorax Carbo).*

Noms vulgaires : Cormoran, Plongeon de Mer.

Le Cormoran (Buff.).—Cormoran (*Pelecanus Carbo*), (Cuv.).—Cormoran Commun (*Hydrocorax Carbo*), Vieill.—Grand Cormoran (*Carbo Cormoranus*), Temm.—Cormoran Ordinaire (*Phalacrocorax Carbo*), Degl.—*Marangona* (Savi).

Nous ne voyons en Savoie que les *jeunes sujets de l'année* de cette espèce, sous leur *livrée d'automne* ; leur taille est de 75 à 78 centim., suivant les individus ; le *mâle* et la *femelle* ne sont pas différents de plumage.

Ils ont les parties supérieures du corps d'un brun foncé, à reflets verdâtres, légers, visibles surtout sur la ligne médiane de la tête et du cou, avec le haut du dos et les scapulaires d'un gris cendré, mais bordés à chaque plume du même brun à reflets que les autres parties ; la gorge grise blanchâtre, et sa nudité jaunâtre ; le dessous du corps d'un gris brun, varié de blanchâtre, principalement à la poitrine et au milieu du ventre. Les rémiges sont noirâtres ; la queue est presque noire, avec ses baguettes bleuâtres ; le bec brun clair ; l'iris brun foncé, et les pieds noirs.

Le *mâle* et la *femelle adultes, sous l'habillement d'hiver*, ont les parties supérieures et inférieures du corps teintés d'un noir verdâtre à reflets, mais le centre des plumes du dos et des scapulaires couleur de bronze; les rémiges et rectrices noires; la partie nue de la gorge jaunâtre, entourée par un collier blanc ou blanchâtre, dont les extrémités remontent vers les yeux; enfin le bec noirâtre, l'iris verdâtre, et les pieds noirs.

Au printemps, ils se parent de reflets plus vifs; d'une huppe à l'occiput, formée de plumes effilées et soyeuses, du même vert très-foncé que le corps; de plumes longues, minces, pareillement soyeuses et d'un blanc argentin sur le vertex, le devant et les côtés du haut du cou; mais le reste du plumage se maintient comme *en hiver*.

Le beau sujet de mon cabinet, qui est revêtu de cette livrée, m'a été obligeamment envoyé par M. de Lamotte, d'Abbeville; les autres, qui portent celle du jeune âge, proviennent de nos localités.

C'est sur la fin d'octobre et dans les mois de novembre, décembre et janvier que les jeunes de ce Cormoran viennent se montrer momentanément sur nos eaux. Tous les ans, on en tue quelques-uns sur le Rhône, sur le lac d'Aiguebelette et du Bourget. Le chasseur les rencontre seul à seul ou par deux à cinq individus ensemble, quelquefois enfin, mais rarement, par compagnies de 8 à 15 sujets, et les

approche ordinairement de près, sans qu'ils paraissent s'effrayer ; mais s'apprête-t-il à les tirer, aussitôt ils s'envolent, ou bien, pour mieux cacher leur fuite, ils s'enfoncent entièrement dans l'eau, et vont un peu plus loin, à sa surface, montrer leur tête seulement. Le 25 novembre 1853, quatre chasseurs longeant le fossé de Terrénu, près du lac du Bourget, surprirent une bande de 8 à 10 Cormorans, tous occupés à se chercher des vivres ; ils étaient à une quinzaine de pas de ces oiseaux, lorsqu'ils voulurent les tirer; mais ils eurent à peine lâché la détente de leurs fusils, que toute la bande s'était déjà immergée et fuyait ensemble sous l'eau jusqu'à l'extrémité du fossé ; là, chaque sujet, en reparaissant à l'air, prit le vol et regagna le bord du lac où les uns se posèrent sur l'onde, les autres sur les pieux auxquels on attache les bateaux.

Le Cormoran Ordinaire est aussi habile plongeur qu'infatigable nageur, puis un excellent pêcheur, un grand consommateur de poissons et d'anguilles. Sa proie ne lui échappe guère ; il plonge sur elle verticalement, la poursuit à tire d'ailes avec vitesse extrême, et, au besoin, très-profondément, et revient presque toujours à la superficie de l'eau avec un poisson en travers du bec. Pour l'avaler, il le fait sauter en l'air et le ressaisit dans le bec la tête la première, afin que les nageoires et les écailles ne se hérissent pas au

passage, pendant que la paroi membraneuse de son avide gosier se dilate suffisamment pour que le poisson, qui est souvent gros, puisse y pénétrer en entier.

En Chine et en Angleterre, on faisait anciennement des Cormorans de bons pêcheurs domestiques, mais pour les empêcher d'avaler le poisson qu'ils prenaient, l'on avait soin de leur boucler d'un anneau étroit le bas du cou. Ils plongeaient au signal et rapportaient leur proie à leurs maîtres qui, après les avoir fait pêcher pour eux, les débouclaient pour les laisser pêcher pour leur propre compte.

Quand ce Cormoran a bien plongé et que l'humidité a pénétré ses plumes, il se retire au rivage à sec ou monte sur une pierre ou une souche qui dépasse l'eau; il reste là quelquefois plus d'une heure droit à plomb, appuyé sur la queue, avec le cou replié, les ailes ouvertes au vent et traînantes. Quand il reprend appétit et que son plumage est bien sec, il retourne à l'eau pour y pêcher avec activité jusqu'à ce qu'il soit rassasié de poissons. Si on le blesse, il faut toujours se défier de lui; car il se défend à grands coups de bec et vise même au visage. Sa chair exhale une odeur forte, pénétrante, et qui se conserve longtemps sur l'oiseau empaillé; aussi est-elle de mauvais goût, quoique fraîche.

Ce Palmipède se reproduit dans les régions sep-

tentrionales, limitrophes de la mer, et pose son nid épais, composé de morceaux de bois, de brins de racines et d'herbages solidement entrelacés, sur les arbres, les falaises, dans les fentes des rochers, et quelquefois parmi les joncs; sa ponte consiste en 4 ou 5 œufs allongés, d'un blanc légèrement verdâtre, recouverts d'une couche calcaire blanche, de la nature de la craie et rude au toucher : ces œufs ont, en moyenne, de 6 cent. 5 mill. à 7 cent. de grand diamètre, et 4 cent. 1-2 mill. de petit diamètre. Les petits éclosent nus, la peau teinte d'un gris noirâtre; ils se couvrent ensuite de duvet d'un noir mat, qui se garnit bientôt des plumes de l'enfance. Ils gardent longtemps le nid, et avant de pouvoir voler ils grimpent à l'aide de leur bec, comme les *Perroquets;* on présume qu'ils conservent encore l'habitude de se servir du bec comme point d'appui, quand ils sont grands.

Quarante-huitième Famille.

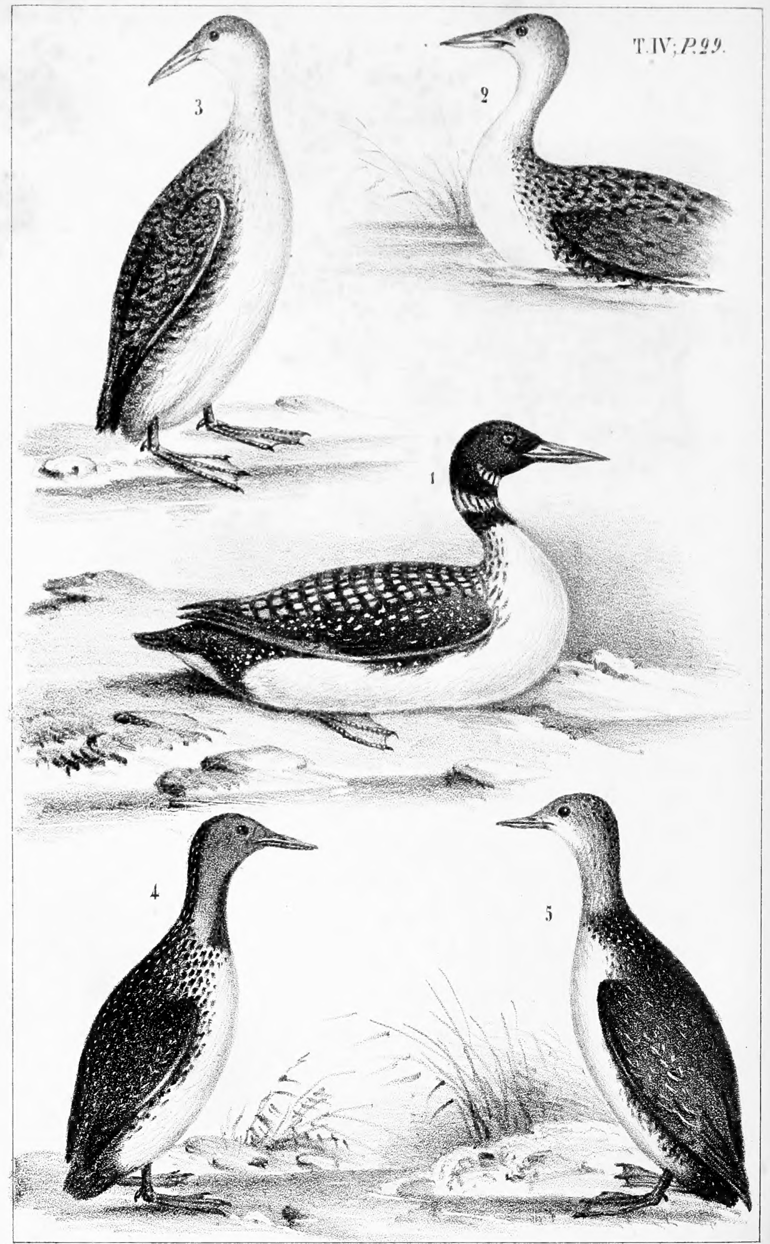
COLYMBUSIDÉES (Colymbusidæ).

Caractères : Corps oblong ; tête arrondie ; cou allongé. Bec plus long que la tête, lisse, fort, droit, comprimé sur les côtés, anguleux en dessous, avec la pointe de la mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure. Narines concaves, à demi-fermées par une membrane, percées à la base du bec, à orifice oblong, et munies d'un petit lobe au milieu. Tarses médiocres, robustes, comprimés latéralement; pieds tout à fait en dehors de l'équilibre du corps, comme enfoncés dans l'abdomen; les trois

doigts antérieurs longs et entièrement palmés ; le pouce uni à l'interne par une petite membrane lâche ; ongles petits, un peu aplatis. Ailes minces, assez courtes. Queue très-courte et arrondie.

Les Plongeons, seulement, sont appelés à faire partie de cette famille; on les nomme ici vulgairement *Lorgnes*. Ce sont des oiseaux aquatiques au plus haut degré, revêtus d'un plumage lustré, satiné, très-serré, impénétrable à l'eau, et qui ne se trouvent à terre que pour nicher et lorsqu'ils y sont poussés par la tempête. Ils nagent et plongent avec la plus grande aisance, et tiennent très-souvent dans la natation le corps submergé jusqu'au cou, la tête seule hors de l'eau : les mouvements de leurs pieds se dirigent alors non pas d'avant en arrière, mais de côté, et se croisent en diagonale. Ils sont si vifs et si lestes sur l'onde, qu'ils semblent se soustraire comme par enchantement au plomb du chasseur, à l'éclair du feu, en s'immergeant au même instant que le coup part; mais à terre, ils sont pesants, gauches, et se couchent le plus souvent sur le ventre; aussi, ils s'y laissent capturer quelquefois. Ils sont longs à prendre le vol, mais une fois lancés, ils vont loin sans s'arrêter et rapidement. On en voit ici qui s'élèvent au-dessus de nos plus hautes montagnes et qui séjournent par moments sur les petits lacs qu'ils y trouvent.

Les poissons, le frai, les vers et les végétaux



Lith. Fs Perrin. Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Plongeon Imbrim, *adulte, en robe de noces complète; 1/10 gr. nat.*; P. 421.
2 » » *Jeune sujet, pendant l'hiver; 1/10 gr. nat.*
3 Plongeon Lumme, *en jeune âge, durant l'hiver; 1/10 gr. nat.*; P. 426.
4 Plongeon Cat-Marin, *sous l'habit de printemps; 1/10 gr. nat.*; P. 429.
5 » » *Sujet en plumage d'hiver; 1/10 gr. nat.*

forment la base de leur nourriture. Leur mue est double; les sexes se ressemblent, mais les *femelles* paraissent un peu plus petites que les *mâles*.

XCVe Genre : PLONGEON (*Colymbus*).

Caractères : Ceux décrits à l'article de la famille qui précède.

On connaît en Europe trois espèces de ce genre; toutes viennent plus ou moins régulièrement sur nos grands lacs, à l'arrière-saison et durant l'hiver, alors qu'elles fuient le Nord ou les mers arctiques pour s'y soustraire aux rigueurs du froid.

285.—Plongeon Imbrim (*Colymbus Glacialis*).

Noms vulgaires : *Lorgne*, le Grand *Lorgne*.

L'Imbrim ou Grand Plongeon (Buff.).—Plongeon Imbrim (*Colymbus Glacialis*), Vieill., Temm., Degl.—*Strolaga Maggiore* (Savi).

Le *mâle* de ce Plongeon, le plus grand du genre, mesure 78 à 80 cent. de longueur, du bout du bec à l'extrémité de la queue; la *femelle* et les *jeunes sujets de l'année* sont sensiblement plus petits, ils varient de 72 à 76 cent., suivant leur âge.

Les *deux sexes, en robe de noces complète,* ont la tête, la gorge et le cou d'un noir à reflets verts et bleuâtres, avec la partie inférieure de la gorge marquée en travers d'un espace blanc, rayé longitudinalement de noir, et le bas du cou entouré d'un large collier, formé aussi de raies longitudinales,

blanches et noires, mais interrompu devant et derrière : j'ai cependant vu un sujet, apparemment vieux, dont le collier était entier sur la partie postérieure du cou. Un noir profond prédomine au-dessus du corps, où l'extrémité de chaque plume porte deux taches blanches, coupées carrément, toujours plus petites au dos et aux sus-caudales que sur les ailes et les scapulaires. Le blanc pur occupe la poitrine, le ventre et l'abdomen ; toutefois les côtés de la poitrine offrent un mélange de blanc et de noir, disposés longitudinalement, et les flancs, de même que les sous-caudales, sont noirs ou noirâtres, parsemés de taches blanches. Le bec est noir profond, très-souvent lavé de cendré vers la pointe, gros et saillant en dessous, et de 11 à 12 cent. de longueur ; l'iris rouge ou d'un rouge brunâtre ; les pieds sont d'un brun noirâtre, et de teinte plus claire sur la membrane interdigitale.

En livrée d'automne et d'hiver, le *mâle* et la *femelle* se ressemblent encore. Ils sont colorés de brun noirâtre dessus la tête, le cou et le reste des régions supérieures du corps ; tachés de blanc cendré sur les plumes du dos et les scapulaires, puis pointillés de même couleur sur les couvertures des ailes. Toutes leurs parties inférieures, depuis la gorge à l'abdomen, sont blanches, à l'exception toutefois de quelques mouchetures brunâtres, plus

ou moins apparentes, que l'on remarque au-dessous de la gorge chez la plupart des individus, d'une bande transversale brune sur l'anus et des flancs, qui se trouvent bruns noirâtres. Le bec est brun, nuancé de cendré sur les côtés et la mandibule inférieure; l'iris brun rougeâtre; les pieds restent comme *en été.*

Les *jeunes de l'an, sous leur habit d'hiver*, sont semblables aux *adultes* à la même époque; ils sont seulement plus petits et portent du brun cendré sur le dessus de la tête et du cou, du brun légèrement plus foncé sur le dos, les scapulaires et les flancs, où la bordure des plumes est cendrée. Leur bec est presque bleuâtre sur la mandibule supérieure, cendré blanchâtre sur l'inférieure; l'iris noirâtre.

Vers l'âge d'un an, au printemps, ils commencent à se parer d'une sorte de collier noirâtre au milieu et au bas du cou, de quelques petites taches de même nuance sur les côtés, puis d'autres taches blanches sur le dos et les scapulaires surtout.

A leur deuxième année, le noir de la tête et du cou devient plus prononcé et acquiert des reflets verdâtres; les plumes blanches destinées à former le collier du bas du cou s'épurent; mais la livrée n'est complète qu'à la *troisième année.*

L'Imbrim fréquente, l'été, les mers arctiques des

deux mondes, les Hébrides, la Russie et quelques autres pays du Nord où sa peau, qui est épaisse et forte, sert à l'habillement de plusieurs peuplades à demi-sauvages. La femelle dépose ses œufs sur les écueils ou les points des côtes et des îles les plus solitaires ; ils sont au nombre de deux, allongés, teints d'un brun verdâtre ou olivâtre assez foncé, et mouchetés de noir ou de brun noirâtre : leur grand diamètre a 9 cent. 1-2 millim., et le petit diam. 5 cent. 7-8 millim.

Ce Plongeon arrive chaque année, vers la fin de l'automne et pendant le froid, sur les lacs et les grands étangs de la Suisse et de la Savoie, mais jamais en grand nombre. Nous l'y rencontrons principalement sous le plumage de sa première et deuxième année, rarement à l'état d'adulte. De loin en loin, par accident, on le trouve solitaire et revêtu de sa belle livrée d'été, pendant les mois d'avril, de mai et juin, sur les lacs les plus poissonneux de nos régions alpestres, où toutefois l'espèce ne se reproduit jamais; on indique aussi comme accidentelle son apparition sur les lacs de la Suisse, aux mêmes époques. Le 19 juin 1851, un mâle adulte s'empêtra de nuit dans les filets d'un pêcheur du lac d'Aiguebelette, et y fut trouvé mort le lendemain ; je le reçus à Chambéry par les soins de M. le comte de Manuel, conservateur d'entomologie à la Société d'histoire naturelle de Savoie.

Cette espèce s'alimente de poissons, de frai, d'insectes et de plantes aquatiques. Quand elle se livre à la pêche, elle parcourt avec une grande vitesse, en nageant d'habitude entre deux eaux, la tête seule à découvert, d'assez longs espaces sans rencontrer de proie, puis tout à coup elle disparaît sous l'eau pour y poursuivre quelque bande de poissons qu'elle vient d'apercevoir, et reparaît ensuite à sa surface avec un de ces aquatiles en travers du bec ; dès lors elle ne cesse de plonger que lorsqu'elle est bien repue, et chaque fois qu'elle s'immerge, c'est avec un bruit d'ailes assez éclatant. Au lieu de s'envoler à l'approche du chasseur, elle s'enfonce entièrement dans l'eau, et montre un moment après la tête à quelque distance de son ennemi ; là, elle se submerge encore si elle se revoit en danger ; enfin, elle ne se détermine à prendre le vol que quand elle est poussée à bout et qu'elle ne peut plus plonger librement. A terre, elle est toujours très-embarrassée : ses pieds, enfoncés dans l'abdomen, ne peuvent y soutenir son corps que quand il se trouve dans l'attitude verticale, et encore faut-il que ses ailes s'agitent ; car aussitôt qu'elles cessent de se mouvoir, l'oiseau tombe et reste couché sur le ventre ; sa voix est forte, sonore et semblable à une espèce de miaulement prolongé. Sa chair a un goût détestable, elle sent souvent le poisson gâté.

286.—Plongeon Lumme (*Colymbus Arcticus*).

Noms vulgaires : *Lorgne*, Plongeon de Mer.

Le Lumme ou Petit Plongeon de la mer du Nord (Buff.)—Plongeon Lumme (*Colymbus Arcticus*), Vieill., Temm., Degl.—*Strolaga Mezzana* (Savi).

On a nommé ce Plongeon *Lumme*, mot lapon qui signifie *boiteux*, à cause qu'une fois à terre, il est, comme ses congénères, dans l'impossibilité d'y marcher.

Sa taille varie de 65 à 68 centim.; la *femelle* est toujours sensiblement moins grande que le *mâle.*

Comme dans le précédent, les jeunes sujets viennent seuls, ou presque seuls, visiter nos eaux. Les adultes s'y montrent fort rarement; on en tue par hasard de très-beaux en livrée de noces, dans les mois de mai et juin, sur les lacs de nos montagnes surtout, mais l'espèce ne s'y propage jamais.

Les *mâles* et *femelles adultes*, *en habillement d'été*, ont le sommet de la tête et la nuque d'un cendré foncé; le milieu du dos et la couverture supérieure de la queue d'un noir profond à reflets, sans taches; mais les côtés du haut du dos variés d'une douzaine environ de raies transversales blanches, et les scapulaires d'un plus grand nombre quadrilatères et de même couleur, sur fond noir. Ils sont d'un noir à reflets violets sur la gorge, le devant et les côtés du cou ; marqués au bas de la gorge d'une bande transversale, formée de raies blanches et longitudi-

nales, puis d'une autre bande plus large, verticale, composée de raies plus longues, de même nuance, sur les parties latérales du cou. La poitrine est blanche, rayée de noir sur les côtés ; le ventre et l'abdomen sont blancs; les flancs et la région anale noirs ; les couvertures alaires de cette couleur, et parsemées de petites taches blanches. Le bec est noir profond, de 8 à 9 centim. de long, et moins anguleux en dessous que chez l'*Imbrim* ; l'iris brun roux, enfin les pieds sont bruns en dehors, cendrés verdâtres en dedans.

En hiver, les *deux sexes* ont les parties supérieures teintes de cendré noirâtre, sans taches blanches sur le haut du dos et les scapulaires, où l'on découvre seulement une espèce de frange de nuance plus claire ; les inférieures blanches, avec poitrine rayée de brunâtre sur les côtés, flancs et bande sur l'anus d'un brun noir ; enfin les tectrices alaires parsemées de quelques taches blanches. Le bec, l'iris et les pieds sont comme *en été*.

Les *jeunes de l'année*, *sous l'habit d'hiver*, leur ressemblent ; ils en diffèrent un peu par la couleur du dessus du corps, qui est brune noirâtre, et cendrée sur la bordure des plumes ; par leur bec grêle, brun de corne sur la mandibule supérieure, grisâtre sur l'inférieure ; par leur iris noirâtre et leurs pieds bruns verdâtres, avec les palmures d'un cendré livide.

A leur deuxième année, au printemps, les jeunes sujets commencent à prendre du noir violet à la gorge et au cou, puis quelques taches longitudinales, blanches; mais ils n'ont guère qu'à l'âge de *trois ans* la livrée des *adultes*.

Le Plongeon Lumme se multiplie en Norwège, en Laponie, en Sibérie, en Islande, au Groënland et dans d'autres régions septentrionales. La femelle niche parmi les joncs du bord des lacs et des marais qui se trouvent en partie inondés, et pond deux œufs allongés, d'un brun roux sombre ou d'un brun verdâtre plus ou moins obscur, et marqués de taches noires, isolées : leur longueur mesure 8 cent. 2-4 mill., sur 4 cent. 8 mill. à 5 cent. de largeur diamétrale.

Il nous arrive, comme l'*Imbrim*, à l'arrière-saison et au plus fort de l'hiver, toujours en petite quantité, et nous quitte ordinairement avant le printemps. Cependant, on le tue parfois dans le mois de mars et les premiers jours d'avril sur le lac du Bourget, vers les rocs de Bordeau ou de Brizon ; mais dès lors on ne le revoit plus chez nous jusqu'à l'automne que très-accidentellement. Il fait sur nos eaux par moments, surtout après sa pêche, bande avec ses congénères, l'*Imbrim* et le *Cat-Marin*. Si on approche ces trois espèces réunies pour les tirer, on les voit, dès qu'elles nous ont aperçus, se tenir sur leurs gardes, puis gagner le large à mesure que le

danger augmente, et enfin fuir avec vitesse dans des directions opposées, en plongeant, ou en nageant tout le corps submergé, la tête seulement hors de l'eau.

Le Lumme vit ici de la même manière que l'*Imbrim*, et fait sur l'onde les mêmes évolutions, soit pour se procurer les aliments soit pour se dérober aux poursuites du chasseur. Il pêche aussi de nuit et se prend quelquefois aux piéges tendus pour les poissons. Son cri ordinaire est sonore, langoureux; sa chair est pareillement mauvaise. On dit que sa peau sert aux Lapons qui s'en font des bonnets d'hiver.

287.—Plongeon Cat-Marin *(Colymbus Septentrionalis).*

Noms vulgaires : Ceux de l'espèce précédente, avec laquelle on le confond.

Le Plongeon à Gorge Rousse, l'*adulte* ou le *vieux;* Plongeon Cat-Marin et Petit Plongeon, les *jeunes,* (Buff.)—Petit Plongeon (*Colymbus Septentrionalis*), (Cuv.).—Plongeon Cat-Marin (*Colymbus Septentrionalis*), Vieill., Temm., Degl.—*Strolaga Piccola* (Savi).

Le Cat-Marin est le plus petit de nos Plongeons. Sa taille varie de 58 à 62 cent., suivant l'âge et les sexes; les *mâles* sont habituellement un peu plus grands que les *femelles* et les *jeunes individus de l'année.* On le nomme ici *Lorgne* comme les deux premiers, à cause que, sur l'eau, il épie aussi presque sans cesse le moment de fondre sur les poissons dont il se nourrit principalement.

Le *mâle* et la *femelle, dès l'âge de trois ans, en livrée*

de printemps, ont les parties latérales du front et de la tête, la gorge et les côtés du cou colorés d'un beau gris de souris, comme velouté ; le dessus de la tête marqué de taches noires, sur fond gris rembruni ; l'occiput, la nuque et la partie postérieure du cou rayés longitudinalement de noir et de blanc ; enfin le reste du dessus du corps teint d'un brun noirâtre, peu tacheté de blanc sur le dos, les scapulaires et sus-caudales : chez les *vieux sujets*, ces différentes parties sont d'un brun noir, sans taches blanches. Le devant du cou porte un espace de roux marron vif, plus large en bas qu'en haut, et un blanc pur luisant couvre la poitrine, le ventre et l'abdomen ; mais au devant de l'anus et sur les sous-caudales l'on remarque une ligne transversale brune, puis sur les côtés de la poitrine et les flancs de larges taches longitudinales, noirâtres. Le bec est noir, mince, de 7 cent. 8 à 9 mill. de long, à peine courbé à la pointe de la mandibule supérieure, entièrement droit sur l'inférieure, avec ses bords rentrés en dedans ; l'iris d'un rouge lie de vin ; les tarses sont d'un noir verdâtre, presque nuancés de rose sur le milieu de la face interne ; les doigts bruns en dehors, verdâtres en dedans ; les palmures cendrées au centre, à peu près jaunâtres sur les bords.

En hiver, les *deux sexes* ont le dessus de la tête et du cou brun cendré, taché de noir sur la ligne

médiane du vertex, de noirâtre et de blanchâtre à l'occiput et à la nuque; le dessus du corps et des ailes brun noirâtre comme *en été*, avec un grand nombre de petites taches blanches; toutes les parties inférieures d'un blanc pur lustré, à l'exception des flancs, qui portent des taches longitudinales d'un brun noirâtre, de la région anale et des sous-caudales qui sont traversées par une raie de même couleur. Le bec est presque noirâtre sur le milieu de la mandibule supérieure, couleur de plomb sur le reste; l'iris brun roux.

Les *jeunes de l'année, sous leur plumage d'hiver*, ressemblent aux *adultes;* ils se trouvent cependant sensiblement plus petits, avec des teintes moins vives, tirant plus au cendré que chez ces derniers, et un plus grand nombre de petites taches blanches sur le dessus du corps et des ailes : ces taches sont ovalaires, de directions différentes, et quelques-unes tracent des V sur les scapulaires.

Les *jeunes, à l'âge d'un an, au printemps*, se colorent, comme les *adultes*, de cendré sur la partie postérieure du cou et d'un peu de roux marron sur sa face antérieure; en même temps les taches blanches du dessus du corps diminuent. *A la deuxième année*, le plumage d'amour est presque tout complet, car on ne voit plus que quelques plumes en partie blanches sur la bande rousse du devant du cou.

Ce Plongeon se trouve tous les hivers sur nos lacs et nos grandes rivières, mais en petite quantité et principalement sous la livrée du jeune âge; il est, en effet, rare qu'on l'y rencontre dans un âge avancé. Il nous arrive aux mêmes époques que les deux premières espèces, avec lesquelles on le voit assez souvent réuni, surtout pendant les gros froids de décembre et janvier, sur le lac du Bourget, mais préférablement autour du Port de Puer et vers les rocs de Brizon, où l'eau est profonde et le poisson abondant. Il se nourrit des mêmes aliments que ses deux congénères; se laisse, comme eux, surprendre difficilement sur l'onde, se submerge à l'aspect du moindre danger et ne montre sa tête que par intervalle. Sa voix qu'on entend rarement durant les rigueurs de l'hiver, est aussi sonore, assez semblable à un miaulement prolongé. Sa chair est mauvaise au goût.

Le Plongeon Cat-Marin fuit notre climat à l'approche du printemps, et regagne les mers arctiques, la Norwège, les îles Loffodes et l'Islande, afin de s'y reproduire. Il niche parmi les herbes ou les roseaux du bord des eaux; la femelle dépose, dans un nid fait grossièrement d'herbages secs et de débris de joncs, deux œufs allongés, d'un brun verdâtre ou olivâtre plus ou moins foncé, parsemés de points et de taches noires ou d'un brun noir : leur grand

diamètre a 7 cent. 5-8 millim., et le petit diam. 4 cent. 5-6 mill.

Quarante-neuvième Famille.

PODICIPIDÉES (Podicipidæ).

Caractères : Tête petite, allongée; cou long et mince. Bec ordinairement plus long que la tête, robuste, droit, un peu comprimé sur les côtés, allongé en cône, pointu et légèrement courbé à l'extrémité de la mandibule supérieure. Lorums nus. Narines situées vers le milieu du bec, latérales, oblongues, percées de part en part, et closes en arrière par une membrane. Jambes rentrées dans l'abdomen; tarses courts, comprimés, carénés en avant et en arrière; les trois doigts antérieurs aplatis, bordés par une membrane festonnée, ensuite réunis à leur base par cette même membrane; pouce pinné, isolé, ne touchant à terre que par le bout; ongles larges et aplatis. Ailes courtes et étroites. Queue nulle, remplacée par un petit pinceau de plumes soyeuses.

Cette famille ne comprend que le genre suivant.

XCVIe Genre : GRÊBE (*Podiceps*).

Caractères : Ceux de l'article précédent.

Les Grêbes diffèrent des *Plongeons* par leur tête petite, leur cou mince et allongé, leur corps ovale, aplati, revêtu en dessous de duvet et de plumes très-serrées, satinées et lustrées; par leur queue remplacée par une petite touffe de plumes soyeuses, leurs tarses dentelés postérieurement et leurs doigts bordés par une membrane découpée en festons. Mais ils leur ressemblent par rapport aux mœurs et aux habitudes.

Ils ont, comme eux, les eaux en domaine, et fréquentent de préférence les eaux douces à celles de la mer; comme eux, ils nagent avec la plus grande facilité, souvent entre deux eaux, et plongent avec la rapidité du trait, soit pour se soustraire au plomb du chasseur, soit pour s'emparer d'une proie; comme eux enfin, ils fuient le rivage à sec, où ils ne rencontrent d'ailleurs que gêne et danger; et, de fait, quand ils s'y trouvent, ils sont forcés, ou de rester couchés sur le ventre, ou de se tenir dans une attitude verticale, avec les ailes plus ou moins écartées, à cause de leurs pieds courts, traînants, plantés tout à l'arrière du corps et comme enfoncés dans l'abdomen.

Les Grêbes voyagent au printemps et à l'automne, et se répandent sur les eaux de presque tous les pays de l'Europe. Leur vol est alors rapide et soutenu. Quelques sujets émigrent tous les ans de nos vallées en suivant à la nage le cours du Rhône et de l'Isère. Leur mue est double. Le *mâle* et la *femelle* du même âge se ressemblent; ils portent, dans la plupart des espèces, à la tête et au cou, pendant l'été, des ornements remarquables, sous forme de collerette, de fraise et de huppe.

Cinq espèces de Grêbes viennent visiter nos lacs et nos rivières; mais deux d'entre elles se font voir rarement.

288.—Grêbe Huppé *(Podiceps Cristatus).*

Noms vulgaires : Grêbe, *Graibioz*, Grand Grêbe.

Le Grêbe Cornu, les *vieux sujets;* Grêbe Huppé, les *adultes* (Buff.).—Grêbe Huppé (*Podiceps Cristatus*), Vieill., Temm., Degl.—*Suasso Commune* (Savi).

Ce Grêbe varie, quant à la taille, de 50 à 54 cent.

Le *mâle adulte, sous son plumage de noces,* est remarquable par les plumes noires du dessus de sa tête, qui forment, en s'allongeant en arrière, de chaque côté de l'occiput, une double huppe plate et horizontale, d'un noir lustré, et par celles des côtés de la tête et du haut du cou, qui se hérissent en une large collerette, sous forme de crinière, d'un roux ardent à sa base et d'un noir lustré vers le bout. Il a la gorge et les joues colorées d'un blanc plus ou moins pur ; le dessus du corps d'un brun noir, avec les bordures des plumes cendrées, les couvertures alaires et les rémiges secondaires blanches ; le devant du cou et les parties inférieures du corps d'un blanc argentin lustré, légèrement varié de roux et de cendré sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. Le bec est rouge, un peu mêlé de brun ou de noirâtre en dessus, et presque blanchâtre à la pointe ; la partie nue du lorum, rouge foncé ; l'iris rouge cramoisi ; les pieds sont nuancés de vert et de jaunâtre par devant, d'un brun verdâtre en dehors

et en dessous des doigts, avec les bords des membranes interdigitales jaunâtres.

La *femelle*, *sous sa robe de noces*, quoique très-semblable au *mâle*, s'en distingue cependant par ses dimensions sensiblement plus petites, sa collerette moins large et ses deux touffes occipitales moins longues.

Le *mâle* et la *femelle*, *en livrée d'hiver*, ont le plumage plus serré et les teintes généralement moins pures qu'*au printemps*. Ils ne portent ni collerette autour de la face, ni huppe à l'occiput ; néanmoins, ils ont la faculté de hérisser, dans les moments de crainte et de surprise, les plumes qui remplacent alors ces ornements ; aussi paraissent-elles presque plus longues que celle qui les entourent.

Les *jeunes de l'année*, *en hiver*, ressemblent beaucoup aux *adultes*; mais ils sont un peu moins grands, colorés d'un brun mélangé de noirâtre et de roussâtre sur le dessus du corps, puis marqués de quelques lignes ou traits bruns, en forme de zigzags, à la face et à la partie supérieure du cou. Ils ont l'iris de l'œil d'un jaune rougeâtre; le bec brun de corne en dessus et sur les bords des mandibules, et d'un rouge très-pâle dans le reste de son étendue.

Au printemps, ils commencent à se parer de la double huppe à l'occiput et de la chevelure enflée sur les parties latérales de la tête, mais

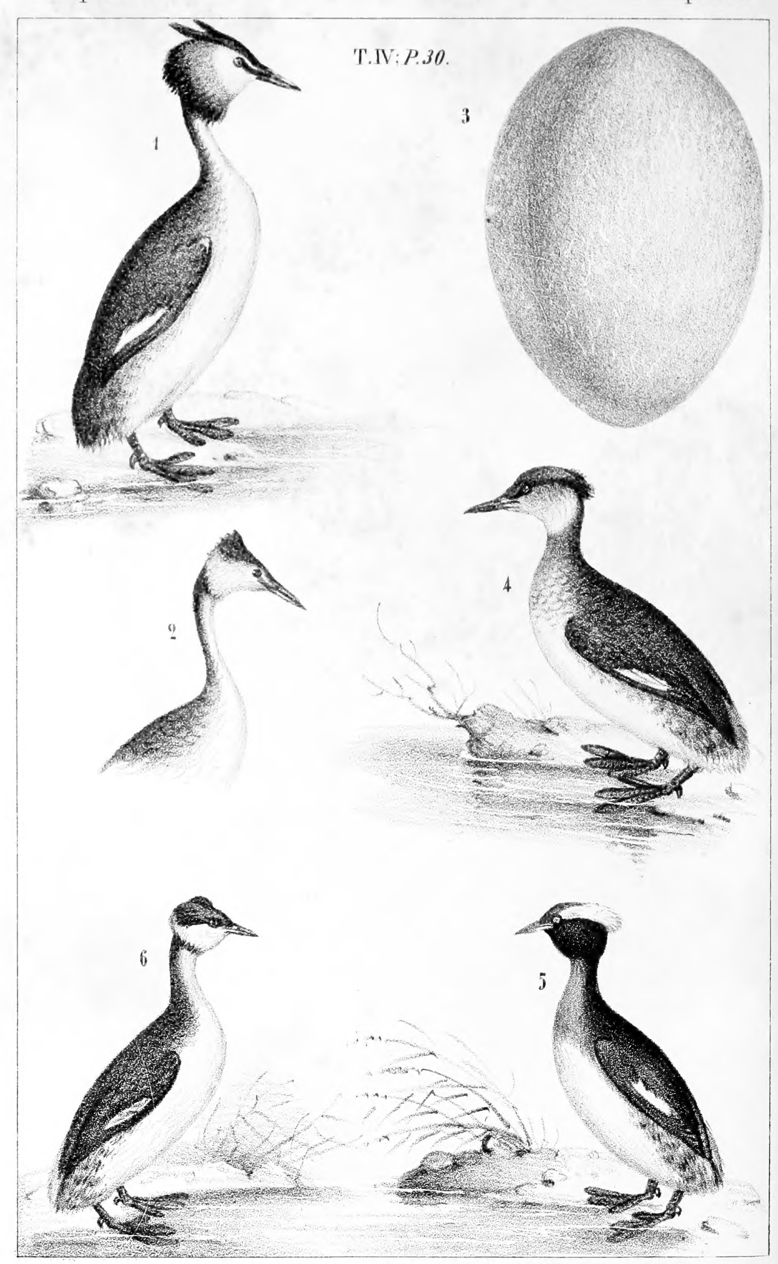
l'un et l'autre de ces ornements restent courts. *A la deuxième année*, ils deviennent semblables aux *adultes*, quoique leur plumage ne soit bien complet qu'*à l'âge de trois ans*.

Le Grêbe Huppé, le plus grand du genre, est répandu en Europe, en Afrique et en Amérique. Nous l'avons tous les ans communément sur nos lacs, nos étangs profonds et nos rivières, pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars, mais assez rarement en octobre et en avril : à cette dernière époque, il se trouve ordinairement revêtu de sa belle livrée d'été. Sa peau, sous le plumage d'hiver qui est toujours le plus serré, est très-recherchée par nos pelletiers, qui la payent de 5 à 8 francs, pour en faire des garnitures de robes, des manchons, etc., etc.

Il nous arrive par couples ou isolément, rarement en nombre, et nous quitte de même au printemps, en longeant de préférence les vallées que baignent le Rhône et l'Isère, où souvent on le voit émigrer à la nage, se laissant alors comme entraîner par le courant. Il se reproduit dans plusieurs départements de France, quelquefois en Suisse, où l'espèce est commune tout l'hiver. Son nid est posé au bord de l'eau, parmi les herbes en partie inondées; il est construit avec des débris de joncs, de panicules et d'herbages secs grossièrement entrelacés, puis amarré aux cannes des joncs ou des

roseaux vivants, de manière que, quoique à demi-plongé, il puisse flotter sur l'eau sans être emporté. Sa ponte se compose de 3 ou 4 œufs oblongs, d'un blanchâtre nuancé de verdâtre ou de roussâtre, sans taches, ou paraissant comme ondés de brunâtre; leur grand diamètre mesure 5 cent. 5-8 mill., et le petit diamètrc 3 cent. 6-7 mill. Les petits à peine éclos sautent dans l'eau et ne la quittent plus, puis aussitôt ils se retirent avec leur mère vers les bords les plus couverts d'herbes, et où l'homme parvient difficilement.

Ce Grêbe fait à tout âge une grande consommation de petits poissons, de frai, de vers, d'insectes et de végétaux aquatiques. Il poursuit sa proie en nageant entre deux eaux, la tête seule à découvert, ou bien en plongeant avec une rapidité extrême, les ailes à demi-ouvertes, jusqu'à de grandes profondeurs; mais alors il se prend quelquefois aux hameçons ou s'embarrasse dans les filets des pêcheurs. A l'arrivée du chasseur, il s'échappe aussi en plongeant, et montre, après un long moment d'immersion, la tête au-dessus de l'eau, pour respirer et épier son ennemi, puis il replonge aussitôt après si toutefois le danger augmente. Il ne prend l'essor qu'à la dernière extrémité, s'élève d'abord lourdement, mais une fois en l'air il ne laisse pas d'aller rapidement et loin sans se reposer. Quand il est blessé, c'est toujours avec



Lith. J[h] Perrin, Chambéry. J. Werner del. & Lith.

1 Grêbe Huppé, *mâle adulte, sous plumage de noces; ½ gr. nat.;* P. 435.
2 » » *Tête et cou de sujet en livrée d'hiver; ½ gr. nat.*
3 *Œuf de l'espèce; gr. nat.*
4 Grêbe Jougris, *durant l'hiver; ⅓ gr. nat.;* P. 439.
5 Grêbe Esclavon, *mâle adulte, au printemps; ⅐ gr. nat.;* P. 442.
6 » » *Sujet en habillement d'hiver; ⅐ gr. nat.*

prudence qu'on doit l'aborder pour le prendre; car il lance de violents coups de bec aux doigts, et vise quelquefois au visage.

Sa chair se mange; des personnes l'apprêtent, comme le lièvre, en civet.

289.—Grêbe Jougris *(Podices Rubricollis).*

Noms vulgaires : Grêbe, Tiers de Grêbe.

Le Grêbe à Joues Grises ou le Jou-Gris (Buff.).—Grêbe Jougris (*Podiceps Rubricollis*), Vieill., Temm., (Degl.)—*Suasso Rosso* (Savi).

Ce Grêbe passe accidentellement dans nos vallées pendant les hivers rigoureux ou à l'approche du printemps, et presque toujours sous la livrée du jeune âge. Il est moins rare en Suisse, où on le trouve quelquefois dans le mois d'avril et de mai, alors paré de son plumage de noces; il est même probable que quelques couples y nichent.

Sa taille est de 42 à 45 cent.

Le *mâle adulte, au printemps*, a le sommet de la tête, la ligne médiane de la nuque et les plumes occipitales qui se divisent de chaque côté en une huppe courte et aplatie, d'un noir lustré; la face sans collerette; les joues et la gorge d'un beau gris de souris, encadré de blanc; le devant du cou, le haut de la poitrine d'un roux de rouille vif, avec les côtés de cette dernière partie tachés de brun et de roussâtre; enfin les autres parties inférieures du corps d'un blanc argentin, parsemé sur les flancs

et les cuisses de quelques mouchetures roussâtres et d'un brun cendré. Le dessus du corps est noirâtre, et l'extrémité des plumes cendrée ; les rémiges primaires sont brunes, une partie des secondaires blanche ; le bec est à peine plus court que la tête ou de la même longueur, noir, jaune orange à sa base ; l'iris brun rouge ; les pieds d'un vert jaunâtre, nuancé de noir en dedans, d'un noir verdâtre en dehors et sur les bords.

La *femelle, à la même saison*, ressemble au *mâle ;* cependant ses couleurs sont généralement moins vives.

Les *deux sexes, en hiver*, n'ont point de huppe à l'occiput, ni de taches brunes sur les côtés de la poitrine ; le roux du cou est beaucoup moins ardent *qu'en été* ; le gris de souris de la gorge et des joues plus clair et sans encadrement de blanc.

Les *jeunes de l'année, sous l'habit d'hiver*, sont plus petits que les *adultes* ; ils sont colorés de blanc à la gorge et aux joues ; variés de blanchâtre et de brun en zigzags sur le haut du cou ; teints d'un brun noirâtre sur le dessus du corps ; d'un cendré roussâtre sur le devant, les côtés du cou et la partie supérieure de la poitrine ; d'un blanc luisant, pur ou presque lavé de gris cendré sur les régions inférieures, le bas de la poitrine et le ventre, avec les flancs teintés de cendré brunâtre. L'iris de l'œil est d'un jaune roux.

Au printemps, ils se trouvent déjà presque aussi grands que les *adultes*, et prennent un peu de roux au cou et à la poitrine ; mais ils ne leur ressemblent entièrement qu'après leur *troisième mue de printemps*, ou à l'âge de *trois ans révolus*.

Le Grêbe Jougris, qui emprunte ce nom de la couleur de ses joues, a, sur nos eaux, des habitudes analogues à celles du précédent. Il nage, plonge, court à la surface de l'onde en effleurant les vagues avec la même célérité que lui, soit pour saisir sa proie, soit pour esquiver le chasseur et déjouer ses calculs les mieux combinés. Les petits poissons, le frai, les insectes et les végétaux aquatiques composent aussi sa principale nourriture. Il se propage dans le Nord, et pose son nid au pied des roseaux. Fait de tiges de joncs rompus et d'herbes sèches, ce berceau flottant est pareillement attaché aux cannes des roseaux qui l'entourent, de façon qu'il s'élève ou s'abaisse avec l'eau, sans être entraîné ; on y trouve 3 ou 4 œufs allongés, blanchâtres, ou d'un jaunâtre pâle, ou d'un blanc lavé de verdâtre, et parsemés ou non de nuances un peu plus sombres que le fond de la coquille : ces œufs ont, en moyenne, 5 cent. 1 ou 2 millim. de longueur, sur 3 cent. 3-5 millim. de largeur diamétrale.

290.—Grêbe Esclavon *(Podiceps Cornutus).*

Noms vulgaires : Ceux du précédent.

Le Petit Grêbe Cornu, le Grêbe d'Esclavonie et le Petit Grêbe (Buff.).—Grêbe Cornu (*Podiceps Cornutus*), Vieill., Temm.—Grêbe Esclavon (*Podiceps Cornutus*), Degl.—*Suasso Forestiero* (Savi).

Ce Grêbe apparaît irrégulièrement sur nos eaux, où l'on trouve principalement de jeunes sujets de première ou deuxième année. Il y survient de loin en loin, à l'arrière-saison ou pendant l'hiver, surtout les jours froids, et par accidents au printemps, ordinairement seul ou par deux à trois individus ensemble. Je possède un jeune mâle qui a été tué sur le lac d'Aiguebelette, vers la mi-mars, et qui commençait alors à se parer de sa livrée d'été.

Il a pour patrie les contrées septentrionales et orientales de l'Europe; il y niche au bord des eaux et dans les marais, parmi les grandes herbes. Son nid, comme celui des deux premières espèces du genre, flotte habituellement sur l'eau, qui ne peut l'emporter, car l'oiseau, en le construisant, a aussi soin de l'amarrer à quelques joncs ou roseaux vivants. Il renferme 3 à 5 œufs oblongs, d'un blanc gris, nuancé de verdâtre ou de roussâtre, ayant 4 cent. 5-6 millim. de grand diamètre et 3 cent. de petit diamètre.

Le Grêbe Esclavon a 35-37 cent. de longueur; le bec un peu plus court que la tête, droit, plus haut que large à sa base, légèrement fléchi à la pointe,

et comprimé dans toute son étendue; l'iris des yeux formé de deux cercles de couleur différente.

Le *mâle adulte, après la mue du printemps,* a le dessus de la tête, du cou et du corps envahi par un noir lustré; mais ce qui le rend remarquable, c'est la large collerette, de cette même couleur, qu'il porte autour de la face, et le double bouquet de plumes qui, placé au-dessus et derrière les yeux, se partage, pour ainsi dire, en deux cornes allongées, d'un roux brillant. Il est encore teint de cette dernière couleur sur le devant, les côtés du cou et le haut de la poitrine, mais d'un blanc pur sur les autres parties inférieures du corps, à l'exception des flancs qui sont maculés de roux cendré. Les pennes secondaires des ailes sont blanches, les primaires noirâtres. Le bec est noir, rose à la base, et rouge à la pointe; l'iris composé de deux cercles, l'un jaunâtre et l'autre rouge de groseille; les pieds sont d'un noir verdâtre en dehors, grisâtres et variés de jaunâtre en dedans et sur les bords.

La *femelle, à la même période,* n'est pas différente du *mâle.*

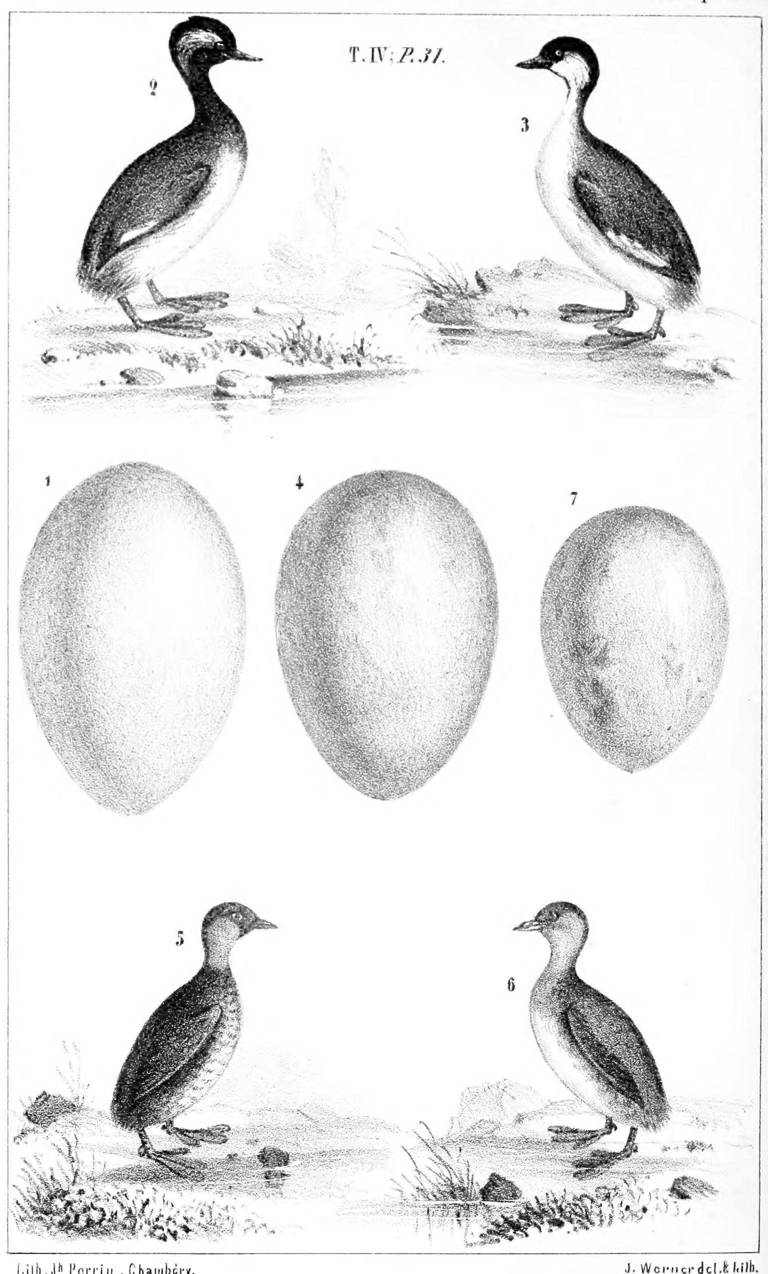
Les *deux sexes, en plumage d'hiver,* n'ont ni touffe de plumes derrière les yeux, ni collerette sur les côtés de la tête; ils enflent néanmoins à leur gré, surtout dans les moments de crainte et de colère, les plumes qui remplacent ces ornements. Ils sont d'un blanc pur dessous le corps, avec la moi-

tié du cou nuancée de cendré clair, et les flancs de cendré foncé ; d'un noirâtre cendré sur les parties supérieures, avec la bordure des plumes dorsales et des scapulaires d'une teinte plus claire. Le bas des joues, la gorge et les côtés du quart supérieur du cou, jusqu'à la ligne médiane de la nuque, sont entièrement blancs; cette couleur, en partant de la gorge, monte jusqu'aux yeux et s'étend sur l'occiput.

Les *jeunes de l'année, sous leur habillement d'hiver*, ressemblent assez aux *adultes;* seulement ils sont plus petits, d'un noirâtre moins foncé en dessus, d'un blanc moins éclatant en dessous, et ils portent du gris blanchâtre sur le milieu du devant du cou, du gris de souris sur les flancs. Leur bec est noirâtre, avec sa pointe presque bleuâtre; l'iris d'un rouge clair, précédé d'un petit cercle grisâtre.

Les mœurs et habitudes de ce Grêbe ont le plus grand rapport avec celles des deux espèces précédentes ; son régime est aussi le même.

Observations. Le Grêbe Arctique (*Podiceps Arcticus*, Boié), qui est extrêmement voisin de l'*Esclavon*, n'a point encore, que je sache, été tiré sur nos eaux. La plupart des auteurs qui en traitent, le considèrent comme une race de ce dernier, dont il diffère par sa taille, qui est un peu plus courte. MM. de Keyserling et Blasius prétendent même qu'il est impossible de le distinguer de cette espèce, et qu'il suffit, pour en être convaincu, de comparer les individus adultes en chair.



Lith. Jh Perrin. Chambéry. J. Werner del. & lith.

1 *Œuf de Grèbe Esclavon; gr. nat.*
2 Grèbe Oreillard, *en plumage de printemps; 1/7 gr. nat.*; P. 445.
3 » » *Sujet sous l'habillement d'hiver; 1/7 gr. nat.*
4 *Œuf de l'espèce; gr. nat.*
5 Grèbe Castagneux, *avec sa livrée de printemps; 1/7 gr. nat.*; P. 448.
6 » » *Sujet sous l'habit d'hiver; 1/7 gr. nat.* — 7 *Œuf de l'esp.; gr. nat.*

291.—Grêbe Oreillard *(Podiceps Auritus).*

Noms vulgaires : Petit Grêbe, Quart de Grêbe.

Grêbe à Oreilles (*Podiceps Auritus*), Vieill.—Grêbe Oreillard (*Podiceps Auritus*), Temm., Degl.—*Suasso Piccolo* (Savi).

L'Oreillard est constamment plus petit que l'*Esclavon* ; sa taille mesure 32-33 cent. ; son bec est plus court que la tête, moins fort que chez ce dernier, déprimé à sa base et un peu recourbé en haut vers sa pointe ; l'iris est d'une seule couleur.

Le *mâle* et la *femelle, au printemps, sous leur robe de noces complète,* ont la tête, la gorge, le cou en entier, le haut de la poitrine et ses parties latérales, et tout le dessus du corps d'un noir profond ; avec les plumes du vertex et des côtés de la tête allongées, susceptibles de former, les premières, une petite et double huppe occipitale ; les secondes, une courte fraise ou collerette, le tout également d'un noir profond, mais reflétant un peu le verdâtre ; et avec un pinceau de longues plumes effilées, d'un jaune pâle et d'un roux foncé, luisant derrière chaque œil, et retombant en arc sur la région parotique. Ils sont d'un blanc pur et lustré sur la partie inférieure de la poitrine, le ventre et l'abdomen, puis tachés de roux marron vif et de cendré foncé sur les flancs et les cuisses. Les rémiges sont noirâtres, et quelques-unes des secondaires blanches. Le bec est noir ; l'iris et le bord libre des paupières

rouge vermillon ; les pieds brun verdâtre en dehors et cendré verdâtre en dedans.

Les *deux sexes, en plumage d'hiver*, ressemblent à ceux du *Grêbe Esclavon* à la même époque ; cependant, on les en distingue toujours par leur taille plus petite de 3 à 4 cent., leur bec moins fort, déprimé à sa base et relevé à sa pointe, leur iris formé d'un seul cercle, et par le blanc de leurs joues qui s'étend moins vers l'occiput, mais davantage sur les parties latérales du cou.

Les *jeunes de l'année, en habillement d'hiver*, sont un peu moins grands que les *adultes* dans la même saison, et, du reste, semblables, quoiqu'ils aient la gorge teintée légèrement de roussâtre, et le dessus du corps couvert d'un noirâtre lavé de cendré.

Au printemps, ils prennent le plumage des *adultes*, mais en conservant un peu de blanc à la gorge, puis sur la partie antérieure du cou et le haut de la poitrine. *Après la mue du second printemps*, ils ne diffèrent point de ces derniers.

Le Grêbe Oreillard fréquente presque tous les pays du nord et du midi de l'Europe ; il est assez répandu en France, sur les lacs, les étangs et les rivières. On le remarque en Savoie dès les premières fraîcheurs d'automne ; on le trouve sur le lac du Bourget, depuis le mois d'octobre jusqu'au printemps, en mars et avril ; mais il n'est qu'un peu commun durant les gros froids de décembre, de

janvier et de février, pendant lesquels il se montre quelquefois par bandes de 4 à 8 individus de son espèce, qui pêchent d'habitude ensemble au milieu des eaux. Quelques couples se sont cependant reproduits, les années dernières, dans l'épaisseur des herbes de ces petits étangs poissonneux que le Rhône et l'Isère forment parfois, l'hiver, en se débordant. Leurs nids, faits d'herbes et de panicules sèches, étaient posés au milieu des joncs et des roseaux, et flottaient sur l'eau, s'élevant ou s'abaissant avec elle, suivant qu'elle augmentait ou diminuait, sans être entraînés : ils étaient d'ailleurs liés, au moyen de petits anneaux composés de filaments de plantes, à quelques tiges de roseaux très-rapprochées. On y trouvait, sur la fin de mai, de 3 à 5 œufs oblongs, teints d'un jaune roussâtre plus ou moins foncé, sans taches, ou d'un blanchâtre nuancé d'olivâtre et comme sali de brun, selon que l'incubation était plus ou moins avancée. Les œufs que je possède ont 4 cent. 4-6 millim. de grand diamètre, et de 2 cent. 9 mill. à 3 cent. de petit diamètre.

Ce Grêbe ne le cède en rien aux précédents dans l'art de nager et de plonger. On le surprend, comme eux, difficilement sur l'élément liquide, car il se submerge d'aussi loin qu'il nous aperçoit, et va sortir d'un côté opposé, où il ne fait paraître que la tête pour nous épier ; alors si l'on veut le tirer, on

le voit aussitôt se soustraire comme par enchantement à la mort, en rentrant sous l'eau avec la vivacité d'un trait. Je l'ai vu user de cette ruse jusqu'en volant, se précipiter à l'eau au moment où le coup partait, comme s'il en eût été atteint, puis montrer une ou deux minutes après sa tête au milieu des vagues, à une assez grande distance du lieu où il s'était immergé, et enfin s'envoler à l'aspect d'un nouveau danger. Pour le tirer avec avantage, il faut prévoir l'endroit où il doit sortir, et lâcher la détente lorsque sa tête apparaît, autrement la moindre hésitation le fait encore disparaître ; ou bien le fatiguer par des poursuites continues jusqu'à ce qu'il n'ait plus la force de plonger, car alors il prend l'essor devant le chasseur, et s'élève lourdement. Dans toute autre circonstance, son vol est très-rapide.

L'Oreillard se nourrit des mêmes aliments que ses congénères, et on trouve souvent du limon dans son estomac ; M. Crespon, de Nîmes, rapporte qu'il y a trouvé lui-même des plumes roulées en forme de pelotes.

292.—Grêbe Castagneux *(Podiceps Minor).*

Noms vulgaires : Plongeon, *Plondion*, Petit Plongeon, Plongeon des Rivières.

Le Grêbe de Rivière ou Castagneux (Buff.). — Le Petit Grêbe Castagneux (*Colymbus Minor*), (Cuv.).—Grêbe Castagneux (*Podiceps Minor*), Vieill., Temm., Degl.—*Tuffetto* (Savi).

Le Castagneux, qui tire sa dénomination de la couleur rousse ou châtaine qui prédomine sur son

plumage, est le *Plongeon* de la plupart de nos chasseurs. C'est le plus petit des Grêbes européens ; sa taille n'est pas plus grande que chez le *Râle de Genêt* (vulgairement, *Roi de Cailles*), elle a en effet 24-26 cent.

Le *mâle* et la *femelle adultes, en plumage parfait de printemps,* ont le dessus de la tête et la gorge d'un noir profond, sans huppe ni collerette, avec la partie nue des lorums d'un ton blanchâtre ; les côtés et le devant du cou d'un roux marron vif ; la poitrine et les flancs roussâtres, comme lavés de brun noirâtre ; enfin le reste des régions inférieures d'un cendré noirâtre, parsemé toutefois de quelques nuances blanches. Le dessus du corps et des ailes est envahi par un noir mêlé d'olivâtre ; les rémiges primaires sont noirâtres, les secondaires blanches à leur base. Le bec est court, moitié moins long que la tête, presque cylindrique, noir, avec sa pointe et sa base inférieure d'un jaune verdâtre pâle ; l'iris rouge brun ; les pieds sont bruns verdâtres en dehors, carnés en dedans, et fortement dentés à la partie postérieure du tarse.

Les *deux sexes, sous l'habit d'hiver,* sont d'un brun cendré lavé de roussâtre sur toutes les parties supérieures du corps, même à la tête ; d'un blanc plus ou moins pur à la gorge et au milieu du ventre ; d'un roussâtre cendré sur le devant du cou, le haut de la poitrine et les flancs. Leur bec est brun cen-

dré, mais jaunâtre sur les bords et aux commissures; l'iris d'un brun rougeâtre.

Les *jeunes sujets de l'année, pendant l'hiver*, ressemblent aux *adultes* dans la même saison; ils se trouvent seulement un peu plus petits jusqu'*après la mue du printemps*, qui se termine au commencement de mai. Ils portent alors du noir à la tête et à la gorge, du roux sur le devant du cou, mais en y conservant cependant quelques plumes blanches, cendrées ou roussâtres de leur livrée d'hiver; ce n'est qu'*après la seconde mue de printemps* qu'ils possèdent les couleurs vives et pures des *adultes*.

Le Grêbe Castagneux est répandu dans presque toute l'Europe. Il se trouve commun partout en France durant l'hiver, et niche dans plusieurs départements, au Nord comme au Midi. Nous l'avons chaque année en Savoie à la même époque, en assez grande quantité. Il y arrive en octobre, quelquefois déjà sur la fin de septembre, passe tout l'hiver sur les lacs, les étangs et les rivières qui ne gèlent point, et repart vers l'équinoxe du printemps. Quelques paires pourtant, mais fort rares, se propagent parfois dans nos marécages les plus voisins du Rhône; elles se construisent au milieu des fourrés, avec des herbes sèches, négligemment entrelacées, un nid flottant, qu'elles lient aussi, au moyen de quelques fibres de plantes ou de racines, à trois ou quatre cannes de joncs. La

femelle y dépose avant les premiers jours de juin 4 ou 5 œufs allongés, très-variables dans leurs couleurs; ils sont en effet, ou blanchâtres, ou jaunâtres, sans taches ou parsemés de quelques nuances, sous forme d'ondes, de teinte un peu plus vive ou un peu plus foncée que celle de la coque: M. Degland prétend que l'incubation influe considérablement sur leurs couleurs. Ces œufs ont 3 cent. 5-7 mill. de longueur, sur 2 cent. 4-6 mill. de largeur diamétrale. Les petits quittent le nid en éclosant, et se rendent aussitôt à l'eau avec leur mère pour y chercher le frai, les vermisseaux et les petits insectes, qui forment leur première pâture.

Ce Grêbe est ordinairement très-gras pendant l'hiver, et alors on préfère ici sa chair à celles de tous ses congénères. Quoique plus petit qu'eux, il n'en éprouve pas moins des difficultés insurmontables pour marcher, à cause de ses jambes pareillement traînantes et logées tout à fait à l'arrière du corps. Il reste cependant debout sur le rivage à sec, mais en se tenant tout droit, avec les ailes étendues, prêtes à se mouvoir, suivant ses besoins: à le voir on le croirait assis. Pour regagner l'eau qui est proche, il se traîne parfois sur le ventre en battant la grève de ses ailes, puis, dès qu'il y parvient, il s'y montre aussi agile qu'impuissant sur terre; il nage, plonge, fend l'onde avec une célérité extrême, cherchant souvent en société de ses

semblables le menu poisson, les insectes, les vers et les végétaux aquatiques, qui constituent la base de sa nourriture. Aperçoit-il un chasseur, aussitôt il s'immerge et se dérobe à sa vue par mille petites manœuvres successives, toutes très-promptes, de sorte que ce dernier est forcé, pour le tirer, d'attendre qu'il reparaisse à la surface de l'eau; mais s'il rencontre dans ses trajets une plante ou quelque morceau de bois flottant, il y reste blotti, le corps submergé et très-ramassé, et une petite partie de la tête à découvert, suffisamment pour reprendre haleine et épier les mouvements de son ennemi, qui rarement le découvre. Poursuivi, au contraire, sur des eaux qui ne lui offrent aucun abri, ce Grêbe plonge autant que ses forces le lui permettent et ne prend guère le vol qu'après avoir été tiré plusieurs fois sans résultat; aussi le qualifie-t-on alors, avec quelque dépit, de *mangeur de plomb.*

FIN DU TOME QUATRIÈME ET DERNIER.

APPENDICE.

TOME PREMIER.

Faucon à Pieds Rouges (*Falco Rufipes*).
Page 57.

Cette jolie espèce passe quelquefois par petites troupes, au printemps, dans nos vallées inférieures, celles surtout de l'Isère et du Rhône. Trois à quatre bandes formées de 6 à 10 individus, presque tous mâles adultes, ont visité, trois jours consécutifs, les 15, 16 et 17 avril 1853, tous les environs marécageux des Mollettes, de Cruet, de Saint-Pierre-d'Albigny et de la Chautagne ; confiantes, elles se répandaient par moments au milieu des hameaux , voltigeaient alentour des maisons et se posaient sur les toits ou les arbres. Comme d'habitude, les braconniers de ces lieux ne laissèrent pas échapper l'occasion , et tuèrent un bon nombre de

ces petits Faucons. Les sujets que je me suis alors procurés avaient dans l'estomac des sauterelles, des grillons tout entiers, et quelques parcelles de petits lézards.

Aigle impérial (*Aquila Imperialis*).
Page 82.

Les œufs de ce Rapace ont 7 cent. 7-9 mill. et rarement 8 cent. de grand diamètre, sur 6 cent. 1-2 mill. de petit diamètre, et la coquille comme fendillée.

Le n° 2 de la planche 6 de notre Atlas représente un œuf de cette espèce, dans ses dimensions naturelles, dont le *type* a été enlevé de l'aire d'un couple adulte.

Aigle Fauve (*Aquila Fulva*).
Page 86.

Le grand diamètre des œufs de cet Aigle mesure quelquefois 8 cent. 3 millim, mais, dans ce cas, le petit diamètre se trouve un peu plus court que d'habitude : il n'est guère que de 6 cent. *Voyez-en un exemple à la planche* 7, *n°* 1 *de l'Atlas.*

Buse Bondrée (*Buteo Apivorus*).
Page 137.

Les œufs que pond cette espèce ont, en moyenne, 5 cent. 3-5 millim. de grand diamètre, et 4 cent. 1-3 millim. de petit diamètre.

Hibou Grand-Duc (*Strix Bubo*).
Page 161.

On lit à la page 163, ligne 4, que les œufs de ce Hibou sont de 6 cent. 4 millim. de longueur, sur 5 cent. 1-2 millim. de largeur; *il faut, au contraire, lire :* 5 cent. 2-4 mill. de long., sur 4 cent. 5-6 millim. de larg. diamétrale.

Chouette Tengmalm (*Strix Tengmalmi*).

Lisez à la page 201, *ligne* 23 : Nos régions alpestres et septentrionales; *à la page* 203, lig. 22 : 4-7 mill., *au lieu* de 6-7 mill.

Chouette Chevèchette (*Strix Passerina*).
Page 205.

Ajoutez : Les œufs de cette espèce sont, comme ceux de la *Chouette Tengmalm*, d'un blanc mat, et de 2 cent. 7-9 millim. de grand diamètre, sur 2 cent. 1 ou 2 millim. de petit diamètre.

Coucou Cendré (*Cuculus Canorus*).
Page 372.

Un fait digne de fixer l'attention des naturalistes, c'est que les œufs que la femelle du Coucou disperse dans les nids des volatiles insectivores ont quelquefois beaucoup d'analogie, sous le rapport des couleurs et des taches, avec ceux de ces espèces. La planche coloriée 26 de notre Atlas donne

quelques preuves de cette particularité : en effet, le *type* de l'œuf sous n° 8 provient d'un nid d'*Accenteur Mouchet ;* j'ai trouvé celui du n° 6 dans une couvée de ***Fauvette Polyglotte***, et celui du n° 7 parmi trois œufs de ***Pipi Spioncelle***.

TOME DEUXIÈME.

Nucifrage Casse-Noix *(Nucifraga Caryocatactes).*
Page 130.

Les petits de cette espèce éclosent avec un duvet grisâtre, qui s'épaissit tous les jours un peu jusqu'à l'apparition des plumes. Celles-ci sont d'abord cotonneuses, d'un gris brun nuancé de cendré, elles se consolident ensuite et deviennent plus foncées lorsque les jeunes sont près de quitter le nid ; c'est alors que chaque petit commence à acquérir au centre des plumes de la poitrine, du ventre, des scapulaires et du dos, quelques mouchetures d'un gris blanchâtre. Le bec est brun, mais presque blanc sur les bords, à la base, et n'a pas plus de 3 centim. de longueur ; l'iris est brunâtre ; les tarses et doigts sont d'une couleur de chair rembrunie.

Après la première mue, les *jeunes* ont la même livrée que les *adultes*.

Rousserolle des Marais (*Calamoherpe Palustris*).
Page 403.

Ajoutez à la description du plumage des deux sexes : La nuance verdâtre qui règne sur le brun olivâtre des parties supérieures du corps s'affaiblit considérablement au printemps, et se change même, en juin et juillet, pendant la saison des nichées, en une nuance très-légère, d'un ton cendré, visible surtout vers l'extrémité des plumes de la nuque et du cou.

Un changement presque analogue s'opère aussi, à la même époque, chez la *Rousserolle Turdoïde*, ainsi que chez l'*Alouette des Champs*, les *Pipis, Rousseline*, *Farlouse* et des *Buissons*, etc. ; mais il se fait d'une manière plus sensible sur les couples qui se propagent dans les régions montagneuses que sur ceux qui aiment s'adonner à cet acte vers les pays de plaine. Voyez, au reste, ce que j'ai dit de cette variation de couleur en traitant des volatiles décrits aux pages 338, 354, 363, 376 et 390 du tome troisième.

TOME TROISIÈME.

Tichodrome Échelette (*Tichodroma Phœnicoptera*).
Page 10.

Il convient d'ajouter à la description du plumage,

que les sujets *adultes* et *vieux*, *au printemps*, portent deux taches blanches sur les barbes internes des trois ou quatre premières rémiges seulement, mais point de taches roussâtres sur celles des suivantes, tandis que ces dernières existent à la même époque chez les *jeunes d'un an* surtout.

293.—Mésange Boréale (*Parus Borealis*).

Parus Borealis, Mésange Boréale (de Selys-Longchamps), Bull. de l'Acad. des Sc. de Bruxelles, juillet 1843.—Mésange Boréale (*Parus Borealis*), Degl., *Ornith. europ.*

Espèce à classer avant la Mésange Alpestre (Parus Alpestris), nº 130, t. III, p. 66.

Cette Mésange que M. le baron de Selys-Longchamps, de Liége, a le premier fait connaître, est très-voisine de l'*Alpestre*, et cependant assez différente pour qu'on puisse l'en distinguer. Ses dimensions sont effectivement plus fortes, ses couleurs généralement plus foncées dans la première année, mais plus claires et plus pures dans la deuxième et à un âge plus avancé ; le noir de sa gorge et du devant du cou occupe un peu plus d'espace ; le noir et le blanc de sa tête se prolongent plus notablement à l'arrière du cou, et son bec est sensiblement plus épais à la base et plus allongé : on remarque en outre que les pennes caudales sont plus longues et moins étroites dans toute leur étendue chez la Boréale que chez l'*Alpestre*, et que

l'une et l'autre de ces espèces habitent des localités différentes.

La Mésange Boréale *adulte* a 13 1/2 à 14 centim. de longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue.

Le *mâle* et la *femelle* ont le plumage parfait à l'âge de *deux ans*. Il sont alors d'un noir profond sur le dessus de la tête, la nuque et la ligne médiane de la partie postérieure du cou, avec les joues et la région parotique envahies par un blanc très-pur, qui se prolonge de chaque côté jusqu'aux scapulaires ; d'un cendré plus ou moins lavé de gris clair sur le dos, les scapulaires, le croupion et les sus-caudales ; d'un noir foncé sur la gorge et le devant du cou, où chaque plume porte à son extrémité une frange blanchâtre qui s'use et tombe au printemps par l'effet de la *mue ruptile ;* enfin d'un blanc assez pur sur la poitrine et le ventre, mais très-légèrement lavé de rose sur les flancs et de gris sur les sous-caudales. Les rémiges sont d'un noir cendré, bordées finement de cette dernière couleur sur les primaires et largement de blanc cendré sur les secondaires les plus rapprochées du corps ; la queue est un peu étagée, de la couleur des ailes, avec le bord externe des pennes médianes cendré et celui d'une ou de deux des plus latérales blanc : cette partie a 60-62 millim. de longueur chez la *femelle*, et 63-64 dans le *mâle*, tandis que, chez la

Mésange Alpestre, elle mesure de 52 à 55 millim., suivant les sexes[1]. Le bec est noir, de 1 ou 2 millim. plus long que dans cette dernière espèce ; l'iris des yeux noirâtre ; les pieds sont teints d'un noir nuancé de bleuâtre, et se trouvent à peine plus allongés que ceux de l'*Alpestre;* mais les ailes ont constamment de 7 à 9 millim. de plus en longueur.

Les *jeunes sujets, dès la sortie du nid jusqu'à leur mue d'automne*, sont colorés d'un gris brun assez foncé sur le dessus du corps ; d'un blanc sale, teint de brunâtre sur les côtés de la poitrine, de roussâtre sur les flancs et les sous-caudales. La bordure des pennes alaires et caudales est olivâtre clair, le bec couleur de corne brune ; ils ressemblent, quant au reste, aux *adultes*, mais il sont un peu plus petits pendant leur première année.

Après la mue d'automne, ils ont les parties supérieures d'un gris cendré olivâtre, plus foncé que chez les *jeunes* de l'*Alpestre*, et se trouvent nuancés de roussâtre sur le blanc des côtés du cou, puis maculés de gris roussâtre sur les flancs et le bas-ventre ; mais, *après la mue ruptile du printemps*, ils ne diffèrent point des *adultes*.

La Mésange Boréale habite l'Islande, la Nor-

[1] C'est par erreur qu'il a été dit à la page 67, ligne 19 du tome III, que les pennes caudales de la *Mésange Alpestre* ont, en moyenne, de 59 à 61 millim. de longueur, *il faut y lire* : 52 à 55 mill., en conséquence on doit aussi diminuer de 7 à 10 mill. le chiffre qui désigne la taille de l'espèce.

wége, la Russie et les Alpes Suisses. M. l'abbé Caire l'indique comme étant commune toute l'année dans les Basses-Alpes, près de Barcelonnette, où la *Mésange Alpestre* ne résiderait pas et serait seulement passagère. Elle est sédentaire et assez nombreuse en Savoie, où elle reste cantonnée, même l'hiver, dans les grandes forêts de pins, mélèzes et sapins de plusieurs régions montagneuses; mais jamais on ne la trouve dans le même pays que sa plus proche congénère. C'est elle seule qui vit dans les sapins de la vallée de Tignes et de Saint-Hugon, tandis que ceux de l'Epine, près Chambéry, ne possèdent que l'*Alpestre*.

Elle a, sous le rapport des mœurs et habitudes, la plus grande analogie avec cette dernière et la *Mésange Petite Charbonnière*. Comme elles, elle est active, légère et très-remuante; comme elles, elle se nourrit de chenilles, de larves, de menus insectes, de mouches, de petits papillons, de semences, de jeunes pousses d'arbres et de plantes, qu'elle se procure aussi en escaladant à petits sauts les branches et en s'y accrochant par les pieds, en furetant partout, jusque dans les gerçures de l'écorce, en fouillant et éparpillant la mousse du tronc, et quelquefois au vol; comme elles enfin, elle niche dans les arbres creux, très-souvent dans les trous que le *Loir Croque-Noisette* (*Mioxus Avellanarius*, Lin.) se pratique en automne

pour s'engourdir l'hiver et qu'il abandonne ensuite en se réveillant au printemps. Son nid offre un petit amas de mousse sèche, de duvet de fleurs printanières, de plumes et de poils d'animaux sauvages, le tout réuni sans art. La femelle pond vers la mi-mai ou les premiers jours de juin, de 5 à 7 œufs, assez rarement 8. Leur coque est un peu lustrée, blanche, ponctuée et tachetée, surtout vers le gros bout, d'un rouge plus ou moins vif, et le grand diamètre varie de 15 à 17 mill., sur 11 ou 12 mill. de petit diamètre.

Les petits naissent avec un long duvet noirâtre, clair-semé sur tout le corps. Après leur éducation achevée, ils continuent à vivre en famille; néanmoins, ils forment parfois, quand ils rencontrent d'autres couvées de leur espèce en courant les bois à la recherche des aliments, des bandes assez nombreuses, qui se dispersent ensuite par petites familles afin de rentrer chacune séparément dans leur séjour de prédilection. A la fin de l'hiver, le père et la mère quittent leurs petits. Ceux-ci, à leur tour, s'isolent au premier printemps, et se cantonnent par couples dans les forêts pour s'y multiplier.

La Mésange Boréale a le cri d'appel ordinaire de l'*Alpestre*, seulement elle le pousse avec un peu plus de force et de gravité; mais son chant d'été m'a paru moins varié. Elle sent habituellement le

mélèze ou le sapin ; aussi passe-t-elle sa vie à les fréquenter, à se nourrir, surtout l'hiver, de leurs semences et de leurs jeunes pousses. Quoique montée, elle conserve encore assez longtemps cette odeur dans les cabinets.

Bouvreuil Ordinaire *(Pyrrhula Vulgaris)*.
Page 226.

Dans les deux races décrites, les petits naissent habillés d'un long duvet noir, presque nuancé de cendré.

Bergeronnette Printanière *(Motacilla Flava)*.
Page 320.

Les petits de cette Bergeronnette ont, en naissant, le corps très-légèrement revêtu d'un long duvêt jaunâtre, de teinte assez semblable à celle du fond de la coquille des œufs de l'espèce.

TOME QUATRIÈME.

Oie Rieuse *(Anser Albifrons)*.
Page 337.

Je viens de recevoir de M. de Lamotte, d'Abbeville, cette Oie avec le ventre largement maculé d'un

noir profond. Ce savant, dont l'opinion en ornithologie est toujours d'un très-grand poids, n'attribue pas à la vieillesse cette livrée aussi foncée, mais il serait d'avis, contrairement à quelques naturalistes, de la considérer comme propre à certains individus; et, de fait, il me rapporte qu'il nourrit dès 1829, dans son parc, des sujets de cette espèce chez lesquels la couleur du ventre n'a point encore changé.

Je trouve, dans le même envoi, deux Oies Vulgaires (*Anser Segetum*) dont l'une a le bec plus petit que l'autre, sans être toutefois l'*Oie à Bec Court* (*Anser Brachyrhynchus*), décrite par M. Baillon. Comme M. de Lamotte, je crois que ce caractère, s'il est constant chez plusieurs sujets, mérite l'attention des naturalistes.

FIN DE L'ORNITHOLOGIE DE LA SAVOIE.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME IV.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE MÉTHODIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS L'OUVRAGE.

TOME I.

TOME II.

TOME III.

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE.

Paris.—Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins.

